

L'ESPRIT
DES
JOURNAUX,
FRANÇOIS ET ÉTRANGERS.

PAR UNE SOCIÉTÉ DE GENS-DE-LETTRES.

SEPTEMBRE, 1781.

TOME IX.

DIXIEME ANNÉE.



A PARIS,

Chez VALADE, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint-Yves.

Pour les Pays étrangers, à LIEGE,

Chez JEAN-JACQUES TUTOT, Imprimeur.

AVEC APPROBATION ET PRIVILEGE DU ROI.

Conditions pour l'Abonnement.

On s'adreſſera, pour toute la France, à Paris, chez *Valade*, Imprimeur-Libraire, rue des Noyers, vis-à-vis Saint Yves, aux conditions ſuivantes ; ſavoir : le prix de la Souſcription eſt de 27 liv. pour Paris, & de 33 pour la Province, rendu franc de port par-tout le Royaume.

A Liege, pour les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, & à M. *Mauſſ*, Officier au Bureau des Poſtes Impériales, pour toute l'Allemagne.

A Bruxelles, à M. *Horgnies*, Expéditeur des Gazettes étrangeres, pour tous les Pays-Bas Autrichiens; chez *B. Lefrancq*, Libraire.

A Amſterdam, chez *Van-Harrevelt*, Libraire, dans le Kalveſtraat, pour toute la Hollande, & *B. Vlam*, Libraire.

A Stockholm, chez *Oerſtrom*, Libraire de la Société.

A Pragues, chez *Wolfgand-Gerle*, Libraire.

A Vienne, chez *Græffer*, Libraire.

A Hambourg, chez *Virchaux*, Libraire.

Les Libraires, & autres perſonnes qui voudront faire annoncer des Livres, Eſtampes, Muſique, & autres objets, dans l'*Eſprit des Journaux*, ſont priés de les adreſſer au Directeur du Journal, chez *Valade*. Et pour les mêmes objets, pour tous les Pays étrangers, chez *J. J. Tutot*, Imprimeur-Libraire, près St. Hubert, à Liege.



L'ESPRIT
DES
JOURNAUX.

VOYAGE sur les mers de l'Inde, fait par ordre du roi, à l'occasion du passage de Vénus sur le disque du soleil, le 6 juin 1761, & le 3 du même mois 1769; par M. LE GENTIL, de l'académie royale des sciences : imprimé par ordre de sa majesté. Tome II. A Paris, de l'imprimerie royale; & se trouve chez Debure l'aîné, quai des Augustins. *In-4to.* de 844 pages, avec 14 planches. Prix, 13 liv. 10 f. broch. & 15 liv. relié. 1781.

C'EST aux voyages entrepris sous la protection, & par la munificence éclairée de Louis XV, que l'astronomie & la géographie sont redevables d'une étendue & d'une exactitude de connoissances fort supérieures à celles qu'on avoit eues dans les siecles précédens. Ces habiles voyageurs ont encore porté plus loin l'utilité de leurs travaux. Ils ont profité

des momens de loisir que leur laissoient les observations astronomiques, pour reconnoître l'histoire & la nature des lieux, pour examiner les avantages & les désavantages du commerce, pour procurer enfin à leur siecle tous ce qui peut étendre les sciences, & contribuer à la prospérité & à la richesse des états. On trouve la réunion de tous ces grands objets dans la relation du voyage de M. le Gentil. Ce second volume, qui étoit attendu du public avec impatience, traite des isles Philippines, de Madagascar & des isles de France & de Bourbon. On peut voir ce que nous avons dit du premier tome dans le journal du mois de janvier 1780, pages 3 = 32.

Quoiqu'il y ait déja bien des années que les Philippines sont fréquentées par les Européens, il s'en faut toutefois beaucoup que nous les connoissions autant que nous devrions les connoître : les Espagnols qui y dominent en maîtres, en dérobent le plus qu'ils peuvent la connoissance aux autres nations. M. le Gentil aura le premier le mérite d'avoir levé le voile mystérieux dont on s'étoit fait une loi de couvrir cette partie de l'Inde.

Ce savant observateur débute par nous donner une idée du gisement & de l'étendue de ce vaste archipel. Il s'étend depuis le 3e. ou 4e. degré, jusqu'au 19e. ou 20e. de latitude boréale, ce qui fait à-peu-près trois cens lieues du nord au sud; de l'ouest à l'est, il a environ cent quatre-vingt dix lieues. Il renferme une multitude innombrable d'isles. Les Espa-

gnols en comptent quinze principales, dont la plus considérable est celle de Luçon, où se trouve Manille, capitale de toutes ces isles. Il n'y a guere de pays qui offre des marques plus évidentes de destruction ; les secousses continuelles des tremblemens de terre, doivent même nécessairement y faire varier le nombre des isles, ils y sont si violens qu'ils engloutissent les plus hautes montagnes. On en a beaucoup d'exemples, dont la tradition est conservée par les gens du pays. » Il y a aux » Philippines, dit notre voyageur, une gran- » de quantité de ces volcans, & une infinité » de sources d'eau chaudes, tant sur le haut » des montagnes, qu'à mi-côte ; les flammes » de ces volcans s'échappent quelquefois avec » beaucoup de violence, & le bruit qui en » provient, ressemble à celui d'une nombreuse » artillerie fortement chargée : il se forme » aux environs, des crevasses, de grandes la- » gunes, des ouvertures, & souvent des is- » les : la mer se retire aussi quelquefois. En- » fin, tout ce qu'on lit dans Pline & d'autres » anciens auteurs, au sujet des volcans d'Ita- » lie, se trouve aux Philippines, & on l'a » trouvé très-souvent aux volcans de Mindoro » & de Manille. «

Le soleil passe deux fois l'année par le zénith des Philippines ; il éleve conséquemment une si grande quantité de vapeurs, que le poids de l'air devient bientôt incapable de les soutenir ; d'où il arrive qu'elles retombent avec la plus grande abondance, forment des fleu-

ves & des rivieres confidérables, des lacs ou lagunes immenfes, deforte qu'on peut dire que ces ifles font toujours noyées. Il y pleut prefque toute l'année, fi ce n'eft dans un endroit, c'eft dans un autre. On doit les regarder comme un amas confus de hautes montagnes, dont le fommet fe perd dans les nues; la principale chaîne des montagnes, dont les autres ne font que des rameaux, court du nord au fud, & elles ne font interrompues que par les canaux qui féparent ces ifles les unes des autres.

» Cette difpofition du terrein, dit M. le » Gentil, forme deux faifons différentes à l'eft » & à l'oueft des Philippines. A la partie de » l'oueft, les pluies regnent pendant les mois » de juin, juillet, août & partie de feptem- » bre; ces pluies font des plus abondantes & » quelquefois fi opiniâtres, qu'il pleut pendant » quinze jours de fuite fans difcontinuer; c'eft » le tems des vents d'oueft ou d'aval, qui » font fi violens, qu'ils rendent les mers fu- » rieufes : les terres fe fubmergent, les che- » mins fe ferment, les campagnes deviennent » des lacs ou lagunes. Dans cette faifon, il eft » plus facile de voyager par eau que par terre, » à caufe de la quantité de ruiffeaux, de ri- » vieres & de marais que l'on rencontre, qui » rendent impoffibles les voyages par terre. » Dans la partie de l'eft & du nord, on a » pour lors fort beau tems; mais pendant le » mois d'octobre & ceux qui fuivent, les vents » du nord foufflent le long de cette côte avec

» la même furie, & accompagnés de la même » abondance de pluie; les mêmes débordemens » s'ensuivent; de sorte que, quand le tems » est sec dans un canton, on a les pluies dans » l'autre, ainsi on est toujours entre deux » eaux dans ces isles. C'est cette disposition » admirable des saisons qui rend les Philippi- » nes si fertiles : il résulte de-là encore que le » climat des Philippines soit extraordinairement » chaud & naturellement sec, le sol est frais » & humide; cette fraîcheur & cette humidité » se communiquent aux corps humains & aux » plantes. «

Ce qui tempere encore les chaleurs de ces isles, est un équinoxe perpétuel, & le souffle des vents de mer ou de terre, qui commence vers trois heures après-midi. On y sue beaucoup, mais non avec la même fatigue qu'on éprouve en Espagne. Il n'y a à proprement parler, point d'hiver, seulement les vents du nord & ses collatéraux font ressentir une petite fraîcheur qui commence ordinairement en décembre & dure jusqu'en mars, mais jamais l'eau ne gele, & les insulaires ne connoissent ni la grele, ni la neige, ni la glace. On a observé que ces isles sont plus salutaires aux personnes d'un âge avancé qu'aux jeunes gens, probablement parce que ceux ci se fiant ordinairement sur leur jeunesse, se livrent en arrivant à toutes sortes d'excès & de folies qu'on évite dans un âge plus avancé. Les terres qui jouissent du vent de la mer, sont plus saines que celles qui ont le vent de terre.

Après avoir parlé du climat & de la température des Philippines, M. le Gentil examine le sol & le ciel de cette contrée, ainsi que ses principaux volcans, lacs & rivieres. Il s'occupe ensuite de sa fertilité & de l'agrément de la vie qu'on y éprouve. Les rivieres, les prairies, les campagnes, les montagnes mêmes, sont, pour ainsi dire, couvertes de bois, d'avenues & d'arbres qui entretiennent toute l'année une verdure continuelle. Les arbres ne se dépouillent jamais de leurs feuilles, il s'y en trouve beaucoup qui fournissent des fruits excellens; le même arbre a souvent des fruits & des fleurs en même-tems; les campagnes sont tapissées d'herbes & émaillées de fleurs de l'odeur la plus agréable.

La principale nourriture de ces isles est le riz; le froment n'y étoit point encore, lors de l'arrivée des Espagnols; on l'y récolte aujourd'hui abondamment, & les boulangeries de Manille font de très-bon pain. Les personnes qui en sont trop éloignées pour en avoir journellement, y font provision de biscuit. Tout le vin qu'on boit aux Philippines, vient d'Europe: on y fait avec le cocos une espece de liqueur fermentée qu'on appelle *vin de cocos.* L'eau-de-vie, le vinaigre & l'huile, dont on fait usage, viennent aussi d'Europe. Le chocolat y est très usité & très-commun. Il y croit du cacao qui vient très-bien, mais qui n'est point naturel au pays. Ce n'est qu'en 1670 que le cacao fut apporté à Manille par un pilote qui revenoit de la Nouvelle-Espagne. La

canne de ſucre y vient très-bien & en abondance; on en fait du ſucre excellent. A Sambouagan, dans l'iſle de Mindanao, on a auſſi abondamment de la cannelle dont on ſe ſert avec avantage, quoiqu'elle ſoit d'une qualité inférieure à celle de Ceylan. Le tabac y croît en quantité, & vient de la Nouvelle-Eſpagne. Le ſeul fruit d'Europe que l'auteur y ait vu, eſt la figue, encore y eſt elle très-rare, ſans doute parce que les figuiers y vieilliſſent très-vîte, & périſſent enfin ſans s'être reproduits. Il y a quelques grenadiers; les oranges & les citrons y ſont en grande abondance; » mais » l'oranger, continue M. le Gentil, eſt ſans » nulle difficulté, le plus bel arbre que j'aie vu » dans mes voyages, & peut-être auſſi le plus » beau qu'il y ait ſur la terre. Aux environs » de Manille, on le cultive en pleine terre; » ſa tige s'éleve de 20 à 30 pieds environ, » elle eſt ſuperbe & majeſtueuſe; la beauté » de cet arbre eſt encore relevée par l'éclat » que lui donnent les oranges, lorſqu'elles ſont » en mâturité, & les fleurs qu'il porte en » même-tems, ce qui forme le plus beau coup-» d'œil du monde. L'orange des Philippines » eſt un fruit excellent; je ſais que depuis mon » retour de Manille, je trouve à Paris les oran-» ges, même de Portugal, déteſtables; les Ma-» nillois en mangent ordinairement le matin à » jeûn; ils diſent qu'elle eſt alors merveilleuſe » pour diviſer les humeurs; ils en mangent » peu à midi, & jamais le ſoir, parce qu'elle » nuit, ſelon eux, à la digeſtion. Ils ſuivent

» en cela le proverbe portugais, qui dit, que
» *le matin l'orange eſt d'or, à midi elle eſt d'ar-*
» *gent, & le ſoir de plomb.* «

Dans quelques cantons des montagnes, on a eſſayé avec ſuccès de faire venir le châtaignier, le chêne & l'avelinier, mais cette culture eſt actuellement abandonnée. On voit dans ces iſles quelques roſes d'Europe, les fruits de la Nouvelle-Eſpagne y profitent très-bien, on y cultive avec ſuccès l'ail, l'oignon, les choux, les tomates, la pomme-d'amour, les raves, la laitue, le melon, les concombres, le melon d'eau de pluſieurs eſpeces, les citrouilles ou calebaſſes rouges & blanches, les pois, les aſperges, le perſil, le cumin, le piment, la carotte jaune, l'épinars, la moutarde, des haricots de pluſieurs eſpeces, une ſorte de lentille, le choux-fleur, la chicorée, le pourpier, la bugloſe, &c.

On n'y mange point ou preſque point de mouton; en revanche, il y a de nombreux troupeaux de bœufs qui fourniſſent aux boucheries, où on a la viande à très-bon marché; beaucoup de cochons domeſtiques & ſauvages, on ſe ſert même de la graiſſe de cet animal pour les ſauces, ragoûts & fritures, car on ne connoît point le beurre à Manille, & on y fait très-peu d'uſage du lait. M. le Gentil l'attribue à la pareſſe naturelle des habitans qui trouvent plus commode d'employer la graiſſe de porc, que d'entretenir des vaches & de faire du beurre. Ce genre de nourriture, joint à la chaleur & à l'humidité, occaſionne des relâche-

mens considérables dans quelques personnes. Cependant nombre de maladies cruelles qui affligent le genre humain dans une partie de l'Europe, sont inconnues aux Philippines. Aussi y est-on dans une profonde ignorance de la médecine & de l'art de guérir. Le cerf, les poulets, les poules, les chapons, les pigeons, les coqs & poules d'eau, les canards, les cailles, les perdrix sont très-communs aux Philippines. Le poisson y est dans la plus grande abondance.

L'article suivant concerne les richesses naturelles à ces isles & celles qui proviennent de l'industrie. L'or s'y trouve par tout, mais, malgré tous les réglemens du roi d'Espagne, l'exploitation s'en est toujours faite sans succès. Il n'y a point de mines d'argent aux Philippines, mais il y a des carrieres de très-beau marbre blanc, qui ont été ignorées pendant plus de deux cens ans, dont on doit la découverte à D. Estevan Roxas y Melo. La montagne qui renferme ce précieux dépôt, s'étend plusieurs lieues du nord au sud, elle n'a point encore été entamée; les éboulemens seuls qu'on a trouvés au pied, ont été plus que suffisans pour deux églises; mais la carriere est restee là, on n'en parle presque plus, & on fait déja venir de Chine les marbres dont on a besoin dans les maisons particulieres de Manille. » Comment cela peut-il être, me dira-t-on, continue M. le Gentil? C'est qu'il n'y a aucune émulation à Manille, nul goût pour les arts, malgré deux universités réunies dans cette

» capitale, où l'on compte à peine trois cens
» familles espagnoles ; si l'on en excepte les
» maisons religieuses, le nombre des habitans
» de cette ville est trop peu considérable pour
» que les arts puissent y fleurir ; & d'ailleurs,
» l'Espagnol, craintif aux Philippines, ne s'oc-
» cupe guere qu'à faire la cour au gouverneur
» qui est despotique, qu'à réciter son rosaire,
» & qu'à chercher les moyens d'éviter la ren-
» contre de l'inquisition. «

La cire y est dans une si grande abondance que tout le monde en use; on en fait commerce à la Nouvelle-Espagne. Les montagnes de ces isles sont remplies d'abeilles, qui fournissent d'elles-mêmes toute la cire, sans qu'il soit nécessaire de les soigner en aucune façon; ainsi cette branche de commerce ne donne aucun soin; il y a des côtes qui fournissent de l'ambre gris, quelques autres des perles, principalement à Bohol, Iolo & Mindanao : on trouve aussi beaucoup d'aimant dans ces isles. Ici M. le Gentil place un état des différentes productions des Philippines, propres au commerce. Il s'occupe ensuite des fruits qu'on y rencontre, de ceux dont se nourrissent les naturels du pays. L'article septieme est intitulé : *Des principaux fruits, oiseaux, poissons & animaux des Philippines.* Les fruits sont le bylimbi, le jaca, le manguier, le tamarin, le bananier, l'attier, l'anonier, l'ananas, le cassier, le gingembre, le poivre noir & autres. On rencontre dans ces isles plusieurs especes d'oiseaux de proie, & autres, dont très-peu mé-

ritent d'être remarqués; le crocodile ou caïman y eſt très-commun; il y en a de monſtrueux qui ont juſqu'à trente pieds de long. Une autre ſorte de lézard, appellé *tocco*, de ſon cri, y eſt très-fréquent. On en trouve une deſcription dans le tom. III des *Mémoires pour ſervir à l'hiſtoire-naturelle des animaux*, dreſſés par M. Perrault; il y a des couleuvres de beaucoup d'eſpeces, dont on aſſure que quelques-unes ſont vénimeuſes; on dit même qu'il y en a de ſi grandes, qu'elles ſont capables d'étouffer les plus grands caïmans, en s'entortillant autour d'eux. Il y a des huîtres aux Philippines, mais on ne les mange point, elles ſont d'une grandeur conſidérable, ſur-tout l'eſpece appellée *le bénitier*. M. le Gentil en a vu de beaucoup plus grandes, que ne l'eſt celle qui ſert de bénitiers à S. Sulpice à Paris : on y trouve des tortues, la remore, la baleine, le cheval marin, la raie & l'eſpadon, &c.

Parmi tous ces poiſſons que M. le Gentil nous fait connoître, on diſtingue le lamentin; il fournit un très-bon aliment, c'eſt le *poiſſon-femme* de quelques hiſtoriens & du P. Kirker, qui a été trompé dans le rapport qu'on lui en a fait. Ce jéſuite donne en effet une deſcription du *poiſſon-femme* qui n'eſt nullement conforme à la vérité; celle que nous devons à M. le Gentil eſt plus exacte.

» Le poiſſon-femme, dit-il, (je n'ai point » vû le mâle, mais ſous cette dénomination, » on entend aux Philippines le mâle & la fe» melle) reſſemble à l'homme & à la femme;

» ſeulement dans les parties de la génération ;
» la femelle a ſur la poitrine des mammelles
» ou tetons très-bien conformés, qui lui ſer-
» vent à nourrir ſes petits & à les mettre à
» l'abri, comme une mere tendre qui met ſon
» petit dans ſon ſein ; tout le reſte de leur
» corps eſt poiſſon, & les traits en ſont très-
» irréguliers : ces animaux ont le corps très-
» long & très-grand, la queue très-longue &
» très-groſſe, comme les chiens de mer ; le
» tour de la tête & du viſage rond, mais
» l'un & l'autre eſt plat avec de vilains traits,
» leur bouche étant très-grande, le mufle ou
» le muſeau fort gros, & tombant à la ma-
» niere des levriers d'Angleterre & d'Irlande,
» & des mâtins, avec deux défenſes de cha-
» que côté qui leur ſortent de la bouche :
» les côtes de ces poiſſons reſſemblent fort à
» celles de l'homme ; leurs narines ſont ou-
» vertes comme celles des chiens de mer : ils
» ont à la vérité une forme de bras juſqu'au
» coude ſeulement, le reſte eſt comme dans
» les autres poiſſons, des aîlerons ou nageoi-
» res, & dans l'eau, le tout forme comme ſi
» c'étoient des mains & des doigts, mais ils
» n'ont ni l'un ni l'autre ; le poil qu'ils ont
» ſous le ventre eſt blanc & doux, celui du
» dos eſt comme celui des chiens de mer,
» fort âpre. Ce poiſſon ne parle point, il ne
» chante point, quoique quelques perſonnes
» prétendent que ce ſoit la ſyrene célébrée
» par les anciens ; lorſqu'on le tue, il pleure
» & pouſſe quelques cris lamentables, il ne

» vit pas hors de l'eau, mais si on ne le
» tue pas, il reste assez long-tems sans mourir. «

M. le Gentil examine ensuite l'origine des différens peuples que les Espagnols trouverent aux Philippines en y abordant : puis il décrit leurs mœurs, leurs usages, leurs coutumes; il fait ensuite des observations sur leur génie, leur caractere, leur langage.

Les moines Espagnols se sont arrogés une grande autorité sur les indiens habitans de ces contrées. Ceux-ci font voir beaucoup d'inclination & d'empressement pour aller à l'église les jours de fêtes & solemnités; mais pour ouir la messe les jours de précepte, pour se confesser & communier lorsque l'église l'ordonne, il faut employer le fouet, & les traiter comme des enfans à l'école.

» C'est un abus, dit M. le Gentil, qui re-
» gne dans les provinces. Les religieux donnent
» le fouet aux filles & aux femmes avec un
» martinet, même en présence de leur mari,
» sans que celui-ci ose rien dire. A Manille,
» cela ne se pratique pas, les religieux n'y
» sont pas si absolus qu'ils sont dans les pro-
» vinces; & d'ailleurs on peut bien quelque-
» fois n'y pas ouir la messe le dimanche sans
» que cet acte d'irréligion vienne aux oreilles
» des religieux ou des curés.... Voici à cette
» occasion, continue-t-il plus loin, un fait
» dont un hasard singulier m'a procuré la con-
» noissance.

» A une petite lieue de Manille est une pa-
» roisse que l'on nomme *Las-Penas* (les ro-

» ches) ; elle eſt deſſervie par un prêtre ſécu-
» lier ; elle a une aſſez petite égliſe, bâtie de
» bambou & couverte de paille : c'eſt un en-
» droit charmant, on y va ſouvent dîner par
» partie de plaiſir, ou bien s'y promener dans
» l'après-midi. J'y allois très-ſouvent avec le
» P. Melo ; un dimanche, D. Andrés Roxo
» & D. Ana Roxo ſa femme, m'engagerent
» à aller dîner avec eux. D. Andrés Roxo
» avoit épouſé une des filles du marquis de
» Villa-Mediana, maiſon diſtinguée d'Eſpagne :
» le marquis de Villa-Mediana, mort depuis
» mon retour en France, étoit alors com-
» mandant des troupes de Manille, il devoit
» venir nous joindre dans l'après-dînée ; com-
» me je me promenois vers les quatre à cinq
» heures du ſoir avec M. & Madame Roxo
» dans la campagne fort près du village, nous
» apperçûmes beaucoup de monde aſſemblé à
» l'entrée de ce même village, nous avançâ-
» mes de ce côté pour ſavoir ce que ce pou-
» voit être ; c'étoit une femme qui, ce jour-
» là, n'avoit point oui la meſſe, & on la con-
» duiſoit à l'égliſe pour avoir le fouet ; elle
» étoit menée par un exécuteur ; celui-ci avoit
» un grand martinet ſur ſon épaule qui lui
» deſcendoit au milieu du dos ; le *Padre* plus
» noir que blanc, étoit derriere ; ſuivoit une
» foule d'Indiens, mais d'Indiennes ſur-tout,
» ſans doute celles du village, que l'on obli-
» geoit d'aſſiſter à la cérémonie pour leur en-
» ſeigner de ne point manquer à la meſſe :
» Madame Roxo voyant ce ſpectacle, fut tous

» chée de compaſſion ; elle nous quitta, fen-
» dit la preſſe & parvint facilement juſqu'au
» *Padre*, elle lui demanda grace pour cette
» femme ; elle l'obtint.

» Dans cette entrefaite arriva le marquis de
» Villa-Mediana ; d'auſſi loin que nous l'apper-
» çumes nous allâmes au devant de lui ; nous
» ayant demandé d'où nous venions, Madame
» Roxo lui raconta ce qui venoit de ſe paſſer ;
» mais le marquis, loin d'approuver la géné-
» roſité de ſa fille, prit un viſage ſévere, &
» la blâma fort en ma préſence ; il lui dit, en
» termes formels, *qu'elle avoit eu très-grand*
» *tort, qu'elle ſeroit cauſe d'un plus grand mal ;*
» *que cette femme ne manquant pas de récidiver,*
» *& peut-être pluſieurs fois, la faute & le pé-*
» *ché retomberoient ſur elle qui avoit demandé la*
» *grace.* «

L'article dixieme traite du langage & des caracteres en uſage chez les naturels des Philippines. Les Eſpagnols, à ce qu'ils diſent, ont trouvé, dans ces iſles, ſix ſortes de langues, mais elles ont tant de reſſemblance entr'elles, que, quiconque en ſait bien une, apprend toutes les autres avec beaucoup de facilité. Ils penſent que ces langues tirent leur origine de la langue Malaye & des Arabes. Ces Indiens n'ont, à ce qu'on prétend, que trois voyelles, mais ces trois voyelles font l'office des cinq nôtres, parce que la ſeconde & la troiſieme ſont indifférentes, ſelon que le demande le ſens du mot qu'on prononce ou qu'on écrit. Ils n'ont que treize conſonnes : mais, dans l'écriture, ces treize con-

ſonnes ſervent de voyelles & de conſonnantes, parce que la lettre ſeule ſonne comme *a*, excepté à la tête & dans le commencement du diſcours & hors la lettre initiale. Ainſi un *c* & une *m* ſonnent comme *cama*, qui en eſpagnol ſignifie *lit*. Il a donc fallu imaginer des points, ils ſe placent en deſſus ou en-deſſous. Donc pour dire *cama* [*lit*], deux lettres ſuffiſent ſans point; *cm*, ſi on met un point au-deſſus du *c* voudra dire *cema*, que l'on prononce *quema*; ſi on met les points au deſſous, *cm* voudra dire *como*. Les dernieres conſonnes ſe ſuppléent dans tous les mots; ainſi pour dire *cantar* (chanter), on écrit ſeulement *cr*; & pour dire *barba* (barbe), *bb* ſuffiſent.

Arrêtons-nous un peu plus long-tems, à l'article ſuivant, qui concerne quelques coutumes & uſages des Indiens des Philippines, & leurs mariages.

» Ce peuples, dit M. le Gentil, ne connoiſ-» ſent point l'uſage de diviſer le tems en an-» nées, en mois, ni jours, mais comme dans » leur commerce & par rapport à la commu-» nication qu'ils avoient néceſſairement en-» tr'eux, ils avoient beſoin d'une diviſion du » tems, telle qu'elle fût; pour les heures, ils » obſervoient le ſoleil, le chant du coq, le » tems que la poule met bas ſes œufs, & quel-» ques autres moyens qui ſe pratiquent en-» core chez les *Tagalos*; ils reconnoiſſent les » changemens des ſaiſons au moyen des ar-» bres, de leurs feuilles & de leurs fruits; » la lune leur ſervoit auſſi, de ſorte que, pour

» désigner un terme dans l'usage de la vie ci-
» vile, dans leur commerce, ils disent, *dans*
» *tant de lunes, dans tant de récoltes, quand*
» *tel ou tel arbre aura donné ses fruits tant de*
» *fois.* «

L'auteur parle ensuite de la fraude & de l'usure qui présidoient à toutes les négociations de ces peuples; de leur commerce, qui se fait encore en échangeant des effets contre des effets; de leurs poids; de leur maniere de compter sans nombres, à l'aide de petites pierres dont ils faisoient de petits tas; de leur inclination pour le pillage & le vol par terre & par mer; de leurs armes; de l'ancienne dissolution de leurs mœurs, des abus qu'on y rencontre encore aujourd'hui, &c.

» Ces peuples, dit-il, ont grand soin d'as-
» sortir les mariages; autrefois ils n'avoient
» qu'une seule femme, mais ils pouvoient avoir
» plusieurs concubines; le nouveau marié don-
» noit la dot, & il la donne encore aujour-
» d'hui, cet arrangement se fait en traitant le
» mariage; les parens de la fille reçoivent cette
» dot, ensorte qu'ils n'y mettent rien du leur:
» cette dot se fixoit selon la qualité des sujets,
» selon un certain usage & une coutume que
» l'on suit & que l'on ne transgresse jamais;
» car si par hasard les parens de la nouvelle
» mariée demandoient plus qu'il n'étoit d'usa-
» ge, ils étoient condamnés sur le champ à faire
» un présent au nouveau marié, par exem-
» ple, d'un couple d'esclaves, de quelque bi-
» jou en or, ou de quelque portion de terre

» labourable : ce qui arrive encore quelque-
» fois. Sur la dot, on prenoit une certaine
» somme que l'on donnoit à la mere pour l'é-
» ducation de sa fille, & le soin qu'elle en
» avoit eu ; on prenoit également une autre
» somme sur la même dot : cette somme ci se
» donnoit à la nourrice qui avoit allaité la nou-
» velle mariée. Aujourd'hui encore, si par quel-
» que motif il ne se donne point de dot dans
» un mariage, on ne manque pas pour cela
» de faire payer ces droits à l'époux, ce qui
» quelquefois est la source de procès.

» La dot se donne avant le mariage avec
» toute la solemnité possible, c'est-à-dire, celles
» qu'ils sont capables de mettre dans leurs fê-
» tes, au milieu d'un grand nombre de témoins,
» de parens, d'alliés & d'amis. Chez les *Taga-*
» *los*, cette dot passe toute entiere entre les
» mains des parens de la nouvelle mariée ; c'est
» une espece de commerce ; car de cette fa-
» çon les pere & mere vendent leur fille,
» usage à peu-près pareil à celui de la Méso-
» potamie.

» Si celui qui aspire à une fille, n'a pas de
» l'argent comptant pour l'acheter, il s'ensuit
» beaucoup de désordres ; car ils vivent l'un
» & l'autre dans un commerce honteux, le
» tout à la connoissance des parens : les gar-
» çons se mettent donc en condition dans les
» maisons ; ils y font le service comme domes-
» tiques, mais ils ne sont domestiques que pour
» l'extérieur, on a pour eux la même amitié
» & la même bonté que s'ils étoient les pro-

» pres fils de la maiſon, & on leur laiſſe la
» pleine & entiere liberté d'exercer le mal. «

Ce ſont des abus qu'on s'eſt en vain efforcé de détruire; l'uſage & la coutume ont trop d'empire ſur l'eſprit des orientaux. Il regne également un grand déſordre dans la célébration de leurs mariages. Quelques jours avant, les gens de la nôce s'aſſemblent pour faire une eſpece de grande ſalle couverte de rameaux; ils y emploient ordinairement trois jours. Les trois jours ſuivans ſont employés à célébrer la nôce; ils paſſent ainſi ſix jours en aſſemblées, au milieu de l'ivreſſe, des danſes & des chants. Enfin, rendus de fatigues & de débauches, ils ſe couchent pêle-mêle & avec le plus grand déſordre. Mais ſi quelques uſages de ces inſulaires ſont faits pour déplaire aux amis de l'ordre & des bonnes mœurs, il en eſt auſſi quelques-uns de conſolans pour l'humanité.

» Les enfans légitimes, dit M. le Gentil, ont
» part égale à la ſucceſſion; à leur défaut, les
» plus proches parens héritent; s'ils avoient
» quelque enfant naturel d'une femme libre,
» il avoit la troiſieme partie de l'héritage du
» pere; les deux autres tiers étoient pour les
» enfans légitimes, & au défaut de ceux-ci,
» l'enfant naturel héritoit de tout. Cette loi
» paroit en effet dans la nature, & ces peu-
» ples, en cela, ſemblent être plus humains
» que la nation au centre de laquelle j'écris
» ces détails. Une autre loi très-ſage que ces
» inſulaires ſuivoient, & dont le contraire ou
» l'oppoſé ſe voit chez nous, aux Iſles de

» France & de Bourbon, étoit que les en-
» fans naturels de femmes efclaves devenoient
» libres par leur naiffance; la mere le deve-
» noit auffi. A l'Ifle de France, l'un & l'autre
» reftent efclaves, & j'y ai vu, parmi les
» François, (je ne le rapporte qu'avec une
» efpece d'horreur) des peres vendre leur pro-
» pre enfant avec la mere. Les habitans des
» Philippines ont plus de naturel, leurs en-
» fans font tous libres.... «

Après avoir parlé des Philippines en général, M. le Gentil conduit le lecteur dans celles de ces ifles qui fe diftinguent des autres par leur étendue & par leurs richeffes. Il commence par l'ifle de Mandanao. Les Efpagnols n'ont encore pu foumettre qu'une partie de cette ifle. Le pofte principal qu'ils y occupent, s'appelle Sambouangam; c'eft un lieu d'exil, où l'on relegue les mauvais fujets.

A trente lieues, dans le fud-oueft de Sambouangam, eft l'ifle de Iolo, le chef-lieu de tous les Maures des ifles environnantes. Les Efpagnols fe difent encore fouverains de cette ifle, mais il n'y ont plus perfonne.

» L'ifle de Iolo, quoique petite, eft pré-
» cieufe, dit M. le Gentil, & une des plus
» intéreffantes de cet archipel; elle a des élé-
» phans & des cerfs; dans cette ifle eft fort
» commun un petit oifeau qui n'eft pas plus
» gros qu'une hirondelle, & qui fait fon nid
» dans les rochers & récifs de la mer. Ces
» nids font font d'un grand commerce en Chi-
» ne. On les apprête comme on feroit le fa-

» gou, j'en ai mangé à Manille, en ſoupe à
» la place de pain ; ils avoient étant apprê-
» tés ainſi, la conſiſtance d'une gomme détrem-
» pée très-épaiſſe : cette eſpece de ragoût eſt
» très-bon. La mer jette à Iolo beaucoup
» d'ambre ; on aſſure à Manille, qu'avant que
» les Eſpagnols euſſent pris poſſeſſion de cette
» iſle, les naturels ne faiſoient pas cas de l'am-
» bre, & que les pêcheurs s'en ſervoient pour
» faire des torches ou flambeaux, avec leſquels
» ils alloient pêcher pendant la nuit, mais
» qu'eux Eſpagnols en releverent bientôt le
» prix ; ce fait n'a rien qui doive ſurpren-
» dre. «

» Ce fut un ſoldat qui reconnut le premier
» que cette eſpece de poix étoit de l'ambre ;
» il en acheta un morceau qu'il eut à fort
» bon compte ; mais les Indiens ayant vu que
» ce ſoldat leur faiſoit des inſtances pour en
» avoir davantage, en hauſſerent le prix ; cette
» affaire étant venue aux oreilles du gouver-
» neur, l'autorité qu'il avoit ſur les autres,
» & l'avantage dont il jouiſſoit en outre d'a-
» voir plus d'argent, firent qu'il augmenta ſa
» fortune en très-peu de tems. «

Une autre branche de richeſſes très-conſi-dérable à Iolo, eſt la pêche des perles. On tire fréquemment des huîtres de Iolo, des perles de la groſſeur d'une aveline, fort nettes & fort liſſes ; on y en trouve quelques-unes beaucoup plus groſſes.

Il n'y a guere que les Hollandois qui fré-quentent aujourd'hui Iolo ; ils l'appellent l'iſle

des Perles, & ils en ont tiré jusqu'à ce jour une prodigieuse quantité; ce qui soutient dans l'Inde cette espece de marchandise, c'est que les femmes en font une grande consommation, elles en portent jusqu'aux narines. D'ailleurs ces perles deviennent en peu d'années ternes & d'une couleur jaunâtre fort sale. Il est vrai que les Indiens savent les blanchir, mais il faut convenir aussi qu'ils ne peuvent les rappeller à leur premier lustre, à cet éclat qu'elles avoient reçu de la nature, & à la fin, elles se salissent au point qu'on les abandonne pour d'autres nouvellement pêchées.

Le chapitre qui suit, contient la description de Manille, capitale de l'isle de Luçon. Il n'y a peut-être pas dans le monde entier de ville dont la situation soit plus agréable, mais quand on vient à considérer tous les dangers auxquels elle se trouve exposée, on ne peut que s'étonner de ce que les hommes aient osé former une société dans une position si critique. A l'est, à quatre à cinq lieues au plus, est une lagune sans fond, que les tremblemens de terre & les affaissemens ont formée. A l'ouest, c'est une baye immense, peu profonde à la vérité, mais qui doit manifestement son existence à une invasion de l'océan. En outre les tremblemens de terre y sont fréquens & souvent très-forts. Ce sont là comme autant d'ennemis qui environnent & assiégent Manille. Peu s'en est fallu qu'elle n'ait déja été renversée & engloutie plus d'une fois; & il y a tout à craindre que cette délicieuse habitation ne devienne un

jour

jour la proie de la mer & ne lui ferve de lit, comme il eft arrivé à Callao & à bien d'autres endroits qu'elle a enfin détruits. Elle a déja ruiné une partie de Cavité, qui fert de port à Manille, & qui n'en eft diftante que d'environ trois lieues.

Manille eft une ville affez petite; un tiers eft occupé par les moines; près d'un autre tiers eft défert, ce qui refte eft couvert de maifons immenfément grandes, dans chacune defquelles logent une ou deux perfonnes, ou une famille tout au plus avec fes domeftiques. Toute la population de Manille ne fe monte qu'à fept ou huit cens habitans. En général, l'ifle de Luçon, ainfi que les autres Philippines, ne s'entretient qu'aux dépens de l'Efpagne, & s'il eft vrai que le nombre des églifes y monte à plus de fept cens, & que prefque toutes les cures foient adminiftrées par des religieux venus d'Efpagne, cette colonie ne peut être que très-à-charge à la métropole par l'exportation continuelle de fes fujets, & par les frais que cette exportation occafionne.

Les fciences font fort peu avancées à Manille. Quand on fait le latin, il n'en faut pas davantage pour s'y faire une grande réputation. Tous les anciens préjugés des écoles femblent n'avoir abandonné l'Europe que pour aller fe réfugier dans cette ville. *La phyfique y eft prefque encore au berceau, à peine y connoît-on l'electricité; elle a fi fort effrayé le facré tribunal de l'inquifition, qu'il en a profcrit les expériences.*

La baye de Manille eſt très poiſſonneuſe ; & ſi on étoit quelques années ſans y pêcher, elle regorgeroit de poiſſon. Il y a une eſpece de petit poiſſon, dont les Indiens ſe ſervent comme d'engrais pour féconder leurs jardins.

Des détails ſur les mœurs, les coutumes & les uſages d'une nation qui vit ſi éloignée de nous, ne peut que flatter notre curioſité, M. le Gentil l'a très-bien ſervie ſur cet article. Rien n'eſt plus curieux que tout ce qu'il nous apprend ſur la maniere de vivre & d'agir des habitans de Manille.

Il n'eſt point d'endroit dans l'univers où les revers de fortune ſoient plus fréquens. Comme les Manillois n'ont pas de terres, ni par conſéquent de revenus aſſurés, l'argent qu'ils dépenſent, ne ſe répare point. Ils ſe fondent ſur le vaiſſeau d'Acapulco, qu'ils chargent de tout leur tréſor. Si ce vaiſſeau manque, comme il n'eſt que trop ſouvent arrivé, ils ne peuvent ſe relever. De-là vient qu'on voit aujourd'hui réduits à la mendicité les enfans de gens qui étoient, il y a peu d'années, puiſſamment riches.

Le ſéjour de Manille eſt très-pernicieux pour les mœurs; le commerce des femmes y eſt aſſez libre. La religion n'y conſiſte guere qu'en quelques pratiques peu gênantes. Dans le nombre des abus qui regnent à Manille, il n'en eſt peut-être point de plus funeſte pour les familles, que celui qui concerne les mariages.

Une fille de dix-huit ou vingt ans, peut former une inclination & s'établir ſans le con-

ſentement de ſes pere & mere. Veut-elle ſe marier à ſa fantaiſie & contre le gré de ſes parens, elle réclame l'archevêque & le proviſeur. Celui-ci va chez les parens chercher la fille, & il l'enleve malgré eux, la met dans une maiſon de confiance où elle reſte, & où l'on permet à l'amant d'aller voir ſa maîtreſſe. Alors les parens n'ont rien à dire, & on ne les conſulte plus. La fille eſt abſolument maîtreſſe d'elle-même, & elle prend un mari contre la volonté de ceux qui lui ont donné le jour.

La nourriture à Manille eſt aſſez coûteuſe; & ſi on en excepte le poiſſon, elle n'eſt pas fort bonne. On n'y fait point engraiſſer les bœufs. La viande en eſt ordinairement longue, & il ſemble, dit l'auteur, que l'on mâche un paquet de filaſſe. La volaille y ſeroit bien meilleure qu'elle n'eſt, ſi on en prenoit ſoin. Le Coq-d'Inde n'y réuſſit pas non plus que le mouton. Le canard y eſt excellent. Le porc s'y vend à grand marché, auſſi en fait-on une grande conſommation à Manille, comme dans toutes les Philippines; on le met, ainſi qu'on l'a déja dit, à toutes ſauces. En général, on fait mauvaiſe chere à Manille, & même dans les meilleures maiſons.

» Voici, dit M. le Gentil, quel eſt le repas » du Manillois. Il mange ſa ſoupe (ſouvent il » n'en a pas,) enſuite un morceau d'aſſez » mauvais bœuf, après cela il goûte d'un mau- » vais ragoût fait avec des morceaux de bœuf » ou de porc caſſés par petits morceaux. Les

» gens un peu riches, ont ordinairement un
» ragoût fait de pieds de cochon, plat fort
» estimé dans le pays, & en effet, il est assez
» bon quand les pieds sont bien cuits; les per-
» sonnes très-aisées ont quelquefois de la vo-
» laille; tout ce repas se fait sans boire. Aux
» étrangers, quand il y en a, on sert du vin
» & de l'eau; quant à eux Espagnols, ils di-
» sent que le vin est nuisible à ceux qui sont
» habitués à vivre dans le climat; qu'on peut
» en boire quelquefois, mais rarement; cepen-
» dant j'en ai connus qui s'y faisoient très-
» bien, quand ils mangeoient chez quelques
» François, & il m'a paru qu'en général, la
» grande cherté du vin leur prescrivoit cet
» austere régime. L'Espagnol fait donc son re-
» pas sans vin à Manille; on dessert & on
» apporte quelques fruits, & des confitures
» sur une assiette, avec une seule fourchette;
» la maîtresse de la maison prend un peu de
» confiture avec la fourchette, & boit par-
» dessus un immense vase d'eau; l'assiette fait
» ensuite le tour de la table, & chacun avec
» la même fourchette prend un peu de confi-
» ture, & a derriere lui un domestique tout
» prêt qui lui présente un grand gobelet d'eau,
» ou un grand vase de terre appellé *jarre*, plein
» d'eau, dont il boit ce qu'il peut; après cela,
» on mange les fruits; les domestiques ôtent
» la nappe, disent les graces, apportent des
» cure-dents & du tabac à fumer. «

Les Espagnols donnent volontiers à manger, les grandes fêtes, comme Noël, Pâques, &c.

& leurs tables font alors mieux fervies qu'à l'ordinaire. On eft toujours fûr d'avoir pour plat du milieu, dans ce repas, un gros cochon de lait rôti. M. le Gentil ne manquoit jamais d'en manger, quoique cette viande ne convînt pas trop à la foibleffe de fon eftomac, & cela dans la crainte d'être fufpeĉté d'un peu de judaïfme.

L'ufage de faire la fiefte ou la méridienne, eft général à Manille, & je ne fais pas même, dit M. le Gentil, fi les gardes & fentinelles des portes de la ville ne la font pas.

La maladie la plus commune à Manille, eft le cours-de-ventre dont on meurt communément. La folie n'y eft pas rare non plus; quantité de perfonnes en font attaquées, mais il eft plus ordinaire de la voir régner parmi les femmes & les religieux.

Les naturels du pays ont beaucoup de goût pour la mufique, ils font prefque tous pourvus d'un violon fur lequel ils s'exercent continuellement à jouer; ils vont pieds nuds pour la plupart; ils n'en font pas moins les maîtres de mufique des églifes. La mufique qu'ils donnent eft fi finguliere, qu'on ne peut fe figurer rien de plus fauvage. C'eft une efpece de charivari qui reffemble affez bien au tintamare que fait une troupe d'ivrognes qui fortent de la taverne. Les Anglois ont laiffé à Manille beaucoup de contre-danfes fort bizarres, mais qui plaifent fi fort, que les muficiens les font fervir à l'églife; la meffe finit toujours par une contre-danfe.

Il n'eſt point pour les Indiens de ſpectacle plus agréable qu'un combat de coqs; auſſi chacun d'eux a-t-il ſon coq à qui il apprend à ſe bien battre, & qu'il porte toujours avec lui dans ſes voyages. Avant de lâcher l'un contre l'autre les deux coqs qui doivent entrer en lice, on leur attache au pied droit un petit poignard, fait en forme de lancette bien affilée, long de deux pouces & demi, plus ou moins, alors les deux rivaux ſe déchirent mutuellement avec cette arme; quelquefois ils s'aſſaſſinent réciproquement, mais le plus ſouvent il n'y en a qu'un qui tombe; on entend alors de grands cris de joie. Ces combats donnent lieu à des paris. Il y a des hommes à Manille, qui n'ont d'autre profeſſion que celle d'aiguiſer des poignards pour les coqs, & ils ſont fort occupés. Les Manillois aiment encore beaucoup les chiens. Un de leurs amuſemens favoris, eſt l'exercice du cerf-volant.

Lorſqu'il meurt un enfant à Manille, ſurtout parmi les Indiens métices, on fait de très-grandes réjouiſſances, on le pare le mieux qu'il eſt poſſible, on le couvre de fleurs. Il y a bal dans l'appartement tant que le cadavre y reſte, on y danſe des menuets, des contre-danſes & des fendagos, & ſi la fatigue oblige enfin les danſeurs à prendre du repos, la muſique ne diſcontinue pas pour cela. On porte le corps à l'égliſe au ſon des violons.

Après des remarques également intéreſſantes ſur la figure des femmes, & ſur la différence qui ſe trouve entre les Indiennes & les Eſpa-

gnoles, ſur les traits du viſage des habitans; ſur leur habillement, M. le Gentil parle de l'état ſéculier & politique de Manille, de l'état eccléſiaſtique, & ſur-tout des moines qui ſont tout-puiſſants dans les Philippines. Il jette enſuite un coup-d'œil ſur l'état des revenus que le roi d'Eſpagne retire des Philippines.

» Les revenus de la caiſſe royale de Ma» nille, pourroient être conſidérables, ſi les » Philippines étoient bien cultivées, bien ad» miniſtrées, & s'il y avoit du commerce. Le » roi a les annates, les impôts qu'on leve tous » les ans ſur les marchands Chinois, le pa» pier ſcellé, les impôts ſur le vin, ſur les » marchandiſes, &c. & les cent dix mille piaſ» tres qui paſſent tous les ans du Mexique à » Manille, depuis l'année 1696. Quant aux » provinces, les alcades qui les gouvernent, » en envoient les revenus ou les comptes à » Manille, en déduiſant leurs appointemens » & les charges qu'ils ont à payer. Selon un » état des finances du roi, que je tiens, dit » M. le Gentil, de la chambre des comptes, état » dreſſé pour 1749, le revenu de ſa majeſté » catholique montoit cette année à 620599 » piaſtres & cinq réaux; la dépenſe fut cette » même année à 599867 piaſtres & ſix réaux, » enſorte qu'il ſembleroit, ſelon cet état, qu'il » devroit reſter annuellement à la caiſſe roya» le, la ſomme de 20731 piaſtres & ſix réaux; » mais comme il eſt remarqué à la fin de l'é» tat, les revenus du roi ne ſont pas fixes, » & ſont ſuſceptibles chaque année de plus

» ou de moins; enſorte que les charges étant » toujours les mêmes, ne faiſant au contraire » qu'augmenter, & le roi faiſant paſſer tous » les ans du Mexique cent dix mille piaſtres, » il s'enſuit que les Philippines qui devroient » profiter au roi, lui ſont au contraire très- » à-charge. «

M. le Gentil donne du commerce de Manille une idée bien différente de celle qu'on en a communément. On croit que ce commerce eſt très-floriſſant, que cette ville eſt riche, mais on s'eſt laiſſé tromper, & par le célebre voyage de Georges Anſon autour du monde, & par le récit hyperbolique des Anglois qui s'emparerent de cette ville en 1762. M. le Gentil parle de Manille & de ſon commerce moins emphatiquement.

» Les Manillois, dit-il, ſe contentent d'en- » voyer tous les ans un vaiſſeau à Acapulco, » & c'eſt à cela que ſe borne leur commerce » & leur ambition. Ils portent au Mexique » des effets de la côte de l'Inde, en de-çà le » Gange, des toiles de toute eſpece, des mouſ- » ſelines du Bengale, & de la ſoie de Chine. » A la place de tous ces effets, le galion rap- » porte à Manille des piaſtres. Ces piaſtres n'y » reſtent pas toutes, une partie en reſſort, » & va s'enfouir en Chine & chez le Mogol. » Les Indiens & les Chinois apportent donc » à Manille leurs denrées en échange de ſes » piaſtres qui ſont très-eſtimées dans l'Inde, » & c'eſt la ſeule monnoie européenne qui ait » cours dans le commerce. «

Il eſt très-vrai que la colonie de Manille, ſi elle entendoit bien ſes intérêts, pourroit faire ce commerce avec avantage, en y employant ſes productions; car elle a des cotons excellens, du bois de Campêche, de la cire en abondance, &c. Le riz, dans certaines années, deviendroit une branche de commerce conſidérable, ſi on l'exportoit dans différens cantons de l'Inde, & ſur-tout dans le Bengale où les récoltes manquent quelquefois, & où la population eſt ſi grande, que dans ces années malheureuſes, le pays ne peut ſuffire à nourrir tous ſes habitans qui périſſent alors faute de riz; cette calamité a eu lieu, comme on ſait, en 1769 & 1770. Il eſt mort alors dans le Bengale plus de monde qu'il n'y en a jamais eu dans Paris.

Les Manillois ont tort de reſter dans l'inaction; leur ville eſt auſſi avantageuſement placée que Batavia par rapport à l'Inde, & les Philippines l'emportent certainement ſur Java pour les productions propres au commerce. Il feroit facile d'établir aux Philippines des manufacture de toiles de coton & de mouſſeline. Les Indiens y font déja des toiles ſuperbes, avec du fil de bananier ſauvage; ne pourroient-ils pas travailler de même leur coton? L'Indien des Philippines eſt fort adroit, mais la pareſſe le domine, & il dépenſe à meſure qu'il gagne ou qu'il récolte. D'où peut donc venir cette indolence? M. le Gentil croit qu'ils la doivent aux Eſpagnols qui la leur ont communiquée.

D'ailleurs Manille n'a point de marine, & le commerce y eſt fort gêné. Batavia ouvre ſon port à tout le monde; Manille, au contraire le ferme à toutes les nations. Il n'eſt permis à aucun vaiſſeau étranger d'y aller vendre ſes effets, ſous quelque prétexte que ce ſoit. Si les Chinois ſont reçus à Manille, c'eſt dans la vue de pouvoir les convertir à la foi catholique; c'eſt auſſi par la même raiſon que les Maures & les Arméniens peuvent ſeuls venir apporter à Manille des marchandiſes ſur leurs vaiſſeaux; on y ſouffre les uns, parce qu'ils ſont mahométans, & les autres parce qu'ils ſont ſchiſmatiques.

M. le Gentil fait le récit d'une affaire qui ſe paſſa en 1766 à Manille, à l'occaſion du vaiſſeau françois l'*Union*, qui y avoit abordé ſous pavillon Maure; peu s'en fallut que ce navire ne fût confiſqué; ce qu'il y a de bien plus ſingulier encore, c'eſt que dans un tems où regnoit la plus parfaite amitié entre les cours de France & d'Eſpagne, on traitoit à Manille les François d'ennemis. Il eſt évident qu'à Manille les Eſpagnols ne veulent ni faire eux-mêmes le commerce de l'Inde, ni permettre que d'autres le faſſent. Pour le faire ce commerce, il faudroit qu'ils euſſent à la côte de l'Inde quelque établiſſement. Lorſque les étrangers ont rempli les magaſins de Manille, des produits de l'Inde & de la Chine, elle en charge ſes galions. M. le Gentil explique comment ſe font ces chargemens. Georges Anſon a traité auſſi le même ſujet dans ſon voyage; mais notre auteur croit être mieux inſtruit.

» Le commerce des Philippines eſt partagé,
» dit M. le Gentil, entre tous les habitans qui
» ſont matriculés & inſcrits à la maiſon-de-
» ville de Manille; il eſt défendu aux étran-
» gers, & même aux habitans de la Nouvelle-
» Eſpagne. La vente des effets ſe fait à Aca-
» pulco ; ils y ſont portés par les galions que
» l'on conſtruit à Manille aux frais du roi, &
» qui ſont deſtinés à entretenir la communica-
» tion de la Nouvelle-Eſpagne avec les iſles
» Philippines, pour y conduire l'argent néceſ-
» ſaire, les miſſionnaires & les troupes, pour
» la manutention du temporel & du ſpirituel
» de ces iſles ; l'embarquement des effets &
» marchandiſes ſe fait donc ſur les galions de
» ſa majeſté, mais avec de certaines reſtrictions.
» Il demeura un tems ſans être limité; ſavoir,
» de 1565 à 1604. Cette année ſa majeſté le li-
» mita & le fixa à deux cens cinquante mille
» piaſtres de principal en marchandiſes, qui
» pourroient aller à Acapulco, & à 500,000
» piaſtres de retour. Aujourd'hui, par une nou-
» velle ordonnance, ſa majeſté a fixé à cinq
» cents mille piaſtres (2,625,000 liv.) le fonds
» ou le principal des marchandiſes, & à un
» million (5,250,000 liv.) de retour, en payant
» les droits de ſortie à Manille, & les frais de
» l'armement à Acapulco; ces droits ſont au
» reſte fort peu conſidérables. «

M. le Gentil expoſe enſuite comment on re-
gle ce que chacun peut embarquer & l'intérêt
qui doit lui revenir ſuivant ſa miſe. Ceux qui
ne peuvent former de pacotilles, faute de fa-

cultés, s'arrangent avec d'autres, auxquels ils vendent leur *port-permis*. L'intérêt de l'argent est de 25 à 30 pour cent, pour un an seulement que dure le voyage du galion. Les religieux ont aussi le droit de placer sur le galion ; ce qui leur produit de grandes richesses.

Les Manillois n'ont point de marine, cependant ils ne manquent pas de charpentiers. Les galions du roi se construisent à Cavité, pour l'ordinaire ; ils reviennent au roi à des sommes immenses. Une frégate de trente canons lui coûte plus de 525,000 livres. Cette excessive cherté, devroit être une raison pour veiller davantage à la conservation des vaisseaux ; on n'en a aucun soin. Lorsque le galion est revenu de la Nouvelle-Espagne, on le désarme tout-à-fait, n'y laissant pas même un homme de garde ; il reste là comme abandonné pendant plus de six mois, aux injures de l'air & à l'ardeur du soleil.

» Lorsque le galion est chargé, on se dispose à le mettre à la voile ; il appareille de » Cavité & vient à la Barre de Manille, le » plus près qu'il est possible des murs de la » ville ; là, étant en panne, il attend la béné» diction. Pour cet effet, il sort des peres de » St. Thomas une sainte Vierge que l'on con» duit processionnellement sur le haut des murs, » vis-à-vis le galion. On lui donne la béné» diction de cette saint-Vierge, après quoi le » galion fait servir & s'en va. Cependant on » fait des prieres dans toutes les églises pour » la prospérité de son voyage, & principale-

» ment pour qu'il débouque heureusement de
» toutes les isles, & ces prieres durent, jusqu'à
» ce qu'on ait des nouvelles qu'il est entré dans
» la mer du sud. «

M. le Gentil, à cette occasion, nous rappelle l'histoire des deux galions, le *Saint-Charles* & la *Sainte-Rose*, qui, en 1766, avoient fait le voyage d'Acapulco. Il ajoute à cette histoire quelques particularités qui prouvent que le gouverneur qui résidoit alors à Manille, entendoit mieux ses propres intérêts que ceux de son maître.

Ce sont les pilotes du galion qui dirigent sa route. Autrefois les voyages de Manille à Acapulco, ne duroient guere moins de huit à dix mois. Un pilote françois, nommé Fraslin, les a beaucoup abrégés.

Toutes ces observations sur le commerce de Manille, sont suivies de détails concernant la prise de cette ville par les Anglois, le 5 octobre 1762. Manille fit une assez belle résistance, quoiqu'elle se trouvât dépourvue de tout, & qu'elle fut défendue par son archevêque. Les Anglois, de leur côté, firent un grand nombre de fautes dans cette expédition.

M. le Gentil rend compte ensuite des observations astronomiques & météorologiques qu'il a eu lieu de faire à Manille. Ce savant a d'abord déterminé la longitude de cette ville, par les Satellites de Jupiter, par une éclipse de soleil & par l'angle horaire de la lune; il a de plus fait des observations très-utiles sur la latitude de cette ville, d'autres observations en;

core ſur la longueur du pendule qui bat les ſecondes; il a de plus donné un journal du climat de Manille, avec quelques détails des tremblemens de terre qu'il y a eſſuyés pendant ſon ſéjour. De toutes ces opérations, la plus importante eſt celle dont l'objet étoit de déterminer la vraie poſition de Manille.

» En effet, dit M. le Gentil, il n'en eſt » pas de l'iſle de Luçon comme de toute autre » terre, une incertitude de dix à douze lieues » ſur la poſition des côtes occidentales de cette » iſle, eſt de la derniere conſéquence. Les » vaiſſeaux y arrivent preſque tous dans la » mouçon des vents d'oueſt, vents furieux & » violens, qui forment ſouvent pendant un in- » valle de trente à quarante lieues à l'oueſt » de Manille, le tems le plus formidable qu'on » puiſſe eſſuyer à un attérage. On n'y éprouve » que des orages, des tempêtes, des grains » violens & un tems obſcur; on eſt ſans ſonde, » par conſéquent ſans aucun indice certain de » terre. Dans une circonſtance auſſi critique, » on eſt obligé de régler ſes manœuvres ſur » l'éloignement dont on ſe fait de la terre. «

Les détails dans leſquels l'auteur eſt entré enſuite ſur Madagaſcar, ne ſont pas moins intéreſſans pour nous, car il nous eſt auſſi important de bien connoître cette iſle que les Philippines. Quant à l'iſle de France, comme l'adminiſtration nous en eſt aſſez connue, l'auteur n'a parlé que de ſon état phyſique, de ſon climat, de ſes productions, & des objets de commerce qu'on a cherché à y établir de-

puis que nous en sommes en possession. Nous renvoyons à l'ouvrage même pour tous ces détails : il seroit injuste d'exiger que des écrivains périodiques, présentassent à leurs lecteurs, tout ce qui a pu les intéresser dans un ouvrage aussi étendu.

Le volume est terminé par les lettres que l'auteur a écrites pendant ses voyages à M. de la Nux, correspondant de l'académie des sciences, à l'isle de Bourbon : elles traitent de plusieurs points importans de navigation & d'astronomie. Après ces lettres on trouve de nouveaux éclaircissemens sur l'observation des Hollandois dans la Nouvelle-Zemble en 1596 & 1597. M. le Gentil avoit déja proposé ses difficultés sur cette observation, dans un mémoire qu'il avoit lu à une des rentrées publiques de l'académie l'année derniere. De plus grands détails où il entre aujourd'hui, rendent cette observation fort incertaine, jusqu'à ce qu'elle soit confirmée par de nouveaux faits & par de nouveaux voyages.

On ne sauroit avoir des détails plus complets & plus satisfaisans sur les contrées que M. le Gentil a parcourues : le géographe, l'astronome, le physicien, l'historien, le philosophe, proprement dit, le commerçant, en un mot, le savant & l'homme du monde, y trouveront amplement de quoi contenter leur curiosité.

(*Journal de l'agriculture, du commerce, des arts & des finances ; Journal de littérature, des sciences & des arts ; Affiches & annonces de* Paris ; *Journal de* Paris.)

PRÉCIS historique & expérimental des phénomenes électriques, depuis l'origine de cette découverte jusqu'à ce jour. Par M. SIGAUD DE LAFOND, professeur de physique expérimentale, membre de la société royale des sciences de Montpellier, des académies d'Angers, de Baviere, de Valladolid, de Florence, de St. Pétersbourg, &c. A Paris, rue & hôtel Serpente, 1781. Un vol. *in-8vo.* de 742 pag. avec fig. Prix, 6 liv. broché.

IL n'est aucune partie de la physique plus généralement cultivée que celle qui fait l'objet de ce précis, & conséquemment aucune dont les découvertes doivent intéresser davantage les physiciens & les amateurs. M. Sigaud de Lafond, qui a déja mérité à tant de titres leur estime & leur reconnoissance, vient d'y acquérir de nouveaux droits, en rassemblant dans un seul corps d'ouvrage toutes les recherches électriques faites jusqu'à ce jour. Pour présenter à ses lecteurs la marche de l'esprit humain dans ce genre de travail, il avoit deux routes à suivre, l'ordre des tems ou l'ordre des matieres. Mais il n'étoit pas indifférent pour l'avantage de la science qu'il prît l'une ou l'autre méthode. En effet, autre chose est d'écrire l'histoire des sciences, autre d'écrire celle des

hommes. Dans cette derniere, les faits ſont liés & l'ordre chronologique eſt preſque indiſpenſable. Mais les découvertes qui ſe font à différentes époques, ne ſont point enchaînées comme des faits, & le haſard qui les produit, ne les préſente pas toujours à la portée de tout le monde. Ainſi quand on veut donner un certain degré d'utilité & d'agrément à l'hiſtoire d'une ſcience, on doit la diſtribuer par ordre des matieres, & préſenter en raccourci, dans chaque article, la chaîne des découvertes qu'il renferme. Tel eſt auſſi le plan de M. Sigaud de Lafond. » Ce ne ſera point l'hiſtoire, dit-il, » qui nous guidera dans l'expoſition des faits » & des phénomenes électriques; mais ces faits » eux-mêmes, ces phénomenes, qui ameneront » l'hiſtoire de nos travaux. On verra dans chaque article l'époque de la découverte dont » il ſera queſtion, la marche de l'eſprit humain dans cette recherche, & ſouvent ce » qu'il reſte encore à faire pour nous ſatisfaire » complettement ſur cet objet. «

Cet ouvrage eſt diſtribué en cinq ſections principales. La premiere renferme tout ce qui concerne nos progrès en électricité juſqu'à l'expérience de Leyde. Elle eſt ſous-diviſée en quatre articles. Le premier traite de la vertu électrique en général & des corps ſuſceptibles d'électricité. C'eſt ici que l'on voit l'origine de cette ſcience, les travaux de Gilbert, ceux de l'académie *del Cimento*, ceux enfin des autres phyſiciens, depuis le commencement de notre ſiecle. Il eſt bien ſingulier qu'on ne puiſſe

écrire l'hiſtoire d'une ſcience quelconque, qu'on ne puiſſe parler de ſes progrès, ſans fournir au lecteur qui réfléchit, des nouvelles preuves de la foibleſſe de l'eſprit humain. Dès 1730, on s'imaginoit avoir découvert tous les corps ſuſceptibles de contracter la vertu électrique par le frottement. D'après cela, on les diviſa en *idio-électriques* & *en électriques :* les corps *idio-électriques* étoient ceux qui les devenoient par le frottement, & le corps *électriques* ceux qui ne pouvoient contracter cette vertu par ce procédé. Cette diviſion prématurée a ſubſiſté très-long-tems, & ſubſiſte encore aujourd'hui; on l'a tranſportée dans preſque tous les ouvrages publiés ſur l'électricité; on n'a imaginé la plupart des expériences qu'en la regardant comme la baſe la plus ſolide de la doctrine électrique; & cependant elle n'eſt rien moins que fondée ſur la nature. » Il eſt de » fait, dit M. Sigaud de Lafond, que, de » quelque maniere qu'un corps ſoit électriſé, » ſoit qu'il le ſoit poſitivement, ſoit qu'il le » ſoit négativement, il devient ſuſceptible de » produire des phénomenes électriques; con- » ſéquemment nous devons conclure que tous » les corps ſont ſuſceptibles d'être électriſés » par le moyen du frottement. Cette nouvelle » découverte étoit réſervée aux travaux d'un » célebre phyſicien de Vienne, M. l'abbé Her- » bert. (*) Il la publia en 1778 : elle fut

---

(*) M. Joſeph Herbert, docteur en philoſophie,

» bientôt confirmée par de nouvelles expérien-
» ces faites par un autre physicien non moins
» célebre, M. l'abbé Hemmer, professeur de
» physique expérimentale, & garde du cabi-
» net de machines de S. A. S. E. à Mann-
» heim. «

On trouvera dans le second article, tout ce qu'il est important de connoître relativement aux différens appareils électriques dont on a fait usage jusqu'à présent. L'article suivant n'est qu'une dépendance de celui-ci, car il traite des conducteurs. L'auteur a voulu fixer sur eux l'attention de ses lecteurs, en leur faisant part des nouvelles recherches de M. Volta à ce sujet. Elles sont en effet très-importantes. L'on sait par l'expérience que la forme des conducteurs n'est rien moins qu'indifférente, lorsqu'on veut qu'ils produisent tout l'effet qu'on en peut attendre : mais quelles doivent être

---

professeur de physique à l'université de Vienne, né à Klagenfurth en Carinthie, en 1725. Le premier ouvrage qu'on ait de lui sur l'électricité, est intitulé : *Theoria phænomenorum electricorum.* En 1773, il donna une dissertation portant pour titre : *Dissertatio de igne triplicem illius statum complexa.* On a de ce physicien un autre ouvrage écrit en allemand, dont le titre est : *Du frottement le plus avantageux pour porter l'électricité à un degré plus vif, avec une notice des effets de l'électricité sur les muets & les aveugles.* On lui doit encore d'autres livres également curieux & utiles ; mais qui ont rapport à d'autres branches de la physique.

leurs dimenſions, leur ſurface, leur étendue, pour les amener au degré de perfection auquel ils puiſſent atteindre? M. l'abbé Nollet, & M. le Monnier, ont ſucceſſivement examiné cette queſtion avec tout le ſoin poſſible. Leurs réſultats ſemblent très-différens; il ſeroit cependant poſſible de les concilier, ſi cela étoit néceſſaire. Mais on a fait depuis des expériences, dont les réſultats ſont plus déciſifs & plus ſatisfaiſans. » Il y avoit déja long-tems, dit M. » de Lafond, qu'on étoit perſuadé que la ſur» face d'un conducteur contribuoit plus que » ſa maſſe à le rendre ſuſceptible d'accumuler » la vertu électrique; c'eſt-à-dire, que la maſſe » de deux conducteurs étant la même, celui » qui avoit le plus de ſurface, recevoit da» vantage d'électricité. De-là cet uſage de faire » les conducteurs de feuilles de métal mince, » & de les plier en forme de tubes. On ſoup» çonnoit outre cela depuis long-tems que la » longueur étoit la plus favorable de toutes les » dimenſions qu'on pouvoit donner à un con» ducteur. On ſavoit que la corde d'un cerf» volant électrique qu'on lance dans l'atmoſ» phere, donne des étincelles très courtes à » la vérité, mais de la plus grande énergie. » Or, cette corde ne porte cependant qu'une » petite maſſe, une ſurface aſſez peu étendue; » mais elle eſt d'une longueur qui n'eſt point » comparable à celle de nos plus grands con» ducteurs. Voilà ce que l'induction & l'obſer» vation ſembloient avoir confirmé : mais il » étoit réſervé à M. Volta, alors célebre pro-

» fesseur de physique à Côme, & actuelle-
» ment à Pavie, de constater cette vérité par
» des expériences qui ne laissent rien à desi-
» rer. « Ici sont placés les détails de ces expériences, qu'il est impossible d'analyser.

Le quatrieme article présente la suite historique des premiers phénomenes électriques, jusqu'à l'époque de l'expérience de Leyde. En parlant de la propagation de la matiere électrique, l'auteur avoue avec une franchise digne d'éloges, l'erreur où il étoit auparavant sur la maniere dont cette propagation s'opéroit. Dans son *Traité d'électricité*, publié en 1771, il a écrit que, l'opinion la plus probable étant celle dans laquelle on suppose que tous les corps sont imprégnés de fluide électrique, il est naturel de croire que, lorsqu'on communique la vertu électrique à l'une des parties du corps, on communique en même-tems un mouvement de translation à la matiere semblable qui réside dans les pores de ces corps. » Ce mouvement, di-
» soit-il, se transmet de la même maniere que
» celui qu'on imprime à la derniere d'une file
» de billes élastiques, contigues les unes aux
» autres. Or, on sait qu'on ne peut saisir,
» appercevoir le tems qui se passe entre le
» mouvement de la premiere & celui de la
» derniere bille, quelque longue que soit la
» série de celles qui les séparent. Il est donc
» à présumer que les signes d'électricité que
» fournit l'extrêmité d'un corps qu'on électrise,
» sont moins produits par la surabondance de
» la matiere électrique qu'on lui communique,

» que par celle qui réside dans ses pores, &
» dont les parties étoient contiguës les unes
» aux autres. On peut donc regarder le corps
» qu'on électrise, comme un canal plus ou
» moins long, rempli d'un fluide qu'on ne peut
» pousser par une extrêmité qu'il ne s'échappe
» aussi-tôt par l'autre. «

» Or, remarque aujourd'hui M. de Lafond,
» toute satisfaisante & méchanique que soit
» cette explication, elle ne paroît pas s'accor-
» der avec ce que l'expérience nous démontre,
» & qui semble nous autoriser à admettre un
» mouvement réel de translation dans la ma-
» tiere électrique. Nous démontrerons en ef-
» fet que, dans l'expérience de la bouteille de
» Leyde, toute la quantité du fluide électri-
» que qu'on en retire paroît réellement, &
» par un véritable mouvement de translation,
» & en un instant indéterminable, dans toute
» l'étendue de la chaîne qui sépare la surface
» intérieure de la surface extérieure de la bou-
» teille, quelque longue qu'on suppose cette
» chaîne. «

La seconde section, soudivisée en deux articles, se borne à l'exposition de l'expérience de Leyde & de la théorie de M. Francklin. Quoique ce *Précis* soit fait en général avec beaucoup de soin, on s'apperçoit que l'auteur a donné une attention particuliere à ce dernier article. On ne peut que lui savoir bon gré d'avoir cherché à mettre dans tout son jour une théorie sublime qui a essuyé tant de contradictions. Il est vrai qu'au premier aspect

elle ſemble paradoxale. Comment s'imaginer qu'une bouteille fortement chargée d'électricité, & propre à faire éprouver la commotion la plus violente, ne contient pas pour cela une plus grande doſe d'électricité, que celle qu'elle contenoit avant d'être électriſée ? Rien n'eſt cependant mieux prouvé, rien n'eſt plus ſtrictement démontré dans la phyſique expérimentale, rien n'eſt appuyé ſur un plus grand nombre d'expériences. On ſera étonné, après la lecture de cette ſection, du degré de lumiere que M. de Lafond a ſu répandre ſur l'*électricité poſitive & négative*, qui fait la baſe de toute la théorie de M. Francklin.

Il a compris dans la troiſieme ſection l'analogie de la matiere électrique avec la matiere du tonnerre & avec le magnétiſme. La premiere de ces analogies eſt une découverte des plus curieuſes & des plus intéreſſantes en fait d'électricité. La gloire en appartient encore à M. Francklin, & les ſuites qu'elle a eues, lui aſſurent les titres les mieux fondés à la reconnoiſſance publique, puiſqu'elle nous a conduits à procurer les moyens les plus certains de nous garantir des funeſtes effets de la foudre. Le détail de ces moyens fait le ſujet du troiſieme article de cette ſection; on y lit avec plaiſir les différentes expériences faites à la Nouvelle-Angleterre, à la Caroline, à Veniſe, à Padoue, à Sienne, à Mannheim, à Boſton, &c. ainſi que la notice de la meilleure conſtruction des conducteurs pour préſerver de la foudre. L'avantage des pointes ſur les corps mouſſes

y eſt démontré jusqu'à l'évidence. On remarquera ſur-tout l'extrait des expériences de M. Barbier de Tinan, commiſſaire des guerres à Strasbourg. Perſonne n'a écrit ſur cette matiere avec plus de clarté & d'une maniere plus ſatisfaiſante.

La quatrieme ſection renferme différentes applications qu'on peut faire avantageuſement du fluide électrique. Elle eſt diviſée en trois articles. Dans le premier, qui traite de l'application de l'électricité à l'économie animale, on trouve un précis hiſtorique, fait avec beaucoup de ſoin, des travaux des phyſiciens en ce genre, quelques obſervations importantes ſur cette pratique, & la maniere de faire éprouver & de borner la commotion électrique à telle partie du corps qu'on voudra commouvoir. L'on ſent toute l'importance de cette méthode. » Toute commotion, dit l'auteur, donnée ſelon la méthode ordinaire, traverſe néceſſairement la » poitrine; & quelque ſaine que ſoit cette partie du corps, des commotions habituelles & » réitérées, doivent néceſſairement l'affecter » plus ou moins, & menacer le ſujet d'accidens plus ou moins graves. On pare facilement à cette difficulté, en ne faiſant paſſer » la commotion que par les ſeules parties qu'on » ſe propoſe d'ébranler & de commouvoir; & » la théorie de Francklin que nous avons développée dans la ſeconde ſection de cet ouvrage, nous indique de quelle maniere il » faut procéder en pareilles circonſtances. Il » s'agit de ne renfermer dans la chaîne de

» communication

» communication entre la surface intérieure &
» extérieure d'une bouteille chargée d'électri-
» cité, que les seules parties qu'on veut affec-
» ter de cet ébranlement. Quelque forte que
» puisse être la commotion, ou la quantité d'é-
» lectricité qu'on communique alors, on borne
» si on veut son effet à la plus petite étendue
» possible du corps; ce qu'on ne peut faire
» aussi facilement par rapport à une simple
» étincelle qu'on tire d'un conducteur bien
» chargé d'électricité. Veut-on, pár exemple,
» n'ébranler par le moyen d'une commotion
» que la premiere phalange du pouce? Voici
» de quelle maniere on procede. On fait po-
» ser l'extrêmité du pouce contre la garniture
» extérieure d'une bouteille de Leyde chargée
» d'électricité. On applique l'une des extrêmi-
» tés de l'excitateur sur la phalange ou le pli
» du pouce auquel on veut borner cette com-
» motion, & on tire l'étincelle avec l'autre
» extrêmité de l'excitateur. Lorsque le fluide
» électrique qui s'échappe de la surface inté-
» rieure de cette bouteille pour se porter à la
» surface extérieure, a parcouru toute la lon-
» gueur de l'excitateur, elle ne peut traver-
» ser que la partie du pouce qui se trouve au-
» delà entre cet excitateur & la surface ex-
» térieure de la bouteille. Or il ne s'y trouve
» que la phalange qu'on veut ébranler & com-
» mouvoir; on n'éprouve donc la commotion
» que dans cette seule partie du corps. En ré-
» pétant l'expérience de la même maniere, &
» en posant le bout de l'excitateur sur les os

» du métacarpe, on n'ébranle que le poignet.
» Veut-on commouvoir toute la longueur du
» bras ? On pose le bout de l'excitateur sur l'é-
» paule de la personne, & tout le bras se
» trouvant interposé entre l'excitateur & la sur-
» face de la bouteille, il éprouve la commo-
» tion. On conçoit delà que, si on vouloit
» étendre l'effet de cette commotion dans toute
» la longueur du corps d'un hémiplégique, il
» n'y auroit qu'à lui faire porter le bout du
» pied contre la garniture de la bouteille, &
» lui faire tirer l'étincelle du bout du doigt
» du même côté. Toute la moitié de son corps
» se trouvant interceptée dans la chaîne, se-
» roit ébranlée de cette commotion, & la poi-
» trine seroit à l'abri de cette impression, com-
» me je l'ai fait éprouver nombre de fois à
» quantité de personnes qui ont eu, dans mes
» cours, la curiosité de faire cette épreuve. «

Cette méthode ingénieuse de ne donner la commotion qu'à telle partie du corps que l'on veut, peut devenir de la plus grande utilité dans l'administration de l'électricité à différens malades. L'auteur croit qu'il y auroit encore une autre maniere d'employer cet agent énergique, maniere toute opposée à celle dont nous venons de parler, & qui auroit aussi des effets contraires. Ce seroit d'électriser négativement les malades, de leur enlever une portion de leur électricité naturelle, au-lieu d'ajouter, comme on fait, à cette quantité naturelle d'électricité. Il est très-probable, dit-il, que cette méthode pourroit être avantageuse dans quan-

tité de maladies nerveuſes, qui ne procédent, autant qu'il eſt permis de le conjecturer, que de la ſurabondance du fluide électrique. Mais, ajoute-t-il prudemment, on ne peut encore rien prononcer ſur cet objet avant que l'expérience nous ait mis à portée de vérifier cette premiere idée, que M. Mauduyt ſe propoſe d'examiner lorſque l'occaſion pourra s'en préſenter.

L'article ſecond de cette ſection a pour objet les effets de l'électricité ſur la végétation, & le dernier l'application de l'électricité à certaines opérations chymiques. Ce dernier article eſt très-curieux ; mais il eſt moins ſatisfaiſant que les précédens, parce que de toutes les recherches qu'on a faites juſqu'à préſent, ç'a été la moins ſuivie. Auſſi n'a-t-on là-deſſus que des notions imparfaites ; bien faites cependant pour encourager les chymiſtes & les phyſiciens à reprendre ce travail & à multiplier les expériences. Celles qu'on a déja, nous ont appris que l'électricité peut faire la fonction du principe inflammable, puiſqu'elle revivifie les chaux métalliques ; qu'elle agit à la maniere des acides, puiſqu'elle attaque les couleurs bleues & violettes des végétaux, & leur donne une couleur rouge ; qu'on peut l'appliquer avec ſuccès à deſſécher différentes ſubſtances, telles que des plantes fraîches qu'on craint de laiſſer trop long-tems expoſées aux injures de l'air ; enfin qu'elle hâte & perfectionne la cryſtalliſation des ſels.

La cinquieme & derniere ſection eſt une eſpece de ſupplément aux précédentes. L'au-

teur parle dans le premier article de l'électricité dans le vuide ; dans le second, de la vertu électrique de certains poissons ; dans le troisieme, de la vertu électrique de la tourmaline ; dans le quatrieme, de l'électrophore ; le cinquieme enfin est consacré à des expériences de pur agrément. Il y est question de deux especes de *machines électriques de poche*, ainsi appellées, parce qu'elles sont très-portatives. L'une est de l'invention de M. le docteur Canton, l'autre de celle de M. Ingen Housz. On y parle aussi de quelques phénomenes particuliers de la commotion électrique, qu'on peut modifier de différentes manieres. M. Watson, par exemple, s'en servit très-industrieusement pour éloigner de son cabinet les importuns qui pouvoient y venir, & il donne le nom de *mine électrique* à cette expérience, dont voici l'idée, & la maniere la plus simple en même tems & la plus exacte de la faire.

» Posez sur une tablette à côté & vers le » milieu de la hauteur de la porte, dit M. » Sigaud de Lafond, mais du côté où les gonds » sont situés, une petite boëte de métal qui » puisse recevoir une bouteille de Leyde char» gée d'électricité. Suspendez à cette boëte, à » l'aide d'un anneau, une chaîne que vous » ferez passer par un trou fait au pied du » chambranle de la porte, & faites commu» niquer cette chaîne avec des fils de métal » engagés entre les carreaux qui sont au-de» vant de la porte, ou entrelardés sous le » paillasson, & toute personne qui posera le

» pied en cet endroit sera en communication
» avec la surface extérieure de la bouteille.
» Maintenant si la porte s'ouvre par le moyen
» d'une clef ou d'un bouton qui souleve un
» loquet, ou qui tire un pêne, n'importe, que
» la clef ou le bouton fasse mouvoir en mê-
» me tems un fil de métal attaché à une pe-
» tite bascule également de métal, mais dis-
» posée de maniere qu'elle vienne toucher au
» crochet de la bouteille auquel vous donne-
» rez une forme convenable à cet effet, au
» même instant cette personne éprouvera dans
» la main & dans toute la partie inférieure de
» son corps une commotion. Cette machine est
» beaucoup plus simple que n'étoit celle de
» M. Watson, & il n'est point nécessaire que
» rien soit isolé comme dans la sienne. On
» conçoit facilement qu'on peut garantir de
» cet accident toute personne qu'on ne veut
» point commouvoir. Il ne s'agit que de déta-
» cher la chaîne qui tient à la boëte de mé-
» tal, & de ne l'y attacher qu'en faveur de
» la personne à laquelle on desire faire cette
» galanterie électrique. «

Nous avons heureusement fait servir l'électricité à préserver nos maisons de la foudre & du tonnerre. Quelle obligation ne lui aurons-nous pas si elle peut encore nous préserver des voleurs ! Il seroit à souhaiter de voir ces brigands, ennemis du repos public, succomber sous la touche vengeresse de l'électricité. Ce seroit le moyen de faire servir d'une façon utile la fin déplorable de M. Ricmann, mar-

tyr innocent de l'électricité, & dont la mort est rapportée dans cet ouvrage d'une maniere touchante & très-intéressante, parce qu'elle montre quelle attention on doit apporter aux expériences de l'électricité.

S'il est rare de voir le maître n'être point jaloux d'un éleve qui se distingue par des découvertes qui l'honoreroient; on voit ici que l'auteur n'est point atteint de cette foiblesse: il cite avec complaisance M. Rouland, son éleve, & son successeur en l'université, & il le cite comme auteur de quelques expériences très-ingénieuses propres à nous faire connoître les différens états d'électricité qui se trouvent, & dans le plateau résineux de l'électrophore, & dans son conducteur. Nous saisissons avec plaisir, cette occasion de faire connoître ce physicien très-digne de soutenir la réputation de son maître.

(*Année littéraire; Journal de littérature, des sciences & des arts; Journal des savans; Affiches & annonces* de Paris; *Journal* de Paris.)



STORIA antica del Meſſico, &c. *Hiſtoire ancienne du Mexique, tirée des meilleurs hiſtoriens Eſpagnols, des manuſcrits, & des anciennes peintures des Indiens, diviſée en dix livres, & enrichie de cartes géographiques, de figures, & de diſſertations; par l'abbé* DON FRANÇOIS-XAVIER CLAVIGERO. Tom. I & II. *In-4to.* A Céſene, chez Gregoire Biaſini. 1780.

L'HISTOIRE de l'empire du Mexique ſe trouve éparſe dans une infinité d'ouvrages, la plupart écrits par des Européens; mais outre que les Européens ne connoiſſent de relatif à cette vaſte contrée, que les guerres qui s'y ſont faites, & qu'ils n'ont preſque aucune notion ſur l'intérieur du pays, les voyageurs étrangers ſe ſont accordés rarement dans les récits qu'ils en ont faits, & cela par leur ignorance de la langue & des mœurs de la nation, dont ils ont voulu faire le tableau. Il ſeroit donc néceſſaire à quiconque ſe propoſeroit de donner une bonne hiſtoire de cet empire, de parcourir un nombre infini de mémoires & de relations, de lier les faits, d'étudier le but des auteurs, de balancer leur autorité par une ſaine critique, & ſur-tout de faire un heureux choix parmi une ſi grande multitude; il faudroit parler la langue de la nation, conſulter

ses fastes & ses traditions, & parcourir le pays avec l'attention d'un véritable observateur, puisqu'il s'agit d'une région soumise aux Espagnols, qui ont toujours pris le plus grand soin pour la dérober à la curiosité des voyageurs. Voilà ce qu'a fait, pour l'instruction du public, M. l'abbé Don François-Xavier Clavigero. Il a lu tous les auteurs qui parlent de l'empire du Mexique; son ouvrage en est une preuve évidente. Mais ce n'eut été rien peut-être, si outre une connoissance profonde des premiers historiens, il n'eut possédé l'avantage d'être né dans le pays, & d'en savoir parfaitement la langue. Il a de plus voyagé dans ces contrées en véritable philosophe, puisqu'il a passé près de trente-six ans à les parcourir, à les observer, à se procurer des informations de la part des naturels, de sorte qu'on pourroit le regarder comme témoin oculaire de ce qu'il a écrit. Peut-être encore, qu'après avoir mis ces moyens en usage, il n'auroit fait autre chose qu'une compilation informe, si, guidé dans son travail par une critique judicieuse, il n'eût discuté, confronté, réuni les faits dispersés çà & là, pour discerner le vrai du fabuleux : aussi peut-on assurer qu'il a suivi strictement les deux loix les plus sacrées de l'histoire, en ne disant rien de faux, & en ne cachant rien de vrai. Quant au style de l'ouvrage, il est simple & naturel, enfin tel que le demande l'histoire. Ceux qui connoissent le mieux l'esprit de la langue toscane, diront peut-être que l'auteur n'est pas Italien; mais

qu'on ſe rappelle ce qu'Aſinius Pollion diſoit de Tite-Live, qu'il manquoit à ſon ſtyle cette délicateſſe à laquelle on reconnoiſſoit les Romains. C'eſt ainſi que M. l'abbé Don Clavigero a écrit ſon hiſtoire du Mexique, qui, ſans contredit, eſt un des morceaux les plus curieux que nous connoiſſions. Il ſe propoſe de la donner en trois volumes in-4to., qui ſeront ſuivis d'un quatrieme, compoſé de diſſertations ſur différens points de cette hiſtoire. Il en a déja paru deux. Le premier eſt diviſé en cinq livres, dont le premier contient la géographie du Mexique, une deſcription des fleuves, des lacs, des minéraux, des plantes & des animaux de ce pays, avec un tableau des mœurs des habitans. L'auteur parcourt ces objets avec une rapidité qui ne fait que ſoutenir la curioſité ſans fatiguer l'attention. Dans le ſecond, il nous fait connoître les différentes nations qui vinrent dans cette contrée des parties ſeptentrionales de l'Amérique, & l'habiterent avant les Mexiquains, & parle enſuite de l'arrivée de ces peuples, de leurs premiers établiſſemens, & de la fondation de Mexico & de Tlatelulco. Dans le troiſieme, il parle de l'origine de la monarchie Mexiquaine, de ſon état ſous les quatre premiers rois, de leurs conquêtes, des actions illuſtres de Montezume Ilhuicamina, & des révolutions du royaume d'Acolhualcan. Le quatrieme livre traite du rétabliſſement de la famille royale ſur le trône d'Alcolhualcan, de la fondation du royaume de Tucuba, de la triple alliance entre le roi du

Mexique, & ceux d'Acolhualcan & de Tucuba, des victoires remportées par les Mexiquains ſous Montezume I & Axajacat, de la conquête de Tlatelulco, & d'autres événemens, juſqu'à Montezume II, neuvieme roi du Mexique. Dans le cinquieme, l'auteur entre dans un grand détail ſur la vie de ce malheureux monarque, juſqu'à l'année 1519, ſur ſon gouvernement, ſur la magnificence de ſes palais & de ſes jardins, ſur la fameuſe guerre des Tlaſcalteques, & ſur divers autres faits mémorables. Dans tout le cours de cette hiſtoire on voit que l'Amérique a eu de grands hommes, dignes d'être comparés aux premiers héros de la Grece & de Rome.

Le ſecond volume eſt diviſé en deux livres. Le premier nous inſtruit de la religion des Mexiquains, de leurs divinités, & du culte qu'ils leur rendoient; religion, divinités, culte, ridicules ſans doute, mais qui, comparés avec ces mêmes objets chez les Romains & les Grecs, paroîtront moins ſuperſtitieux. L'auteur traite encore dans ce livre de la chronologie des Mexiquains, que les premiers Européens qui entrerent dans leur pays, trouverent exactement conforme à celle que ſuivoit l'égliſe, de leur calendrier qu'ils régloient, en ajoutant un jour à chaque quatrieme année, de leurs fêtes, & des cérémonies uſitées à la naiſſance des enfans, dans les mariages & dans les funérailles. Le ſecond livre offre l'hiſtoire du gouvernement politique, militaire & économique, & traite de l'agriculture, de la chaſſe, de la pêche,

& du commerce des Mexiquains ; de leurs jeux & de leur nourriture ; de leur langue, de leur poéſie, de leur muſique & de leur danſe ; de leurs connoiſſances en médecine, en hiſtoire, en peinture, en ſculpture & en architecture, &c. Ce volume eſt celui qui nous paroît devoir captiver davantage l'attention des lecteurs, par l'abondance & la variété des objets qu'il renferme. Ils verront ſans doute avec étonnement, à quel degré de perfection les arts & les ſciences avoient été portés chez les Mexiquains, avant l'arrivée des premiers conquérans, & cet étonnement s'accroîtra, lorſqu'ils réfléchiront que ce peuple n'avoit ni livres ni inſtrumens, & que ceux qui les environnoient, étoient des barbares, chez qui ils ne trouvoient aucun exemple à imiter. Cette hiſtoire éclairera ceux des Européens, qui penſent que les Mexiquains n'avoient rien d'homme que le privilege de marcher ſur deux pieds : opinion que l'ignorance ſeule a pu ſuggérer.

(*Efemeridi Letterarie.*)



Le génie de l'architecture, ou l'analogie de cet art avec nos sensations; par M. le Camus de Mezieres, architecte, avec cette épigraphe:

Non satis est placuisse oculis, nisi pectora tanges.
C'est peu de plaire aux yeux, il faut émouvoir l'ame.
Marsy.

A Paris, chez l'auteur, rue du Foin Saint-Jacques, au college de maître Gervais; & Benoît Morin, imprimeur-libraire, rue St.-Jacques, à la Vérité. 1 vol. *in-8vo.* de 276 pag. avec une gravure.

Le guide de ceux qui veulent bâtir; ouvrage dans lequel on donne les enseignemens nécessaires pour réussir dans cet art, & prévenir les fautes qui pourroient s'y glisser, dédié au roi: avec cette épigraphe:

Si quid novisti rectius istis
Candidus imperti, si non, his utere mecum.
Hor. Ep. VI. Liv. I.

Par le même, aux mêmes adresses. 2 vol. *in-8vo.* le premier, de 320 pag. le second de 374.

S'il y a une ville où de bons ouvrages sur l'architecture doivent être accueillis, c'est sans

contredit la capitale. Un goût général pour les bâtimens, semble avoir saisi tous les citoyens un peu opulens, ceux sur-tout qui, ayant fait des fortunes subites, ne seroient qu'à demi-contens, si le public n'en étoit pas instruit par les édifices superbes, qui s'élevent de terre à leurs ordres. A l'égard de ceux qui ont droit d'habiter des palais, ils cherchent avec raison à se tirer de la foule. Ils fuient une cohue immense, qui, tous les jours se presse & s'entasse de plus en plus, & qui manquera d'air ainsi que de terrein : ils se répandent au-dehors, & travaillent sans cesse à former, auprès de l'ancien Paris, une ville rivale qui le surpassera, sinon en grandeur, du moins en magnificence & en commodités. Toutes les fois qu'il nous est permis, à nous simples particuliers, qui travaillons pour la société dans notre vaste prison, de sortir de l'ancienne enceinte, & d'aller respirer au-dehors, nous éprouvons la surprise d'Enée, qui traversoit Carthage naissante; de toutes parts ce sont des amas immenses de matériaux, de toutes parts c'est un peuple d'ouvriers. A la promenade suivante tout a pris une nouvelle face; ces matériaux grossiers, comme par un coup de baguette, se sont changés en une habitation délicieuse, qui semble faite autant pour le plaisir des spectateurs, que pour celui du propriétaire. Ces lourds ouvriers, qui ne paroissent pas avoir le moindre sentiment des merveilles qu'ils exécutent, se sont transportés plus loin, & avec une indifférence, qui n'ôte rien à leur doci-

lité, ni à leur patience, ils nous ont bientôt préparé de nouveaux ſujets d'admiration.

Il eſt vrai que dans ces entrepriſes diſpendieuſes, il arrive quelquefois des mécomptes funeſtes, & celui qui a fait bâtir cette magnifique maiſon, n'eſt pas toujours en état d'y vivre. Ruiné par les préparatifs qu'il a faits pour ſe loger, il abandonne en ſoupirant cette demeure charmante qu'il avoit créée par enchantement, & laiſſe recueillir à d'autres les fruits de ſon luxe & de ſa vanité. Plus de réflexion avant de commencer, plus de connoiſſance pour diriger ſes plans & régler ſes travaux, auroit prévenu une ſi triſte cataſtrophe. On ne ſe ſeroit pas embarqué légérement, on auroit mieux compté avec ſoi-même : on eût bâti moins à la grande, mais on eût bâti pour ſoi. Voilà les leçons que veut donner M. le Camus de Mézieres, à ceux qui ſont encore en état d'en profiter. Il a voulu éclairer & ceux qui ne craignent pas la dépenſe, & ceux qui pourroient en être incommodés. Pour cela il donne tous les conſeils qu'on peut attendre d'un artiſte qui réunit la théorie à la pratique, & il ſuffira d'avoir bien médité ſon ouvrage pour éviter un honteux repentir.

Ce n'eſt donc point ici un traité dans le genre de ceux de Vitruve, ou de Palladio, où l'on cherche à inſtruire des éleves, & à former des architectes. Mais M. le Camus, en embraſſant une matiere plus circonſcrite, ne s'eſt pas moins montré le digne diſciple de ces grands maîtres, par la maniere dont il a traité ſon

objet, avec autant de clarté qu'eux, autant de connoiſſances, & peut-être plus d'ornement. Il écrit ſur-tout pour ces riches propriétaires, qui trouvent trop étroite & trop meſquine, la demeure de leurs peres, & qui ſacrifient volontiers une partie de leur fortune, afin de ſe préparer un lieu commode, où ils puiſſent jouir du reſte. Il ne les introduit pas dans le ſanctuaire de ſon art, & ne leur donne pas par infuſion, ce qui eſt le fruit d'une étude opiniâtre : mais il leur en dit aſſez pour les mettre au fait des travaux qu'ils commandent, & des beautés qu'ils doivent exiger. Il ne tiendra qu'à eux de n'être plus dupes de la charlatannerie, & ſi, à grands frais, ils n'ont fait que de petites choſes, ils ne pourront s'en prendre qu'à eux-mêmes. En un mot, nous ne trouverons point ici les proportions des temples, ni des monumens publics; mais tout ce qui concerne la conſtruction & le *décore*, pour le ſervice & l'agrément des particuliers, même ceux du plus haut rang.

Les deux ouvrages que nous annonçons aujourd'hui rempliſſent parfaitement ce double objet; & le ton même & le ſtyle de chacun d'eux annoncent un auteur qui connoît l'art des convenances, & qui les obſerve auſſi bien en écrivant qu'en bâtiſſant. Le premier eſt orné & brillant, le ſecond eſt plus ſec & plus ſérieux. Dans l'un, l'auteur ſe livre à ſon imagination, il parle du goût avec cette eſpece d'enthouſiaſme qui ſied ſi bien; il nous décrit le palais des Fées, & met la nature & tous

les arts à contribution, pour enchanter nos ſens. Tout eſt animé ſous ſa plume rapide & brillante; & tandis que des architectes verſificateurs ennuient le public par de prétendus poëmes, où ſe trouvent à-peu près la meſure & la rime, M. le Camus nous donne dans la proſe de ſon *génie de l'architecture*, tout ce qu'une poéſie riante & légere peut répandre de graces ſur un fonds qui en eſt très-ſuſceptible. Dans le *guide de ceux qui bâtiſſent*, il épargne davantage les fleurs, elles euſſent été déplacées; il calcule ſans ceſſe, ſans ceſſe il a la toiſe à la main; on ſonge peu alors à l'élégance de la diction, on ne cherche que la juſteſſe des combinaiſons, & l'exactitude des réſultats. Nous allons dire en deux mots en quoi conſiſte ce ſecond ouvrage, puis nous reviendrons ſur le premier.

On ne pourra pas dire à l'auteur, M. *Joſſe, vous êtes orfevre*; car, en débutant, il prévient ſur le danger qu'il y a de ſe livrer trop au plaiſir de bâtir. Tout ce qu'il dit là-deſſus eſt bien capable d'en ôter l'envie à ceux qui ont plus de fantaiſies que de moyens. Il fait enſuite le portrait d'un bon architecte, tel qu'on en doit choiſir un pour préſider à tout l'ouvrage; il veut qu'il ait de l'expérience dans les bâtimens, qu'il ſache parler; qu'il ſache apprécier les ouvrages de toute eſpece, &c. A tout cela, joignez une grande probité. Heureux qui en peut trouver de pareils. Tous les lecteurs qui connoîtront M. le Camus ne manqueront pas de dire qu'il s'eſt peint lui-même, & qu'il

ne demande, dans un architecte, que ce qu'ont trouvé en lui tous ceux qui ont employé ses talens.

Pour conduire un bâtiment à sa perfection, il faut bien des especes d'ouvriers, maçons, charpentiers, serruriers, couvreurs, plombiers, menuisiers, peintres, sculpteurs, miroitiers, vitriers, marbriers, carreleurs, paveurs, &c. M. le Camus, nous donne des détails sur tous leurs travaux. Il fait connoître les différentes natures des matériaux, les façons de les employer, les manieres d'opérer : il donne des renseignemens pour distinguer le bon & le mauvais ouvrage : il expose, & ce n'est pas la partie la moins curieuse, ni la moins utile de son livre, il expose les fraudes d'une partie de ces ouvriers, & les divers moyens dont ils se servent pour surprendre & en imposer : il fait voir les dangers de bâtir par économie, les abus des marchés en tâche & en bloc, ainsi que ceux des toisés, avec les développemens & usages tels qu'ils se pratiquent aujourd'hui : il donne, ce qui est bien essentiel, des méthodes pour connoître précisément ce que coûtera un bâtiment construit, soit en pierre, soit en moilon : il montre la maniere de faire les paiemens, & donne des modeles de devis & de marchés ; il apprend à éviter les difficultés, qui, pour l'ordinaire, sont une suite de la bâtisse, & qui causent tant de désagrémens aux propriétaires ; en un mot, nous pouvons dire qu'il donne dans ces deux volumes la substance & l'abrégé de tout ce qu'une

expérience de quarante années lui a acquis de connoiſſances dans un art qu'il a toujours pratiqué avec la plus grande diſtinction.

Un architecte ne pouvoit faire un ouvrage plus utile au public, & il étoit difficile de le faire mieux que M. le Camus.

Par la nature même des choſes qui ſont traitées dans cet ouvrage, on verra qu'il ne nous eſt pas poſſible d'entrer dans aucun détail pour en rendre compte. Mais ſuivons M. le Camus dans une autre carriere, nous trouverons en lui le littérateur délicat, auſſi-bien que l'artiſte conſommé.

L'auteur traite d'abord des divers ordres d'architecture. » On a cherché depuis long- » tems, dit-il, à inventer un ordre françois. » Pluſieurs architectes ont montré du goût dans » les ſoins qu'ils ſe ſont donnés pour y par- » venir; mais leurs efforts n'ont produit juſ- » qu'ici qu'un composé des ordres connus. » C'eſt dans les ornemens & dans les formes » qu'il faut chercher cette nouveauté, plutôt » que dans les proportions générales. En ef- » fet, donner, par exemple, plus de 10 dia- » metres de hauteur à la colonne, c'eſt lui » prêter une légéreté qui détruit l'harmonie, » c'eſt la faire reſſembler au roſeau incapable » de ſupporter aucun poids; c'eſt bleſſer, par » conſéquent, un des principes les plus eſ- » ſentiels, l'idée de la ſolidité que doit avoir » toute conſtruction. Le but de l'art eſt de » mettre la vie des hommes en ſûreté dans » leurs habitations, avant de les leur rendre » agréables. «

Ne pourroit-on pas employer dans cet ordre des proportions mixtes, ou qui participassent de deux ordres, comme on emploie les demi-tons? » C'est, observe M. le Camus, » une question à résoudre, & sans doute assez délicate, parce que la grande harmonie » de la progression des ordres par parties aliquotes étant interrompue, le résultat devient douteux, & l'effet incertain. Il paroît » qu'on ne peut varier que dans les ornemens » & les hauteurs. Mais pourquoi ne pas étendre ses desirs, & donner l'essor à l'imagination; en sortant des bornes ordinaires? » Attendons à ce sujet des entreprises heureuses & hardies.... Certains écarts peuvent » occasionner de nouvelles découvertes; il » échappe quelquefois à travers les nuages, » des rayons de lumiere; un génie subtil peut » les saisir, & la noble émulation en perfectionner les avantages. «

Après avoir exposé rapidement les différents ordres d'architecture, il pose ses principes relativement à l'art de plaire en ce genre. Tout dépend, selon lui, des justes rapports entre les parties, c'est par-là que la nature nous charme; le chef-d'œuvre est d'agir par les mêmes moyens qu'elle. Il a trouvé de l'analogie entre les productions de l'architecture & nos sensations, c'est le systême qu'il prétend développer; il a apperçu les causes, il en a cherché les effets. Ecoutons-le lui-même : » Un » édifice très-éclairé, bien aéré, lorsque tout » le reste est parfaitement traité, devient agréa-

» ble & riant. Moins ouvert, plus abrité; » il offre un caractere sérieux. La lumiere en» core plus interceptée, il est mystérieux ou » triste. « Voilà ce que produit une lumiere plus ou moins vive; appliquez le même raisonnement aux effets qui résultent de la variété dans la grandeur de l'édifice & dans la dimension des parties, de la combinaison des plans, des masses & des élévations, du mêlange de la simplicité & de la richesse; vous concevrez ce qu'entend l'auteur, quand il dit que son art est semblable à l'harmonie, & peut nous faire éprouver mille sensations agréables. Il cherche à faciliter ce prestige, pour cela il veut que le goût préside à tout; il veut qu'on s'attache sur-tout au *vrai beau;* il combat vivement le *baroque*, qui en est l'opposé; voici comme il le décrit :

» Le goût du vrai beau n'est qu'un : il tient » à la nature toujours égale dans sa marche : » nous ne mettrons pas au nombre des orne» mens ces masses vagues, baroques, que » nous nommons *chicorée* : écartons ces extra» vagances gothiques, quoiqu'il n'y ait pas » encore une dixaine d'années qu'on s'en ser» voit, & que malheureusement elles aient » été en usage parmi nous pendant plus de » trente-cinq ans. On ne conçoit pas comment » on a pu se laisser séduire par un genre qui » ne doit son existence qu'à une imagination » déréglée. Toute forme étoit permise; pour» vu qu'elle papillotât, on étoit content : point » d'harmonie, point d'accord, point de symmé-

» trie : que les moulures grimaſſaſſent ſous
» une forme extraordinaire ; qu'elles fuſſent
» rachetées par un miſérable cartel renverſé,
» & fortement rocaillé, tout étoit bien, c'é-
» toit un chef-d'œuvre. Une plante chinoiſe,
» nom qu'on donnoit à un ornement qu'on ne
» pouvoit définir, & dont le haſard ſeul de la
» coupe du bois faiſoit naître l'idée, rallioit
» des moulures, & faiſoit des milieux ; enfin,
» plus un ornement paroiſſoit s'écarter de la
» forme naturelle, plus il ſembloit précieux :
» tels ont été dans la peinture les égaremens
» où ſont tombés les Vatteau, les Collet, &
» dans la littérature, ce genre burleſque que
» mit en vogue Scarron & ceux qui l'imite-
» rent. Ce ſont de ces maladies éphemeres &
» de ces dépravations de goût, ſur leſquelles
» on ne peut être trop en garde. «

Ces obſervations ſont infiniment juſtes, & un fol amour de la nouveauté peut nuire aux lettres, comme aux beaux-arts. S'il n'y a plus de *chicorée* dans l'architecture moderne, nous en trouvons encore dans un grand nombre de nos livres. M. Le Camus n'étoit pas obligé de remonter juſqu'à Scarron pour trouver des auteurs qui abuſent de leur eſprit, & qui défigurent la nature. Il en eût rencontré parmi ſes contemporains.

Notre artiſte montre l'application de ſes principes ; premiérement, dans la décoration extérieure, dont le caractere doit être pris dans l'eſpece & la deſtination de l'édifice que l'on veut élever. Cette partie s'acquiert moins par

l'étendue des regles, que par la connoiſſance des mœurs, des uſages du ſiecle & du pays où l'on vit. Si l'édifice doit produire une ſcene douce & tranquille, il faut unir les maſſes qui ne différent pas trop entre elles, point trop de jeu & de ſaillie. Veut-on plus d'âpreté, la ſucceſſion ſera moins réguliere, & les tranſitions plus fréquentes. Cherche-t-on la ſimplicité, on évitera la quantité des diviſions. Le majeſtueux ne doit jamais être languiſſant. » L'océan lui-même, dit ingénieuſement l'écrivain, » l'océan, par ſa majeſté, nous dédommage à peine de ſon immenſité. En effet, » pour qu'il forme une perſpective agréable, » il faut qu'on puiſſe appercevoir à une diſtance médiocre un rivage, un cap, une iſle : » ces objets variés donnent au tout la figure » & la vie. « L'auteur parcourt ainſi les différents genres qui doivent s'annoncer au premier coup-d'œil, & paſſe enfin à la diſtribution & au *décore* intérieur.

Les Romains, ainſi que les Grecs, ſemblent n'avoir été curieux que des dehors; au dedans, nulles commodités. Ils ſavoient ſeulement profiter de la ſituation des lieux, des expoſitions les plus favorables à la ſanté, & de cette volupté que les hommes ſages éprouvent en jouiſſant d'un air pur & tempéré, ſuivant les différentes ſaiſons, & malgré l'inconſtance même du tems. La maiſon de campagne de Pline, à Laurente, annonce beaucoup d'apparat, une grande profuſion, un luxe mal entendu. M. Le Camus conjecture qu'elle devoit avoir de face

deux cens quarante toiſes, c'eſt-à-dire, vingt toiſes de plus que le château de Verſailles dans toute ſon étendue ſur le jardin. Remarquons qu'il en avoit pluſieurs preſqu'auſſi vaſtes, & qu'il y avoit à Rome une infinité de particuliers plus riches que lui : cela pourra nous donner une idée de la grandeur romaine; » mais le François a raffiné ſur les aiſances; » induſtrieux, il ſait tirer parti de tout : un » rien l'amuſe, bientôt il en fait un objet im» portant, il le rend utile; la mode paroît, » & ce qui n'étoit qu'utile devient néceſſaire : « c'eſt cet intérieur, ce ſont ces diſtributions heureuſes, fruit du génie françois, que l'on voit développées ici. Pour cela l'auteur décrit dans le plus grand détail toutes les parties néceſſaires pour former une très-grande & très-magnifique maiſon. Chacun peut choiſir ce qui eſt relatif à ſon état & à ſes facultés; mais l'artiſte, qui prend les choſes en grand, donne, pour ainſi dire, une formule générale, & fait voir juſqu'à quel point l'induſtrie & le goût ont embelli le ſéjour des dieux de la terre : en liſant cette deſcription pompeuſe, nous nous rappellions la critique de Boileau, qui ſe moque d'un poëte glacé, lequel s'appéſantit ſur des ornemens d'architecture :

Il compte des plafonds les ronds & les ovales;
Ce ne ſont que feſtons, ce ne ſont qu'aſtragales.

Mais ce qui n'eſt qu'un hors-d'œuvre ennuyant dans un ouvrage qui doit attacher par

l'intérêt de la narration, & par le fonds même du ſujet, eſt extrêmement agréable, lorſqu'au lieu d'être un ſimple acceſſoire, l'énumération la plus minutieuſe devient la partie principale, & ſur-tout lorſqu'elle eſt traitée par un écrivain comme M. Le Camus, qui parle de ce qu'il pratique tous les jours, & dont le ſtyle a autant de clarté que d'élégance. On ſuit avec un plaiſir infini l'auteur, qui nous promene d'appartement en appartement. On admire ſur-tout le ſallon, la chambre à coucher, le grand cabinet, &c. par-tout l'art le diſpute à la matiere, par-tout l'harmonie & l'enſemble donnent un nouveau prix à chacune des parties, qui ſeule auroit encore de quoi charmer les yeux. Dans l'impoſſibilité de tout examiner, bornons-nous à la ſalle à manger, & encore à celle de la plus petite dimenſion : ce ſera un ſallon octogone. » Une table ronde ſemble la » plus convenable à ce lieu : perſonne n'y eſt » gêné par les angles, & chacun jouit égale- » ment; la communication eſt plus prompte & » plus facile, l'élégance du ſervice n'en eſt pas » altérée. Nous dirons même à cette occaſion » qu'on y pourroit pratiquer des recherches » d'un luxe délicat. Qu'on faſſe paſſer par le » centre de la table une tige d'oranger, qui » répandroit ſur les convives une odeur agréa- » ble, cet embelliſſement ne remplaceroit-il pas » avantageuſement le ſurtout le plus ſuperbe? » On verroit naître & ſe développer du ſein de » ſon feuillage épais, l'albâtre de ſes fleurs, & » l'or brillant de ſes fruits..... Veut-on une ſenſation

» ſenſation douce & qui convienne à l'endroit
» qui nous occupe? On placera le long des
» murs de cette ſalle un petit amphithéatre,
» de deux ou trois petits gradins, ſur leſquels
» on rangera des fleurs toujours fraîches, tou-
» jours nouvelles, dans des vaſes bien deſſinés.
» Les fleurs ont été de tout tems la parure
» des plus beaux feſtins; lorſqu'on ſert les
» fruits, on en met ſur les tables pour em-
» bellir les deſſerts, & ranimer le repas qui
» commence à languir. Dans les fêtes de cam-
» pagnes, où regne la joie, on prodigue les
» fleurs & les guirlandes. Une jeune épouſe,
» magnifiquement parée le jour de ſes nôces,
» croiroit qu'il manque une partie eſſentielle
» à ſa parure, ſi elle n'y ajoutoit un bouquet.
» Une reine même, dans les plus grandes ſo-
» lemnités, quoique chargée de pierreries, ne
» dédaigne pas cet ornement champêtre. Veut-
» on célébrer la fête de quelqu'un, on com-
» mence par offrir une fleur; ſi l'hiver la re-
» fuſe, l'art y ſupplée. N'épargnons donc pas
» cet ornement ſimple & naturel, mettons des
» fleurs dans les endroits où nous voulons de
» la gaieté, répandons-en ſur nos tables, pla-
» çons-les au haſard & ſans ſymmétrie. Si nous
» mettons trop d'art, une diſpoſition recher-
» chée nuit à l'effet qu'elles doivent pro-
» duire. «

En liſant ce morceau & tant d'autres où il n'y a pas moins de juſteſſe & d'agrément, on feroit tenté de croire que M. Le Camus eſt un architecte déſœuvré, qui parle élégamment

d'un art qu'il n'exerce guere, & qui ſonge beaucoup à polir ſon ſtyle, parce qu'il eſt peu détourné par le ſoin de ſes bâtimens; mais quand on fera réflexion, au contraire, que dans ſa profeſſion c'eſt un des hommes les plus occupés, qu'il a dirigé dans tous les tems grand nombre de travaux particuliers, que nous avons de lui ce monument public, (*) qui fait l'honneur de cette capitale, monument dont il a été chargé, non après avoir ſollicité & intrigué ſourdement, mais après avoir vaincu noblement dans un concours; l'étonnement augmentera, & l'on demandera encore comment, au milieu de la diſſipation qu'entraîne un exercice ſi continuel, il a trouvé le loiſir d'écrire comme un homme qui ne feroit pas d'autre métier. Une imagination vive & ardente, beaucoup d'émulation, de bonnes études qui l'ont mis à portée d'entretenir toujours commerce avec l'élite des écrivains; en un mot, un génie capable d'embraſſer pluſieurs choſes à la fois & d'y réuſſir; voilà la ſolution du problême; voilà ce qui doit aſſurer la gloire de M. Le Camus.

Il nous montre enſuite les cuiſines & les offices, parties intéreſſantes pour la ſenſualité; il loge les officiers, & n'oublie pas les baſſes-cours, où ſont les écuries & les remiſes.

En finiſſant, il ſemble nous annoncer un nouvel ouvrage, dans lequel il parleroit des

(*) La nouvelle halle.

édifices publics, qui doivent faire époque pour l'avenir, & caractériſer le goût de notre ſiecle; mais ſa modeſtie ne nous fait qu'une promeſſe conditionnelle, & il ne ſe livrera à ce ſecond travail, qne dans le cas où le premier auroit été bien accueilli. Nous oſons l'exhorter à ne ſe point défier du goût du public, & à nous donner au plutôt ſes réflexions ſur cet objet. Quelques ſuccès qu'il ait eus, en donnant des regles pour les habitations des particuliers, il en peut eſpérer de plus flatteurs en traitant une matiere plus importante. Les grands bâtimens pour la ſociété en général, voilà le ſublime de l'architecture; voilà ce qui eſt analogue au génie de M. Le Camus; un pareil plan, exécuté comme nous l'en croyons capable, aſſureroit à ſa réputation une durée indépendante de la révolution des modes, & pareille à celle des beaux monumens dont il auroit fixé le genre & conſtaté les proportions.

(*Journal de* MONSIEUR; *Journal encyclopédique; Journal des ſavans.*)



HISTOIRE des insectes nuisibles à l'homme, aux bestiaux, à l'agriculture & au jardinage; avec les moyens qu'on peut employer pour les détruire, ou s'en garantir, ou remédier aux maux qu'ils ont pu occasionner. A Paris, chez Laporte, libraire, rue Desnoyers, 1781. *In-12.* de 339 pag.

ON n'examine ici les insectes que comme des ennemis qui attaquent l'homme ou dans sa personne ou dans ses biens; on indique en même-tems la maniere de les détruire ou de se préserver de leur ravage. L'auteur traite d'abord de la punaise, du pou & de la puce, fléaux du repos de l'espece humaine. On trouve ici une infinité de recettes contre les punaises; ce qui ne prouve que trop combien il est difficile de détruire cet animal importun.

Les merveilles que quelques auteurs nous racontent de la puce, servent à justifier également sa force prodigieuse & l'adresse surprenante de quelques ouvriers qui ont su l'enchaîner & l'atteler à de petits charriots. » Au » rapport de Mouffet, un nommé Mark, An» glois, avoit fait une chaîne d'or de la lon» gueur du doigt, avec un cadenas fermant » à clef; une puce attachée à cette chaîne, » la tiroit avec facilité, & le tout, y compris » le petit animal, pesoit à peine un grain.

» Hook raconte un fait encore plus surpre-
» nant. Un ouvrier Anglois avoit construit en
» ivoire un carrosse à six chevaux, un cocher
» sur le siege, avec un chien entre ses jam-
» bes, un postillon, quatre personnes dans le
» carrosse, & deux laquais derriere; tout cet
» équipage étoit traîné par une puce. Lemery
» dit avoir vu une puce de médiocre grof-
» seur enchaînée à un petit canon d'argent
» qu'elle traînoit. Ce canon étoit long comme
» la moitié de l'ongle, gros comme un ferret
» d'aiguillette, creux, mais pesant quatre-vingt
» fois plus que la puce; il étoit soutenu de
» deux petites roues; en un mot, il avoit
» exactement la figure d'un canon dont on se
» sert à la guerre. On y mettoit quelquefois
» de la poudre à canon, & on l'allumoit sans
» que la puce en parût épouvantée. «

La fourmi est très-incommode. Il faut pourtant convenir qu'on l'accuse quelquefois mal-à-propos des dégâts dont elle est innocente. Les pucerons verds, qui gâtent une infinité de fleurs, & qui recoquillent les fleurs des pêchers & des poiriers, jettent autour d'eux par l'extrêmité de leur corps, une liqueur miellée, dont les fourmis sont très-friandes; car elles n'en veulent ni à la plante ni aux pucerons. Ceux-ci font souvent à nos arbres tout le mal que l'on met sur le compte des fourmis, & ils leur attirent une persécution aussi injuste que cruelle.

Le ciron, l'araignée, le cousin, l'abeille, la guêpe & la mouche, le bupreste, le taon,

le frêlon, les moucherons, la taupe-grillon ou la courtiliere paſſent ici en revue. L'auteur en fait la deſcription, détaille les dommages qu'ils ont coutume de cauſer, & indique les diverſes expériences qu'on a faites pour s'en délivrer.

Les courtilieres font le même bruit que les grillons domeſtiques; elles fouillent & élevent de petits monceaux de terre comme les taupes, d'où leur eſt venu probablement le nom de *taupes-grillons.* Lorſque les payſans entendent crier ces inſectes, ils en augurent une année de fécondité. On les nomme *taupettes* en Normandie, & dans le pays Meſſin *taits.* Il arrive quelquefois que ces animaux mordent les doigts des perſonnes qui fouillent la terre. On dit que cette morſure eſt venimeuſe, ce qui n'eſt pas encore bien conſtaté. » Tout ce qui eſt ſûr, » c'eſt que ſouvent les porcs avalent de ces » inſectes tout vivans, en fouillant la terre, » & qu'ils en périſſent preſque auſſi-tôt; mais » c'eſt moins parce que ces inſectes ſont veni» meux, que parce qu'ils piquent leurs eſto» macs & leurs inteſtins, & leur occaſionnent » la mort par des moyens plus méchaniques » que venimeux. «

Dans une feuille périodique du mois de mai 1767, il eſt fait mention d'un certain artiſan Lorrain, nommé Auguſtin Pillant, comme poſſeſſeur d'un ſecret propre à détruire ces inſectes redoutables. Il fut préſenté à M. le marquis de Marigny, qui fit faire l'épreuve de ce ſecret dans les potagers du roi à Fontainebleau, & dans ceux de pluſieurs maiſons royales qui

étoient particuliérement infeſtés de courtilieres. L'artiſan Lorrain réuſſit par-tout ſi heureuſement, que le marquis de Marigny crut devoir propoſer à S. M. d'acheter ce ſecret ; & Louis XV ordonna d'en faire l'acquiſition pour le rendre public. Voici en quoi il conſiſte :

» On commence par découvrir les retraites » des courtilieres, ce que tous les jardiniers » ſavent très-bien faire ; à meſure qu'on trouve » ces trous, on les remplit d'eau, & on y » verſe trois ou quatre gouttes d'huile de che- » nevi. Si l'eau s'imbibe dans la terre avant que » l'inſecte paroiſſe, on remplit une ſeconde fois » les creux d'eau, ſans y ajouter de nouvelle » huile ; bientôt les courtilieres fuient de leurs » trous, font quelques pas lentement, noir- » ciſſent & meurent. « Il y a plus de trente ans que l'auteur a vu pratiquer la même choſe dans le pays Meſſin.

Les gribouris ou les hannetons ſont encore très-redoutables aux jardiniers & aux cultivateurs. On rapporte ici pluſieurs des moyens qui ont été propoſés juſqu'à préſent pour la deſtruction des charançons. On ne ſait trop auquel donner la préférence. Si nous voulons en croire l'auteur de chaque recette, il n'y en a point de meilleure que la ſienne, & en dépit de toutes ces recettes merveilleuſes, les charançons continuent encore à déſoler nos granges & nos greniers.

Ce qu'on raconte des ſauterelles & des ravages qu'elles cauſent dans les campagnes, eſt effrayant. Les ſauterelles, de même que leurs

larves, habitent ordinairement les prairies. Elles ſont très-voraces, & ſe nourriſſent d'herbes. Ces inſectes ont pluſieurs eſtomacs; c'eſt ce qui a fait croire à différens auteurs qu'ils ruminent.

La liſette eſt un petit ſcarabée, auquel on donne auſſi les noms de coupe-bourgeon, d'urebec, &c. Cet inſecte fait un grand tort, ſur-tout à la vigne; il en ronge & coupe les bourgeons quand ils ſont parvenus à la longueur d'un demi-pied ou environ. Pour empêcher les liſettes d'endommager les vignes, il faut, dit-on, y ſemer de loin en loin du chanvre vers le mois de mars, & couper enſuite les têtes des plantes qui en proviendront, ou les arracher tout-à fait ſans les laiſſer monter en graine.

Il n'y a point d'inſectes auſſi communs que les pucerons; on en trouve ſur preſque toutes les plantes. Ce petit animal eſt très-curieux, à cauſe des ſingularités qu'il offre aux yeux d'un naturaliſte. Une des plus remarquables, c'eſt qu'il eſt tout-à-la-fois ovipare & vivipare. Tantôt il pond des œufs, & le plus ſouvent, on le voit faire des petits, qui ſortent tout vivans de ſon corps.

La teigne eſt une inſecte encore fort intéreſſant pour un obſervateur; ſes allures ſont extrêmement curieuſes; mais auſſi elle cauſe de grands ravages dans nos ameublemens & dans nos garde-robes.

Une demoiſelle de Bordeaux, nommée de Metivier, a fait une découverte pour préſer-

ver les laines de la piqûre des teignes & autres insectes. Elle consiste à imbiber les étoffes & les laines, soit avec la térébenthine seule, soit en la mêlant avec le tabac, soit en employant l'infusion de tabac seule.

La morsure du scorpion, si on en croit l'auteur de cet ouvrage, n'est pas aussi redoutable qu'on se l'imagine; rarement donne-t-elle la mort. Le limaçon, animal quoique peu agréable à l'extérieur, n'en est pas moins digne de l'attention d'un curieux. Il y a des auteurs qui prétendent que le limaçon ne vit que d'eau & de la rosée. Ceux qui sont de ce sentiment, peuvent consulter nos jardiniers : ils en jugeront bien autrement. On ne sait que trop combien ces animaux font des dégâts dans les jardins potagers & fruitiers, sur-tout pendant la nuit & les tems pluvieux. Ils s'attachent encore à la vigne, aux poix, aux feves, aux vesces & aux lentilles. Il se trouve quelquefois des années si favorables à leur multiplication, que les laboureurs & les gens de la campagne sont pour lors assez superstitieux pour croire que c'est l'ouvrage de quelque magicien. La tortue est dans un jardin le meilleur destructeur des limaçons, qu'on ait pu trouver jusqu'à présent.

Nous ne dirons rien de la mite, du cerf-volant, de la bitche & du rhinocéros, du tiquet, du tigre des poiriers, de la mouche cantharide. Arrêtons-nous quelques instans au perce-oreille; il est inutile de décrire cet insecte; tout le monde le connoît assez. Le perce-oreille

fe gliffe avec vîteffe dans les oreilles, d'où lui eft venu fon nom. Il mord & pince les endroits où il s'attache, & caufe une douleur affez vive.

M. Valmont de Bomare, dans fon dictionnaire d'hiftoire-naturelle, dit » que dans fon » enfance, un de fes freres lui fit entrer un » de ces infectes dans l'oreille, & qu'il en fut » comme fou pendant quelques jours, ce qui » fe termina par un léger mal de tête. M. de » Bomare, pour fe venger, joua le même » tour à fon frere, qui en fut beaucoup plus » affecté; car il fe trouvoit des momens où » il couroit fe plonger la tête dans un feau » d'eau : dans d'autres momens, il faignoit du » nez, & croyoit voir un arc-en-ciel. Le » frere de M. de Bomare avoit, ainfi que M. » de Bomare lui-même, beaucoup de peur » d'en mourir, & ils n'étoient pas un inftant » ni l'un ni l'autre fans gratter dans leur oreille » avec un inftrument qui probablement y pro- » duifit tout ou la plus grande partie du mal. » On prétend que lorfqu'on en a dans les » oreilles, il faut y injecter le baume de fou- » fre fait avec la térébenthine, ou recourir » aux fumigations de gomme ammoniac. « Nous avons cru néceffaire de rapporter ces exemples, pour qu'on ait foin de fe tenir en garde contre cet infecte, & pour faire voir combien il feroit dangereux de le recevoir dans fes oreilles.

Le grillot, la bêche qui, de tous les infectes, eft le plus grand dévaftateur de la vigne &

de ſon fruit, la ſangſue, le papillon & les vers du bled, les vers mineurs des feuilles, ou autres qui ravagent les ſemailles, les vers du bois, les gallinſectes, font la matiere de ſept autres articles aſſez curieux. L'auteur a fait un long chapitre ſur les chenilles en général, & un autre ſur les inſectes auſſi en général.

Quoique l'auteur ne ſe nomme pas, cependant il ſe déſigne aſſez dans le corps de ſon ouvrage, pour pouvoir aſſurer, ſans crainte de ſe tromper, que c'eſt encore une nouvelle production de la plume féconde de M. Buc'hoz.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

LES converſations d'Emilie, nouvelle édition. A Paris, chez Humblot, libraire, rue St. Jacques, près St. Yves; 2 vol. *in-12.* de plus de 450 pag. chacun, avec des gravures.

L'ÉDUCATION des jeunes perſonnes commence depuis quelques années à devenir parmi nous infiniment plus ſoignée qu'elle ne l'étoit autrefois. On s'eſt enfin perſuadé que les femmes ſont faites pour quelque choſe de plus que pour ſe parer & ſavoir danſer. Les œuvres de Rouſſeau de Geneve, ont commencé cette heureuſe révolution, & l'attention s'eſt portée vers cet objet important. On a vu pa-

roître avec un applaudiſſement univerſel le *Théatre des jeunes perſonnes*, ouvrage bien fait pour leur inſpirer des ſentimens vertueux & développer leur ſenſibilité. Les *Converſations d'Emilie* ne méritent pas moins d'entrer dans leur bibliotheque & dans celle de toutes les meres qui prennent à cœur l'éducation de leurs filles. Cette éducation, ſuivant l'auteur, devroit être diviſée en trois époques principales : la premiere qui finiroit à l'âge de dix ans, la ſeconde à quatorze ou quinze ans : la troiſieme qui dureroit juſqu'à l'établiſſement de l'enfant. L'ouvrage dont nous rendons compte n'a pour objet que la premiere époque, & doit faire vivement deſirer que l'auteur ait la force de parcourir les deux autres. Il eſt facile de ſe convaincre que c'eſt une véritable mere & une femme d'un mérite peu commun qui a rédigé ces converſations : il falloit la réunion de ces deux qualités, pour ſuivre avec tant d'adreſſe le développement des facultés d'un enfant, & profiter des moindres circonſtances qui peuvent contribuer à former ſa raiſon. Il échappe quelquefois à la jeune perſonne des réflexions au-deſſus de ſon âge : mais un enfant, auſſi heureuſement né & élevé ainſi, n'eſt pas non plus un enfant ordinaire : ce qui ſeroit un défaut dans un autre ouvrage, n'eſt donc pour celui-ci qu'une vraiſemblance de plus.

Ces converſations ſont au nombre de vingt, & on apperçoit entr'elles une gradation très-ſenſible, proportionnée aux progrès de la jeune éleve. Cette tendre mere avoue que c'eſt ſon

enfant qui lui a fourni tous les matériaux ; » qui, sans le savoir, lui a appris à en tirer » parti ; qui lui a enseigné les routes les plus » sûres pour arriver à son cœur & à sa rai- » son ; qui enfin, par la docilité & la douceur » de son caractere, lui a démontré les avan- » tages d'une noble confiance, d'une ironie » innocente & légere, d'une allusion indirecte » & enjouée, sur la sécheresse des préceptes » & la sévérité des réprimandes : souvent, » dit-elle, il n'a fallu qu'un soin léger & de » la mémoire, pour rédiger ces conversations » d'après celles qui ont eu lieu entre la mere » & la fille. «

Il n'est pas facile d'en donner une idée tout-à-fait précise : car chacun de ces entretiens n'a pas toujours un sujet déterminé, & c'est assez souvent le hasard qui semble y amener l'instruction. Nous rapporterons d'abord le commencement de *la onzieme conversation*, pour faire connoître la maniere de l'auteur :

LA MERE.

» Qui est là ?

EMILIE.

Maman, c'est la petite personne qui vient sur la pointe des pieds.

LA MERE.

Et que me veut la petite personne sur la pointe des pieds ?

EMILIE.

Ah ! vous écrivez..... j'en suis fâchée.

LA MERE.

Pourquoi ?

EMILIE.

Mais à qui écrivez-vous donc ?

LA MERE.

C'eſt à quelqu'un à qui j'ai à faire, & que vous ne connoiſſez pas.

EMILIE.

Et qu'eſt-ce que vous lui mandez ?

LA MERE.

Ah! la petite perſonne eſt curieuſe! & qu'eſt-ce que cela vous fait ?

EMILIE.

Rien; mais c'eſt pour le ſavoir.

LA MERE.

Ah ! ah! & trouvez-vous cette curioſité bien placée? car ſi par haſard elle étoit indiſcrette & ſans objet, cela ſeroit fâcheux.

EMILIE.

Comment donc, maman ?

LA MERE.

Lorſque vous me parlez tout bas de choſes qui vous intéreſſent, ſi une de vos petites amies, de vos compagnes du Palais-royal, venoit vous interrompre & vous demander dequoi il s'agit, que diriez-vous ?

EMILIE.

Ah ! c'eſt différent, je dirois qu'elle eſt bien curieuſe & que cela ne la regarde pas.

LA MERE.

Vous croyez donc qu'elle commettroit une faute contre la politeſſe & la diſcrétion?

EMILIE.

Sans doute, maman.

LA MERE.

Je meurs de peur que la petite perſonne n'ait commis la même faute avec moi; & cependant elle me doit bien autant d'égards que votre petite amie vous en doit. Ne le penſez-vous pas?

EMILIE.

Mais vous ne cauſiez pas tout bas, ma chere maman, vous écriviez.

LA MERE.

C'eſt-à-dire que je cauſois tout bas avec un abſent. L'écriture eſt la converſation avec les abſens. On n'a pas d'autre moyen de leur communiquer ſes penſées. On confie ſes ſecrets au papier, & voilà pourquoi ce qui eſt écrit eſt ſacré. On ne peut pas plus ſe permettre de lire les papiers que l'on trouve ſous ſa main, quand ils ne nous ſont pas adreſſés, que d'écouter deux perſonnes qui parlent bas. «

Dès la premiere converſation, on voit la maniere de l'auteur dans celle dont elle fait ſentir à ſa fille combien la foibleſſe de ſon âge la met dans la dépendance de toutes les perſonnes qui veillent ſur elle, & combien elle doit de reconnoiſſance à tous les ſervices qu'on lui rend.

EMILIE.

.... Maman, mais pourquoi ſuis-je au monde?

LA MERE.

Voyez : dites-moi cela vous-même.

EMILIE.

Je n'en ſais rien.

LA MERE.

Et qu'eſt-ce que vous faites toute la journée?

EMILIE.

Mais je me promene, j'étudie, je ſaute, je bois, je mange, je ris, je cauſe avec vous quand je ſuis bien ſage.

LA MERE.

Eh bien! juſqu'à préſent voilà pourquoi vous êtes au monde, c'eſt pour boire, manger, dormir, rire, ſauter, grandir, vous fortifier, vous inſtruire. Voilà ce que vous avez à y faire; & à meſure que vous grandirez, vos occupations & vos obligations changeront. Au lieu d'être au monde pour ſauter, danſer & être à charge aux autres, vous y ſerez pour travailler, pour être utile, pour remplir d'autres devoirs, & jouir d'autres amuſemens.

EMILIE.

Etre à charge aux autres! Eſt-ce que je ſuis à charge?

LA MERE.

Sans doute, puiſque vous êtes un enfant.

EMILIE.

Mais un enfant, c'eſt une perſonne.

LA MERE.

Un enfant, c'eſt un enfant qui deviendra avec le tems une perſonne raiſonnable.

EMILIE.

Mais qu'eſt-ce que je ſuis donc à préſent que je ſuis un enfant ?

LA MERE.

Comment, vous avez cinq ans, & vous n'avez pas encore réfléchi à ce que vous êtes ? Tâchez de trouver cela toute ſeule.

EMILIE.

Maman, je ne trouve rien.

LA MERE.

Moi, je trouve qu'un enfant eſt une créature foible, dans la dépendance de tout le monde ; qu'un enfant eſt innocent, ignorant, étourdi, importun, indiſcret.

EMILIE.

Quoi, j'ai tous ces défauts ?

LA MERE.

Ce ſont ceux de votre âge. Vous voyez qu'un enfant ne doit les ſoins qu'il éprouve qu'à la tendreſſe de ſes parens, & qu'il ne peut être qu'à charge & inſupportable aux autres.

EMILIE.

Il me ſemble que je ne ſuis pas ſi foible.

LA MERE.

Un coup de poing peut vous renverſer, peut vous tuer.

EMILIE.

Mais eſt-ce qu'un enfant ne peut pas ſe défendre comme un autre?

LA MERE.

Son ignorance & ſon étourderie ne lui permettent ni de prévoir ni d'éviter le danger, & ſa foibleſſe l'empêche de s'en garantir. Il a beſoin d'avoir ſans ceſſe auprès de lui quelqu'un qui le garde, qui le protege; perſonne n'a même intérêt à ſe donner ce ſoin, qui eſt très-pénible, parce que l'enfant n'a rien en lui qui en dédommage; & ce n'eſt que par ſa douceur, par ſa docilité, par ſes égards pour ceux qui lui rendent des ſervices, qu'il peut ſe flatter de les voir continuer; car s'il a de l'humeur, s'il répond avec dureté, ſi ce n'eſt pas ſon cœur qui lui fait ſentir l'obligation qu'il a à tous ceux qui font quelque attention à lui, il affoiblira bientôt la compaſſion naturelle qu'il inſpire; il ſera abandonné de tout le monde; & dans cette poſition il ſera bien à plaindre.

EMILIE.

Mais, maman, ma bonne n'eſt-elle pas obligée d'avoir ſoin de moi?

LA MERE.

Votre bonne a ſoin de vous, parce que je l'en ai chargée; mais je ne peux pas l'obliger à vous aimer ſi vous ne vous rendez point aimable, & ſi vous aviez de l'humeur, de la dureté, de l'ingratitude pour elle, je ſerois trop juſte pour exiger qu'elle vous rendît des ſoins que vous reconnoîtriez ſi mal : je lui défendrois même d'approcher de vous.

EMILIE.

Alors je m'habillerois toute ſeule.

LA MERE.

Croyez-vous le pouvoir ?

EMILIE.

Oui, maman.

LA MERE.

Voyons, défaites votre collier, votre fourreau.

EMILIE.

Voilà mon collier défait.

LA MERE.

Votre fourreau à préſent.

EMILIE.

Ah ! je l'ôterai bien toute ſeule. . . . maman, voulez-vous bien défaire les agraffes ?

LA MERE.

Non, vous devez tout faire ſeule, puiſque vous ſuppoſez que vous n'avez perſonne pour vous aider.

EMILIE.

Mais je ferois bien le reſte.

LA MERE.

Il vous faut donc quelqu'un pour défaire vos agraffes ? Remettez votre collier.

EMILIE.

Maman, je ne peux pas.

LA MERE.

Il vous faut donc quelqu'un pour renouer votre collier. Jugez par cet essai combien, même dans les plus petites choses, vous avez besoin de votre bonne; combien vous devez craindre de la rebuter, & qu'elle ne vous laisse; car si elle vous quittoit par votre faute, il n'existeroit aucun motif pour la remplacer.

EMILIE.

Mais vraiment, maman, je serois bien à plaindre; je ne pourrois ni me lever, ni me coucher, ni rien faire toute seule.

LA MERE.

Vous voyez donc bien que quand on est dans le cas d'avoir besoin de tout le monde, il faut être douce, polie, reconnoissante, corriger son humeur, profiter des leçons & des avis qu'on reçoit, & sentir que quand on vous corrige, c'est une preuve d'intérêt & d'amitié qu'on vous donne, & un moyen qu'on vous procure pour vous faire aimer.

La simplicité de ce dialogue ne doit point cacher un mérite qu'elle augmente beaucoup; & l'on conçoit combien d'idées justes & de sentimens honnêtes des conversations semblables doivent donner à un enfant.

Les progrès de l'esprit d'Emilie sont marqués par la nature des objets dont sa mere lui parle; on voit que les objets deviennent plus importans à chaque conversation. Celui de la septieme conversation, quoique mis à la

portée d'un enfant, peut intéresser les personnes de tous les âges.

EMILIE.

.... Mais, maman, comment fait-on pour se garantir du danger des fautes cachées?

LA MERE.

Quand on est jeune, on a une amie éclairée & tendre, à laquelle on ne cache rien de ce qu'on fait, que ce soit bien ou mal.

EMILIE.

Ah! maman, je l'ai cette amie : je vous promets que je vous dirai tout.

LA MERE.

N'avez-vous jamais remarqué une chose?

EMILIE.

Quoi, maman?

LA MERE.

C'est qu'une faute a toujours des suites fâcheuses; & qu'on n'en est pas quitte pour dire: je ne la ferai plus.

EMILIE.

Je n'avois jamais remarqué cela.

LA MERE.

Voyez vous-même. Repassez dans votre esprit tous les torts que vous avez eus; & vous connoîtrez bientôt que quand même votre faute seroit restée ignorée, vous n'en auriez pas pour cela évité les suites.

EMILIE.

Mais quand j'ai eu de l'humeur & de l'impatience, ſi on ne l'avoit pas ſu, qu'eſt-ce qui m'en ſeroit arrivé ?

LA MERE.

Premiérement, que l'humeur & l'impatience nuiſent à la ſanté. Que tout ce qu'on fait avec impatience eſt mal fait & mauſſade, & que c'eſt par conſéquent à recommencer. Que quand on s'y laiſſe aller, on prend par dépit & par déraiſon toujours le plus mauvais parti dans ce que l'on a à faire. Il en ſeroit de même ſi vous reſtiez étourdie, inappliquée, indocile. Suppoſé que perſonne ne ſût rien de votre conduite, tout le monde, en vous voyant, n'en devineroit pas moins que vous n'avez pas répondu à l'éducation qu'on vous a donnée.

EMILIE.

Ainſi tout ſe ſait ou ſe devine?

LA MERE.

Oui, tôt ou tard, tout ce qui eſt ſe découvre & ſe ſait.

EMILIE.

Hier, maman, quand je me ſuis levée, j'ai dit à ma bonne : *Aujourd'hui je jouerai toute la journée, & je ſerai bien heureuſe ;* & point du tout, toutes les fois que je dis cela, tout va de travers.

LA MERE.

Ce n'eſt pas le projet d'être heureuſe qui vous porte malheur. C'eſt que vous vous trompez ſur les moyens.

EMILIE.

Comment ſe trompe-t-on ſur les moyens ?

LA MERE.

Quand vous voulez aller promptement de la porte de Boulogne à la Muette, quel chemin prenez-vous ?

EMILIE.

Je vais tout droit au rond de Mortemar, & puis encore tout droit à la Muette.

LA MERE.

Et ſi, voulant arriver promptement, vous preniez d'abord le chemin de la porte Maillot, pour vous rendre, par des allées détournées, au rond de Mortemar ?

EMILIE.

Mais je n'y arriverois pas ſi vîte.

LA MERE.

Et pourquoi ?

EMILIE.

C'eſt qu'il y a plus de chemin.

LA MERE.

Ainſi vous vous ſeriez trompée ſur les moyens d'arriver promptement à la Muette. C'eſt à-peu-près de même que vous vous trompez ſur les moyens d'arriver au bonheur : il eſt à droite, & vous prenez à gauche.

EMILIE.

Mais comment ſe trompe-t-on à ce point ?

LA MERE.

Par légéreté, par ignorance. C'eſt que vous n'avez pas des idées aſſez juſtes ſur ce qui vous eſt utile, & que vous entendez mal vos intérêts.

EMILIE.

Mais comment fait-on pour les bien entendre?

LA MERE.

On cauſe avec ſon amie en queſtion ; on réfléchit, & l'on fait ſon profit de ce qu'on entend & qu'on ſent être vrai.

EMILIE.

Voilà un remede fort agréable, ma chere maman.... Et voulez-vous me dire comment il faut faire pour ne plus ſe tromper ſur les moyens ?

LA MERE.

Et ſur quels moyens voulez-vous apprendre à ne vous plus tromper ?

EMILIE.

Mais ſur ce que nous avons dit, Maman ; c'eſt pour n'être pas attrapée quand je veux être heureuſe, quand je me propoſe, par exemple, de jouer toute la journée.

LA MERE.

Mais, premiérement, c'eſt qu'on n'eſt pas heureuſe en jouant toute la journée.

EMILIE.

Pourquoi donc ?

LA MERE.

LA MERE.

Parce que le jeu ne fait plaiſir qu'autant qu'il délaſſe d'une occupation ſérieuſe.

EMILIE.

Bon! je croyois que rien n'étoit ſi joli que de jouer toujours.

LA MERE.

Et moi je crois qu'il n'y a rien de ſi ennuyeux que de vouloir s'amuſer toujours. Si vous n'aviez autre choſe pour votre amuſement que votre poupée & votre petit ménage, n'en ſeriez-vous pas bientôt laſſe.

EMILIE.

Oui; mais je change de jeu.

LA MERE.

Et après l'avoir changé, vous vous en laſſez de même.

EMILIE.

Ah! cela eſt vrai, pourtant. Quand j'ai quelquefois joué toute la journée, il y a des momens où je ne ſais plus que faire de mon corps.

LA MERE.

Savez-vous pourquoi?

EMILIE.

Non, maman.

LA MERE.

Parce que vous n'avez rien ſu faire de votre eſprit, qui demande auſſi à travailler; & moi je vous ai laiſſé faire, & je me ſuis dit: ſon

expérience lui apprendra mieux que moi que le nombre des amuſemens eſt très-borné ; que pour y trouver toujours un plaiſir ſûr, il faut les faire précéder du travail, & que ce n'eſt qu'à ce prix qu'on n'eſt jamais ni déſœuvré ni ennuyé.

EMILIE.

Je vous jure, maman, que vous parlez comme l'évangile.

LA MERE.

Parce que vous avez été quelquefois heureuſe en jouant, après avoir bien rempli vos devoirs, vous dites il n'y a qu'à toujours jouer ; cela eſt-il ſenſé ?

EMILIE.

Mais, maman, vous ſavez donc tout ce que je penſe ?

LA MERE.

A peu-près.

EMILIE.

Et comment faites-vous ?

LA MERE.

Je tâche de me rappeller ce que je penſois à votre âge.

EMILIE.

Bon ! eſt-ce que vous me reſſembliez ?

LA MERE.

Mais les enfans ſe reſſemblent beaucoup. N'eſt-il pas vrai que l'objet de tous vos deſirs eſt de vous éviter de la peine & de vous procurer du plaiſir ?

EMILIE.

Oui, maman.

LA MERE.

Quand vous faites vos devoirs avec négligence, avec pareſſe, quelle eſt l'idée qui vous occupe?

EMILIE.

C'eſt que je redoute la peine qu'il faut que je me donne.

LA MERE.

Et que vous aimeriez mieux jouer, chanter, danſer, ou, ce qui pis eſt, baguenauder.

EMILIE.

Cela eſt vrai.

LA MERE.

C'eſt donc pour éviter la peine & pour avoir du plaiſir plus vite que vous faites mal. Qu'en arrive-t-il?

EMILIE.

Ah! il en arrive tout le contraire.

LA MERE.

Mal faire prend plus de tems que de bien faire: n'eſt-il pas vrai?

EMILIE.

Et puis l'humeur me gagne.

LA MERE.

Et dès ce moment on fait tout de travers; & l'on eſt, je crois, bien contente de ſoi.

EMILIE.

Oh! à faire pitié. Et puis quand on eſt dans cet état, il faut ſe préſenter devant vous.

LA MERE.

Et moi je vous demande : Emilie, êtes-vous contente ?

EMILIE.

Maman, c'eſt une terrible queſtion. Et puis, mon coup-d'œil vous répond ; & puis il vous prend un ſilence. Ah ! le cruel ſilence ! pourquoi donc ne me grondez-vous pas bien fort ?

LA MERE.

C'eſt que je ne ſais pas gronder quand je ſuis affligée.

EMILIE.

Cependant cela me feroit bien plaiſir. Mais vous n'avez pas pitié de votre Emilie.

Ce dernier trait nous paroît charmant.

LA MERE.

Et tout cela, pour s'éviter de la peine & ſe procurer du plaiſir !

EMILIE.

C'eſt que, ſuivant mon idée au moins, ce que je veux me feroit plaiſir, & que ce qu'on exige de moi ne m'en fait pas.

LA MERE.

Mais ſi vous diſiez ; allons, courage ! un mauvais quart-d'heure eſt bientôt paſſé. Ne ſoyons pas diſtraite. Un peu d'attention, un peu d'application ! allons ! allons !

EMILIE.

Ah ! quand cela m'arrive mes devoirs ſont remplis dans un clin-d'œil ; je ſuis heureuſe, heureuſe.... Tenez, ma petite maman, je ſens là

quelque chose dans mon cœur qui me rend si aise, si aise!.... Oh! comme je suis gaie & contente!

LA MERE.

Ainsi, quand vous faites le contraire, vous vous trompez évidemment sur les moyens qui menent au bonheur. Ne seroit-il pas plus sage, dans ce cas, de se dire : au-lieu du bien que je cherche, il va m'arriver malheur, si je me laisse aller à ma fantaisie; & si au contraire je sais la vaincre, je jouirai d'un bonheur plus grand que celui auquel je renonce.

EMILIE.

Et lequel donc?

LA MERE.

Le plus grand de tous, celui qu'il n'est au pouvoir de personne de vous faire perdre, quand une fois vous l'avez.

EMILIE.

Maman, apprenez-moi donc vîte ce que c'est.

LA MERE.

Mais c'est vous qui me l'avez appris. C'est d'être contente de vous, de sentir là au cœur ce qui vous rend si aise. Je ne sais comment on a le courage de se priver d'un si grand bonheur.

EMILIE.

Oh! c'est vrai, c'est le plus grand plaisir quand j'ai là au cœur quelque chose qui me fait rire toute seule. Comment cela s'appelle-t-il, maman?

LA MERE.

Cela s'appelle la joie de la bonne conscience.

EMILIE.

Qu'est-ce que c'est que la conscience?

LA MERE.

C'est un sentiment intérieur qui nous avertit, malgré nous, de notre conduite.

EMILIE.

Quoi, est-ce que cela parle?

LA MERE.

Non-seulement cela parle, mais cela crie au-dedans de nous, & nous met mal à notre aise, quand nous avons fait une faute, même ignorée : cela nous fait aussi rougir des louanges qu'on nous donne, quand nous ne les méritons pas.

Nous le répétons, nous avons cité ces morceaux, non comme ceux où se montre davantage le talent de l'auteur, mais comme ceux qui caractérisent le mieux la maniere de l'ouvrage.

Du reste l'auteur avertit qu'elle n'a point eu la prétention de proposer un nouveau plan d'éducation; mais qu'elle a voulu montrer comment les heures perdues, les momens de délassement peuvent être employés par une mere vigilante à former l'esprit de son enfant, & à lui inspirer des sentimens vertueux & honnêtes. Elle fait plus : elle donne encore à la jeune personne qui se plaît à l'écouter, des idées de la plus grande justesse sur les différens objets de ces conversations. Il seroit donc bien à dé-

ſirer que les meres les priſſent pour modeles de leurs entretiens avec leurs filles. La lecture ſeule peut en être d'une grande utilité. Un ouvrage de ce genre, quand il eſt auſſi bien vu, eſt un vrai bienfait pour la ſociété, & comme il eſt à propos que le public connoiſſe les perſonnes auxquelles il a de telles obligations, nous nommerons comme auteur de celui-ci Mde. de la Live d'Epinay, indiquée dans le privilege du roi qui ſe trouve à la fin du ſecond volume.

Les *Converſations d'Emilie* ont déja été imprimées à Leipſick en 1774 : (*) non ſeulement la plus grande partie des entretiens de la nouvelle édition que nous annonçons aujourd'hui, n'exiſtoit pas dans l'ancienne, mais encore nous avons trouvé, en les confrontant toutes deux, que les entretiens que l'on a conſervés ont été entiérement refondus. Ainſi l'on peut regarder cette derniere édition comme un ouvrage abſolument nouveau, & le ſeul qui, d'après les réflexions de l'auteur & de ſes amis, puiſſe répondre entiérement à ſes intentions.

(*Mercure de* France ; *Journal* de Paris.)

(*) Voy. *Eſprit des Journaux*, pour le mois d'août 1775, pag. 164 & ſuivantes.

Pensées sur la révolution de l'Amérique-Unie ; extraites d'un ouvrage anglois intitulé : Mémoire adressé aux souverains de l'Europe, sur l'état présent de l'ancien & du nouveau-monde. *In-8vo.* A Amsterdam. 1781.

Le mémoire dont cette brochure offre l'extrait, est attribué à M. Pownall, ci-devant lieutenant-gouverneur de New-Jersey, ensuite de la baie de Massachusset, & aujourd'hui membre de la chambre des communes en Angleterre. Cet écrit, obscur en bien des endroits, mais rempli de raisonnemens justes & de connoissances exactes sur l'état de l'Amérique, méritoit d'être mis à la portée de tout le monde. C'est ce qu'on a entrepris dans la brochure que nous annonçons. Tout ce qui tend à jetter du jour sur la révolution importante qui fixe l'attention de l'ancien & du nouveau-monde, ne peut manquer d'être accueilli. Les détails que l'on nous présente ici, ne sauroient être indifférens à l'observateur qui cherche à s'éclairer, & à résoudre cette question proposée par une académie : *L'indépendance de l'Amérique est-elle à desirer, & ses suites seront-elles avantageuses ou nuisibles au commerce de l'Europe ?* Nous suivrons les raisonnemens de l'auteur sur ce problême intéressant. Nous le laisserons parler lui-même. Il commence par cette observation frappante :

» C'eſt à la fin de la derniere guerre que
» s'eſt formé un nouveau ſyſtême de politique
» & de commerce, qui ſemble s'exécuter au-
» jourd'hui. On doit fixer à cette époque *le*
» *moment où toutes les puiſſances de l'Europe ont*
» *tourné leurs vues du côté du commerce.* Juſqu'a-
» lors l'Angleterre en avoit été le centre;
» avec un gouvernement plus ſage elle auroit
» pu continuer de l'être, & donner le ton à
» la politique de l'univers; ſes imprudences
» répétées ont renverſé l'ordre des choſes, &
» lui ont fait perdre, non-ſeulement les droits
» qu'elle ſembloit avoir à un empire preſqu'u-
» niverſel, mais encore ſa propre puiſſance ſur
» les diverſes parties qui compoſent ſon gou-
» vernement, & qu'elle voit aujourd'hui lui
» échapper les unes après les autres, en ſorte
» qu'elle eſt menacée de ſe trouver réduite de
» nouveau aux ſeules limites de ſon iſle.

» Sans l'imprudence de la métropole, la ré-
» volution des colonies n'auroit pas eu lieu de
» ſi-tôt. Les partiſans de l'autorité royale ont
» voulu l'étendre; ils ont cru que cet ouvra-
» ge, commencé en Amérique, s'acheveroit
» enſuite facilement en Europe. Il falloit for-
» cer les Américains à prendre les armes pour
» acquérir, en les réduiſant, le droit de leur
» donner telle conſtitution qu'on jugeroit à
» propos; mais on n'a pas prévu les difficul-
» tés qui rendroient leur réduction impoſſible,
» les ſuites de la guerre qu'on alloit allumer,
» l'alliance que les Américains contracteroient
» avec la France & l'Eſpagne, l'intervention

E 5

» de toutes les puiſſances de l'Europe, qui ne
» manquera pas d'avoir lieu lorſque la maiſon
» de Bourbon & d'Angleterre, épuiſées, en
» viendront à un accommodement. Ces puiſ-
» ſances voudront faire reconnoître l'indé-
» pendance de l'Amérique, parce qu'elles y
» ſont intéreſſées, la ſouveraineté des Etats-
» Unis, & la liberté de leur commerce reſ-
» pectif.

Pour prouver cette iſſue néceſſaire de la guerre actuelle, l'auteur jette un coup-d'œil rapide ſur l'Europe & ſur l'Amérique. » Lorſ-
» que l'on compare la grandeur des états, on
» s'appéſantit trop ſur l'étendue du territoire &
» ſur la fertilité du ſol. La véritable grandeur
» eſt celle qui eſt fondée ſur une étendue de
» domination ſuſceptible par ſes liaiſons & par
» ſes communications, de former un tout reſ-
» pectable. L'Europe, l'Aſie & l'Afrique ſont
» naturellement ſéparées l'une de l'autre : les
» Romains les réunirent ſous leur domination;
» ce fut l'effet d'un effort ſurnaturel : les y
» retenir eût été au-deſſus des forces humaines;
» & bientôt elles ſe ſéparerent de nouveau. Ce
» n'eſt pas ſeulement leur poſition locale qui
» forme une barriere de l'une à l'autre ; leurs
» habitans ſont eux-mêmes d'eſpeces différen-
» tes. La nature a mis de ſemblables limites
» entre l'Amérique méridionale & ſa partie ſep-
» tentrionale : celle-ci eſt entiérement poſſédée
» par des hommes d'une origine commune,
» ſource d'une ſociété immenſe, ſuſceptible
» d'une ſeule domination. L'Europe n'a pas

» une ſeule partie où l'on puiſſe trouver pour
» lien un intérêt auſſi grand, auſſi uniforme,
» & dans un pays auſſi vaſte une communica-
» tion auſſi peu interrompue : elle eſt habitée
» par des nations différentes, qui ont chacune
» leur ſouverain & une forme de gouverne-
» ment qui leur eſt propre. Perpétuellement
» déſunies entr'elles, ce qu'elles ont de com-
» munication, eſt ſans ceſſe interrompu : les
» liaiſons deviennent difficiles par terre comme
» par mer ; & enfin d'une nation à une au-
» tre, on trouve des peuples différens. Au
» contraire, on voit regner dans l'Amérique-
» ſeptentrionale cette union qui eſt le fonde-
» ment d'une véritable grandeur. La nature
» des côtes & des vents y rend la communi-
» cation continuelle par mer : l'intérieur jouit
» du même avantage ; toutes ſes rivieres ſont
» navigables, en ſorte que toutes les parties
» ſe correſpondent & commercent entr'elles.
» Un ſol auſſi étendu & ſous un ciel auſſi
» varié, produit tout ce que la nature peut
» fournir aux beſoins, au luxe, aux arts : on
» y trouve tous les objets qui ſont la ma-
» tiere du commerce des peuples de l'Euro-
» pe, & qu'ils ne ſe procurent qu'avec les
» peines inſéparables du défaut de communi-
» cation & d'un partage de gouvernement auſſi
» faux qu'artificiel. Dans l'Amérique la com-
» munication eſt entiere : la navigation n'y
» eſt point contrariée : tout commerce y eſt
» libre, univerſel. Ce ſont bien des avantages
» à la fois, & une ſeule nation les réunit. Les

» bois de conſtruction, le chanvre, le poiſſon;
» les viandes ſalées ſont la richeſſe de ſes pro-
» vinces ſeptentrionales : celles du midi récol-
» tent le tabac, le riz, le coton, la ſoie, l'in-
» digo, la réſine, le goudron, les fruits, &
» peut-être même le vin. Dans les provinces
» du milieu on cultive les grains; on a les
» farines & les objets de manufacture. Ainſi
» la ſociété eſt abondamment approviſionnée.
» Rien ne manque au gouvernement pour unir
» ſes parties, & former un tout parfaitement
» exact. «

Selon le lord Verulam, la civiliſation des peuples eſt, après l'accord & la communication des diverſes parties d'un gouvernement, ce qui contribue le plus à ſa grandeur & à ſon accroiſſement. L'Amérique, à cet égard, ne le cede pas à l'Europe. » Le premier pas » à faire pour la civiliſation, c'eſt l'agricultu» re : elle fournit aux beſoins d'une ſociété » naiſſante. Les ſoins qui ſuivent, ont pour » objet le vêtement, le couvert, & la fabri» que des outils les plus néceſſaires : il s'établit » déja un échange de travaux; le tems forme » bientôt des ouvriers & des manufacturiers; » & quand les beſoins de la ſociété ſe trou» vent remplis, il s'établit un ſuperflu, qui » s'échange encore contre les articles de com» modités, & de jouiſſances que le pays ne » produit point.

» L'eſprit militaire qui ſuivit les conqué» rans dans leurs émigrations du nord en Eu» rope, en diviſa les habitans en deux claſſes;

» des guerriers, & des esclaves : la culture
» des terres étoit le partage de ceux-ci, non
» qu'ils en fussent les propriétaires, mais parce
» que leur condition les tenoit attachés servi-
» lement à la glebe : c'étoient des hommes dé-
» gradés, des troupeaux en un mot, qui étoient
» eux-mêmes dans la propriété d'un maître :
» leur raison, leur travail, leur tems, tout
» leur devenoit indifférent : incapables de faire
» le moindre progrès, ils étoient sans motifs
» pour y aspirer. Aussi l'agriculture en cette
» partie du monde est-elle restée long-tems dans
» le même état de langueur : elle semble vou-
» loir aujourd'hui, dans plusieurs endroits,
» faire quelques pas vers la perfection ; mais
» ils sont si lents que, de plus d'un siecle,
» on ne peut en attendre aucun succès. L'An-
» gleterre cependant peut en être exceptée ;
» encore le paysan y est-il écrasé. Les travaux
» en laine, en fer, en cuir, en pierre, de-
» venus des occupations abjectes, étoient aban-
» donnés aux esclaves. Subordonnés à l'igno-
» rance de leurs maîtres, gênés par la bizar-
» rerie de leurs loix, c'étoient des artisans
» sans industrie ; tout leur étoit interdit ; jus-
» qu'aux leçons de l'expérience, la source du
» progrès de tous les arts. Aussi les vit on
» rester pendant plusieurs siecles dans leur pre-
» mier état de barbarie.

» La ligue anséatique avoit appris aux sou-
» verains ce que le commerce & les arts peu-
» vent donner de puissance : après sa désunion,
» ils inviterent leurs sujets à s'y livrer, & les

» artistes étrangers à s'établir chez eux. Alors » la civilisation prit un essor qui ne dura qu'un » instant. La politique des souverains mettant » des entraves aux manufactures, les étouffa » dans leur berceau : voulant leur montrer plus » de faveur, tous les impôts furent reportés » sur les productions de la terre, & l'agricul- » ture fut à son tour opprimée. A cette poli- » tique il s'en joignit une autre également des- » tructive : des réglemens parurent pour assu- » jettir les divers articles de manufacture à des » droits multipliés ; il y en avoit pour la sor- » tie des mains de l'ouvrier, pour la vente, » pour le retour, soit qu'il fût en argent, » soit qu'il fût en marchandises. Le but de » cette politique étoit de mettre dans les cof- » fres du souverain tout ce que l'ouvrier au- » roit fait de profits, & de ne lui laisser que » sa subsistance : tous les encouragemens étoient » pour la vente ; il n'y en avoit point pour » acheter. Le vœu des gouvernemens étoit pour » l'exportation des marchandises, comptant sur » une importation considérable d'argent, dont » ils devoient s'approprier la plus forte partie. » De là les objets dont le commerce est, en » quelque sorte, réservé au souverain ; de-là » les monopoles, les privileges exclusifs, & de » nation à nation, l'interdiction des pêches, » des idées de balance dans le commerce, des » restrictions & des défenses respectives dans » les importations & les exportations ; enfin, » dans le paiement des droits ou des impôts, » des distinctions de marchandises étrangeres

» & de marchandises nationales. S'interdisant » ainsi toute communication entr'eux, les souverains ont été forcés d'envoyer au loin » former des établissemens; de-là les colonies, » qu'on peut appeller des fermes étrangeres : » la métropole y fait un bénéfice exclusif. » De-là les plus extravagantes idées que l'avarice & l'ambition aient jamais fait naître, » l'envie de se former de l'océan un domaine, » & d'en prétendre la possession & l'empire. » Ainsi la civilisation a été reculée en Europe; » ainsi les gouvernemens se sont éloignés de » la perfection, à laquelle ils aspirent; ainsi » s'est éteint le flambeau du génie. Instruits » par de nouvelles révolutions, ceux qui donnent des loix à l'Europe, pourront se sentir » portés un jour à la réforme des réglemens » qui la tiennent captive, & lui rendre une » liberté qui ne peut être que favorable à » leur domination. «

Le tableau que nous offre l'Amérique, est bien différent. L'homme y est libre. Celui qui veut s'y établir, y est naturalisé; toutes les professions lui sont ouvertes; personne ne lui conteste l'usage de sa raison; son tems & ses talens lui appartiennent. L'esprit y est devenu inventif, & il y est fait plus d'instrumens & de machines d'un genre nouveau, qu'il ne s'en fit jamais dans l'ancien monde pendant le même espace de tems. » L'Amérique ne s'est adonnée ni aux arts secondaires, ni aux manufactures, parce qu'elle a trouvé sur son sol » des productions, dont l'échange lui procure,

» à meilleur compte qu'elle ne pourroit les
» faire, tous les objets que les arts & les ma-
» nufactures fournissent. Ce n'est cependant pas
» qu'ils y soient totalement négligés. Ce qu'on
» y donne de travail, ne pourroit pas suffire
» pour l'exportation ; les momens que la terre
» ne demande point, sont consacrés aux ou-
» vrages de premiere nécessité, que le pays
» consomme. Quand les campagnes auront au-
» tant de cultivateurs qu'elles en exigent, &
» que la classe des ouvriers se sentira trop
» nombreuse, alors, comme il n'y a point de
» loix pour assigner à un homme une profes-
» sion plutôt que telle autre, pour lui ôter
» le choix de l'endroit où il lui plaira de l'exer-
» cer, pour fixer le prix de son travail, &
» mettre des bornes à l'étendue de ses entre-
» prises, on verra les manufactures s'établir,
» se perfectionner, & se répandre avec une
» rapidité inconcevable. Les Américains s'atta-
» chent peu à établir chez eux des manufac-
» tures, parce que les ressources naturelles
» du pays leur donnent un superflu qui de-
» vient la matiere de leurs échanges. Le pois-
» son, le froment, la farine, le riz, le tabac,
» l'indigo, les bestiaux, les viandes salées sont
» des objets qu'ils trouvent sur leur sol, &
» qui entrent dans leur commerce, tant avec
» l'Europe qu'avec l'Afrique & les isles de
» l'Amérique.

» Ce qu'ils ont d'habileté dans les arts qui
» tiennent à l'agriculture, ils l'ont également
» dans la conduite de leur commerce & dans

» la conſtruction des vaiſſeaux. Leurs chantiers » ne ſont pas ſeulement occupés pour leurs » propres navigateurs ; ils le ſont encore pour » ceux des iſles de l'Amérique. Avant la guerre, » l'Angleterre prenoit chez eux la plus grande » partie de ſes vaiſſeaux ; & bientôt l'Europe » entiere s'y en procurera à bien meilleur » compte qu'elle ne le peut faire en quelqu'au- » tre endroit que ce ſoit. C'eſt par de tels pro- » grès que leur commerce s'eſt accru au milieu » des entraves que la Grande-Bretagne avoit » eu ſoin de lui donner, qu'il a acquis de » l'activité, & que les Américains eux-mêmes » ſont devenus une puiſſance conſidérable. «

La population de l'Amérique n'offre pas des obſervations moins curieuſes. Tels ſont ſes progrès & ſon accroiſſement. » La baie de Maſſachuſett avoit en 1722, 94000 habitans ; en 1742, 164,000 ; en 1757, après les ravages de la guerre & de la petite-vérole, 164,484 ; en 1761, 216,000 ; en 1765, 255,500 ; en 1771, 292,000 ; en 1773, 300,000. «

» Le Connecticut, en 1756, avoit 129, » 994 habitans : les étrangers ne ſont point » venus groſſir ce nombre ; les guerres l'ont » d'abord diminué, enſuite les émigrations qui » ſe ſont faites vers le couchant & pour d'au- » tres provinces ; cependant, 18 ans après, la » population y étoit preſque doublée : en 1774, » on y comptoit 257,356 habitans. New-Yorck » avoit, en 1756, 96,776 habitans ; en 1771, » 168,007 ; en 1774, 182,251. Dans la Vir- » ginie, il y en avoit en 1756, 173,316 ;

» en 1764, 200,000; en 1774, 300,000; » dans la Caroline-Méridionale, en 1750, 64, » 000; en 1770, 115,000; à Rhode-Island, en » 1738, 15,000; en 1748, 38,439.

» Comme il n'y a jamais eu de milice ni » de rôle authentique dans la Pensylvanie, il » n'a pas été possible d'en avoir la population » exacte. On y a conduit pendant long-tems » beaucoup d'Irlandois & d'étrangers: la plu- » part se sont établis dans d'autres provinces; » cependant l'accroissement de sa population a » été dans la même proportion que celles de » Virginie & de la baie de Massachuset. La » ville de Philadelphie s'est accrue très-promp- » tement. En 1749, elle avoit 2,076 mai- » sons; en 1753, 2,300; en 1760, 2,969; » en 1769, 4,474; de 1749 à 1753, elle a » eu depuis 16 jusqu'à 18000 habitans, & de » 1760 à 1769, depuis 31,318 jusqu'à » 35,000. «

» En 1754, on a fait différentes évaluations » de la population du continent: les plus exa- » gérées l'ont fait monter à un million & de- » mi: celles qui n'ont rien donné à la spé- » culation, & qui se sont faites d'après les » rôles, l'ont portée à un million 250 mille » ames. Le dénombrement que l'on dit en avoir » été fait par le congrès en 1774, la fait mon- » ter à 3,026,678; mais cette évaluation » peut avoir été dictée par des vues particu- » lieres. Un autre dénombrement qui a été » fait après deux ou trois années de guerre, » la porte à 2,810,000; ce qui feroit croi-

» re que le calcul le plus exact est celui qui » porte la population de l'année 1764 à 2, » 141,307. Ainsi, en 20 années de tems, » dont sept ont été passées en guerre, on voit » une population d'un million 250 mille ames » s'accroître de près d'un million d'habitans. » C'est une preuve bien sensible que la société » de l'Amérique se forme avec une rapidité » dont il n'y a jamais eu d'exemple en Eu- » rope. «

» Le systême du gouvernement a été, dès » son origine, d'enrôler tous ses sujets com- » me autant de soldats ; & sur la population » dont on vient de rendre compte, il en a » formé 535,326 à l'exercice des armes : ils » ne forment point une classe distincte de ci- » toyens, & ne font point des armes leur uni- » que profession. Ils demeurent unis à la so- » ciété, dont ils affermissent la puissance. Ce » corps de réserve, toujours prêt pour la dé- » fense de l'état, pourra paroître ridicule aux » officiers-généraux de l'Europe; mais l'expé- » rience a démontré qu'il devient, par son » union même à la société, une défense bien » plus réelle & plus efficace pour la nation. « L'auteur conclut avec le chancelier Bacon, *que la grandeur véritable d'un état consiste dans sa population, dans la valeur des individus qui la composent, & dans la constitution militaire de la société, lorsque la profession des armes est celle de tous ses membres intéressés à sa propre défense, & non pas l'occupation d'une classe particuliere de citoyens.*

L'Amérique eſt aujourd'hui un état indépendant ; ſes peuples ont pris rang au milieu des nations de la terre ; c'eſt un empire que le même eſprit de gouvernement éclaire dans toutes ſes parties depuis le centre juſqu'aux extrêmités. Chaque citoyen y eſt, en quelque ſorte, membre du conſeil ; il en réſulte une ſoumiſſion univerſelle. Le gouvernement connoît l'état & la ſituation des provinces les plus éloignées ; & comme ces dernieres concourent elles-mêmes à la légiſlation, elles ſont également inſtruites des motifs du gouvernement dans toutes les meſures qu'il prend. Tel eſt le ſyſtême de la conſtitution américaine ; ce qu'elle peut avoir d'inconvéniens, n'eſt point redoutable pour elle. Elle doit s'élever ; rien ne peut faire obſtacle à ſa grandeur ; un eſpace de plus de mille lieues la met à l'abri des coups de ſes ennemis de ce côté ; & de l'autre, elle doit jouir de la paix la plus profonde. Les faits prouvent contre ceux qui doutent de la durée de l'indépendance de l'Amérique. Si elle ne perd point de vue la grandeur à laquelle la nature ſemble l'appeller ; ſi les alliances qu'elle a contractées en Europe, ne ſont pas des pieges tendus pour la faire échouer ; enfin, ſi l'on ne réuſſit point à lui faire ſubſtituer d'autres principes à ceux qu'elle a adoptés, elle ne fera pas un pas qu'elle n'ait conſulté ce que ſa poſition lui preſcrit. Séparée de l'Europe par des mers immenſes, ſeule ſur un vaſte continent, détachée de l'ancien monde, libre dès-lors de n'en point épouſer les intérêts

embrouillés, de ne point entrer dans ses disputes, & de mépriser les inutiles intrigues de sa politique, en un mot, sans ennemis, sans rivaux, & jamais dans la nécessité de rechercher des alliances, sa premiere regle doit être qu'il est contraire à ses intérêts & à la nature de son existence d'avoir aucune liaison de politique avec l'Europe : elle doit se borner à des traités de commerce avec elle, & être attentive à ne jamais entrer dans ses querelles & dans ses guerres. Pour seconde regle, elle doit avoir sous les yeux que son plus grand intérêt est d'être la source commune des approvisionnemens de l'Europe ; qu'en conséquence ses ports doivent être ouverts à toutes les nations, & qu'elle doit faire tous ses efforts pour que l'ancien monde devienne, en quelque sorte, le marché commun de ses exportations. Ainsi il seroit contraire à ses intérêts de former des liaisons particulieres avec quelques puissances de l'Europe à l'exclusion des autres. Si l'Angleterre avoit remarqué que sa prospérité étoit attachée au sort de l'Amérique, elle y auroit abandonné ses projets de conquête, & ne se seroit occupée que d'un traité de commerce capable de lui assurer la continuité de sa fortune. Si, avec plus de modération, elle vouloit encore y donner un peu d'attention, elle reconnoîtroit que le commerce qu'elle y faisoit, pourroit s'y continuer pour la plus grande partie, & lui procurer les mêmes bénéfices, quoique les deux pays fussent aussi indépendans l'un de l'autre que l'Espagne

& la France le ſont entr'elles. Il y a beaucoup d'articles qu'elles ſeules peuvent ſe donner avec des avantages réciproques : la raiſon s'en trouve dans leur genre de vie & dans leurs mœurs actuelles : une rupture entiere peut y produire de grands changemens, & priver l'Angleterre de cette derniere reſſource.

Le principe fondamental de l'Amérique doit être de rendre ſes ports libres pour toutes les nations indiſtinctement, & d'inſiſter pour la réciprocité; avec le tems, ſes habitans deviendront les pourvoyeurs du monde entier. Au moment où elle aura ceſſé d'appartenir à une des puiſſances de l'Europe, ſes articles de commerce paſſeront librement dans tous les marchés de l'ancien monde, & y feront baiſſer à un taux commun le prix des articles ſemblables. La conſtruction des vaiſſeaux & la navigation ont fait aſſez de progrès chez les Américains pour qu'ils puiſſent conſtruire & naviguer à meilleur compte que les Européens, ſans en excepter les Hollandois, malgré toute leur économie. » Un peuple maître d'un grand » empire ſur un continent où il eſt ſeul, ſouf» friroit-il ſur ſes propres confins un mono» pole ſemblable à celui de la compagnie de » Hudſon, lorſqu'on l'a vu tenter un paſſage » nord-oueſt pour les grandes Indes, dans le » tems où il gémiſſoit encore ſous l'oppreſſion ? » Des hommes qui ſe ſont ouvert le commer» ce de la baie de Honduras, de celle de Cam» pêche & du golfe du Mexique, qui ont été » juſqu'aux iſles Malouines, pour la ſeule pê-

» che de la baleine, s'arrêteront - ils au cap » Horn? Ne doubleront - ils pas le cap de » Bonne-Espérance ; & seront-ils long-tems à » se montrer dans la mer du sud & sur les cô» tes de la Chine? Les Hollandois, qui n'ont » aucun droit sur les isles à épices, les y au» ront pour rivaux. Ces hommes entreprenans » les leur disputeront, & employeront contre » eux les mêmes argumens que les sept Pro» vinces-Unies ont employés contre le Portu» gal. Ses liaisons avec l'Europe donneront à » l'Amérique une célébrité qui la fera con» noître dans toutes les parties du monde an» cien : des voyages continuels de l'un à l'au» tre continent fourniront des observations sur » les vents, les courans & leurs contrariétés : » les routes, mieux connues, seront abrégées; » & chaque jour, les deux hémispheres sem» bleront se rapprocher : insensiblement l'ou» vrier, le paysan & même le gentilhomme » se familiariseront avec l'idée des voyages : » on ne verra plus dans l'Amérique que les » attraits qui invitent à s'y établir; & les » émigrations deviendront générales. Le moyen » de s'y opposer seroit une politique assez sa» ge pour faire trouver dans l'Europe les mê» mes douceurs, ou en Amérique une poli» tique assez bizarre pour y faire trouver les » maux auxquels on auroit voulu se soustraire. » Les hommes dont l'esprit est le plus entre» prenant, & dont les vues sont les plus uti» les, seront les premiers à y passer, & y » seront suivis de leur fortune. Il y a long-

» tems que les opérations de banque ont ap-
» pris aux hommes d'état que les propriétés
» font aussi libres que leurs maîtres ; & quant
» aux émigrations, dont le commerce fournit
» encore les moyens, il n'y auroit, pour les
» empêcher dans les gouvernemens de l'Euro-
» pe, qu'un retour absolu à la tyrannie féo-
» dale qui retînt les hommes à la chaîne, &
» qui interdît aux étrangers l'approche de leurs
» territoires «....

» Quand l'indépendance de l'Amérique aura
» appris à tous les souverains combien est faux
» le systême d'avoir, à l'exemple du gouver-
» nement britannique, des colonies dans des
» régions éloignées pour y exercer un mono-
» pole absolu ; quand, devenus sages, ils fe-
» ront attention aux richesses que leur offre
» le sol qu'ils habitent ; alors, imitant la pru-
» dente politique de la Chine, ils s'attacheront
» à mettre en valeur leurs terres en frîche, à
» perfectionner leur agriculture, à encourager
» leurs manufactures, enfin à abolir les corps
» & communautés d'ouvriers. A mesure que
» les traces de la barbarie s'effaceront, l'in-
» dustrie de la société saura se faire un superflu
» pour être la matiere de son commerce avec
» l'étranger. Que chaque puissance reconnoisse
» l'inutilité de ses efforts pour établir par l'au-
» torité de ses ordonnances un commerce qui
» la mine elle-même, & qu'elle pouvoit éta-
» blir avec moins de peines & plus d'avanta-
» ges, en lui donnant la liberté, qui en est
» le véritable esprit ; que les souverains sentent
» enfin,

» enfin, que toutes les prohibitions dont ils
» entendent écraſer leurs voiſins, les écraſent
» eux-mêmes; alors on verra s'établir le ſeul
» ſyſtême qui ait une baſe ſolide, celui qui
» livre le commerçant à toute ſon activité,
» & qui affranchit le commerce de toutes ſes
» entraves.... Alors ſeront anéantis tous les
» ſyſtêmes de monopole; & s'il eſt dans l'Eu-
» rope une puiſſance qui veuille faire pencher
» de ſon côté la balance du genre humain,
» ſes efforts n'auront d'autre effet que d'aver-
» tir ſes voiſins de la néceſſité où ils ſont de
» la ramener au niveau dont elle veut s'écar-
» ter. Le monde commerçant a vu tour-à-tour
» s'élever au-deſſus de lui l'Italie, les Pays-
» Bas, le Portugal, la Hollande, l'Angleterre;
» la preſſion qu'ils y ont cauſée, a fait ſentir
» l'inégalité de la balance; le ſoulevement a
» été général, & ils ſont tous tombés au mo-
» ment où ils arrivoient au plus haut degré
» de leur élévation. Les ſouverains doivent
» ſentir combien ils ſont intéreſſés à ſortir enfin
» des entraves qu'ils ſe ſont tous données par
» leurs reſtrictions, leurs prohibitions & leurs
» excluſions, dictées toutes par l'intention où
» chacun étoit d'abattre les autres. Il eſt dé-
» montré que la liberté qu'on accorde dans un
» pays aux ouvriers, aux manufacturiers &
» aux marchands des nations étrangeres, eſt
» le plus puiſſant moyen d'y encourager les
» manufactures, & d'y en augmenter le nom-
» bre: une conduite contraire diminue dans
» un pays la valeur de ſes productions inté-

» rieures, en hauſſant le prix des articles con-
» tre leſquels il les échange, & qu'on lui ap-
» porte en moindre quantité : elle eſt encore
» la ſource d'un monopole ruineux pour l'ha-
» bitant de la part de l'ouvrier, du manufac-
» turier & du marchand. Frappés de tant de
» conſéquences, les ſouverains encourageront
» la population, naturaliſeront les étrangers,
» & donneront aux conſciences la liberté la
» plus entiere. Si la nature a formé l'homme,
» la politique l'a mis en ſociété : le lien qui
» l'y retient, eſt l'échange qu'il fait avec ſon
» ſemblable, de l'excédent de ſon néceſſaire;
» & pour uſer des droits que la juſtice & la
» politique donnent, il faut que les nations
» puiſſent, ainſi que l'homme le fait avec ſon
» ſemblable, échanger entr'elles l'excédent de
» leurs productions. La ſociété eſt univerſelle;
» elle eſt de droit naturel; les guerres ſeules
» peuvent y donner atteinte; & alors encore,
» ce qui tient à l'ordre général du monde, ne
» doit point ceſſer d'être reſpecté. *Les loix ex-*
» *cluſives en fait de navigation ſont une véritable*
» *piraterie;* l'océan eſt à tous, ne connoît point
» de premier occupant, & n'eſt point un élé-
» ment ſur lequel l'induſtrie humaine puiſſe
» s'exercer de maniere à y imprimer le ca-
» ractere de la propriété; & puiſque la nature
» l'empêche de devenir la propriété de l'hom-
» me, il peut encore moins recevoir les loix
» d'un ſouverain. On tiendra donc pour conſ-
» tant, que l'océan doit être en bonne politi-
» que auſſi libre qu'il eſt commun : *Pervium*
» *cunctis iter.* «

C'eſt la paix prochaine qui doit améner ce nouvel ordre de choſes. L'auteur, en nous préſentant cette perſpective flatteuſe, y joint quelques réflexions ſur la maniere dont elle doit ſe préparer ; c'eſt par elles qu'il termine ſon ouvrage. » Avant de s'occuper de la paix, » & de concilier les intérêts mêlés de l'Europe » & de l'Amérique, les puiſſances maritimes » doivent former un congrès pour examiner » les objets, ſur leſquels on peut dès à pré- » ſent interdire tout acte d'hoſtilité, & les points » qui pourront être la baſe d'un traité, les » parties eſſentielles du ſyſtême qui ſe prépare, » & devenir les fondemens d'une paix dura- » ble parmi les nations de l'océan atlantique. «

» La raiſon & la bienfaiſance, toujours d'ac- » cord avec la vraie politique ſur les intérêts » & les droits des ſouverains, ne ſeront-elles » jamais la regle de leur conduite ? Seront-elles » ſans force pour les amener à un congrès, » leur faire ceſſer toutes hoſtilités, & mettre » un terme à la guerre avant qu'elle ait cauſé » plus de ravages, & occaſionné plus de mi- » ſere ? Une telle révolution de la part des » principaux états commerçans de l'Europe ne » feroit dans l'ordre politique qu'une imitation » de ce qui s'eſt fait dans des tems plus re- » culés entre les villes de la ligue anſéatique : » alors elle avoit moins d'objets : la criſe ac- » tuelle en impoſe la néceſſité. Si l'on veut » des exemples plus récens, Henri-le-Grand & » la reine Elizabeth, auſſi habiles politiques » qu'on ait pu l'être depuis eux, ont donné

» le modele du conseil-général qui peut être
» convoqué ; il s'agit ici, non d'un systême
» de loix pour l'Europe entiere, mais seule-
» ment des conditions auxquelles l'Amérique
» & l'Europe doivent commercer : tout autre
» intérêt politique y est étranger. «

» Les puissances qui l'auroient composé, se-
» roient garantes à l'avenir des guerres que le
» commerce feroit naître : l'incertitude actuelle
» du droit des gens sur l'usage de la mer rend
» leur concours indispensable : tout est oublié ;
» il n'existe plus de principes, plus de regles,
» plus de loix. Les nations semblent à cet égard
» être retombées dans les siecles de barbarie ;
» & la mer être encore en proie à la pirate-
» rie. Même en guerre, l'Europe ne peut pas
» demeurer sans traités & sans loix. «

» Les objets sur lesquels il faudra essentiel-
» lement délibérer, seront 1°. jusqu'à quel point
» il convient à toutes les nations d'établir le
» *mare liberum*, d'après les principes de l'équité
» & du droit des gens : 2°. jusqu'à quel point
» la souveraineté sur les baies & sur les ports
» permettra d'accéder à cette convention com-
» me à une loi qui fera partie du droit des
» nations : 3°. jusqu'à quel point on peut ren-
» dre universel le *jus navigandi*. Ce sera le mo-
» ment de délibérer sur la *libertas universalis*
» *commerciorum*, sur la liberté des ports & celle
» des marchés, ensuite sur les droits qui y se-
» ront payés ; enfin, sur l'avantage qu'on pour-
» roit trouver à les affranchir insensiblement,
» pour remplacer cette espece d'impôts par l'ac-

» cise, & sous les formes dont on se sert pour
» taxer immédiatement le consommateur. Ce
» changement, dans les pays qui l'adopteroient,
» rendroit libres tous les ports, avantage infi-
» niment précieux aux yeux de quiconque s'oc-
» cupe du bien-être de son pays. Il s'agira en-
» core de déterminer la nature & l'étendue du
» commerce qu'on accordera à l'Amérique; en-
» fin les puissances maritimes seront dans le
» cas de faire respectivement de nouveaux ta-
» rifs. «

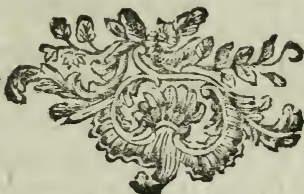
» Voilà tout ce qu'on peut raisonnablement
» exiger. *Il n'est au pouvoir de l'humanité que de*
» *préparer & agir : le succès est l'ouvrage d'une*
» *main plus puissante.* SULLY, liv. XXX. «

On a dit, & on ne cesse de répéter que l'indépendance de l'Amérique sera un jour funeste au commerce de l'Europe. Il est certain qu'elle produit quelques articles tels que l'Europe en produit à son tour; mais 3 millions d'hommes qui ont derriere eux de vastes & fertiles contrées à défricher, ne s'appliqueront pas de long-tems aux manufactures en grand : ils pourrront fabriquer les objets de consommation intérieure; mais ceux d'aisance & de luxe feront toujours la branche principale du commerce de l'Europe. L'éditeur, dans sa préface, s'est attaché à examiner & réfuter la plupart de ces objections. Nous transcrirons ici quelques-unes de ses réflexions, par lesquelles nous terminerons cet extrait. » Supposons pour un
» moment, que l'Amérique septentrionale de-
» vienne un jour une rivale dangereuse pour

» le commerce de l'Europe : le feroit-elle moins » reftant foumife à l'empire britannique? C'eft » un fait incontestable, que notre auteur a » avancé d'après les dénombremens authenti- » ques, que la population des états-unis a été » doublée, triplée même dans un efpace de » 40 à 50 ans. Ou l'Angleterre avoit formé » le projet d'arrêter ces progrès par la rigueur » de fon gouvernement (ce que certainement » fes partifans n'avoueront point), ou fon em- » pire, toujours croiffant fur le continent du » nouveau monde, réuni à fes conquêtes ex- » ceffives dans l'Inde, à fes poffeffions ancien- » nes & nouvelles aux Antilles, & au fiege » de fa puiffance en Europe, auroit à la fin » formé un coloffe de pouvoir qui auroit écra- » fé, dès qu'il l'eût voulu, tous les autres » peuples civilifés. A moins donc de préfumer » que, *par amour pour l'égalité*, (amour que » les corps politiques n'eurent jamais à l'égard » l'un de l'autre) l'Angleterre n'auroit pas pro- » fité de fes avantages, l'Amérique, affujettie » à fa domination, ne feroit pas moins deve- » nue la rivale, en fait de commerce, de la » Ruffie, de la Suede, de la Hollande : liée, » d'ailleurs, à la couronne britannique par les » relations les plus étroites, elle auroit pris » part à toutes fes guerres : dès que l'ambi- » tion ou la jaloufie de la cour de Londres » eût menacé quelque puiffance, l'Amérique » l'auroit aidée à affouvir fes paffions. Séparée » aujourd'hui des intrigues européennes autant » par fes propres intérêts que par la diftance

» des lieux, elle n'influera point dans nos que-
» relles : la paix sera son systême : au sein de
» la tranquillité, elle cultivera les arts & les
» sciences utiles : elle offrira une retraite sûre
» & agréable aux infortunés que les funestes
» effets du luxe & de la corruption des mœurs
» auront forcés à l'émigration : elle servira d'a-
» syle à la liberté, prête à s'enfuir pour tou-
» jours de l'Europe. «

(*Journal Encyclopédique.*)



L'Art du fabriquant de velours de coton ; précédé d'une dissertation sur la nature, le choix & la préparation des matieres ; & suivi d'un traité de la teinture & de l'impression des étoffes ; par M. ROLAND DE LA PLATIERE, *inspecteur-général des manufactures de Picardie, associé des académies royales des sciences, belles-lettres & arts de Rouen, Villefranche, & correspondant de l'académie royale des sciences de Paris & de celle de Montpellier.*

Materiam superabat opus.

A Paris, aux dépens de l'imprimerie de Moutard, imprimeur-libraire de la reine, de Madame, de madame la comtesse d'Artois, & de l'académie royale des sciences, hôtel de Cluny, rue des Mathurins. 1780.

TANDIS que M. Paulet continue de donner, avec un détail immense, la description de l'art des étoffes de soie ; M. Roland donne l'art des étoffes de laine & de coton, d'une maniere plus succincte, mais aussi exacte.

Le goût qu'on montre en France pour le velours de coton, depuis vingt-cinq à trente ans que la fabrique & l'usage s'en sont introduits, en a successivement augmenté la con-

ſommation, au point d'en faire une branche importante de l'induſtrie nationale. La fabrication de cette étoffe eſt répandue en Angleterre, comme celles des objets les plus communs l'eſt en France.

Les habitans des campagnes s'en occupent, comme dans le territoire de Gênes on s'occupe de la fabrication des velours de ſoie. Cette publicité d'opération étend la main-d'œuvre, & établit une concurrence de travail & de prix ſans laquelle aucun établiſſement de ce genre ne ſauroit faire époque pour l'utilité publique.

On ne voit en France que quatre ou cinq manufactures particulieres de ce genre, & les entrepreneurs ſoutiennent les velours qui en ſortent à un prix ſi haut qu'il en réſulte une introduction conſidérable en contrebande de ceux d'Angleterre, en même-tems qu'on nous ôte dans ce commerce tout eſpoir de concurrence dans l'étranger. En effet, comment concevoir d'autre raiſon de la différence extrême de prix, lorſqu'on ſait que les Anglois, qui tirent la matiere de leurs colonies comme nous la tirons des nôtres, ne ſauroient l'avoir à meilleur compte que nous; & que la main-d'œuvre eſt chez eux certainement plus chere qu'en France?

M. Roland commence ſa deſcription en faiſant connoître le détail des matieres premieres: les cotons que nous employons communément ſe tirent de nos colonies, des iſles de l'Amérique ou du Levant; ces derniers portent dans nos fabriques le nom de cotons de Chypre ou

cotons de Malte, lorfqu'il nous arrivent filés. L'auteur indique les diverfes efpeces de cotons qu'on emploie dans le commerce. La maniere de les connoître, d'en diftinguer les qualités. Il faut voir ces détails dans l'ouvrage même. Avant de carder le coton il convient de le battre, de l'éplucher, ce qui confifte à ôter les graines qu'enveloppe ce duvet, enfuite on le carde; on le met en rouleau; on le file; avec des différences dans les préparations lorfqu'on veut le filer en gros, ou le filer & le retordre par un moyen qu'on nomme filer à la mécanique. M. Roland a ajouté des perfections à cette machine dont il ne fe donne pas pour l'inventeur, mais qu'il a fait exécuter & rendue publique le premier, au mois d'août 1775.

Les velours unis fe font avec une premiere chaîne, communément appellée toile, une feconde chaîne appellée poil, & une trame. On fortifie ordinairement la feconde chaîne avec plus ou moins de brins, fuivant qu'on fe propofe de rendre le velours plus ou moins beau, & de lui donner des qualités. L'effentiel, pour cette efpece d'étoffe, eft que le velours foit bien plein, les coupes ferrées, le poil rapproché. Des deux chaînes, la premiere de fond eft compofée de fils doubles & retors au moulin; la feconde chaîne, celle du poil ou du velouté, eft compofée de fils fimples, mais qui, étant plus ou moins retors, donnent à l'étoffe plus ou moins de matiere, & par conféquent plus ou moins de duvet. La trame eft auffi de la même matiere & de même filature que la

ſeconde chaîne du poil ou velouté. M. Roland explique comment l'on monte les métiers à velours unis, comment ils agiſſent, & le nombre & le jeu des marches & des lames.

L'ouvrier doit faire, en taillant le velours, une tranchée égale, vive & nette; lorſqu'il ſe trouve des inégalités un peu ſenſibles dans la coupure, il en réſulte une ſurface inégale que le grillage & les autres apprêts dont nous allons parler ne peuvent réparer.

L'étoffe étant fabriquée on commence par éplucher ces velours; on les fait debouillir enſuite dans une chaudiere pendant une heure environ; on lave les pieces à la riviere; on releve le poil au moyen des cardes, puis on procede à la tonte & au grillage.

La ſoie, la laine, n'ont pas beſoin de l'apprêt du grillage pour réfléchir avec vivacité la couleur de l'étoffe qui en eſt formée; mais le coton n'a pas cette propriété; d'ailleurs il ne ſe coupe jamais ſi net; les forces ne peuvent pas en approcher de ſi près; c'eſt pour cela qu'on grille les velours de coton, tandis que cet apprêt ſeroit au moins inutile pour la laine & pour la ſoie.

On voit dans l'ouvrage les détails du fourneau, la poſition de la place de fer de fonte, deſtinée à griller les velours. On fait chauffer la plaque, & l'on paſſe deſſus la piece de velours, deux, trois ou quatre fois avec célérité. On la carde, puis on la grille encore de nouveau. Cette opération eſt très-delicate; il vaut mieux y revenir que d'aller trop vîte

au grillage ; on courroit risque de brûler. Lorsque les velours sortent du grillage, ils sont roussis ; on les fait bouillir, puis on les expose à une forte lessive de potasse, on les fait sécher sur le pré, & on les teint ensuite.

Mais comme le coton est une substance végétale, elle se charge moins facilement de particules colorantes, que ne le feroient des substances animales. Les velours de coton exigent donc des apprêts avant que d'être teints : savoir, les dégommages, les débouillis ; après les avoir fait passer par un bain chaud, on les met dans un bain de galle, ou un bain d'alun, ou de couperose, ou de verd de-gris, ou enfin de soude aiguisée avec de la chaux.

Nous ne donnerons aucun détail sur les procédés par lesquels on procure une couleur ou une teinte particuliere. Il faut les chercher dans la description. L'auteur assure qu'il n'offre ici que les compositions qu'il a vu mettre en usage, & de la réussite desquelles il est convaincu ; c'est la partie la plus difficile & la plus essentielle de cette fabrique, & il y auroit beaucoup encore à desirer à cet égard. On a vu des fabriquans réussir à travailler ces étoffes, & manquer leurs velours, faute d'avoir de bons procédés pour les teindre. L'auteur de cette description a répété tous ceux qu'il donne ; il en a rectifié ou simplifié plusieurs ; il en a ajouté beaucoup. Il donne aussi la description de la méchanique à carder le coton qui n'étoit pas encore publique ; les détails de la fabrication, les marches & les armures des

piqués, de satinettes ou croisés. L'académie de Rouen avoit proposé, pour le prix, un sujet relatif aux arts établis en Normandie; cela occasionna des notes d'un des membres de cette compagnie, les plus connus par des recherches utiles, celui qui eût le mieux traité la matiere, s'il n'en eût été juge; M. Roland en a eu communication, de même que d'un mémoire sur les fabriques & le commerce du pays, que lui a procuré l'un des secrétaires de l'académie; toutes s'accordent sur les époques, & il paroît que les freres Havart furent les premiers qui fabriquerent des velours de coton à Rouen, avant 1740, qu'ils inventerent de nouveaux moyens, ou perfectionnerent ceux qui étoient établis; mais aussi malheureux qu'habiles, ils ne jouirent point du fruit de leurs travaux. M. Daristoy, avec un esprit également inventif & rempli d'activité, parmi beaucoup d'idées qui lui appartiennent incontestablement, réalisa solidement celle des freres Havart, relativement aux velours de coton, & la mit en pratique avec succès à Darnétal. Vers 1750 ou 1752, un particulier d'Anvers, qu'on ne nomme pas, forma un pareil établissement à Vernon; un calandreur de Manchester, province d'Angleterre, où les fabriques de ce genre sont très-répandues, échappé & fuyant, amena des ouvriers, dont quelques-uns de ses parens, tous instruits dans cette partie. Il fut accueilli en France, où il a fait subitement une fortune de plus singulieres; enfin, l'établissement de M. Daristoy, transporté dans un autre faux-

bourg de Rouen, a servi de base aux nouveaux projets de l'administration, qui a répandu les secours & les bienfaits avec abondance, & a témoigné la satisfaction qu'elle avoit de voir répandre & publier des procédés utiles, par M. Roland, qui les a lui-même éclairés par son intelligence & ses expériences; l'entreprise de l'académie pour la description & la perfection des arts, ne pouvoit être mieux secondée.

Cet ouvrage est terminé par onze belles planches, la plupart avec quantité de figures qui expriment toute l'activité d'un travail bien ordonné, dont le succès paroît infaillible.

(*Journal des savans; Journal encyclopédique.*)

Contes dévots, fables & romans anciens, pour servir de suite aux Fabliaux; *par M. Le Grand.* A Paris, chez l'auteur, quai de l'Ecole, maison de M. Juliot, & aux adresses ordinaires; & pour les pays étrangers, chez Dufour, libraire à Maestrich. 1 vol. *in-8vo.* de 400 pages. Prix, 4 liv. broché, 5 liv. relié. 1781.

» Si j'avois vécu il y a un siecle ou deux; » j'eusse craint peut-être, en imprimant toutes » ces historiettes ridicules, qu'on ne m'accusât

» de vouloir insulter à la religion. Aujourd'hui » que notre clergé s'est rendu, par la décence » de ses mœurs autant que par la pureté de » sa doctrine, l'un des plus respectables d'Eu- » rope; aujourd'hui que les différens ordres » religieux, rougissant de l'ignorance de leurs » prédécesseurs, ne sont plus occupés qu'à s'é- » clairer ou à se rendre utiles, je publie ceci » hardiment, persuadé que tout esprit sensé » distinguera, comme moi, la religion, qui » toujours est respectable, de la superstition, » qui ne peut jamais que la déshonorer. «

Ce n'est donc que pour l'honneur de la nation, & par amour pour les lettres, que M. le Grand s'est donné la peine de chercher dans les décombres de l'antiquité ces ouvrages que l'Italie même, jalouse de la France, s'est fait un honneur de traduire & d'imiter. Il s'est plû à lire & à étudier ces écrivains dont la gaieté, l'imagination & le génie n'ont pu être étouffés ni par l'ignorance, ni par la superstition de leur siecle. Il a trouvé dans leurs contes de l'esprit, de l'intérêt & jusqu'à une sorte d'art dans la narration, à la vérité, au milieu des platitudes les plus dégoûtantes. Enfin, grace à ses recherches, nous pouvons lire les miracles de Comsi, de ce moine de St. Médard, qui nous assure que le diable, furieux à cause du bien que devoit produire son livre, l'auroit étranglé un jour, s'il n'eût pas eu le tems de faire le signe de la croix.

Vers la fin du 11e. siecle, la dévotion à Notre Dame, consacrée par les prédicateurs

& les poëtes, d'abord respectable, ne tarda pas à cesser de l'être. On ne se contenta pas long-tems de lui dédier tous les monasteres, de baiser un de ses souliers à Soissons, & à Laon une de ses chemises, qui contenoit une partie de ses cheveux : on lui supposa un pouvoir sans bornes sur son fils, & un tendre penchant pour tous les hommes. Elle ne devoit donc pas souffrir qu'un de ses serviteurs fût damné : elle l'auroit arraché de l'enfer, malgré Dieu même. Cette opinion, favorable aux ames pieuses, dont elle nourrissoit l'espérance, & aux libertins, qu'elle flattoit de l'impunité, fit des progrès rapides. Elle fut la maladie de toute la nation, qui vit, chaque jour, dans des relations édifiantes, la preuve & le prix de sa foi. Un voleur est-il pris & condamné à être pendu? La corde au cou, il a fait son oraison à la Vierge, & elle est venue le soutenir pardessous les pieds *avec ses mains blanches*. Il a pris le froc, & a fait pénitence. Un chanoine de Chartres, très-débauché, est jetté, après sa mort, dans un fossé, par ordre de son chapitre. La *reine mere* apparoît au doyen pour lui reprocher le traitement indigne qu'on a fait à son *chevalier*. Le clergé va processionnellement chercher le cadavre, & l'on est fort surpris de le trouver aussi frais que s'il étoit plein de vie, de lui voir un visage vermeil, & une tige de fleurs qui lui sort de la bouche. — Une abbesse, trahie par l'amour, devient mere. Ses religieuses, soit par envie, soit par haine, la dénoncent à l'évêque. La

nuit, Marie vient avec deux anges ; & après lui avoir fait ſur ſa faute une courte ſemonce, elle l'accouche ſans mal ni douleur. — Dans un autre couvent, la ſacriſtine ſe jette du haut des murs dans les bras du chapelain, & ils ſe ſauvent. Notre Dame, qui aime la religieuſe, ne veut pas que l'honneur de ſa ſervante ſoit compromis. Elle prend ſes habits & ſa figure, & pendant ſon abſence, remplit toutes ſes fonctions, ſonne les cloches, chante au chœur, allume les lampes & balaie par-tout.

Nous n'oſons pas trop raſſembler ſous les yeux de nos lecteurs ces prodiges inſenſés, quoiqu'ils nous paroiſſent moins des monumens d'ignorance, de bêtiſe & de mauvais goût, que des pieces curieuſes qui conſtatent la religion & la morale de nos ancêtres. Nous les devons à des moines, qui, de bonne foi, ſur ces ſottiſes qu'ils avoient entendu raconter, crurent honorer Dieu en les rimant, ou qui, par un zele mal entendu, ne ſe firent aucun ſcrupule de les inventer pour accréditer les reliques de leur monaſtere. Quoique pluſieurs, malgré leur ridicule, offrent, avec une bonne morale, des détails agréables, nous nous bornerons à tranſcrire quelques-uns de ces contes.

» Depuis long-tems, le diable tentoit un her-
» mite ſans avoir pu encore l'induire à mal.
» Enfin, furieux de voir toutes ſes ruſes inu-
» tiles, il lui déclare un jour qu'il l'étranglera
» de ſes griffes, s'il ne ſe réſout à commettre
» un péché mortel. Au reſte, il lui laiſſe à
» choiſir ſur trois : l'ivreſſe, l'homicide ou

» l'adultere. Le reclus demande quelques jours » pour se décider ; & après bien des réflexions, » il préfere de s'enivrer, comme étant le pé» ché le moins considérable des trois. Au bas » de la montagne sur laquelle il avoit bâti sa » cellule, étoit un moulin, dont le meûnier, » à raison du voisinage, étoit devenu son ami. » Celui-ci, ayant pris du poisson, invita l'her» mite à venir le manger avec lui & sa fem» me. L'autre accepta, dans l'idée de s'acquit» ter bien vîte envers Satan, & d'être ainsi » débarrassé de son péché. En effet, il but si » copieusement, que quand il fallut retourner, » notre pécheur avoit de la peine à se soute» tenir. La meûniere, quoiqu'elle eût un peu » bu aussi, s'offrit à lui donner le bras, & ils » marcherent tous deux tant bien que mal ; » mais en chemin, la tête tourne à la Dame, » elle tombe sur l'herbe & s'endort. L'hermi» te, que le vin avoit échauffé, sent à ce » spectacle réveiller sa luxure. Il profite de » l'état où se trouve la meûniere pour la ca» resser. Le meûnier, qui, de son moulin, voit » le tour qu'on lui joue, accourt avec une » hache ; mais au moment qu'il va frapper, il » fait un faux pas & tombe ; l'autre aussi-tôt » saisit la hache & le tue. Ainsi, en moins » d'un clin-d'œil, il fut adultere & homicide ; » & c'est ainsi qu'en voulant attraper le diable » & ne commettre que le moindre des trois » péchés, il fut attrapé à son tour, & les com» mit tous trois. «

Nous aurions encore presque envie de faire

connoître *la Reine qui tue son sénéchal*; mais comme ce conte est long, nous pouvons en donner une idée par une anecdote de l'histoire d'Angleterre qu'il nous rappelle. » Le roi Edgar » logeant chez un gentilhomme de ses sujets, » lequel étoit pere d'une fille extrêmement belle, » devient amoureux de la Demoiselle, & veut » en jouir dès la nuit même. La mere substitue » une femme-de-chambre, à laquelle elle re- » commande de quitter le lit du roi avant le » jour. Le prince retient sa compagne, qui ne » peut trouver moyen de s'échapper; mais » à peine l'a-t-il vue, qu'il ratifie l'échange. » Cette maîtresse, nommée Elflide, devint » depuis sa femme, & fut mere d'Edouard-le- » Martyr. «

M. le Grand a accompagné un des contes qu'il cite, celui du *voleur que N. D. sauva*, d'une note assez étendue, dont la plus grande partie contient les principaux articles de la jurisprudence criminelle du tems où il a été écrit. » Le supplice de la corde pour les voleurs de » grand chemin, dit-il, a été changé depuis, » comme tout le monde sait. Ces scélérats s'étant » extrêmement multipliés sous François Ier. le » prince, dans l'espoir d'en diminuer le nom- » bre par l'effroi des tourmens, y substitua » en 1534 celui de la roue, inusité depuis » long-tems, quoique connu dès les commen- » cemens de la monarchie. Au tems de nos » conteurs, on n'employoit communément, » pour la punition des crimes capitaux, que la » potence ou le feu. « Voici trois articles de

jurifprudence criminelle qui nous ont paru finguliers :

» Fille noble qui s'eft laiffé engroffer, déf» héritée. « Dans le Maine & l'Anjou cependant, remarque l'auteur, les filles qui avoient atteint vingt-cinq ans pouvoient impunément devenir enceintes. La coutume alors donnoit le tort aux parens ; elle fuppofoit que c'étoit leur faute d'avoir attendu fi tard à marier leurs filles.

» Femme vivante avec des affaffins & des » voleurs, brulée vive, quand même elle ne » voleroit pas. « La févérité de ce fupplice, obferve encore M. le Grand, tenoit à la haine que S. Louis avoit vouée aux femmes publiques, & à la rigueur avec laquelle il les perfécuta toute fa vie.

» Mere qui tue fon enfant, livrée à la juf» tice eccléfiaftique, pour qu'on lui enjoigne » la pénitence ordonnée par les canons; en cas » de récidive, brûlée comme coutumiere du » fait. «

En fe dévouant à défricher notre ancienne littérature, M. le Grand s'eft encore occupé à traduire les fables de Marie de France. Cette femme de mérite avoit l'ambition de plaire au comte Guillaume de Dampierre, la *fleur de chevalerie & de courtoifie*, & de rendre meilleurs ceux qui la liroient. » Telle eft, dit-elle, le » but que doit fe propofer quiconque a reçu » du ciel le talent des vers. Il doit l'employer » à inftruire fon fiecle, à recueillir les exem» ples de vertu que nous ont laiffés les fages,

» leurs maximes ſenſées, leurs bons diſcours,
» afin de les tranſmettre à la poſtérité, &
» voilà ce qui m'a engagée moi-même à ri-
» mer. « Si elle choiſit la fable, *c'eſt que, ſous un maſque apparent de folie, il n'y en a aucune qui ne recele une philoſophie profonde.* Elle inſtruit, elle corrige, & depuis long-tems la poéſie ſe ſert avec ſuccès de l'allégorie : qui ne connoît l'apologue de la laie & de ſes petits; des membres révoltés contre l'eſtomac; du pauvre à qui un riche enleve la ſeule brebis qu'il poſſede, &c. &c.? Les fables de Marie, qui annoncent une juſteſſe d'eſprit & un goût exquis, & dont le ſtyle eſt ſimple, clair, élégant pour ſon tems, doivent fixer l'attention des amis mêmes de Phedre. Pouvoit-on mieux nous apprendre qu'un homme vicieux ſe corrige rarement de ſes mauvaiſes inclinations? » Jadis il
» fut un loup qui, dans un moment de fer-
» veur, voua de faire un carême de 40 jours,
» & de s'abſtenir ſcrupuleuſement de chair pen-
» dant tout ce tems. A peine avoit-il prononcé
» ſon ſerment, qu'il rencontra un mouton gras
» & dodu. Eh! quelle occaſion, s'écria-t-il, ſi
» je n'avois pas fait un vœu! Mais cependant,
» ſi je ne mange point ce benêt, viendra un
» autre qui le mangera, & qui ſe moquera
» de moi. D'un autre côté, après tout, il
» faut bien dîner. Acheter un ſaumon ou un
» brochet, il m'en coûtera deux fois davan-
» tage. Eh bien, appellons cet animal ſaumon,
» & mangeons-le comme tel. «

L'illuſion eſt l'effet néceſſaire des paſſions,

Tout le monde connoît le trait de cette femme, qui, surprise par son amant entre les bras de son rival, osa lui nier le fait dont il étoit témoin. — *Quoi! vous poussez à ce point l'impudence!* — *Perfide!... je le vois, tu ne m'aimes plus : tu crois plus ce que tu vois que ce que je te dis.* Du tems de Marie, l'art de séduire étoit déja celui de tromper. » Un villain, » homme fort simple, fut étonné un jour, en » rentrant chez lui, de trouver la chambre » fermée. Il regarda par le trou de la serrure, » & vit sur le lit un homme couché avec sa » femme. L'innocent se retire aussi-tôt, mais » bien résolu cependant de faire tapage lors» qu'elle seroit seule. Il revient le soir dans » ce dessein : la Dame, qui le voit rentrer » de fort mauvaise humeur, lui demande ce » qu'il a. Alors il commence sa querelle. — » *Voilà toujours de tes lubies ordinaires*, répond» elle, *& il n'y a pas moyen de te guérir. Im» bécille! est-ce que tu ne sais pas qu'il y a » dans la chambre un cuvier plein d'eau? Tiens, » regarde.* Elle le mene au cuvier; & pendant » qu'il y regarde, elle lui passe un bras autour » du col. Effectivement, il voit dans l'eau sa » propre image, collée à celle de sa femme » dans l'attitude que je viens de vous dépein» dre. *Eh bien*, lui dit-elle, *voilà ce que tu as » vu tantôt; c'étoit toi & moi, & cependant voilà » pourquoi tu te fâches.* « Il convint qu'il avoit tort, & promit de ne jamais croire ce qu'il verroit.

S'il est bon de se mettre en garde contre

ces précepteurs du genre humain qui donnent avec enthousiasme des préceptes merveilleux, la fable du villain & du loup est digne d'attention. » Des chiens chassoient un loup. Il » se trouva arrêté dans sa course par une ri» viere large & rapide; mais, heureusement » pour lui, il y avoit là un bateau, & il pria » le maître de le passer de l'autre côté. *Que » me donneras-tu pour ma peine*, demanda le ba» telier? — *Je ne puis, sire, vous payer en ar» gent, parce que je n'en ai pas; mais je vous » dirai, si vous le voulez, trois maximes admi» rables, qui méritent vraiment d'être écrites en » lettres d'or. Et d'abord, pour vous prouver que » mon intention n'est pas de tromper, voici la pre» miere : Fais toujours le bien, sans t'inquiéter » de ce qui arrivera.* La maxime ayant fait im» pression sur le batelier, il reçut le loup dans » sa nacelle. Quand on fut au milieu de la ri» viere, notre passager ouvrit une seconde » fois la bouche, & dit : *Si un trompeur te » promet quelque chose, crains toujours d'être dupe.* » Enfin, lorsqu'on fut arrivé à bord, il s'é» lança hors du bateau, & en s'enfuyant, » ajouta : *Regarde toujours comme perdu ce que » tu auras fait pour un méchant.* «

La fable du *Villain & ses bœufs* nous fournit encore une moralité très-philosophique. » Des » bœufs reposoient & ruminoient tranquille» ment dans leur étable, tandis que leur maî» tre travailloit pour en ôter le fumier. Au » lieu de profiter en paix du repos qu'il leur » accordoit, les sots animaux s'aviserent de lui

» faire des reproches ſur tout l'argent qu'ils » lui avoient gagné juſques-là par leur travail. » *Ah, ah!* dit le villain en colere, *je ſuis ma* » *foi bien bon de me donner tant de peine. Çà,* » *mes amis, dites-moi un peu, qui de vous ou de* » *moi a fait tout ce fumier? C'eſt nous*, répon- » dirent-ils — *eh bien, puiſque vous l'avez fait,* » *& que je vous nourris, vous aurez la bonté de* » *l'ôter s'il vous plaît;* & auſſi-tôt il les fit » travailler. «

L'Abeille & la Mouche.

» L'abeille & la mouche eurent querelle un » jour. Celle ci mépriſoit l'autre : elle ſe van- » toit d'entrer dans les palais des rois, de s'aſ- » ſeoir ſur leur tête, de manger à leur table. » Toute la terre m'appartient, diſoit-elle; je » vole librement par-tout où il me plaît, & » me nourris, ſans aucun travail, de ce miel » que tu fais avec tant de peine, & pour le- » quel on te donne la mort. On me fait mou- » rir, il eſt vrai, répondit l'Abeille; mais c'eſt » à regret, parce que je ſuis utile. Pendant » ma vie, on m'eſtime, on me recherche : » tandis que toi, pareſſeuſe, importune & va- » gabonde, tu ne peux être en honneur nulle » part, & te fais chaſſer de tous les lieux » où tu parois. «

Cette fable eſt, comme on le voit, imitée de Phedre, mais imitée avec goût. Dans le fabuliſte latin, la fourmi eſt à la place de l'Abeille. Elle tient à ſa rivale à-peu-près les mê-
mes

mes discours que l'abeille, elle loue sur-tout sa prévoyance à se préparer, pour l'hiver, des ressources contre la faim. Aujourd'hui que nous savons que la fourmi reste engourdie pendant les froids, cette prévoyance nous semble ridicule & avec raison. D'ailleurs, c'est un insecte tout aussi incommode & aussi inutile que la mouche. *Marie de France* a donc prouvé la justesse de son goût, en lui substituant l'abeille qui nous rend des services importans.

A l'occasion de ces mots : *On me fait mourir, il est vrai ;* M. le Grand fait une remarque essentielle à rapporter. » Le discours que » Marie prête ici à l'abeille, prouve que de » son tems on ne savoit extraire des ruches » le miel & la cire, qu'en y étouffant par » des fumées meurtrieres l'animal lui-même. » Cette méthode barbare a long-tems subsisté » en France, quoiqu'elle fût la plus opposée » aux intérêts du propriétaire, puisqu'elle dé- » truisoit ses mouches & qu'elle altéroit la » qualité de son miel. Le premier canton du » Royaume où l'on y ait renoncé, est le Gâ- » tinois. Là, dit-on, fut trouvé l'art de *châ-* » *trer* les ruches, en les composant de diffé- » rentes pieces, amovibles à volonté, qu'on » pouvoit, sans nuire à l'insecte, enlever » avec le miel dont elles étoient chargées. » Mais, malgré tous ses avantages, ce secret, » chose étonnante ! ne se répandit point au- » delà du Gâtinois ; & il fallut que *Réaumur* » l'annonçât & le prônât, pour le faire adop-

» ter. Aujourd'hui il eſt non-ſeulement connu ; » mais perfectionné. «

Nous citerons encore la derniere des fables de Marie de France. Il nous a ſemblé que le fond n'en eſt pas connu, & qu'elle renferme un très-grand ſens. Elle a pour titre : *le voleur & les moutons.* » On avoit mis au pâturage » un nombreux troupeau de moutons, & com» me l'endroit étoit fermé, on ne leur avoit » donné aucun gardien. Un voleur s'en apper» çut, & profita de cette ſécurité pour en » dérober un ſecond, le ſurlendemain deux » ou trois; & pendant long-tems, il fit ainſi » tous les jours. Les moutons voulurent d'abord » en avertir leur maître : mais choqués de l'in» différence mépriſante avec laquelle il les » avoit abandonnés, ils ſe piquerent contre » lui; & pour le punir, ſe laiſſerent enlever » les uns après les autres, ſans pouſſer le » moindre cri. Le voleur cependant revint » tant de fois au butin qu'enfin il ne reſta plus » qu'un agneau. Quand celui-ci vit que ſon » tour étoit venu, il eut peur, & alla ſe » plaindre au maître. *Nous avons pris un ſot* » *parti*, lui dit-il; *mais n'en ſoyez pas étonné :* » *nous étions un grand nombre.* «

Les amis de l'antiquité auroient peut-être eu le droit de faire des reproches à M. le Grand, ſi, d'après ſes talens & ſes ſuccès à débrouiller la vieille littérature, il n'eût pas encore eu le courage d'examiner les romans. C'eſt une des branches les plus fécondes, mais celle dont la France doit ſans doute le moins ſe glorifier :

ce n'eſt pas que la plupart de ces ouvrages de féerie, de chevalerie & d'amour n'aient quelque mérite. Au récit de ces aventures, de ces prouesſes, de ces combats, l'ame s'échauffe & s'exalte; mais calqués tous ſur le même plan, le même héros & les mêmes hauts faits ſe trouvent dans tous, & l'*ennui naquit un jour de l'uniformité.* Cependant, comme nous trouvons des détails & des morceaux exquis de ſentiment & de naïveté dans Parténopex, il eſt de notre devoir de le faire connoître.

Ce *comte de Blois*, le plus bel homme du monde, promettoit d'en être un jour le chevalier le plus brave. A la chaſſe, il s'égare dans une forêt, bientôt ſe trouve en pleine mer dans un vaiſſeau magique, bientôt enfin dans un château, ſervi par des génies; déja il eſt dans le lit de la fée, qui feint d'être ſurpriſe. Elle le gronde, il pleure, & elle-même eſt prête à lui demander pardon. » Tel » eſt le cœur des femmes. Sous le ciel entier » rien n'eſt ſi bon, lorſque Dieu leur a inſ» piré la volonté d'aimer. Puiſſe-t-il la leur » donner à toutes! Mais puiſſe-t-il leur don» ner à toutes auſſi celle d'aimer loyalement, » & de n'aimer qu'un ſeul! « Le beau damoiſeau fut entreprenant : *fleur lui donna, & fleur lui prit.* La fée s'engage à le rendre heureux toutes les nuits, pourvu qu'il conſente à l'aimer ſans la connoître, pendant deux ans & demi; & dans la crainte qu'il ne la prenne pour quelque démon caché ſous une forme fantaſtique, elle déclare qu'elle croit en Jeſus-

Chriſt, & fait ſa profeſſion de foi en promettant au *puceau* que s'il pratique exactement les commandemens de Dieu, elle l'aimera toujours. Mais elle lui enjoint ſur-tout de conſerver les privileges de l'égliſe. Cependant l'évêque de Paris, qui vouloit lui donner une femme, effraie ſa conſcience ſur ſon commerce criminel, & l'exhorte à voir ſon amante, pour s'aſſurer ſi ce n'eſt point un démon déguiſé. On lui propoſe une lanterne qui ſatisfera ſa curioſité ſans que ſa mie puiſſe ni le ſavoir, ni l'empêcher. Il l'accepte, &, la nuit, la cache ſous ſa couverture. Tout-à-coup il la tire, la porte au viſage de la fée, qu'il voit toute nue. (On couchoit alors ſans chemiſe.) Elle perd connoiſſance, & il ſent toute ſa faute. Il avoit manqué de reſpect & de parole à une impératrice. Il la reconnoît, parce qu'une foule de ſeigneurs & de princeſſes entre dans l'appartement, témoin de ſon déshonneur. Cette ſcene le met au déſeſpoir. Il eſt congédié. Réſolu de mourir, il ne mange plus que quatre fois dans la ſemaine ; encore eſt-ce du pain d'avoine. Sa boiſſon eſt de l'eau. Il laiſſe croître ſes ongles & ſes cheveux, ne ſe lave plus le viſage, & ne change plus d'habit : cette vie pénitente dure un an. *C'eſt ainſi*, diſoit-il, *que doit périr celui qui a trompé ſa mie. Puiſſent, par toute la terre, être punis & couverts de honte ceux qui médiront des dames ! Puiſſent-ils, pour leur châtiment, ne jamais voir Dieu dans leur paradis ! . . . Après tout, Dieu n'a-t-il pas voulu que nous les aimions, lui qui les a faites douces,*

belles & tendres ? . . . Lorſque Dieu plaça ſur la terre les différentes créatures qui l'habitent, il leur départit à chacune un don particulier. Le cerf eut la vîteſſe, le taureau la force ; pour les femmes, il leur donna en partage la beauté. Quant à leur cœur, il le forma, non de terre, mais de miel pur. C'eſt pour cela qu'il les aime ; c'eſt pour cela que je les aime auſſi, moi ; & s'il excluoit de ſon paradis ce ſexe aux yeux enchanteurs, ma foi je le remercierois de ſon paradis. Cependant on publie un fameux tournoi. Parténopex s'y diſpoſe, il entre en lice. On diroit la foudre & le tonnerre. Sa mie eſt le prix du vainqueur. Il mérita d'être ſon époux. » Celui-là naquit » vraiment heureux qui, après bien des tra» verſes, éprouve enfin une ſituation tranquille, » qui poſſede tout ce qu'il deſire, & ne con» noît plus ſes maux paſſés que pour les ra» conter. Tel fut le bel empereur. Il voyoit » ſes vœux accomplis : celle qu'il aimoit plus » que lui-même, lui appartenoit, & ſes an» ciennes douleurs étoient effacées comme un » ſonge ; mais il n'eſt pas de bonheur par» fait, excepté celui que Dieu accorde à ſes » élus. «

M. le Grand s'engage à nous faire connoître quelques romans plus intéreſſans. Il ſe diſpoſe encore à prouver au pere Papon même, qui, dans ſon *Voyage de Provence*, vient de vanter les troubadours ſes compatriotes, que les poëtes des provinces ſeptentrionales ſont plus célebres, & méritent le premier rang ; & il ſupplie les ſavans qui s'intéreſſent à cette

queſtion de ſuſpendre leur jugement juſqu'à ce qu'ils l'aient entendu.

(*Journal encyclopédique; Journal de littérature, des ſciences & des arts; Journal de* Paris; *Mercure de* France.)

Les Promenades de Chloé, ou *les tableaux de la nature; par M. R. D. L. membre de pluſieurs académies. Nouvelle édition.* A Paris, chez la veuve Ducheſne, rue St.-Jacques.

L'OUVRAGE que nous annonçons, eſt précédé d'une épître dédicatoire aux Dames, dont le ton nous paroît un peu contraſter avec celui du poëme. L'auteur a conſacré les prémices de ſa muſe à ce ſexe aimable, & cédant à l'impulſion de l'âge & de l'exemple, il a tenté d'amollir par de galans madrigaux les cœurs, qu'il entreprend aujourd'hui de préparer à l'inſtruction, par les tableaux ſucceſſivement agréables & pathétiques qu'il puiſe dans la nature, & qu'il expoſe aux yeux de la jeune *Chloé*, dans deux chants qui compoſent le petit poëme que nous analyſons.

L'épître dédicatoire, verſifiée avec grace & facilité, eſt ſuivie d'un diſcours préliminaire, qui a pour objet de développer les principes & le but de l'ouvrage. Il ne faut pas confondre ce morceau de proſe avec les préfaces ordinaires. C'eſt une analyſe très-bien faite des

vices de l'éducation que nous donnons aux jeunes personnes du sexe, des inconvéniens qui en résultent, & du peu de livres élémentaires propres à former leur cœur, &, comme dit l'auteur, *à préparer l'esprit par degrés aux connoissances utiles, en le détournant avec art des épines semées sur la route de l'instruction.*

M. *R. D. L.* en rendant l'hommage dû au poëme immortel de l'archevêque de Cambrai, ose dire que jusqu'à vingt ans, ce n'est qu'un superbe roman; le spectacle de la nature & l'histoire du ciel présentent une scene trop vaste à des yeux trop foibles encore pour en embrasser l'immensité. Fontenelle a revêtu des charmes du style & de l'enjouement des matieres arides & abstraites, pour les mettre à la portée des femmes, mais plus occupé du tableau que du systême, le vernis ne nuit-il pas à la solidité? » Sublime dans ses vues, abon» dant & varié dans ses détails, éloquent même » dans les sujets, qui, par leur sécheresse, » semblent défier l'orateur, M. de Buffon, dans » sa marche aussi simple que noble, *obligé de » soulever le voile dont la Providence couvre di» vers mysteres de la nature*, ne peut être mis » qu'entre les mains des personnes en état de » l'apprécier. «

Enfin, le pere de la fable françoise, naïf, fécond, peintre charmant de la nature, ne laisseroit rien à tenter à l'auteur, si les tableaux de ce grand homme développoient autant la scene physique, qu'ils prêtent de charmes à la morale.

Ces judicieuses remarques ramenent M. *R. D. L.* à son plan, qui est de donner à l'ame des adolescens, *un coup d'électricité morale*, c'est le goût de la science qu'il veut leur inspirer; sans prétendre donner un cours de morale ni de physique, & joignant la modestie au talent, l'auteur annonce qu'il n'a dessiné que quelques tableaux principaux, & que n'ayant que l'amour du sujet pour soutien, il laisse l'arêne, qu'il ne fait que traverser, *à celui à qui un génie vaste & une imagination brillante pourront fournir une suite de tableaux successivement sublimes & naïfs & toujours vrais & intéressans.*

Pour amener ces tableaux, M. *R. D. L.* met sur la scene une mere & sa fille âgée de 12 ans : une promenade dès le soleil levant présente des objets agréables & instructifs, qui remplissent le premier chant. Le second offre ce que la nature a de plus sublime & de plus pathétique; le style & la marche des stances que l'auteur a donnée à ses strophes, ajoutent au charme des vers la facilité de les retenir. Enfin, des gravures annoncent les sujets les plus intéressans de l'ouvrage.

Favoris des neuf sœurs, achevez l'entreprise :
Donnez mainte leçon, que j'ai sans doute omise.
La Fontaine.

Telle est la modeste épigraphe qui précede le chant du matin.

La mere de *Chloé* fait remarquer à cette

jeune perſonne les beautés dont ſe pare la nature avant le lever du ſoleil. Le ramage des oiſeaux lui inſpire une penſée aſſez heureuſe.

Leurs concerts ſont le ſeul hommage
Qu'ils puiſſent rendre au créateur.

Vous trouverez de l'harmonie dans cette ſtrophe.

Déja l'Orient ſe colore,
Et le crépuſcule qui ſuit
Va, paré des feux de l'aurore,
Blanchir le crêpe de la nuit.
Les ſommets des monts ſe découvrent;
Par-tout les plantes & les fleurs,
De leurs calices qui s'entrouvrent,
Exhalent les douces odeurs.

On ne peut guere donner en moins de mots une idée plus ſatisfaiſante, ni plus juſte de la végétation que dans la ſtrophe qui ſuit.

Jette les yeux ſur cette feuille,
Vois ſon velouté, ſa fraîcheur;
Tout diſparoît quand on la cueille:
Cet arbuſte meurt de langueur;
Les ſucs dont l'imbiboit la terre,
Ne filtrent plus dans ſes canaux,
Et la vapeur *élémentaire*
Ne féconde plus ſes rameaux.

La même préciſion regne dans l'expoſition du ſyſtême de *Copernic.*

. . . . Ce réveil commence,

Tout s'agite dans l'univers ;
Ce globe de feu qui s'élance,
Qui donc le ſoutient dans les airs ?
De cet aſtre brûlant, immenſe,
L'æter même eſt le ſeul appui,
Dans ce fluide il ſe balance,
Et tout ſe meut autour de lui.

Des inſtrumens d'agriculture amenent un trait de morale.

Dans ces guérets eſt l'eſpérance
Des riches & des indigens.

La peinture des plaiſirs naïfs du village finit par cet autre :

Ne calculant rien, la gaîté
Conduit ces bergers à l'ouvrage,
Dont le produit eſt la ſanté.

Ce dernier vers qui eſt recherché, dépare un peu la ſtrophe ; mais la ſuivante nous ſemble digne d'être citée :

D'un ruiſſeau j'entends le murmure ;
Il coule parmi des cailloux :
C'eſt un ami de la nature,
Sur ſon rivage aſſeyons-nous....
Comme il s'enfuit dans la prairie !
Voilà l'image du bonheur,
Qui, dans le cercle de la vie,
Sans ceſſe échappe à notre cœur.

Les moindres objets ſont pour la mere de *Chloé* une ſource abondante d'inſtructions ; les

fourmis fourniſſent des modeles d'économie, d'activité & d'union. Un papillon cache ſous ſon coloris brillant un inſecte éphémere & dégoûtant.

> Cette fraîcheur printaniere,
> Ce choix de couleurs qui ravit;
> N'eſt qu'une brillante pouſſiere;
> Un ſouffle, *un rien* l'anéantit.

Les abeilles forment le tableau d'un gouvernement ſage, où le chef n'uſe de ſon pouvoir que pour le bonheur des ſujets, où l'induſtrie concourt à le maintenir, & où l'injuſtice, la pareſſe & le vol ſont punis avec ſévérité; ſix ſtrophes développent ces principes de politique & de morale, mêlés adroitement & rapidement à la partie deſcriptive.

Une araignée amene cette grande vérité :

> De l'homme *qui croit qu'il* invente,
> Que d'inſectes ſont les rivaux?

Ici les tableaux prennent une teinte plus douce; un nid d'oiſeau que *Chloé* veut emporter, & autour duquel la fauvette éperdue voltige, ſert d'objet à la mere pour exercer la ſenſibilité de la jeune perſonne. Nous renvoyons à l'ouvrage même, qu'on ne peut pas terminer plus heureuſement qu'en laiſſant *Chloé* réfléchir ſur les principes de l'humanité, & en lui diſant, au ſujet des petits que renferme le nid :

> Epargne-les; & ſous l'ombrage

Tu les entendras, cet été,
Célébrer dans leur doux ramage
Leur tendresse & leur liberté.

Un mot sur les devoirs domestiques & des réflexions sur l'immensité des détails que présente la nature, terminent la promenade du matin.

Le second chant, ou la promenade du soir, débute par une invocation au sommeil; *Chloé* est censée endormie par l'excès de la chaleur; sa mere attend son réveil. L'auteur ayant préparé l'esprit des adolescens dans la premiere partie de son ouvrage, jette plus d'instruction & de philosophie dans celle-ci; il prend le rythme & le ton de l'ode, & commence ainsi :

Sommeil, ami de la nature,
O toi, qui *sais* calmer ses maux!
Sur Chloé verse sans mesure
Le doux charme de tes pavots:
Rafraîchis l'air qu'elle respire,
Et tandis que sous ton empire,
L'erreur l'occupe ou la séduit,
Amuse-là par d'heureux songes,
On te pardonne tes mensonges
Quand le plaisir les embellit.

Dieu charmant, quelle est ta puissance!
Tout est soumis à tes pinceaux:
Si tu connoissois la constance,
De quel prix seroient tes tableaux!
Irus s'endort dans la misere,
Entre tes bras tout lui prospere,

Sous la pourpre il reçoit l'encens;
Tu fuis, & ces douces images
S'envolent comme les nuages
Sur l'aîle rapide des vents.

Chloé s'éveille, ſa mere lui propoſe de gagner les bords de la mer à travers les bois; ils lui rappellent la vie errante des premiers hommes auxquels ils ſervoient de berceau; cette réflexion amene la deſcription animée de l'état de nature, des révolutions qui lui ont ſuccédé, telles que le déluge, les arts, la guerre, la chûte des empires, le déſordre du luxe, la dépravation des mœurs & l'impiété qui en eſt le terme.

Il n'eſt guere poſſible de préſenter plus de choſes en moins d'eſpace, car cette deſcription eſt renfermée dans cinq ſtrophes: je ne puis me refuſer au plaiſir de citer les deux dernieres.

Les grandes cités ſe bâtiſſent,
Le luxe les vernit, les mœurs
Se corrompent & ſe policent;
L'or circule, on vend les honneurs.
L'homme avili, ſouillé de crimes,
Roulant d'abîmes en abîmes,
Pour le plus beau préſent des dieux:
Vers eux il leve un œil ſtupide,
Et d'ici-bas l'orgueil décide
Que le haſard préſide aux cieux.
O toi, dont la terre, en ſa courſe,
Reçois les regards bienfaiſans;
Soleil! du midi juſqu'à l'ourſe,
Fertiliſe-la tous les ans:
Vous, planettes, lunes, étoiles,

Roulez dans vos orbes divers :
Malgré lui, *dans* fon cœur, l'impie
Reconnoît *dans* votre harmonie
Le fceau du dieu de l'univers.

Un orage menace ; les avants-coureurs en font ainfi rendus :

Tu n'entends plus le doux ramage
Des hôtes aîlés des forêts,
Souvent ce filence préfage
Le défaftre de nos guérets ;
Ces friffonnemens du feuillage,
Ces tourbillons fur le rivage,
Ces alcyons épouvantés,
Tout femble annoncer le ravage,
Que les aquilons, dans leur rage,
Portent jufqu'au fein des cités.

Il eft plufieurs morceaux de cette force dans l'ouvrage de M. R. D. L. qui peuvent donner une idée de fon talent pour la poéfie defcriptive.

Chloé eft effrayée, fa mere la raffure & lui dit :

Eh qui doit plus que l'innocence
Braver un péril paffager ?

Le naufrage mis en tableau eft d'un grand effet, ainfi que le choix des rimes fourdes, qui, dans cette ftrophe, opere l'harmonie imitative.

Les voûtes du globe s'abaiffent,
La foudre jaillit de leurs flancs,

Et des montagnes qui s'affaissent,
Roulent d'impétueux torrens;
A ce fracas les vents répondent,
Tous les élémens se confondent....
Terre! que devient ton flambeau?...
C'en est fait.... une nuit profonde
Vien[illegible]ns doute épargner au monde
L[illegible]ect de son tombeau.

La tempête continue, la foudre étincelle; le péril passé, la mere explique à sa fille & ce météore & celui de l'arc-en-ciel, dont la description est rapide & pittoresque.

Les débris du naufrage font naître des réflexions sur les accidens nombreux qui menacent nos jours, les maux qui nous environnent & les ressources que la providence nous ménage.

Il paroissoit difficile de placer la fable dans des cadres physiques ou moraux. M. R. D. L. a trouvé cependant le moyen d'en tirer un parti ingénieux. C'est dans un grouppe de nuages qu'il dessine le supplice de *Prométhée*, celui des *Danaïdes* & d'*Ixion*, & l'entreprise des Titans.

Le calme a suivi l'orage, le crépuscule & la nuit prêtent à de nouvelles descriptions physiques & astronomiques, & amenent cette strophe.

Hardi mortel, dont le génie
Ose, dans l'océan des airs,
Portant le compas d'Uranie,
Tracer le plan de l'univers;
Toi, qui, dans la voute éthérée,

Poursuis une sphere égarée,
Baisse tes yeux humiliés :
Sur la terre, dans l'étendue,
Le colosse échappe à ta vue,
Comme l'atôme sous tes pieds.

Des notes à la suite de chaque chant complettent l'instruction; elles sont courtes, & justifient les éloges que nous avons donnés à l'auteur, en même tems qu'elles décelent des connoissances variées & profondes. A l'égard de son ouvrage, le choix seul du sujet annonce l'honnêteté de son ame, & la maniere dont plusieurs détails sont rendus, annonce de la verve & du talent.

(*Année littéraire.*)

MÉMOIRES sur la réforme des thermometres, avec des avis particuliers, & des notes justificatives, critiques & instructives; par M. L. A. B. *In-8vo.* de 202 pag. A Tours, chez Vauquer; & à Paris, chez Onfroy, libraire, quai des Augustins.

C'EST à la physique que nous sommes redevables de l'art de juger des qualités froide, chaude, tempérée, de l'air, & de leurs termes divers, sans sortir de nos cabinets. Il est inutile de parler ici des autres services assez connus que cet art ingénieux rend aux physiciens eux-mêmes dans leurs recherches météorologi-

ques, &c. Mais il en eſt de lui comme de tous les autres arts, qui n'acquierent leur perfection qu'en réuniſſant les rayons de lumiere qui s'échappent d'intervalle en intervalle dans un long cours d'années, & même de ſiecles. Le thermometre eſt encore à ſon berceau, & il a déja ſervi de regle, de meſure à l'obſervation d'une multitude de phénomenes naturels. Que ſeroit-ce donc ſi cet utile inſtrument ne laiſſoit rien à deſirer par l'exactitude de ſa conſtruction ? Ce ſeroit ſe tromper que de croire que cette conſtruction a été négligée par les ſavans : car on ſait qu'un grand nombre d'entr'eux y ont conſacré leurs veilles & leurs efforts. On compte, dit notre auteur, une foule prodigieuſe de thermometres de diverſes mains. Dans cette foule on en remarque juſqu'à dix-huit eſpeces qui ont acquis de la célébrité. Celui à l'eſprit-de-vin coloré, dont M. de Réaumur eſt l'inventeur, occupe parmi celles-ci un des premiers rangs. Cependant on parle depuis quelques années de le proſcrire. Ne ſeroit-il pas plus ſimple de s'occuper à lui donner tout le degré de perfection dont les principes juſtes ſur leſquels il eſt conſtruit, le rendent ſuſceptible ? Ici il eſt infiniment plus aiſé de réformer que de détruire.

C'eſt l'idée de notre phyſicien. Elle eſt la baſe des corrections & des changemens qu'il propoſe dans les mémoires dont nous nous occupons. Comme l'académie des ſciences de Paris n'a pas encore prononcé ſur le mérite de ſa méthode ; pour ne point anticiper ſur ſes

décifions, que l'auteur refpecte autant que nous, nous allons nous borner à préfenter un précis de cette méthode, le plus clair qu'il nous fera poffible.

Dans fon premier mémoire, il débute par reconnoître la vérité des principes d'après lefquels M. de Réaumur a conftruit fon thermometre, vérité qui le détermine à le perfectionner de préférence à tout autre. On réduit ces principes à trois. 1°. » Les degrés du ther-
» mometre de M. de Réaumur doivent être
» des milliemes, en comptant mille parties au
» point de la congélation, enforte que le 10e.
» degré, par exemple, fignifie 10 parties dont
» l'efprit s'eft dilaté au-deffus de mille ou
» 1010... 2°. L'efprit-de-vin doit être d'une
» même dilatabilité dans tous les thermometres
» de ce nom, afin qu'organifés de même, ils
» parlent exactement le même langage. 3°. La
» glace pilée & l'eau bouillante font les deux
» termes fixes par lefquels il faut régler la di-
» latabilité de l'efprit-de-vin, & la divifion de
» ce thermometre... Mais de ces trois princi-
» pes le fecond & le troifieme ont été man-
» qués par M. de Réaumur, & mal rétablis
» par les autres. «

Cette affertion eft prouvée & par la différence qui fe trouve entre les thermometres de M. de Réaumur lui-même, & par les variations des autres conftructeurs, dont les uns donnent la chaleur de l'eau bouillante à 80 degrés, les autres à 85, ceux-ci à 110, & ceux-là à 120. » Pour remédier aux altérations qui naiffent

» d'une aveugle routine, l'auteur du *Journal*
» *de physique*, très-instruit sur mille autres
» points, dit notre savant, a formé un tableau
» comparatif des dix-huit thermometres les plus
» connus, en les rapportant à celui de M. de
» Réaumur, auquel il donne 110 degrés pour
» terme de l'eau bouillante, nombre faux &
» trop grand... Or, dans ce tableau, les ther-
» mometres que l'on prétend y comparer &
» accorder entr'eux, sont réellement dans la
» discordance la plus frappante. Par exemple,
» le thermometre de Lyon ou de M. Custrin
» (que l'on cite ici, parce qu'il mérite seul
» d'être adopté pour le mercure) ne s'y trou-
» ve qu'au-dessous du 10e. degré pour la tem-
» pérature des caves de l'observatoire, tandis
» qu'il doit être au 13e. degré, suivant l'ob-
» servation que son inventeur en a faite lui-
» même sur les lieux : quelle erreur! Elle se
» continue dans tous les autres degrés, & elle
» n'est pas moindre dans tous les autres ther-
» mometres, qui ne s'y ressemblent pas plus à
» eux-mêmes. «

De ces idées générales sur l'imperfection du thermometre de M. de Réaumur, l'auteur, dans le chapitre suivant, remonte à la source des défauts essentiels de ce thermometre, & propose les moyens d'y remédier. Nous inviterons nos lecteurs à suivre notre physicien dans ce chapitre, qui termine la 1ere. partie, pour pouvoir présenter la seconde, qui est vraiment la plus importante. Le premier, l'unique moyen de rendre le thermometre à l'es-

prit-de-vin aussi parfait qu'il est possible, c'est de donner à l'esprit-de-vin dans le thermometre la faculté de prendre & de soutenir une chaleur égale à celle de l'eau bouillante, sans qu'il y bouille lui-même. Pour cela il ne faut qu'employer un principe connu depuis long-tems en physique, c'est-à-dire, traiter avec l'esprit-de-vin dans cet instrument, comme l'on traite avec l'eau dans la marmite bien close de Papin, y soumettre la liqueur à une pression plus grande que celle de l'athmosphere, & telle qu'elle l'empêche de bouillir, tandis que le thermometre sera plongé dans l'eau bouillante assez long-tems pour en bien prendre toute la chaleur.

» On sait que l'eau, dans l'air très-raréfié » par la machine pneumatique (il en est de » même de l'esprit-de-vin) entre en ébullition » à une chaleur très-petite, & d'autant moindre qu'on y laisse moins d'air. On l'y voit » en pleine ébullition dès le 20e. degré de » chaleur, quand l'air est très-raréfié, & ensuite à 25, à 30, à 40 degrés, &c. à mesure que l'air qui reste y est plus dense, & » pese davantage sur le liquide... De-là il résulte que moins la pression de l'air sur la » surface des liqueurs est grande, moins il faut » de feu pour les faire entrer en ébullition... » Au contraire, la formation des vapeurs & » d'un fluide élastique dans une liqueur est » plus lente, plus difficile, plus reculée, elle » exige une chaleur plus forte, une somme » plus grande de parties ignées, à proportion

» que cette liqueur ſe trouve contenue ſous
» la preſſion d'un air plus denſe ; cette preſ-
» ſion ſoutient ſes parties, les empêche de de-
» venir la proie du feu, d'être volatiliſées,
» & transformées en vapeurs au fond de la li-
» queur & au milieu de ſa maſſe.

» D'après ce principe bien connu, & dé-
» montré par l'expérience, je dis donc qu'au
» lieu de laiſſer ouvert le tube du matras ou
» du thermometre dans l'épreuve de l'eau bouil-
» lante, il faut au contraire commencer par le
» ſceller dans un moment où la liqueur aſſez
» froide ſera vers le bas du tube : par ce
» moyen, nous y renfermerons une longue
» colonne d'air : à meſure que la colonne d'eſ-
» prit-de-vin, dilatée par l'eau bouillante, s'al-
» longera, & montera par la force irréſiſtible
» de la chaleur, la colonne d'air, dont le reſ-
» ſort eſt d'une ſoupleſſe parfaite, ſe raccour-
» cira, & ſera reſſerrée dans un eſpace plus
» étroit au haut du tube ſcellé. Là, cet air,
» plus denſe & d'un reſſort plus tendu, ſou-
» tiendra les parties de la liqueur contre l'ac-
» tion extrême & deſtructive du feu ; il y
» empêchera la formation des vapeurs que la
» chaleur de l'eau bouillante y feroit naître,
» ſi l'eſprit-de-vin dans ſon état naturel n'y
» étoit chargé que du poids de l'atmoſphere.

» J'ai vu dans cette épreuve l'eſprit-de-vin
» du thermometre s'échauffer autant que l'eau
» bouillante, ſans bouillir, & capable de ſup-
» porter une chaleur encore bien ſupérieure.
» Il jouit ici de cette vertu de l'eau qu'on ne

» se lasse point d'admirer dans la marmite de
» Papin, où contenue & pressée ainsi, elle
» est susceptible, avant de bouillir, de rece-
» voir une chaleur prodigieuse, au point de
» devenir ardente, de décomposer des os, &
» de fondre des lames d'étain & de plomb.

» Voilà donc, poursuit notre physicien, un
» moyen aussi sûr que facile d'amener l'esprit-
» de-vin au terme fixe de la chaleur de l'eau
» bouillante, d'en mesurer la dilatabilité, de le
» réduire à tel degré précis que l'on voudra,
» & de régler les thermometres faits de cette
» liqueur par ce point fondamental, ainsi que
» par celui de la glace fondante. Comme nous
» avons observé que la chaleur de l'eau bouil-
» lante varioit par les changemens du poids
» de l'athmosphere, nous devons remarquer
» ici que cette épreuve doit être faite dans
» un tems où le mercure soit dans le baro-
» metre à une hauteur convenue, telle que
» celle de 28 pouces. «

Rien n'est bien prouvé en physique que par l'expérience. En voici une que l'auteur fit, entr'autres, pour s'assurer que l'air renfermé dans le tube du thermometre, empêche l'esprit-de-vin d'entrer en ébullition dans l'eau bouillante. Il se procura de l'esprit-de-vin le plus semblable qu'il fut possible à celui de M. de Réaumur, & procéda de la maniere suivante.
» Ayant pris, dit-il, des tubes d'un calibre
» uniforme dans toute leur longueur, & d'un
» diametre plus gros dans les uns que dans
» les autres, j'y soufflai des boules propor-

» tionnées; ensuite je jaugeai ces vases de
» thermometre par milliemes avec de petites
» mesures de verre; je ne les remplis pas
» d'eau, comme M. de Réaumur le pratiquoit,
» mais de mercure. L'eau mouille les mesures
» & ne se vuide pas parfaitement; d'où il ré-
» sulte des mécomptes que je n'ai point éprou-
» vés avec le mercure, qui se vuide jusqu'à
» la moindre parcelle sensible.

» Je choisis d'abord le plus gros de ces
» thermometres tous jaugés & gradués avant
» d'y avoir mis ma liqueur. La boule avoit 16
» à 18 lignes de diametre intérieur, & celui
» du tube étoit d'une ligne environ. Je l'em-
» plis jusqu'au fil qui représentoit 1000 par-
» ties, avec l'esprit-de-vin que je voulois es-
» sayer, en le tenant dans de la glace fon-
» dante une heure environ. Je le transportai
» ensuite dans l'eau bouillante, & le tube ou-
» vert suivant la pratique de M. de Réaumur.
» J'avois choisi un jour où le barometre étoit
» à 28 pouces. L'esprit-de-vin, échauffé par
» l'eau, & dilaté de 77 degrés ou milliemes,
» commença à être soulevé irréguliérement,
» par quelques bulles d'air & de vapeurs, qui
» se développerent, & qui m'obligerent à reti-
» rer aussi-tôt de ce bain trop chaud la boule
» du thermometre. C'est une sorte de petite
» tempête qu'il faut laisser naître, & savoir
» éviter, ce qui rend l'opération extrêmement
» difficile! Le calme revenu, & la bulle d'air
» qui s'étoit formée dans la liqueur & arrêtée
» au collet de la boule, étant montée au haut

» du tube; je remis le thermometre à l'eau » bouillante, à diverses reprises. L'esprit-de-vin » s'échauffoit, se dilatoit tantôt plus, tantôt » moins, à chaque bouillonnement; cependant » je gagnois toujours plus que je ne perdois, » & j'amenai la liqueur à une dilatation de 82 » milliemes & demi. J'aurois pu vraisemblable- » ment aller plus loin; mais aussi j'aurois pu » avec moins de constance m'arrêter à une » dilatation inférieure, par exemple, à celle » de 1080, qui parut plusieurs fois, & que » M. de Réaumur & M. l'abbé Nollet pre- » noient pour dernier terme du thermometre, » & que j'ai plusieurs fois éprouvé n'être point » fixe. Mais l'expérience présente ne se bor- » noit pas là. Je scellai le même thermometre » suivant la méthode que j'ai proposée & ex- » pliquée. Ensuite je le plongeai dans l'eau » bouillante. L'esprit-de-vin s'y éleva à 103 & » demi, sans y bouillir, & il y resta fixe » pendant un long tems, après lequel je le » retirai, parce que l'esprit-de-vin commençoit » à y distiller un peu, & à baisser d'autant.

» J'ai répété l'épreuve de l'esprit-de-vin dans » les autres thermometres jaugés. J'ai remar- » qué que l'esprit-de-vin s'échauffoit & se dila- » toit davantage avant d'entrer en ébullition, » dans ceux qui étoient plus petits, & dont » le tube plus étroit opposoit une résistance » plus grande à la solution de continuité qui » arrive dans la liqueur au moment qu'il s'y » forme des bouillons; ce qui fait voir com- » bien il peut y avoir de variété dans la pra-

» tique

» tique de M. de Réaumur, qui régloit ſon » eſprit-de-vin par l'ébullition. Au contraire, » en ſcellant le tube, le même eſprit-de-vin » ſe dilata également dans tous mes thermome- » tres jaugés, que j'eſſayai à la vraie chaleur » de l'eau bouillante, & il n'y varia pas d'une » unité entiere de degré, s'y élevant à 103 & » demi environ. «

Tels ſont les principaux objets de ce mémoire, enrichi de nombreuſes notes deſtinées à développer davantage les vues de l'auteur; à éclaircir divers points de phyſique relatifs à ſon ſujet, à comparer les procédés, les opinions des ſavans entr'eux & avec les ſiens. Il eſt ſuivi d'une piece contenant des avis particuliers ſur la conſtruction du thermometre, & qui mérite d'être regardée comme l'inſtruction la plus détaillée que puiſſent conſulter les artiſtes qui conſtruiſent ces inſtrumens. Leur réformateur ſuit pied-à pied toutes les opérations thermométriques, & ne laiſſe rien à deſirer pour les conduire à la plus grande perfection poſſible.

Dans un ſecond mémoire, où il s'agit encore de la réforme des thermometres, & où l'auteur entre dans un plus grand détail ſur ſes expériences, il répond aux objections qu'on pourroit lui faire, mais en s'attachant aux queſtions les plus intéreſſantes.

(*Journal encyclopédique; Mercure* de France.)

MELANGES *tirés d'une grande bibliotheque.* Recueil Q. *De la lecture des livres françois. Quatrieme suite de la Ve. partie*, Romans du XVIe. siecle. *Section IX & X. In-8vo.* 2 parties, 384 pages.

MÊLANGES *tirés d'une grande bibliotheque.* Recueil R. *De la lecture des livres françois, IXe. partie. Livres de politique du XVIe. siecle. In-8vo.* de 396 pages. A Paris, chez Moutard, imprimeur-libraire, rue des Mathurins, hôtel de Cluny.

LES sections IX & X du recueil Q peuvent être regardées comme formant un seul & même ouvrage. La premiere contient un extrait fait avec beaucoup de goût de l'*Histoire du très-fameux & très-redouté Palmerin d'Olive*, & la seconde celui de l'*Histoire de Primaleon de Grece*, qui en est une continuation. Ce roman doit être mis au nombre des plus intéressans qui aient été imprimés dans le 16e. siecle. C'est un superbe roman de chevalerie, digne d'être comparé avec celui d'*Amadis*, peut-être même préférable à certains égards, & d'autant plus intéressant sous la plume de M. le marquis de P**. que la premiere traduction, du castillan en françois, en est dûe à l'un de ses

ancêtres, meſſire Jean de Voyer, vicomte de Paulmy, ſeigneur d'Argenſon, &c. chevalier de l'ordre du roi, gentilhomme ordinaire de la chambre, bailli & gouverneur de Touraine, mort en 1571.

Nous nous contentons d'indiquer ces deux ſections pour paſſer à celles qui forment le volume R des mêlanges, ſans contredit, l'un des plus inſtructifs & des plus curieux, on peut même ajouter, l'un des plus amuſans qui aient paru juſqu'à préſent.

» Avant que je commence ce volume, dit » M. le marquis de P**., il faut que je me » juſtifie de l'avoir entrepris. Le genre de lec» teurs dont je deſire le plus me concilier les » ſuffrages, ſera peut-être effrayé en me » voyant annoncer l'extrait des livres de poli» tique de tout un ſiecle; ils peuvent regarder » cette matiere comme l'objet d'une étude beau» coup trop ſérieuſe. Mon projet n'eſt pas de » leur propoſer cette étude; mais je crois l'a» voir déja dit, & peut-être l'ai-je déja prouvé, » quelque difficile & abſtraite que ſoit une » ſcience, ſon hiſtoire eſt toujours agréable, » lorſqu'elle n'eſt pas trop étendue, & qu'a» près quelques notions générales de ce qui » fait l'objet de cette ſcience, l'hiſtorien ſe » borne à un certain nombre d'anecdotes ſur » ceux qui ſe ſont diſtingués dans ce genre, » & ſur ce genre en lui-même. En ſe propo» ſant un pareil plan, il n'y a aucune matiere » ſur laquelle on ne puiſſe écrire ſans craindre » de rebuter & d'ennuyer. «

On ne s'attendoit ſans doute pas que l'auteur des volumes précédens de cette hiſtoire littéraire, qui a raſſemblé avec tant de goût tout ce qu'on doit ſavoir ſur la théologie & la juriſprudence du 16e. ſiecle, qui a ſu amuſer & intéreſſer ſes lecteurs, en s'occupant des matieres les plus abſtraites & les plus propres à ennuyer le grand nombre, on ne s'attendoit pas, diſons-nous, qu'il crût néceſſaire de ſe juſtifier d'avoir entrepris ce volume ſur la politique. Le nom de cette ſcience eſt bien moins fait qu'il ne le penſe pour effrayer les gens du monde; ils ſavent bien qu'un livre politique traite de choſes ſérieuſes, mais ils ſavent en même-tems qu'il peut contenir de quoi ſatisfaire leur curioſité, ſur-tout lorſqu'il eſt écrit par un homme auſſi inſtruit & auſſi éclairé dans cette partie que M. de P**. Nous avouons qu'il ne falloit pas moins que ſes lumieres pour s'engager dans une carriere auſſi épineuſe, & qu'il ne ſuffiſoit pas de connoître la politique par ſa théorie, il étoit néceſſaire d'y joindre l'expérience.

La politique doit être conſidérée comme une partie de la morale. C'eſt l'art de régir & de gouverner les grandes ſociétés, comme l'économique, celui de conduire les familles, & la morale perſonnelle, celui de ſe conduire ſoi-même. » A Dieu ne plaiſe, dit M. de P**., » que nous croyions, comme ſe l'imaginoit un » bon prélat mal inſtruit, que la politique eſt » autant l'art de tromper les hommes, que » celui de les gouverner. Il faut bien ſe garder

» de confondre l'abus de la ſcience, avec la
» ſcience même. S'il y a une politique fauſſe
» & traîtreſſe, nous ne devons la connoître
» que pour nous en garantir, & jamais pour
» l'employer. «

Le premier de tous les écrivains politiques eſt Platon. On ſait que les loix qu'il a voulu preſcrire aux hommes dans ſa *République*, ſont impraticables; mais enfin, il nous a montré à quel point de perfection on peut tendre, s'il n'eſt pas poſſible d'y parvenir. Xénophon lui ſuccede; ſa *Cyropédie*, imprimée dès 1547, & traduite par Jacques de Vintimille, conſeiller au parlement de Dijon, eſt une fiction politique, auſſi inſtructive, moins ennuyeuſe, & plus vraiſemblable que celle de Platon. Ariſtote & Cicéron ſont auſſi placés au nombre des anciens auteurs politiques. » Quant aux hiſtoriens Grecs » & Latins, dit M. de P**., on ne les place » aujourd'hui parmi ceux-ci, qu'à cauſe des » commentaires politiques qui ont été faits ſur » leurs hiſtoires. Mais ce n'eſt qu'au 17e. & » 18e. ſiecles qu'on a ainſi commenté Polybe, » Tite-Live, Sallufte, Tacite & Plutarque.

Les ſiecles d'ignorance ont auſſi produit quelques ouvrages politiques. Tels ſont ceux des empereurs Grecs Manuel Paléologue II & Conſtantin VII; tels ſont les traités latins d'Alcuin, Smaragdus, Hincmar, S. Bernard, &c. Enfin, ſous Philippe-le-Bel parut l'ouvrage de Gilles de Rome, du *Gouvernement des princes*, dont M. de P**. a parlé avec étendue & avec éloge dans la premiere partie de la *Lecture des livres françois*. Il fait con-

noître dans le volume que nous annonçons tous les auteurs qui ont écrit ſur la politique au 16e. ſiecle, du moins ceux qui en valent la peine, qui ont établi quelques ſyſtêmes ou quelques principes dignes d'attention, & dont les ouvrages ſont remplis d'exemples, ou de traits frappans & intéreſſans. Il diviſe tous ces ouvrages en deux claſſes; il met dans la premiere tous ceux qui ont traité de la politique en général, des différentes eſpeces de gouvernement, de ce que l'on appelle aujourd'hui droit naturel, droit des gens, droit public général de l'Europe & intérêts des princes; il place dans la ſeconde ceux qui traitent du gouvernement de la France en particulier, de ſes intérêts, des différentes parties de ſon adminiſtration, de ſes finances & de ſon commerce. » Si tous ces objets, dit-il, ne ſont pas com» plettement approfondis dans les livres dont » je vais parler, c'eſt que l'art de la politique » & celui de l'adminiſtration n'étoient encore » que naiſſans dans ce ſiecle-là. S'ils ne ſont » pas tout-à-fait applicables aux circonſtances » du tems où nous vivons, ſongeons qu'il y » a au moins 200 ans qu'ils ſont écrits. «

Le premier livre de politique françois du 16e. ſiecle, eſt l'*Inſtitution du prince* par *Guillaume Budée*, né à Paris en 1467, & mort dans la même ville en 1540. C'eſt à lui qu'on dut le rétabliſſement de l'étude de la langue grecque, l'uſage de l'éloquence latine & de la juriſprudence romaine.

» Il fut, dit M. le marquis de P**., ſecré-

» taire & bibliothécaire du roi François Ier.,
» & eut la plus grande part à l'établissement
» du college royal, fondé & protégé par ce
» monarque, qui honora Budée du titre de
» son ambassadeur à Rome, & le gratifia d'une
» charge de maître des requêtes, dans le tems
» qu'elles commençoient à être vénales & qu'el-
» les se payoient déja fort cher.

» Budée étoit marié à une femme qu'il ai-
» moit beaucoup, & en qui il avoit toute
» confiance pour ses affaires domestiques, au
» point qu'un valet l'ayant un jour averti que
» le feu étoit à sa maison : *Allez-le dire à Ma-*
» *dame*, répondit-il; *vous savez que je ne me*
» *mêle pas des affaires du ménage.* Du reste, il
» disoit qu'il avoit deux femmes : la sienne qui
» lui donnoit des enfans, & la philosophie qui
» le mettoit en état de faire des livres. *Mais*,
» ajoutoit-il, *cette derniere sera plus long-tems fé-*
» *conde que l'autre.* « M. de P**. possede un manuscrit original du livre de l'*Institution du prince*, dont il donne ici un extrait, & il est même probable que c'est le même qui fut présenté à François Ier. par l'auteur.

Dans le même tems que Budée publioit son livre, on traduisoit en françois deux ouvrages de politique, de deux auteurs Italiens, *Mambrino Roseo* & *François Patricci.* Le premier, connu par quelques autres ouvrages historiques écrits en italien, avoit publié, dans cette même langue, vers le commencement du 16e. siecle, l'*Institution du prince chrétien*, qui fut traduite en françois en 1549, sous le titre de *Paran-*

gon de vertu, pour l'instruction des potentats, &c. L'ouvrage de Patricci parut dès la fin du 16e. siecle. Gilles d'Aurigny, avocat au parlement de Paris, en fit imprimer un abrégé latin en 1519 & 1521, & cet abrégé fut traduit en françois en 1544, sous le titre de *Livre de police humaine*, &c. Le fond de ces deux livres est peu intéressant : cependant ils renferment quelques citations que M. de P**. a cru dignes d'être recueillies. Nous nous bornerons à rapporter les suivantes.

» La plupart des hommes se gâtent en montant sur le trône ; nous avons cependant un exemple contraire, c'est celui de Vespasien, qui, suivant Tacite, avoit de grands défauts quand il n'étoit que simple particulier, & qui s'en corrigea quand il fut empereur. Il eut assez de raison pour sentir que les vices des princes sont des maux publics, au lieu que ceux des personnes privées ne sont que des accidens dans la société. «

» Caton, voulant faire l'éloge de la vie active, comparoît l'homme à une barre de fer. Si on l'emploie & qu'on la fasse servir, elle s'use & peut se rompre, mais du moins elle se polit & peut devenir bonne à quelque chose; mais si on la néglige & qu'on la laisse sans en faire aucun usage, la rouille la salit, & finit par la ronger & la dévorer. «

» La méfiance des tyrans, que l'on honore quelquefois du titre de politique, a des effets terribles & des suites bien barbares. Le vieux Denis, tyran de Syracuse, se dispo-

» ſant un jour à jouer au palet avec un de » ſes favoris, quitta ſon épée & une eſpece de » plaſtron ou cuiraſſe, qu'il portoit toujours, » & le confia à un enfant pour le garder. Le » favori du tyran lui dit alors qu'il mettoit ſa » vie entre les mains de ce jeune homme. Ce» lui-ci ſe mit à rire, & Denis, qui le re» marqua, ayant réfléchi que l'un avoit en» ſeigné le moyen de le tuer, & que l'autre » avoit ſemblé l'approuver, les fit mourir tous » deux. «

L'*Utopie* du célebre chancelier d'Angleterre, Thomas Morus, décapité en 1535, fut traduite en françois par Aneau en 1550. C'eſt une fable également ingénieuſe & inſtructive, qu'on peut appeller le *ſonge d'un bon politique*, comme on a défini les projets de l'abbé de S. Pierre, les *Rêveries d'un homme de bien.* Poſtel, dont il a déja été queſtion plus d'une fois dans cette hiſtoire littéraire, figure encore parmi les politiques de ſon ſiecle, ſur-tout à cauſe du livre intitulé : *Les raiſons de la monarchie, & quels moyens ſont néceſſaires pour y parvenir.* Il y ſoutient que la monarchie a toujours été en uſage dans les Gaules & chez les Francs, & entr'autres grandes vérités, il y établit très-bien que » les prêtres, les évêques & le pape n'ont au» cun titre pour diſpoſer des couronnes; ils ne » font que bénir la diſpoſition qui en eſt faite » par le droit d'hérédité établi de toute ancien» neté. «

Un autre ouvrage, auſſi rare que celui de Poſtel, eſt l'*Hiſtoire de Chelidonius Tigurinus*,

ſur l'inſtitution des princes chrétiens & l'origine des royaumes, traduit en françois en 1559, par Pierre Boiſtuau, dit *Launai.* Le long prologue du traducteur devroit au moins nous apprendre quel eſt ce *Chelidonius*, & ſi ce livre a été écrit en latin; mais il n'en dit pas un mot, & & n'a d'autre objet que de prouver l'importance dont il eſt aux princes de chercher les regles de leur conduite dans les livres. » Il dit, » obſerve M. de P**. que les livres ſont des » juges ſans paſſion; ſur quoi je ne peux m'em- » pêcher de faire une réflexion : cela pourroit » être ſi les livres ſe faiſoient tout ſeuls; mais » comme ils ont des auteurs, & que les au- » teurs ont des paſſions & des préjugés, on » ne peut pas plus ſe fier aux livres qu'aux » hommes. «

Louis Leroi, dit *Regius*, profeſſeur au college royal, mort à Paris en 1579, eſt le premier traducteur François de Platon; s'il n'eſt pas le premier d'Ariſtote, au moins eſt-ce le meilleur de ceux qui étoient connus de ſon tems. Son ſtyle eſt plus pur, plus poli & plus élégant, que celui de tous ſes contemporains, ſans en excepter Amyot. Il eſt auteur de ſix ouvrages politiques, dont trois ne ſont que des projets ſuperbes. Le premier intitulé : *Prolégomenes politiques*, eſt diviſé en dix grands articles, dans leſquels les principes de la politique devoient être méthodiquement expoſés; le ſecond, ſous le titre de *Monarchiques*, devoit avoir vingt-deux livres. L'auteur, après avoir expoſé quelles ſont les différentes formes du

gouvernement, & les avoir balancées les unes avec les autres, ce qu'il n'a fait que fort succinctement dans de courts sommaires, devoit entrer dans les détails de chaque pays du monde connu, en examiner l'administration, les forces, les finances, le commerce, & en tirer des conclusions applicables à la France. Le troisieme des projets de Leroi regardoit uniquement la France.

Les trois ouvrages de cet auteur, qui sont exécutés, sont : 1°. *De l'excellence du gouvernement royal, imprimé à Paris en 1575* ; 2°. *Avertissement aux François sur les maux advenans aux Peuples par séditions & guerres civiles* ; 3°. *De la vicissitude & variété des choses en l'Univers*, &c. Les deux premiers, imprimés la même année, ont été composés dans un temps, où les troubles, les guerres civiles & les intrigues des Guises faisoient craindre qu'on ne voulût changer la forme du gouvernement françois. Aussi furent-ils imprimés avec un privilege du roi honorable.

Après avoir dit un mot de François de Rosieres, auteur d'un livre où il prétendoit faire descendre les princes de la maison de Lorraine, de Charlemagne, M. le marquis de P ** passe à *la République* par Jean Bodin, qui, à la fin du 16e. siecle avoit déjà six éditions françoises, trois latines, & une traduction angloise. L'analyse de cet excellent livre est un chef-d'œuvre qu'il faut lire en entier, & dont il est impossible de donner une idée dans un extrait. M. le marquis de P. ** a un

art tout particulier pour rendre les idées des auteurs de ce temps-là, il y entremêle souvent ses propres réflexions, mais toujours avec tant d'adresse, que quelquefois on ne s'en apperçoit pas. D'autres fois elles ajoutent un prix infini au texte qu'elles accompagnent, soit en redressant les erreurs commises par les auteurs originaux, soit en établissant des comparaisons instructives. Par exemple :

» Bodin nous dit que le chancelier Poyet, » entr'autres bonnes & sages loix, dont il fut » l'auteur, en avoit fait une pour obliger les » curés à tenir registre des baptêmes, maria- » ges & enterremens, ce qui étoit le moyen » de connoître la population de la France, mais » que malheureusement on ne veilloit pas assez » à la tenue de ces registres, & à l'exécution » d'une si bonne ordonnance. Bodin trouve » aussi que ce seroit un moyen juste & facile » d'égaliser les impôts, que de connoître l'é- » tendue des possessions & des revenus d'un » chacun. Enfin, il voudroit qu'il y eût des » magistrats chargés de veiller sur les mœurs, » & de les réformer. »

» Si Bodin vivoit de nos jours, observe M. » le M. de P **, il trouveroit, en quelque » façon, tous ses vœux accomplis; mais il ne » seroit peut-être pas tout-à-fait satisfait de la » maniere dont ils le sont. Il verroit avec plai- » sir l'ordonnance du chancelier Poyet en vi- » gueur, les registres parfaitement bien tenus » dans tout le royaume, & la population par » conséquent très-aisée à connoître; il trouve-

» roit également les fortunes des particuliers
» bien examinées, bien connues, estimées tout
» ce qu'elles valent pour le moins : mais hé-
» las! dans quelles vues apprendroit-il que tout
» cela a été fait ? Ce n'a point été dans celle
» d'augmenter la population, le commerce &
» l'aisance des habitans, mais dans des vues pu-
» rement fiscales. Il en a moins résulté d'égalité
» dans les impositions que d'excès dans les
» charges ; le dénombrement a été fait pour la
» capitation ; l'estimation des biens-fonds pour
» la taille, tarifiée, & les vingtiemes ; la ré-
» gularité des actes pour les droits de con-
» trôle & autres, que l'on appelle domaniaux ;
» la connoissance des consommations & des
» denrées, pour les droits d'aides & d'en-
» trées, &c. &c. &c.

Bodin, après avoir balancé le mérite des différens gouvernemens, conclut en faveur du gouvernement royal. Il recommande toujours aux rois cette justice qu'il appelle *distributive* ; il veut qu'elle soit de plus *harmonique*, c'est-à-dire, graduellement utile aux différens ordres de l'état, qu'il considere comme autant de cordes d'un même instrument. » La corde du
» clergé est, selon lui, la plus délicate à tou-
» cher, & celle du tiers-état, ou du pauvre peu-
» ple est celle sur laquelle on appuie l'archet,
» & que l'on pince le plus fortement. «

Nous allons rapporter quelques-uns des traits historiques curieux, épars dans la *République de Bodin.*

» La petite république de Cumes en Italie

» avoit un roi, mais qui reconnoiſſoit l'auto-
» rité du ſénat qui lui étoit ſupérieur. Pour
» conſtater cette autorité, tous les ans le ſé-
» nat ordonnoit à un officier, qu'on appelloit
» le phylacte, d'aller prendre le roi & de le
» mettre en priſon; cela s'exécutoit, le phy-
» lacte en venoit rendre compte au ſénat, &
» demandoit ſes ordres ultérieurs : on ordon-
» noit auſſi-tôt que le roi fût relâché; car ce
» n'étoit qu'une pure formalité. «

» Dès le milieu du 16e. ſiecle, il y avoit
» en France des charges & des offices aſſez ri-
» dicules, que l'on avoit cependant honorés
» du titre de conſeillers du roi. Les regiſtres
» du parlement de l'an 1544, font mention
» des offices de *conſeillers - langueyeurs de pour-
» ceaux*, dont l'exercice conſiſtoit à examiner
» les langues des cochons, pour vérifier s'ils
» n'étoient point ladres.

» Sous le regne de Charles V, en France,
» il y eut à Montpellier une révolte des an-
» ciens Languedociens, qui parloient la langue
» d'*Oc*, contre les François qui parloient la
» langue d'*Oui*, & que le roi avoit envoyés
» pour gouverner la province. Les rebelles
» voulant reconnoître les François pour les maſ-
» ſacrer, les arrêtoient à la porte de la ville,
» & leur montroient des feves, en leur de-
» mandant comment cela s'appelloit. Les Fran-
» çois répondoient que c'étoient des feves, &
» auſſi-tôt ils étoient tués; les Languedociens
» diſoient que c'étoient des *hâves*, & ils étoient
» épargnés. «

» Les rentes conſtituées ont long-tems paſſé » pour une uſure ; ce n'eſt que depuis le pon- » tificat de Martin V, qu'elles ſont permiſes ; » du moins on a cherché depuis à en fixer » le denier, & l'on a toujours déclaré qu'elles » étoient uſuraires à un denier plus fort que » celui réglé par la loi. En général, obſerve » M. de P**, les rentes ont de grands incon- » véniens, en ce qu'elles font des oiſifs, un » rentier n'ayant beſoin ni de travail ni d'in- » duſtrie pour conſerver ſon bien. «

» Il eſt de regle qu'un juge ne peut pas pro- » noncer d'après ce qu'il a vu lui-même, quand » il l'a vu ſeul, parce qu'il faut deux témoins » pour conſtater un fait ; il eſt auſſi de regle » que l'on ne peut être témoin & juge dans » la même affaire. Henri II étant à Melun, » fit arrêter un Italien, qu'il prétendoit avoir » ſurpris commettant un crime digne de mort, » & le renvoya au parlement, en lui ordon- » nant de le juger. Le parlement ne voyant » que le témoignage du roi ſeul, n'oſa con- » damner le coupable. Le même roi, dans un » procès civil, où il s'agiſſoit de la ſucceſſion du » fameux cardinal Georges d'Amboiſe, rendit » un témoignage, & prétendit que ſa déclara- » tion devoit ſuffire ; mais on lui répondit » qu'il ne tenoit lieu que d'un ſeul témoin. «

Autant Bodin eſt un auteur ſage & prudent, autant ceux dont parle enſuite M. le marquis de P**. ſont dangereux dans leurs principes. Mais, remarque-t-il très-bien, il faut peut-être attribuer les mauvaiſes maximes qu'ils ont dé-

bitées, à l'humeur, & même au désespoir où les avoient jettés les désordres du temps où ils vivoient. On compte parmi eux un certain *Hubert Languet*, auteur d'un livre intitulé : *De la puissance légitime du prince sur le peuple, & du peuple sur le prince.* Ce Languet étoit de Bourgogne, d'une famille de Gentilshommes de cette province, qui, de nos jours, a produit des présidens à mortier du parlement de Dijon, un ambassadeur, un archevêque de Sens, & un fameux curé de la paroisse de St. Sulpice de Paris.

Le livre d'Etienne de la Boëtie, qui a pour titre : *De la servitude volontaire*, ou *le Contre-un*, ne contient pas des maximes moins pernicieuses. Montaigne, son ami, qui fut l'éditeur du reste de ses Œuvres, n'osa faire imprimer cet ouvrage. On lira avec plaisir, l'extrait des *Discours* de la Noue, de Juste-Lipse, d'Antoine de Guevara & de Guichardin, mais nous sommes persuadés que l'on s'arrêtera à l'article de *Machiavel.* » De nos jours, dit M. » le marquis de P**., le livre de Machiavel » (le prince) est devenu plus intéressant, puis- » qu'un grand roi a daigné le réfuter. Il y a qua- » rante ans que l'on a imprimé cette réfutation, » qui a été le présage du regne le plus bril- » lant de ce siecle. Si Machiavel n'eût pas » été un grand génie & un grand écrivain, il » n'eût pas mérité un pareil adversaire. «

Et dans un autre endroit, » ce malheureux » Machiavel s'avise de conseiller à son prince » de fuir les flatteurs. Mais qui est-ce qui

» eût pu flatter des tyrans & des usurpateurs
» comme son prince, sinon d'aussi méchans
» hommes que lui? Quant aux princes justes
» & bons, la flatterie, ou, pour mieux dire, la
» louange leur fait autant de bien que de mal;
» car ceux qui sont insensibles à la gloire & à
» leur réputation, ne sont que des indolens;
» l'honneur que les belles actions procurent
» aux rois, est la seule récompense qu'ils puis-
» sent espérer; & en y réfléchissant un peu,
» il leur sera aisé de se rendre justice, & de
» voir s'ils méritent les éloges qu'on leur pro-
» digue. «

Nous nous ferions un devoir de passer en revue les articles de *Paul Paruta*, *Botero*, *Sansovino*, le tableau des intérêts des princes de l'Europe, tels qu'ils étoient à la fin du 16e. siecle, les livres sur la politique intérieure de la France, de *Pasquier*, *du Haillan*, *l'Alouette*, &c. si nous ne voulions nous hâter de parler du morceau le plus précieux & le plus intéressant de ce volume, morceau que l'on doit entiérement à M. le marquis de P**. C'est un tableau du commerce de la France au 16e. siecle.

Dans ce tems-là, on ignoroit la valeur des termes d'importation & d'exportation; le commerce extérieur étoit ruineux pour la France, parce qu'elle ne portoit presque rien au-dehors, & qu'elle étoit obligée de payer tous les objets de luxe que les pays étrangers lui fournissoient. Au commencement de ce siecle, c'étoient les Vénitiens qui nous apportoient toutes

les productions des Indes & de l'Orient : quoique les vaisseaux de notre nation fréquentassent le port de Constantinople, & que le nom François y fut même très-respecté, à peine cependant entroit-il quelques marchandises du Levant en France par Marseille. Vers le milieu du siecle, les Portugais ayant découvert le cap de Bonne-Espérance, trouverent moyen de fournir l'Europe des marchandises des Indes, bien plus facilement & à meilleur compte que les Vénitiens ; la France profita de ce bon marché comme les autres pays ; mais ce commerce étoit toujours ruineux pour le royaume, puisque ceux avec qui nous le faisions ne prenoient que notre argent, & nullement nos denrées.

L'Amérique, continue M. de P**., n'étoit encore le centre d'aucun commerce, au moins pour la France : ainsi notre navigation fructueuse se réduisoit à ce qu'on appelle aujourd'hui le cabotage ou commerce de port en port, qui n'a pour objet que le transport de quelques denrées d'une côte à l'autre. Nous étions bien loin de connoître ces grandes compagnies de commerce, telle qu'une compagnie des Indes. Nous n'avions pas même de riches commerçans, & *Jacques Cœur*, qui vivoit sous Charles VII, est le seul dont l'histoire fasse mention jusqu'au 17e. siecle. Ce grand principe, qu'il ne faut laisser passer à l'étranger que le superflu des productions du royaume, n'étoit pas connu, ou s'il l'étoit, il étoit bien mal-entendu. Nous vendions à assez bon marché des matieres qui

n'étoient ni ouvrées ni manufacturées, à des étrangers, qui, quelque-tems après, nous les rapportoient travaillées, & nous les revendoient quatre fois davantage; cependant, si c'étoient des objets qui nous fussent nécessaires ou très-utiles, il falloit bien les acheter, à quelque prix que ce fût. Le roi mettoit quelquefois des taxes sur ces marchandises à leur rentrée dans le royaume, mais elles ne servoient qu'à faire obtenir au monarque quelque portion du profit que les étrangers faisoient sur nous.

Le commerce intérieur (ce sont toujours les termes de M. de P**.) se faisoit également sans principes, & sans que l'administration y donnât aucune attention. Le besoin ou l'abondance du moment déterminoient les provinces à se secourir les unes les autres; on ne prenoit aucunes précautions pour prévenir les monopoles, même sur les denrées les plus nécessaires à la vie. C'est pourtant ce commerce intérieur qui est le plus essentiel à la France. Elle est si étendue & si fertile, que l'on peut s'assurer qu'en veillant à ce que l'une des provinces aide l'autre, aucune ne doit manquer, parce que toutes n'éprouvent pas à la fois la disette, suite des mauvaises années. En rendant les communications aisées, on a rendu ces secours réciproques faciles; & en établissant des manufactures de toute espece dans les provinces qui possedent les matieres premieres, la France peut suffire elle seule aux besoins & même au luxe de ses habitans, & faire encore

de ſon ſuperflu un commerce avantageux avec l'étranger. Mais pendant preſque tout le cours du 16e. ſiecle, on n'imaginoit rien de ſemblable aux idées que je viens de préſenter ; l'exécution en eût même été impoſſible dans ces tems de troubles & de guerres civiles. Les guerres étrangeres nuiſoient auſſi aux vues que l'on eût pu avoir ſur notre commerce extérieur.

Le grand-chancelier de l'Hôpital avoit fait de ſages loix, & de belles ordonnances pour les tems heureux où il deviendroit poſſible de les mettre en vigueur ; mais perſonne n'avoit ſongé à faire des plans de commerce, ſentant bien qu'on ne pourroit de long tems les exécuter. La France étoit un corps trop malade, pour qu'on pût prévoir ce dont il ſeroit capable après ſon rétabliſſement. Mais enfin le 16e. ſiecle n'étoit pas encore expiré, lorſque l'on entrevit du moins l'aurore d'un ſi beau jour. Henri IV conquit & pacifia ſon royaume, & il mit à la tête de ſes finances le ſage & vertueux Sully. Celui-ci s'occupa auſſi tôt, non-ſeulement à rétablir l'ordre, mais à faire fleurir le commerce, ſur-tout dans l'intérieur de la France, ce qui étoit le meilleur moyen de réparer ſes pertes. Il ne pouvoit pas ſe flatter de voir ſes vues remplies, pendant le tems de ſa vie & de ſon miniſtere : mais les grands hommes ſe contentent de ſemer, dans l'eſpérance que quelque jour on recueillera le fruit de leurs grandes idées. » Je ſuis ſûr, continue » M. de P**., que dès avant 1600, il avoit

» été établi au palais une chambre ou bureau » de commerce, chargée de former les plans » & les projets les plus propres à le faire fleu- » rir dans le royaume. Un nommé *Laffemas* » étoit contrôleur ou fecrétaire de ce bureau. » Je poffede en manufcrit un mémoire des dif- » férentes propofitions qui y furent faites. Il » y en a eu en 1604 un extrait imprimé. En » joignant le réfultat de ce mémoire à quel- » ques obfervations tirées de ceux de Sully » même, on verra ce que l'on imaginoit, il » y a cent quatre-vingts ans, pour rendre le » royaume floriffant, & on reconnoîtra avec » fatisfaction que la plupart de ces objets font » remplis. «

Ici M. le marquis de P**., après avoir defini le commerce, la communication réciproque des productions de divers pays, ou tout-à-fait féparés, ou formant différentes provinces d'un grand état, adopte la divifion qui en a été faite en fept branches; 1°. l'agriculture; 2°. la pèche; 3°. les manufactures; 4°. les arts libéraux; 5°. la navigation; 6°. les colonies; 7°. le change ou la banque. Il examine fucceffivement dans quel état chacune de ces branches de commerce étoit en France au 16e. fiecle, & parle des progrès qu'elles ont fait depuis.

L'agriculture a toujours été regardée avec raifon, comme la principale & la véritable fource des tréfors de la France. Cependant on a agi long-tems avec les agriculteurs, comme fi on n'eût pas connu le prix important de

leurs travaux. D'un côté on les a accablés de tailles, on les a rançonnés, &c. de l'autre, ils ont été les plus vexés dans les guerres étrangeres & civiles. M. de Sully qui sentoit l'importance de l'agriculture en France, ne cessa de solliciter son maître de s'occuper des moyens de la rétablir & de l'encourager. Il lui donnoit la préférence sur toutes les autres branches de commerce : mais, observe très-bien M. de P**., pour bien comprendre l'importance de ce principe de Sully, il faut donner au mot d'agriculture une extension un peu plus grande que celle qu'on lui donne ordinairement. Ainsi, non-seulement le bled, mais les fruits, les pâturages, & par suite la nourriture des bestiaux, le vin & les autres boissons, peuvent être considérés comme autant d'objets d'agriculture, & doivent se conduire en général par les mêmes principes.

Nos mariniers font au-dehors trois especes de pêches qu'on connoissoit à peine au commencement du 16e. siecle, & dont on a commencé à sentir l'importance pendant son cours : ce sont celles de la baleine, de la morue & du hareng. Les matelots Basques pratiquoient déja les deux premieres au nord & sur le grand banc de Terre-Neuve. Quant aux harengs, ils viennent par troupes se rendre d'eux-mêmes, dans certaine saison, assez près de nos côtes. Tout ce qu'on desiroit du tems de Sully, c'étoit que le produit de ces pêches fût suffisant pour la consommation du royaume.

Les manufactures forment la branche la plus

étendue du commerce, & font d'une ressource infinie pour un pays comme la France. Cependant jusqu'à la fin du 16e. siecle, elle en avoit fort peu, sur-tout de celles qui n'ont pour objet que l'entretien du luxe, & la somptuosité des habits & des ameublemens. Sous le ministere de Sully, on donna beaucoup d'attention à la fabrique des étoffes de laine, & sur-tout à celle des draps. Les fabriques de draps fins de Languedoc & de Normandie commencerent à avoir de la réputation, mais on tiroit les matieres premieres d'Espagne & d'Angleterre. On ne pensoit pas alors à fabriquer en France des camelots & des toiles de coton; tous les tapis & les tapisseries nous venoient du dehors, du moins on n'estimoit que les tapisseries de Flandres & d'Italie. Il paroît cependant que ce fut sous M. de Sully, qu'on établit près de Paris des manufactures de cuirs dorés & drapés, mais qui ne servoient, comme à présent, que pour les anti-chambres & les salles à manger. Les Flamands & les Hollandois avoient un grand avantage sur nous par rapport aux toiles. Sous M. de Sully, on commença à s'occuper sérieusement de cet objet, mais on n'atteignit la perfection que long-tems après. Quant à la soie, dès le 15e. siecle, il y avoit en France des manufactures. On fabriquoit dès-lors des damas à Tours & à Lyon; mais ce n'est que sous le regne d'Henri IV, que l'on a imaginé de se procurer la matiere premiere de ces fabriques, en faisant naître la soie en France. Un objet dont Sully s'occupa sérieuse-

ment, & qui importe au commerce en général, c'eſt de rendre les rivieres navigables, de creuſer des canaux de communication, & de rendre les grands chemins plus praticables. Il étoit queſtion dès-lors d'un canal de communication de l'Océan à la Méditerrannée, par Narbonne, Toulouſe & Bordeaux. On en avoit projetté un ſecond qui devoit joindre la Seine à la Loire; un troiſieme & un quatrieme, dont l'un ſuivroit le cours de la riviere d'Oiſe, depuis Guiſe juſqu'à la Seine, & l'autre arroſeroit la Picardie, & ſe joindroit auſſi à l'Oiſe en paſſant par Beauvais; un cinquieme enfin devoit faciliter la communication d'une partie de la Bourgogne avec la capitale, en y joignant la petite riviere d'Armanſon à la Seine. On voit que, dès ce tems-là, Sully ſongea à employer les mendians valides du royaume, aux travaux des grands chemins, & les autres, auſſi-bien que des femmes & des enfans, à filer dans les manufactures. » En voilà aſſez, dit » M. le marquis de P**., pour prouver que, » dès la fin du 16e. ſiecle, & auſſi-tôt que » la tranquillité fut rétablie en France, Henri » IV, le meilleur de nos rois, & Sully, un » de nos plus grands miniſtres, s'occuperent » ſérieuſement du commerce & des manufac- » tures. Ils ont jetté le germe de ce qui a été » fait depuis à cet égard, & le tems ſeul leur » a manqué pour en exécuter la plus grande » partie. «

Les arts libéraux, c'eſt-à-dire, ceux qui produiſent ces ouvrages de goût, dont tout le mérite

rite consiste dans la maniere dont ils sont exécutés, ont fait des progrès immenses & rapporté des richesses considérables au royaume, depuis cent cinquante ans; mais on n'en recueilloit pas encore les fruits sous le regne d'Henri IV.

La navigation est devenue très-importante, depuis que le commerce extérieur s'étend plus loin, & elle est bien plus sûre & plus aisée, depuis l'invention de la boussole, qui ne remonte qu'aux premieres années du 15e. siecle. Les nouvelles découvertes qui furent faites ensuite de différentes parties de l'Afrique & des Indes-Orientales, & enfin celle de l'Amérique, engagerent encore à perfectionner l'art de naviguer, & à agrandir le commerce qui résulte des longues navigations. Mais la France, plus tardive à cet égard que quelques autres nations, n'avoit encore à la fin du 16e. siecle, qu'une assez foible marine marchande, & presqu'aucune militaire. Elle ne s'est réellement élevée à cet égard, que sous le glorieux regne de Louis XIV, & le brillant ministere de Colbert.

Les colonies, qui forment la sixieme branche du commerce, n'étoient presque pas encore connues en France sous le regne d'Henri IV. Les premiers établissemens du Canada ou de la Nouvelle France, se firent sous le ministere de Sully, qui y fut assez opposé. Il étoit fondé sur les plus sages raisons, car il est de fait que les deux Indes ont apporté à la France plus de nouveaux besoins à satisfaire, que

de richeſſes réelles. » Si nous voyons jamais » le Nouveau-Monde, dit M. le marquis de » P**. éprouver une révolution que l'on com- » mence à prévoir, mais qui eſt peut-être » encore bien éloignée, aucune nation n'en » ſouffrira moins que la France, elle n'en ſera » pas même fournie moins abondamment de » ces productions du Nouveau-Monde, dont » nous ne pouvons plus nous paſſer. Elle a » tant de choſes à donner en échange, qu'elle » les obtiendra aiſément par le commerce, » quand même elle perdroit ſur quelques-uns » des pays qui les produiſent, le droit de » propriété. «

Enfin, la ſeptieme & derniere branche de commerce eſt reſtée preſque nulle juſqu'au ſiecle dernier. Les lettres de change étoient connues au 16e. ſiecle, mais ce n'étoient que de ſimples mandats d'un commerçant ſur un autre; affaire de pure confiance réciproque, & qui n'étoit point ſujette aux variations, cours des changes, à ce que l'on a appellé depuis *agiot* & *agiotage*. On ne connoiſſoit point les grandes compagnies de commerce; celle des Indes établie en Hollande, leur a ſervi de modele, & elle ne date que du 17e. ſiecle. On ignoroit également les noms d'*actions* & d'*eſcompte*. La banque de Veniſe eſt la plus ancienne de toutes; elle exiſtoit ſous Henri IV, & c'étoit la ſeule qui fût ſous la protection & la garantie d'un état ſouverain. Celle d'Amſterdam eſt un peu moins ancienne, mais plus riche; celles de Gênes & de Hambourg ſont

à-peu-près du même tems; celle d'Angleterre, qui n'eſt que de la fin du 17e. ſiecle, a pris promptement le plus haut vol, & depuis chaque grand pays s'eſt établi un crédit national.

Telle eſt la ſubſtance des détails intéreſſans ſur le commerce de la France, que l'on trouvera dans ce volume des *Mélanges*, dont la lecture fera deſirer de voir promptement la ſuite.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts; Journal* de Paris.)

VINDICIÆ Flavianæ: or, a Vindication of the teſtimony given by Joſephus, concerning our ſaviour Jeſus Chriſt, &c. *Défenſe du paſſage de* FLAVIUS JOSEPHE *concernant J. C. par* JACOB BRYANT *écuyer. In 8vo.* A Londres, chez Cadell. 1780.

LE paſſage dont il eſt ici queſtion a donné lieu a bien des diſputes. Pluſieurs ſavans qui y trouvoient une preuve en faveur du chriſtianiſme, l'ont défendu avec beaucoup de chaleur; d'autres l'ont combattu avec une animoſité pour le moins égale, & ne l'ont regardé que comme une interpolation forgée par les copiſtes. Ceux qui les premiers éleverent des doutes ſur ſon authenticité, furent Giſanius & Oſiandre dans le ſeizieme ſiecle; leur ſentiment fut adopté enſuite par des gens d'une érudition pro-

ſonde, en particulier par Jacques Salien, Daniel Heinſius, les deux Capel, Boxhorn, Saumaiſe, Gronovius, Vorſtius, Freinshemius & Le Fêvre; ce dernier ſur-tout n'héſite point à dire que le paſſage eſt une falſification dont Euſebe eſt l'auteur.

Le ſavant & judicieux auteur du traité que nous annonçons, s'efforce d'y démontrer l'authenticité de ce paſſage, & de répondre aux objections les plus ſpécieuſes qui ont été faites par les critiques. Si cet ouvrage n'eſt pas pleinement ſatisfaiſant, au moins ne peut-on nier que ce ſoit le meilleur qui ait encore paru à ce ſujet.

Flavius Joſephe, né à Jéruſalem l'an 37 de l'ére chrétienne, étoit de la race ſacerdotale; mais comme il avoit demeuré long-tems en Galilée, il devoit, obſerve M. Bryant, avoir entendu parler des miracles qu'opéroient les premiers miniſtres de l'évangile; & quant aux œuvres merveilleuſes de J. C. il pouvoit en avoir été informé par des témoins oculaires. A l'âge de quinze ans, il entra dans la ſecte des Eſſéniens, ſous la direction de Banus, homme auſtere & qui menoit une vie retirée; trois ans après, il embraſſa celle des Phariſiens; car, comme il le dit lui-même, il avoit réſolu d'eſſayer de chaque ſecte, & de s'attacher à celle que par expérience il jugeroit préférable aux autres.

» Dans de pareilles diſpoſitions, dit M. » Bryant, un homme devoit néceſſairement faire » des recherches ſur le chriſtianiſme & ſes dog- » mes. Le nombre de ceux qui profeſſoient » cette religion s'étoit extrêmement multiplié;

» la vérité des miracles de Jesus & de ses apô-
» tres étoit assez généralement reconnue,
» même par des personnes qui ne croyoient
» pas que le Christ fût le messie, & Josephe
» étoit sans doute de ce nombre. Il y a en
» effet une grande différence entre admettre
» des faits, & en tirer les mêmes conséquen-
» ces que les chrétiens. C'est à quoi n'ont
» pas assez réfléchi ceux qui ont révoqué en
» doute l'authenticité du passage de Josephe;
» s'ils avoient mûrement pesé cette considéra-
» tion, le préjugé ne les auroit pas aveuglés
» à ce point. «

Après avoir exposé plusieurs autres circonstances relatives à cette controverse, M. Bryant transcrit le passage, fait un examen de la maniere dont il est amené, & de sa liaison avec ce qui précede, & donne les raisons pour lesquelles il en croit Josephe lui-même le véritable auteur. Nous choisirons parmi ces objets ce qui nous en a paru le plus intéressant, en suivant la marche de l'auteur.

» *Dans ce tems parut Jesus, homme sage, si*
» *cependant il ne faut en parler que comme d'un*
» *homme.*

» Je ne vois rien d'extraordinaire dans cet
» aveu, dit M. Bryant; les plus cruels enne-
» mis de Jesus, qui attribuoient ses œuvres
» merveilleuses au prince des ténebres, lui ont
» néanmoins rendu témoignage; ils ont con-
» fessé qu'un pouvoir plus qu'humain résidoit en
» lui : ainsi Josephe, qui vivoit dans un tems
» où l'aversion des Juifs pour le législateur

» des chrétiens, avoit en partie perdu de sa » force, pouvoit, selon moi, peindre le sauveur » sous ces traits, sans pour cela renoncer à » sa religion. «

Le Fêvre a trouvé à redire à ces expressions : *Si cependant il faut n'en parler que comme d'un homme*, parce que, dit-il, il faudroit supposer que l'historien reconnoissoit la divinité de J. C. » Mais, observe M. Bryant, c'est » vouloir soumettre les expressions à des loix » trop précises & trop séveres. Il y a dans » toutes les langues des idiômes & des locu- » tions, qui ne doivent jamais être pris dans » le sens ordinaire. Si un amant appelle sa » maîtresse une divinité, nous ne supposerons » pas qu'il la croit immortelle, & qu'il lui offre » un véritable encens. Le sauveur a dit de » Jean-Baptiste, que c'étoit un prophete & » même plus qu'un prophete; cependant qui a » jamais pensé qu'il fût un ange ou un dieu ? » Ces expressions ne signifient rien autre chose, » sinon qu'il étoit supérieur à tous les prophetes » qui l'avoient précédé.

» *Car il faisoit des œuvres merveilleuses.* C'étoit » un fait auquel les plus terribles ennemis de » Jesus eussent été forcés de rendre témoi- » gnage. Ni Julien, ni Celse, ni Porphyre, » n'ont jamais contesté les miracles faits par » le sauveur; Josephe pouvoit donc aussi en » reconnoître la vérité. «

Il instruisoit ceux qui aimoient à entendre la vérité. Cet endroit est celui qui a essuyé le plus de critiques. Voici comme M. Bryant s'est ef-

forcé d'y répondre. » Le mot *vérité*, qui a la
» même signification que le *vrai*, se trouve sou-
» vent dans les écrits des apôtres. Le sauveur
» lui-même s'en sert fréquemment, puisqu'il
» est souvent employé pour exprimer la doc-
» trine de l'évangile. On peut donc supposer
» que Josephe, en l'employant, n'a fait que
» ce qu'auroit pu faire un historien de la Grece,
» qui eût parlé de Zénon, le fondateur de la
» secte stoïcienne, & qui eût peint ce philo-
» sophe, comme l'instituteur de ceux qui ai-
» moient à entendre des discours sur le *beau* &
» la *convenance*. Et dans ce cas, il eût fait al-
» lusion à des termes particuliers à la secte
» qu'il auroit eu dessein de faire connoître. «

Si l'on suppose que Josephe parle ici le langage des apôtres, ne peut-on pas croire de même qu'il parle celui du tems où il vivoit? Le mot *vérité* n'étoit-il point un mot usité chez les Juifs, pour signifier religion ou morale? Dans le tems où vivoient les apôtres & Josephe, la version des septante étoit d'un usage général parmi les Juifs, & notre historien l'a souvent copiée. Dans cette version, le mot *vérité* veut dire sagesse, justice, saine doctrine, morale, &c. Nous ne devons donc pas penser que Josephe, dans l'application qu'il en a fait, ait adopté une expression qui ne quadroit ni avec son caractere ni avec son état. Si l'on y trouve quelque chose de favorable à la personne dont il parle, il n'y a aucune raison d'en être surpris, quoiqu'il ne fût pas chrétien. Les soldats qu'on avoit envoyés pour se

faisir de Jesus, revinrent pleins d'admiration pour sa sagesse ; *certainement*, dirent-ils, *cet homme parle, comme jamais un homme n'a parlé ;* cependant on ne voit pas qu'ils se fussent convertis. Il n'y a donc rien d'extraordinaire en ce que Josephe parle de Jesus comme d'un prophete, & du précepteur de ceux qui aimoient la religion & la vertu.

» *C'étoit le Christ.* « Par ces mots, dit M. Bryant, l'auteur n'a pas prétendu dire qu'il regardoit Jesus comme le messie, mais seulement comme celui qu'on appelloit *Christ.* Beaucoup de critiques ont pensé que cette expression ne pouvoit avoir été employée que par un chrétien, mais ils auroient dû considérer que le nom de *Christus*, étoit celui sous lequel le sauveur étoit connu même chez les Gentils. Tacite a dit: *Auctor ejus nominis Christus, Tiberio imperitante, per procuratorem Pontium Pilatum, supplicio affectus erat.* Comme Josephe s'étoit déja servi du nom de Jesus, il ne pouvoit s'empêcher de l'appeller ensuite de celui de Christ, afin de le distinguer de plusieurs Juifs qui avoient aussi porté le même nom.

Origene dit que Josephe ne croyoit pas que Jesus fût le Christ. » Mais, observe M. Bryant, » Origene ne parle pas du nom, mais du ca-» ractere divin du Christ. Il ne dit rien d'ail-» leurs dont on puisse inférer que Josephe ne » croyoit pas qu'il y eût une personne nom-» mée le Christ, mais seulement qu'il ne le » regardoit pas comme le messie. L'historien » Juif pouvoit bien dire de Jesus qu'il étoit

» celui qu'on appelloit le Chriſt, mais ſans
» croire à ſa divinité, ni à ſa miſſion divine.
» Ainſi quand Le Fèvre inſiſte ſur ce que dit
» Origene pour prouver que le paſſage en
» queſtion n'étoit point dans le manuſcrit que
» ce pere avoit des écrits de Joſephe, il argu-
» mente ſur un principe peu ſolide, & il ne
» tire qu'une conſéquence haſardée.

Origene dit encore : *Joſephe attribue la deſ-truction de Jeruſalem à la conduite des Juifs à l'égard de Jacques le Juſte*, puis il ajoute : *Avec combien plus de raiſon ne l'auroit-il pas pu attribuer à la mort de Jeſus-Chriſt !* Voici la remarque que fait M. Bryant à ce ſujet. » Nous
» pouvons être aſſurés que Joſephe avoit don-
» né l'hiſtoire de ce divin perſonnage, &
» qu'Origene l'avoit certainement lue ; autre-
» ment, il n'eût pas reproché à l'hiſtorien de
» n'avoir point parlé de Jeſus comme de ce-
» lui dont la mort avoit cauſé la ruine de Je-
» ruſalem, mais de n'en avoir point parlé
» du tout. En effet, c'eût été une omiſſion
» impardonnable. «

» *Et lorſque ſur l'accuſation des principaux*
» *d'entre les Juifs, Pilate l'eut condamné à être*
» *crucifié, ceux qui dès le commencement s'étoient*
» *attachés à lui, perſiſterent toujours dans leur*
» *affection.* Tout cela s'accorde exactement avec
» l'hiſtoire du ſauveur, & l'on n'y voit rien
» que Joſephe n'ait pu dire. «

» *Car il leur apparut trois jours après ſa ré-*
» *ſurrection, ſelon la parole des prophetes ſacrés*
» *qui avoient prédit de lui cette circonſtance &*

» *plusieurs autres. Et jusqu'à ce jour, il a sub-*
» *sisté une secte qui tire son nom de lui.*

Ce témoignage en faveur de la résurrection de Jesus, & de son apparition à ses disciples, a paru extrêmement suspect à bien des lecteurs. » J'avoue moi-même, dit M. Bryant, que j'ai » été long-tems sans pouvoir croire qu'il fût » de Josephe, & par conséquent je le regardois » comme une interpolation, ne pouvant con- » cevoir qu'un Juif se fût exprimé ainsi. En y » réfléchissant plus mûrement, j'ai changé d'o- » pinion, & j'ai vu que ma prévention venoit » de ce que je considérois le passage en par- » ticulier, tel qu'il a été quelquefois cité, » sans prendre garde à la situation de l'histo- » rien, ni au tems où il écrivoit, ni au ca- » ractere du peuple, pour qui il écrivoit; cir- » constances qui méritent une attention par- » ticuliere. « En conséquence, l'auteur s'ouvre à lui-même un champ plus vaste, & compare le passage de Josephe avec plusieurs endroits de l'histoire sacrée & prophane, dans la vue d'en tirer des preuves suffisantes pour éclaircir la question.

L'objection principale que les critiques ont faites sur la fin du passage que nous venons de citer, est que Josephe n'a pu rendre un pareil témoignage en faveur de Jesus, à moins qu'il n'ait été chrétien ; & l'on a de bonnes preuves qu'il ne l'étoit pas.

» Je suis persuadé, répond M. Bryant, que » beaucoup d'autres auroient tenu le même lan- » gage, quoique nullement attachés à la reli-

» gion chrétienne, si on les eût pris à témoin.
» Car tout ce que l'historien dit ici, c'est que
» Jesus étoit un personnage extraordinaire,
» doué de talens merveilleux, & élevé au-
» dessus du reste des hommes par le privilege
» d'avoir été rendu à la vie trois jours après
» sa mort. Je ne doute point que la plupart
» des prêtres ne le crussent; certainement les
» soldats qui gardoient le tombeau le croyoient;
» néanmoins on ne voit pas qu'ils soient de-
» venus des prosélytes. Ils attesterent ce grand
» événement, & il se trouva sans doute beau-
» coup de personnes qui ajouterent foi à leur
» rapport; & pourquoi Josephe n'auroit-il point
» été de ce nombre? Quant Hérode le Tétrar-
» que entendit parler de Jesus, il dit : c'est
» Jean-Baptiste ressuscité d'entre les morts, &
» voilà pourquoi il fait tant de prodiges. On
» voit que ce prince croyoit aux miracles de
» Jesus, & à la possibilité de sa résurrection avant
» qu'elle arrivât : pourquoi ne l'auroit-il pas
» crue après l'événement? Hérode paroît ne
» point douter de la vérité de ces choses, &
» cependant il n'étoit pas plus témoin oculaire
» que Josephe. En général, tous les Juifs
» étoient de ce sentiment, & d'ailleurs ils
» voyoient que la plupart des prophéties avoient
» été accomplies dans Jesus : ceux qui avoient
» été présens au miracle de la multiplication
» des pains & des poissons dirent : *Voilà cer-*
» *tainement le prophete qui doit venir dans le*
» *monde.* Cet exemple & plusieurs autres prou-
» vent la conviction où le peuple Juif étoit

» que le Christ avoir accompli plusieurs pro-
» phéties. Josephe admettoit l'autorité des pro-
» phetes, puisqu'il dit de lui-même, qu'*il avoit*
» *acquis nécessairement la connoissance des prophé-*
» *ties répandues dans les saintes écritures, étant*
» *prêtre lui-même, & de la race sacerdotale.* «

En faisant attention au tems où le sauveur parut, & aux miracles qu'il opéra, l'historien Juif devoit être persuadé que ses concitoyens avoient vu dans lui un homme extraordinaire, semblable à Jean-Baptiste qui l'avoit précédé. Il ne pouvoit sans doute prendre sur lui de croire qu'il étoit le messie, le roi des Juifs, car c'étoit-là la pierre de scandale contre laquelle tous échouoient. Mais il pouvoit toujours dire que l'écriture annonçoit un personnage tel que Jesus paroissoit être, quoiqu'il ne fît aucune attention aux passages qui désignoient son caractere royal. Quant à ces termes *mille autres prodiges*, on ne les doit regarder que comme une hyperbole grecque, adaptée au goût de ceux pour qui l'historien écrivoit.

Nous devons considérer Josephe comme un homme réduit à un état de doute & d'incertitude, & qui partageoit l'embarras où étoient les Juifs. Il étoit très-versé dans l'étude des écritures, il connoissoit le but des prophéties, & l'objet de l'attente des nations. Mais dans le même tems que lui & les chefs de la nation espéroient un libérateur, ils virent leur temple consumé par les flammes, leur pays ravagé par la guerre, & soumis à une puissance étrangere, & le gouvernement juif anéanti. Ils

ſavoient que le ſceptre reſteroit dans Juda juſqu'au tems où le Shiloh viendroit ; le ſceptre étoit briſé, & de quelque côté qu'ils portaſſent les yeux, ils ne voyoient ni ce Shiloh ni aucun libérateur. Les chrétiens, il eſt vrai, diſoient qu'ils l'avoient trouvé tel que les prophetes l'avoient prédit, & celui dont ils parloient étoit certainement un homme étonnant, ſi cependant on ne devoit en parler que comme d'un homme. Mais il étoit mort ſur une croix; & quoiqu'il fût reſſuſcité d'entre les morts, il n'avoit ni ſauvé leur ville, ni délivré leur nation de l'eſclavage; ils ne pouvoient donc concevoir qu'il fût le meſſie.

Il étoit doux & humble; ſon extérieur n'avoit rien de brillant; il diſoit que ſon royaume n'étoit pas de ce monde; circonſtances qui tendoient moins à diminuer qu'à augmenter leurs préjugés. Auſſi la plupart des Juifs avoient-ils conçu contre lui une haine égale à l'affection que lui portoient ſes diſciples. Ennemis déclarés de ſa doctrine, ils tenterent de le ſurprendre dans ſes paroles; enfin, ils lui firent ſouffrir une mort cruelle & ignominieuſe. Mais il y avoit entre ces extrêmes un troiſieme parti compoſé du plus grand nombre; ces derniers reconnoiſſoient la ſainteté de ſes mœurs, la ſublimité de ſa doctrine, & la grandeur de ſes miracles, & quoiqu'ils ne puſſent le regarder comme celui qui devoit être envoyé, néanmoins ils l'eſtimoient comme un perſonnage ſupérieur au reſte des hommes.

Pluſieurs d'entre les juifs s'étoient imaginé

que les livres ſaints annonçoient deux perſonnes différentes, l'une qui devoit être un grand prophete, un thaumaturge, un apôtre de la vérité; l'autre un prince puiſſant, qui, par la force de ſes armes, devoit délivrer la nation juive de l'eſclavage où les Romains l'avoient réduite, & étendre ſa domination ſur toute la terre. Ils penſoient que le premier caractere pouvoit être appliqué au ſauveur, quoiqu'ils fuſſent arrêtés par diverſes circonſtances qu'il leur étoit impoſſible de concilier avec l'opinion qu'ils en avoient conçue. Dans ce nombre étoient ſans doute Nicodême, Joſeph d'Arimathie & Gamaliel, & ceux des diſciples qui abandonnerent leur maître pour un tems. Pluſieurs même de ceux qui ſe convertirent après ſa mort, s'étoient trouvés auparavant dans le même état de perplexité. On pourroit donc mettre l'hiſtorien Juif parmi cette claſſe d'hommes; il voyoit la vérité, mais de loin, peut-être, parce qu'il n'avoit pas l'occaſion favorable de s'inſtruire davantage.

Joſeph avoit vécu long-tems abſent de ſon pays; durant le ſiege de Jeruſalem, il étoit reſté dans le camp des Romains, & l'on voit par ſes écrits ce qu'il penſoit de la folie, de l'obſtination & de la méchanceté des Juifs; il dit pluſieurs fois que la main de dieu s'étoit appéſantie ſur eux. Il eſt poſſible que cette idée eût diminué en lui le préjugé national, & l'eût diſpoſé à publier bien des faits ſur leſquels il eût autrement gardé le ſilence.

Si l'on compare le témoignage de Joſephe

avec le portrait que font du Christ les deux disciples qui alloient avec lui à Emmaüs, on trouvera quelque différence dans la maniere de narrer, mais les faits seront toujours les mêmes. Ils déclarent qu'ils ont été étonnés, embarrassés, & qu'ils sont restés dans un état d'incertitude. C'étoit-là à-peu-près la situation de Josephe & de mille autres Juifs. Les yeux des disciples avoient été, il est vrai, défillés par un miracle, tandis que les autres étoient encore dans les ténebres. Plusieurs d'entre-eux étoient dans un état mitoyen, & guidés par une foible lueur; aussi, quoiqu'elle leur fût suffisante pour les aider à découvrir quelques vérités, cependant ils n'étoient pas assez éclairés pour en pénétrer le sens. Telle pouvoit être en particulier la situation de notre historien qui étoit bien en état d'attester plusieurs faits servant d'appui aux prédictions de l'écriture; mais en même-tems qu'il rendoit un témoignage en faveur de Jesus, il ignoroit qu'il fût le Dieu puissant, le conseiller éternel, & le prince de la paix.

C'est donc se tromper que de croire qu'un homme qui en savoit tant, a dû en savoir davantage, & que son récit est une preuve trop convaincante pour ne pas en adopter toutes les conséquences. Josephe a pu écrire tout ce que nous avons cité, sans être chrétien pour cela.

Une autre objection contre l'authenticité du passage est le silence des premiers auteurs chrétiens. Origene n'en parle point, mais M. Bryant

croit qu'il y fait manifeſtement alluſion. On ne la trouve pas dans Photius; mais ſi l'omiſſion de Photius eſt admiſe comme preuve, il faudra donc auſſi nier l'authenticité du traité de Joſephe contre Appion; car Photius n'en parle pas non plus.

Une pareille objection eſt tirée du ſilence de Juſtin martyr, & de Clément d'Alexandrie; mais elle n'eſt d'aucun poids. On ne conſidere pas que ces écrivains, & ſur-tout le premier, ont vécu trop tôt pour croire le témoignage de Joſephe important au point qu'il fût d'une néceſſité indiſpenſable de le citer; il a pu ſe faire que Juſtin n'ait pas voulu prendre la peine de prouver, en citant un ſeul auteur, des faits regardés généralement comme authentiques par un grand nombre de ſes contemporains.

Les premiers chrétiens avoient les commentaires d'Hérode, & les ouvrage de Molon, de Mnaſeas & de Nicolas de Damas, ouvrages dont ils pouvoient tirer des preuves en faveur de leur religion; cependant les premiers apologiſtes chrétiens n'en font jamais mention; pourquoi donc s'étonner de ce qu'ils n'ont pas cité Flavius-Joſephe?

Ce qui a de plus prévenu les critiques contre l'authenticité du paſſage en queſtion, c'eſt la maniere dont il eſt amené; il ne ſert, ont-ils dit, qu'à interrompre le fil de l'hiſtoire. Cela eſt vrai, dit M. Bryant. Mais faudra-t-il regarder comme ſuſpect tout endroit d'un livre qui n'eſt point préciſément à la place où il

devoit être? Josephe est certainement un écrivain estimable; mais on ne doit pas s'attendre à trouver chez lui, cette même régularité, ce même ordre, ni cette même élégance qui distinguent Thucydide & les autres célebres historiens de la Grece. Son histoire est remplie de traits épisodiques, & on en voit encore un exemple dans le chapitre suivant, où il raconte une scene scandaleuse arrivée dans le temple d'Isis.

Josephe paroît n'avoir mis son histoire de J. C. dans l'endroit où elle est insérée, que parce qu'il venoit de parler de Pilate; c'étoit la meilleure occasion de lier ce passage avec les matieres précédentes. Une chose qui mérite d'être observée, c'est que l'historien, en parlant de Jesus, commence par ces mots: *Dans ce tems*, voulant dire que Jesus parut en public dans le tems que Pilate étoit gouverneur de la Judée, mais l'histoire suivante commence par ceux-ci: *& vers ces tems*. Par-là, il fait à la fois allusion & au tems de Pilate & à celui du sauveur dont il vient de rapporter succinctement la vie. Si vraiment il n'y avoit point eu dans l'original quelque chose de placé entre les récits des deux séditions, l'auteur auroit mis, comme par-tout ailleurs, le mot *tems* au singulier. Je conclue de tout cela, ajoute M. Bryant, que le sommaire de la vie de Jesus, tel que nous l'avons aujourd hui dans Josephe, a été vraiment composé par cet historien.

Le but que s'est proposé Josephe, en écrivant ses antiquités, étoit de justifier les Juifs

de diverſes imputations qui lui avoient été faites, & de donner une véritable idée de leur caractere; c'eſt pour cela qu'il écrivit auſſi ſon traité contre Appion, qui les avoit calomniés. Ces deux ouvrages faiſoient un honneur infini à la nation, & cependant jamais auteur ne fut autant que Joſephe déteſté par les Juifs. Quelle a pu être la cauſe de leur haine, dit M. Bryant, ſinon ſon témoignage en faveur du Dieu des chrétiens, qui fut regardé comme une tache à ſes écrits? Nous trouvons donc dans la haine des Juifs envers l'hiſtorien, une nouvelle preuve de ce qui a été avancé, que le paſſage en queſtion a été vraiment écrit par Joſephe.

Nous avons tâché d'analyſer avec autant d'exactitude & de préciſion que nous avons pu, l'excellent traité de M. Bryant; mais quoique nous puiſſions nous flatter d'avoir fait une expoſition fidelle de ſes preuves, nous avouons qu'il n'eſt guere poſſible d'en faire ſentir toute la force dans un extrait; auſſi ſommes-nous obligés de renvoyer à l'ouvrage même ceux de nos lecteurs, que ces ſortes de diſcuſſions peuvent intéreſſer.

(*Critical Review; Gentleman's Magazine.*)

MÊLANGES.

LA MORT D'ARTHO,

POEME, traduit de l'anglois (*).

ARGUMENT.

ARDAR, pleurant la mort de son fils Calmar, apprend qu'Artho son autre fils, qui étoit à la guerre, & dont il attendoit le retour avec impatience, a péri dans un combat. Farno, qui lui vient apporter cette triste nouvelle, tâche de le consoler, en lui faisant l'éloge du jeune guerrier, & lui apprend sa passion pour Colval, qui avoit été aimée d'Artho. Mort de Colval, désespoir de Farno. Le poëme est terminé par des réflexions que fait Ardar sur le sort de tous ces infortunés, & sur sa propre situation.

» O combien sont désolantes les réflexions qui m'agitent dans la solitude ! O Calmar, chef

(*) Ce morceau est tiré du recueil des nouveaux poëmes galliques, traduits en anglois par M. Smith; &

des héros, ton ſouvenir pénetre mon ame de triſteſſe! Dans la paix, tu étois pour tes amis comme un rayon du ſoleil, & dans la guerre, comme le feu de l'éclair pour tes ennemis. Mon fils voloit aux combats avec la rapidité des vents. Combien de jeunes chênes n'a-t-il pas renverſés dans ſa courſe impétueuſe! Quand il revenoit couvert de gloire, il étoit comme le ſoleil levant; il ranimoit la joie dans le cœur de la vieilleſſe; je béniſſois ce héros qui triomphoit au milieu des batailles.

Mais hélas, tu ne vis plus, ô Calmar! & le ſoleil qui brilloit dans la maiſon de ton pere, eſt deſcendu à ſon couchant. Fuardo fut le nuage orageux qui enveloppa ce ſoleil, & qui, en un ſeul matin, éteignit tous ſes rayons. Depuis ce jour, d'épaiſſes ténebres ont couvert les champs d'Ardlia; car Artho n'eſt qu'une foible étoile, comparé à l'éclat de ſon frere. Cependant, ô mon fils, tu es auſſi rempli de courage. Mais hélas! dans ce premier de tes exploits, la foibleſſe de ton bras peut ne pas ſeconder ta valeur, & ton pere eſt hors d'état de te défendre. Je veux lever ma lance, & je tombe, dès qu'elle ne me ſert point d'appui; je veux m'armer d'un bouclier, & mes genoux tremblent ſous ſon poids. Oh, puiſſai-je bientôt voir mon fils revenir vainqueur!

---

que nous avons annoncé dans notre journal de ſeptembre 1780, pag. 77. Voyez auſſi celui d'avril 1781, pag. 202.

Mais, qui s'avance vers moi, orné de toutes les graces de la jeunesse, & majestueux comme le chêne de la colline? Sa belle chevelure flotte sur ses épaules — C'est le fils d'Arman qui revient sans doute du combat. Salut, jeune guerrier. D'où viens-tu? Est-ce des lieux où nos héros ont tiré l'épée contre leurs ennemis? Parle, Artho vit-il? Reviendra-t-il dans les bras de son vieux pere? Mais pourquoi te fais-je ces questions? Tes regards où la tristesse est peinte, ne m'annoncent que trop qu'il n'est plus. O mon fils, ce coup si subit & si funeste, redouble encore l'horreur des ténebres qui m'environnent. Artho, je ne te verrai plus jamais! J'ai perdu Calmar, Artho m'est ravi; ah, que ne suis je descendu avec eux dans le tombeau! Au soir de ma vie, il ne me reste aucun de mes enfans. Je suis comme le chêne solitaire, que la foudre a seul épargné sur le sommet du Malmor. Le zéphir soufflera sur les montagnes, mais je ne produirai aucune feuille. Le printems répandra ses douces pluies sur la terre, & mes rameaux ne donneront plus de fleurs. Le vent siffle autour de ma tête chenue, il me dit: toi même, tu tomberas bientôt. Il ne me reste plus qu'une consolation; fils d'Arman, dis-moi comment est mort mon fils?

Ton fils est mort avec gloire, & les braves ont été surpris, en voyant avec quelle rapidité il voloit à travers les rangs de nos ennemis; épouvantés à son aspect, ils fuioient, ils tomboient. La mort conduite par Artho, rugissoit derriere eux; il étoit semblable au ro-

cher, qui, en tombant de la cime du Malmor, renverse & brise les foibles arbrisseaux. Tels ont été tes exploits, enfant de la Renommée! Mais le trait de la mort est venu, & le peuple gémit, en voyant le héros étendu sur la poussiere.

Fils d'Arman que ton récit me flatte! il est comme les premiers rayons qui dissipent les ténebres de la nuit. O Artho! tu as combattu dans ton printems avec toute la valeur de tes ancêtres, & ton nom sera comme le leur célébré dans les chants des Bardes. Lorsqu'un vaillant guerrier périt, la gloire qu'il laisse après lui est comme un sillon de lumiere, ses amis en voient l'éclat, & ils se réjouissent; mais les foibles meurent, & leurs noms avec eux. Leurs amis ne sont vus qu'avec dédain par les braves; ils errent seuls au milieu des vallées silencieuses, ils évitent les regards des héros.

Mais ô fils d'Arman, pourquoi ces soupirs? Pourquoi ces yeux égarés? Aurois-tu perdu un frere que tu aimois, ou ton cœur s'attendrit-il sur la mort d'une épouse chérie?

Non, je n'ai point perdu de frere, & je n'ai point d'épouse qui soupire après mon retour du combat. Mes soupirs sont pour la beauté de Carnmore; c'est elle que cherchent mes yeux errans; c'est-elle qui pendant le jour est l'objet de mes pensées; c'est elle dont l'image vient durant les nuits m'occupper de songes agréables: mais son cœur étoit épris d'Artho. Dès qu'elle vit le jeune héros partir pour le combat, son ame fut troublée; elle vint sur

cette montagne & le suivit des yeux. Sés joues étoient trempées de larmes, & les ruisseaux du désert étoient témoins de ses soupirs. » Je » resterai assise sur ce rocher, dit-elle, jusqu'à » ce que mon amant revienne. « Je suis venu pour voir le soleil de mon ame, le rocher est couvert de ténebres; aucun rayon de lumiere ne luit auprès. Sans Colval le rocher n'est qu'un objet de tristesse, mais mon ame est encore bien plus triste, car je ne vois point les pas de l'objet de mon amour. Je ne vois point celle qui étoit plus belle que le gazon de la colline, ou la neige nouvellement tombée sur les arbres ..... Mais qui descend aussi du haut du Malmor, le trouble dans les yeux! C'est - elle .... c'est mon amante. Hélas, combien elle est changée! Ses joues sont pâles & ses yeux égarés; elle aura appris que son bien-aimé ne vit plus; écoute, elle parle.

COLVAL.

Qui peut t'arrêter, ô Artho? Tu m'avois promis de revenir bientôt. Mille pensées sinistres agitent mon ame; si tu mourois, ô mon bien-aimé, pourrois-je te survivre, & errer seule sur les montagnes? Non; arrache le lierre du chêne, arrache à l'aigle sa proie, arrache un enfant aux embrassemens de sa mere, mais ne sépare pas mon ame d'Artho ...... que vois-je? Est-ce mon amant de retour du combat? Hélas, non. C'est le fils d'Arman. Ne m'importune pas, Farno, je ne puis t'aimer. Qu'as-tu fait d'Artho? Ne reverrai-je plus mon

amant? Eſt-il mort dans le combat? Oui, il eſt mort, je vois ſon ombre voltiger à travers cette vapeur légere. Ne me fuis pas, ô Artho, ne fuis pas ton amante, elle va te rejoindre, & monter ſur ton nuage. La vue des collines & des ruiſſeaux ne peut plus inſpirer de joie à Colval, puiſque tu es mort. Je viens, ô Artho! Mon bien aimé, ne me fuis pas.

F A R N O.

Elle tombe, elle ſe pâme, elle expire.... Tu n'es donc plus, ô la plus belle de toutes les femmes! Toi ſeule étois l'objet de mon ardeur, quoique tu euſſes donné ton cœur à Artho. Tu n'es plus; quels charmes la vie pourroit-elle maintenant avoir pour moi? O adieu délices de ma jeuneſſe! adieu collines de Carnmore, adieu ſuperbes tours d'Ardlia! (*) Colval eſt morte, il n'y a plus de plaiſir pour moi; je vais retourner au champ de bataille, & voler au-devant de l'ennemi, dont le fer percera mon cœur; alors je pourrai revoir Colval.

(*) Les anciens Calédoniens étoient ſi attachés aux montagnes de leur pays, qui leur fourniſſoient une nourriture abondante, que nous les voyons ſouvent, étant prêts de mourir, leur dire un adieu ſolemnel, & s'imaginer qu'une partie de leur bonheur futur conſiſtera à voir & à parcourir encore ces lieux qui leur avoient procuré tant de plaiſir pendant la vie.

ARDAR.

ARDAR.

Enfans de la jeunesse, puisse le bonheur vous accompagner dans le séjour des ombres. Vous étiez aimables ; ah pourquoi avez-vous été si-tôt privés du jour ! Heureux le jeune homme qui meurt dans les jours de sa joie ! il ne gémit point sous le fardeau des années ; il ne voit point les jours d'affliction, ces jours où le soleil ne se montre sur les montagnes qu'à travers les nuages épais, & où la vieillesse s'avance à pas lents vers la demeure du malheureux. O mes ancêtres, que la marche du tems est lente pour moi ! Pourquoi suis-je encore errant dans les plaines d'Ardlia, lorsque mes enfans m'ont été ravis ? Ancêtres d'Ardar, venez, menez-moi dans les lieux où reposent mes enfans. Est-ce votre voix que j'entends dans le zéphir ? Oui, & je vais à votre rencontre ; guidé par le bruit de vos pas, je vais entrer dans votre demeure aérienne ; là je reverrai Artho & Calmar ; là je ne serai plus triste & solitaire.

(*Universal Magazine.*)



Lettre aux auteurs du Journal de Paris, *sur un défaut très-commun dans la société.*

Messieurs,

Je vous prie de me faire justice au moins une fois, d'un homme qui me met tous les jours & plusieurs fois par jour à la torture. C'est un ami qui a des mœurs, de la probité, mais qui gâte presque tout cela par un défaut des plus fatigans, c'est une fureur de mentir qui ne le quitte jamais. Sans considérer ici ce défaut du côté moral, sans parler de ces mensonges criminels qui deviennent calomnie, trahison, fausseté, je ne connois rien de plus repoussant & de plus ennuyeux que l'habitude du mensonge même innocent. Qu'un voleur interrogé par la justice sur son délit, le désavoue pour en éviter le châtiment, cela est dans la nature; qu'un homme aime encore mieux mentir que d'avouer une action qui le déshonore, cela se conçoit aisément; mais mentir sur les choses les plus indifférentes; choisir par préférence le mensonge, quand on gagne tout autant à dire la vérité; voilà de ces habitudes dont je ne conçois nullement la volupté, & qui ne peuvent procurer que le stérile plaisir de faire une dupe.

Si, comme dit le bon Montaigne, un menteur ne cessoit jamais de mentir, du moins en prenant *non* pour *oui*, *oui* pour *non*, on sau-

roit toujours à quoi s'en tenir ; mais malheureusement, ces Messieurs-là, malgré leur bonne volonté, sont forcés quelquefois de dire vrai ; il en résulte qu'on ne sait jamais où l'on en est avec eux. Or je vous avoue que converser habituellement avec quelqu'un, & avoir sans cesse à douter de ce qu'on entend, me paroît extrêmement pénible à moi qui suis naturellement paresseux. J'aime à croire ce qu'on me dit, parce que cela est plutôt fait ; & le soin d'examiner sans cesse le degré de vraisemblance de chaque assertion, me gâte tout le plaisir de causer; en un mot, une pareille conversation est un travail.

Telle est, Messieurs, la position où je me trouve avec l'ami dont je me plains ; il me fait sans cesse éprouver, ou l'humiliation d'avoir été dupe, ou le travail fatigant de la défiance ; de façon qu'il compromet à chaque instant ou mon amour propre, ou ma paresse. Aidez-moi, Messieurs, par votre journal, à composer au moins avec lui : on peut s'arranger. Puisque mentir est un besoin pour lui, je veux bien qu'il le satisfasse; il faut, tant qu'on peut, concourir à faire des heureux. Quand il se sentira pressé de jouir, qu'il prenne une heure, deux heures, un jour entier, deux jours, huitaine, s'il le veut, pour bien mentir, & qu'il m'avertisse, dès-lors je m'arrangerai pour ne le jamais contredire; mais au moins qu'il me donne par jour, par mois, quelque tems, (ne fût-ce qu'une heure) pendant lequel je puisse croire avec sécurité ce qu'il me dira; j'aurai au moins

par-là une heure de plaisir qui ne sera pas empoisonnée par la crainte d'être sa dupe, ou par le travail de douter toujours. Je sens combien il va souffrir dans l'intervalle de cette heure-là; mais on doit quelques sacrifices à l'amitié. D'ailleurs, Messieurs, je crois que je me montre raisonnable, & j'espere qu'il voudra bien en venir aussi à un effort de raison; j'espere sur-tout qu'il voudra bien ne pas faire un mensonge, même en me promettant de ne pas mentir.

J'ai l'honneur d'être, &c.

LETTRE aux mêmes, sur deux modes nouvellement introduites dans la société.

MESSIEURS,

RIEN de plus amusant ni de plus utile en même-tems que les lettres que vous insérez par fois dans votre journal; elles renferment souvent de sages critiques: les unes frondent les ridicules plus ou moins accrédités, les autres tendent à réformer d'anciens ou de nouveaux abus. Je voudrois que quelqu'un aimant la société se livrât tout entier à la réforme des travers qui lui nuisent; il auroit bien de quoi vous donner une lettre chaque semaine. Votre journal n'y perdroit rien, & le public pourroit y gagner.

En attendant que mon souhait s'accomplisse;

permettez-moi deux esquisses de critique, l'une sur le nombre infini de chiens que l'on voit, l'autre sur les bâtons d'épines dont la mode s'introduit.

J'en demande bien humblement pardon aux dames, je les aime & les respecte infiniment : mais en vérité je ne puis souffrir cette meute de chiens que par-tout elles traînent avec des soins inconcevables, & dont elles se rendent & les gouvernantes & les esclaves. Il n'y a pas jusqu'à la plus petite grisette qui n'ait son *Jupiter*, sa *Junon*, son *Vulcain*, sa *Vénus*, son *Azor*, sa *Zelmire*, &c. Par-tout je me trouve entouré de ces divinités chéries; si sans faire attention à rien, je m'assieds, c'est un dieu que j'écrase; je suis innocent, sans doute, n'importe, l'on jette sur moi feu & flamme, on me traite de balourd, d'homme qui ne sait pas vivre : suis-je en promenade au Luxembourg, aux Thuilleries, je ne saurois y faire deux pas que l'on ne me crie : *Prenez garde à mon chien.*

J'y entends de toutes parts appeller la cour céleste ; jamais les dieux de la fable ne furent tant honorés. Mais ce qui me déplaît, je crois, encore plus souverainement, c'est de voir de grands nigauds d'hommes, pour faire leur cour à la maîtresse du chien, le porter majestueusement sous leur bras ou dans leur poche. Que cela est donc bête & niais ? & comment des femmes méprisent-elles assez ces hommes-là pour exiger d'eux, ou leur permettre une aussi sotte complaisance ? Ce n'est-là sans doute

qu'un ridicule; mais ce qui tire à plus de conséquence, c'eſt la maniere dont on nourrit ces dieux pénates. Les mets les plus exquis, les poulets les plus gras leur ſont ſervis avec profuſion. Je l'ai vue, cette même femme qui régaloit ainſi ſa divinité, je l'ai vue refuſer deux ſols à l'humanité ſouffrante. Ah! ſi j'en avois le pouvoir, quelle belle impoſition je vous mettrois ſur tous ces chiens déïfiés, & alors en auroit qui voudroit.

Je paſſe à ces bâtons qu'on porte avec leurs épines, & dont je vois la mode s'introduire. Ces épines ne me paroiſſent-être d'aucune utilité à ceux qui portent les bâtons, & rien n'eſt pourtant plus dangereux pour ceux qui paſſent à côté. Le petit-maître vous en donne par les jambes, & croit avoir réparé le mal en vous demandant excuſe: mais ces épines aux bâtons ſont encore plus déſagréables pour les dames, elles accrochent & déchirent leurs robes; j'en ai été l'autre jour le témoin, mais le petit fat ne fut pas gourmandé comme je l'avois été pour le chien écraſé.

J'ai l'honneur d'être, &c. *Un abonné.*



OBSERVATIONS sur deux lettres imprimées dans l'Esprit des Journaux, *concernant les* Annales poétiques.

PERMETTEZ-moi, Messieurs, quelques observations sur les deux lettres de M. de Villenfagne, insérées dans vos volumes de mai & juin derniers : ces deux lettres ont pour objet la perfection des *Annales poétiques*, auxquelles je m'intéresse aussi fortement que M. de V.... Ainsi, loin de craindre que mes notes lui déplaisent, j'espere qu'elles pourront fixer un moment son attention : je suivrai l'ordre des pages de vos volumes, en commençant par celui de mai.

Page 249. A l'occasion de la fameuse épigramme de Jacques Bouju, président au parlement de Bretagne, mort en 1578, on pouvoit renvoyer à son éloge dans ceux de Scevole de Ste. Marthe, liv. 2, pag. 145, édit. de 1602, in-4to. ainsi qu'au Menagiana de la Monnoye, tome 3, pag. 312. J'ai vu chez M. le baron de Heiss une traduction françoise du 2e. liv. de la premiere décade de Tite-Live par Jacques Bouju, Mst. in-fol. sur velin, qui est l'original même présenté à notre roi Henri II, par le traducteur.

Page 253. Ce n'est pas Dreux du Radier qui a *instruit le public* du talent qu'avoit Jeanne d'Albret, mere de Henri IV, pour la poésie. Bien avant lui, du Verdier nous avoit appris ce fait dans sa Bibliotheque françoise, où il dit même expressément qu'outre ses vers imprimés

avec les œuvres de Joachim du Bellay, Jeanne *en a fait une infinité d'autres qui ne sont imprimés.* Je ne suis pas éloigné de l'avis de M. de Villensagne, qui qualifie de livre *plein de recherches* les Récréations historiques de ce M. du Radier; mais il faut convenir aussi que ce livre manque souvent d'exactitude : que le compilateur copie des ouvrages sans les citer, qu'il est quelquefois infidele dans ses citations, &c. C'est ce que l'on peut voir dans une lettre fort curieuse de feu M. Foncemagne, publiée dans le Journal des savans, juin 1767, pag. 1329 à 1356, de l'édition in-12.

Page 254. » Claude Paradin, auteur des Quatrains historiques de la bible, est tout-à-fait » ignoré. Guillaume Paradin, dont parle Goujet, étoit probablement de la même famille » que Claude. « Ce Claude n'est pas *tout-à-fait ignoré* : on peut voir son article dans les Bibliotheques françoises de la Croix du Maine & de du Verdier : il étoit frere de Guillaume, chanoine de Beaujeu comme lui, dont Niceron & l'abbé Papillon ont donné la notice, l'un tome 32 de ses Mémoires, l'autre dans sa Bibliotheque des auteurs de Bourgogne. A l'égard des quatrains de Claude, ils parurent à Lyon, chez de Tournes, dès 1553, puis en 1558, en 1560 & même en 1579, in-8vo. mais peut-être n'est-ce qu'une seule ou tout au plus deux éditions, dont on a renouvellé la date. Les figures en bois qui, aux yeux des amateurs, donnent du prix à ces quatrains, sont les mêmes que l'on voit dans la Bible latine publiée par Jean de Tournes en 1556, (*) & dans les

(*) Biblia sacra, latinè, vulgatæ editionis, accedunt

ſixains flamands de Guillaume Borluyt ſur le nouveau teſtament, imprimés chez le même de Tournes en 1557, in-8vo. Je les crois de Bernard Salomon, graveur habile, connu ſous le nom du *Petit Bernard*, qui, ſelon le Dict. des graveurs par F. Baſan, *travailla beaucoup pour les libraires* de Lyon *de Tournes & Rouille.* J'ai vu des figures pour les Métamorphoſes d'Ovide, avec des huitains flamands de Borluyt, qui parurent à Lyon chez Jean de Tournes en 1557, in-8vo. figures que je crois auſſi du petit Bernard.

Page 262. *Hemery d'Amboiſe.* C'eſt probablement le même que François d'*Amboiſe*, ſeigneur d'Hemery, Malnoue, &c. ſucceſſivement conſeiller au parlement de Bretagne & maître des requêtes de l'hôtel; frere aîné d'Adrien d'*Amboiſe*, grand-maître du college de Navarre, curé de St. André à Paris, & enfin évêque de Tréguier : tous deux fils de Jean d'Amboiſe, valet-de-chambre & chirurgien de nos rois Charles IX & Henri III. Ces deux freres Adrien & François, ont leur article dans les Bibliotheques françoiſes de la Croix du Maine & de du Verdier : & l'on y apprend que *François* avoit publié diverſes poéſies françoiſes, d'où le

---

Hebraicorum, Chaldæorum Græcorumque nominum interpretationes, cum indicibus copioſiſſimis. *Lugduni apud Johannem Tornæſium.* M. D. LVI. in-folio. L'exemplaire de cette belle Bible, qui eſt dans la bibliotheque de la ville à Paris, a appartenu ou du moins a été préſenté à notre Roi Henri II, dont on voit cinq fois la tête en médaillon, ſur chaque côté du volume. --- Barthelemi Honorati donna en 1582, à Lyon, les *figures de la Bible déclarées par ſtances, par Gabriel Chappuis, Tourangeau.* Ces figures ſont, en partie, de mauvaiſes copies de celles du petit Bernard.

compilateur du *Temple d'Apollon*, a ſans doute emprunté les deux pieces rapportées ici. Ces deux d'*Amboiſe* n'étoient pas parens de Michel d'Amboiſe, qui, dans ſes ouvrages a pris le ſurnom de l'*Eſclave Fortuné*, & dont la Croix du Maine & du Verdier donnent auſſi l'article.

Page 266. Le ſonnet de Catherine de Navarre, ſœur de Henri IV, ſe trouve auſſi pag. 287 du *Cabinet des Muſes*, imprimé à Rouen en 1619, in-12. de 943 pages ſans la table : recueil qui contient des pieces de *du Perron*, de *Bertaut*, de *Malherbe*, de *Porcheres*, de *Lingendes*, de *Regnier*, de *Motin*, de *Des-Yveteaux*, d'A. *de Vermeil*, de *du Maurier*, & autres. J'y ai vu auſſi (page 286) le ſonnet *Amour & ma maîtreſſe* d'Hemery d'Amboiſe. (Pag. 288 & 289) deux ſonnets du Sr. d'Infrainville ſur la chûte de la reine & de la princeſſe de Conty, & ſur la voix d'une demoiſelle; (pag. 418 & ſ.) les bergeries de Pierre *Pyard*, Sr. de la Mirande; (pag. 840 & ſ.) les trois pieces de Nicolas *Renouard*, citées page 272 de votre journal, &c.

Page 267. » On a laiſſé dans l'obſcurité M. » de Beaumont, *ſans doute de l'illuſtre famille* » *de ce nom*, dont on a une ode, &c. « L'illuſtre famille dont veut parler M. de Villenfagne eſt celle de Beaumont en Dauphiné : or, je ne crains pas d'aſſurer que le poëte Beaumont n'en étoit point : je l'ai inutilement cherché dans l'*Hiſtoire généalogique* de cette maiſon par M. l'abbé Brizard, imprimée à Paris en 1779, in-fol. 2 vol. : ouvrage ſavant & curieux, dont la publication, retardée juſqu'ici par des circonſtances particulieres, aura, dit-on, bientôt lieu. Or M. Brizard n'auroit ſûrement pas omis de parler de ce poëte, s'il eût été de

cette maiſon là. Le nom de *Beaumont* eſt très-commun dans la robe, dans la finance, même dans la bourgeoiſie. Le poëte François le portoit comme tant d'autres qui n'appartiennent en aucune maniere à la maiſon de *Beaumont en Dauphiné*, à laquelle les vertus éminentes de M. l'archevêque de Paris donnent un nouveau luſtre.

Page 273. Les éditeurs des *Annales poëtiques* diſent que Guillaume Aubert n'a compoſé que deux pieces, & que *ſelon du Verdier*, *elles n'ont point été imprimées.* Si ces éditeurs diſent cela, ils ſe trompent : du Verdier cite l'élégie ſur la mort de du Bellay *comme imprimée à Paris par Frédèric Morel* en 1560, & il fait imprimer lui-même un long fragment, de l'autre piece qui eſt l'hymne ſur le retour de Henri III en France. Voyez la Bibliotheque françoiſe, tom. 2, pages 62 & 63 de l'édition in-4to.

Page 274. » Antoinette de Loines, touchant » laquelle je n'ai pu rencontrer aucune parti- » cularité. « Elle étoit mere de Camille, Lucrece, & Diane *de Morel*, filles célebres par leurs talens ; & ſes poéſies furent imprimées à Paris en 1551, in-8vo. avec le tombeau de Marguerite de Valois, reine de Navarre. Voyez ſon article dans la Croix du Maine, tome Ier. page 55.

Je paſſe, Meſſieurs, à la ſeconde lettre de M. de Villenfagne, publiée dans votre journal de juin.

Page 249. Marie Stuart eſt-elle auteur de la chanſon qui lui eſt attribuée dans l'anthologie? Feu M. de Querlon m'a aſſuré l'avoir faite lui-même ; cette aſſertion d'un homme qui étoit vrai, tranche la queſtion, & me perſuade que cette princeſſe ne fit jamais de vers. Ceux que

l'on rapporte, d'après Brantôme, sont probablement de quelqu'un de ces poëtes qu'elle aimoit, & qui pour rendre sa piece plus touchante, l'a mise dans la bouche de cette princesse infortunée.

Page 252. Pierre Doré, de Bure, & Osmont son copiste, n'ont indiqué que trois ouvrages de ce religieux, & du Verdier, à son article, en cite plus de trente, non compris ses écrits latins. Si l'on concluoit delà que les 27 autres ouvrages françois de Doré sont rares & plus rares que les trois cités par de Bure, on se tromperoit certainement. Au surplus, son *arbre de vie* est indiqué par du Verdier. Quoi qu'en dise la Monnoye sur la Croix du Maine, Pierre Doré étoit incontestablement d'Orléans : c'est ce qu'il nous apprend lui-même dans plusieurs de ses écrits; ajoutant qu'il étoit religieux du couvent de son ordre à Blois.

Page 256. » Jean de Cartheny, Carme Flamand; *plus connu* peut-être *comme Romancier* que comme poëte. » Il convenoit, à mon avis, de dire, ce religieux plus connu par ses écrits ou *Romans mystiques* que par ses poésies. L'épithete de romancier sans modification ne convient pas à Cartheny. Son *Voyage du chevalier errant* parut d'abord à Anvers, chez Jean Bellere en 1557, in-8vo. édition citée par du Verdier, & qui est ici chez le roi, Y. 2. N°. 767. Ce même Carme publia chez le même libraire d'Anvers en 1573, un livre des quatre fins de l'homme, in-16. réimprimé en 1588, à Paris, chez Nicolas Bonfons, aussi in-16. dans lequel on trouve (pag. 269, éd. de Paris,) la *querelle & dispute de l'ame damnée avec son corps*, piece qui est aussi en vers.

Page 257. » François Gruget, auteur du li-

» vre ignoré le *Plaiſant jeu du Dodéchedron*, » imprimé à Paris en 1577, in-8vo. Gruget » dit que c'eſt Jean de Meun qui lui a fourni » *l'idée de ce jeu*.... J'ignore ſi François Gru- » get étoit *parent* de Claude Gruget, ſon con- » temporain, éditeur des contes de la reine » de Navarre. « J'obſerve d'abord que *François* étoit couſin de Claude : celui-ci nous l'apprend lui-même dans l'épître dédicatoire de ſa tra- duction des diverſes leçons de P. Meſſie, im- prim. à Paris en 1554, in-8vo. & ſouvent de- puis : & il ajoute que François l'a aidé dans cette traduction. Ainſi du Verdier s'eſt trompé (tom. 1. pag. 654, de ſa Bibliotheque fran- çoiſe) en donnant ce François pour *frere* de Claude. Ce Claude a fait pluſieurs ouvrages dont on peut voir la liſte dans la Croix du Mai- ne & dans du Verdier, ainſi que dans les Mém. de Nicéron, tom. 41, page 151.

A l'égard de François, qui étoit référendaire du roi en ſa chancellerie du palais à Paris, on a de lui ; 1°. un recueil de prophéties & révé- lations de S. Cyrille, Ste. Brigitte & autres, traduites du latin. Paris, 1561, in-8vo. 2°. Une deſcription de Loches en Touraine, citée, ſe- lon la Croix du Maine, par Belleforeſt, tome 2 de ſa Coſmographie, qui n'a jamais été im- primée, & qui probablement eſt perdue : on ne la cite point dans la nouvelle édition du P. Lelong. Tels ſont les écrits que lui donnent la Croix du Maine & du Verdier, qui ne lui attri- buent, ni l'un ni l'autre, le *jeu du Dodéchedron*, jeu qu'au contraire tous deux donnent à Jean de Meun auteur du roman de la Roſe. (*) Cet

(*) L'abbé Goujet, tome 9, pag. 38, dit expreſſé-

accord des deux bibliothécaires François me persuade que François Gruget n'est point l'auteur de ce jeu, & qu'il n'a fait que le publier, sauf les changemens qu'il a jugé convenables. J'ai sous les yeux l'édition de Paris pour Vincent Sertenas, 1560, in-4to. qui porte au frontispice, *Renouvellé & changé de sa premiere édition.* Dans l'avertissement, Gruget ne se dit nulle part *auteur* de ce jeu, il atteste au contraire que Jean de Meun *le composa jadis.* En outre dans son sonnet, dont M. de Villenfagne rapporte les deux premiers vers, il dit formellement :

A Jean de Meun pour cette invention
On donne los d'éternelle mémoire
Mais le Lochois n'est moins digne de gloire
Qui nous en *faict avoir fruition.*

. . . .

Le tems vieillard, en son antre reclus
L'avoit caché tant qu'on n'en parloit plus :
Mais malgré lui l'avons *mis en lumiere.*

Gruget nous a donc fait *jouir* du Dodéchedron, en le mettant en ordre & le publiant; ce-qui ne signifie pas qu'il en soit l'auteur. Au bas de ce sonnet, on lit un sixain que voici, adressé à François Rasse des Neuds, & qui vient à l'appui de mon idée :

Moindre n'est la vertu, mais égale & commune

---

ment que la continuation du roman de la Rose, est *le seul* ouvrage de Jean de Meun, avec son *Codicile* & son *Testament*, qui ait triomphé du tems. Il semble n'avoir seulement pas lu l'article de cet auteur, dans du Verdier.

Garder le bien acquis, ou d'autre en acquérir :
Conſerver la ſanté ou l'infirme guérir.
Auſſi *l'honneur t'eſt deu* ſans controverſe aucune
De ce qu'en bien gardant, *tu n'as laiſſé périr*
Les antiques fragmens de ce jeu de fortune.

Ce François Raſſe des Neuds, chirurgien de Paris, eſt connu pour avoir eu une bibliotheque très-nombreuſe compoſée de vieux romans gothiques : (voyez le *Traité des bibliotheques* du P. Jacob, page 596 : & le *Ducatiana*, part. 1ere. page 121, où on le nomme *Rance*, au lieu de Raſſe.) Il poſſédoit probablement le *Dodéchedron* de Jean de Meun : il en communiqua le manuſcrit à François Gruget, qui le mit en ordre, y ajouta un avis au lecteur & le publia. C'eſt à mon avis toute la part qu'il y eut; & je ne vois que ce moyen d'expliquer pourquoi la Croix du Maine & du Verdier s'accordent à donner l'ouvrage à Jean de Meun & non point à Gruget.

Cette ſeconde édition du *Dodéchedron de fortune*, de Paris 1560, préſente une ſingularité remarquable. Au revers du frontiſpice, on trouve le privilege du roi en huit vers françois, comme il ſuit.

Sommaire du privilege.

Par privilege exprès le feu roy a permis
A Vincent Sertenas, ſes facteurs & commis
D'imprimer ce livret juſqu'à dix ans entiers,
Sans que pendant ce temps (ainſi l'a défendu)
Par nul autre puiſſe être imprimé ne vendu
Soit à Paris, Lyon, à Tholoſe ou Poitiers,
Ou en quelque autre lieu deſſoubs ſa dition
Sur peine de l'amende & confiſcation.

Donné à Paris, le deuxieme jour de décembre l'an mil cinq cent cinquante-ſix.

Depuis ledit privilege lui a été confirmé, & de nouvel octroyé pour ſix ans par le roi François, à préſent regnant, le neuvieme jour de ſeptembre M. D. LIX.

La premiere date porte à croire que ce livre parut pour la premiere fois en 1557 : l'édition de Paris, 1577, n'eſt donc au plus que la quatrieme, puiſqu'il y en eut une à Lyon en 1574.

Puiſque je viens de parler de François Raſſe des Neuds, j'obſerve, 1°. que j'ai vu chez M. le baron de Heiſſ un recueil in-4to. de différentes poéſies françoiſes, & qu'au bas du frontiſpice de chacune, on lit ces mots : *François Raſſe des Neuds, chirurgien à Paris, 1559.* 2°. Qu'il a ſigné avec deux autres chirurgiens l'approbation datée du 15 avril 1561, après pâques, qui eſt en tête du *Traité des Hernies*, par Pierre Franco, imprimé à Lyon chez Thibaut Payen, 1561, in-8vo. de près de 600 pages; traité fort curieux, quant à ce que dit l'auteur de la pierre & de ſon extraction de la veſſie, pour laquelle il donne la gravure d'un inſtrument qu'il avoit imaginé, & qui reſſemble, à peu de choſe près, au lithotôme caché du Frere Côme, que l'humanité vient de perdre.

J'aurois bien encore quelques notes à faire ſur les deux lettres de M. de Villenfagne, mais la mienne étant déja trop longue, je les ſupprime. C'eſt une bonne collection que ces *Annales poétiques*, j'en conviens très-volontiers avec M. de V.....; mais peut-être les éditeurs ſe font-ils trop preſſés de donner des volumes : leurs emiſſions ſont ſans nombre : ils copient ſouvent

du Verdier, Goujet & autres, ſans paroître avoir vu eux-même les livres dont ils parlent ; quelquefois même ſans indiquer les ſources où ils ont puiſé : auſſi leur échappe-t-il fréquemment des mépriſes très-ſingulieres. Je n'en donnerai que deux ou trois exemples que me fournira leur tome 3e. imprimé en 1778, le ſeul que j'aie ſous la main.

Page 219, les éditeurs diſent que les *Tarantara* ſont des vers féminins de dix ſyllabes, dont le repos ſe trouve après la 5e. Cette erreur eſt copiée de Goujet (tom. 12, pag. 94) qui renvoie à du Verdier. Si les éditeurs euſſent pris la peine d'ouvrir ce du Verdier (tom. 1er, page 320, éd. in-4to. article CHRIST. DE BARSOUSO) ils y auroient vu que ces tarantara ont réellement *onze* & non pas *dix* ſyllabes.

Pages 235, 237 & 238, à propos du *Tuteur d'amour*, de Gilles d'Aurigny, les éditeurs *croient faire un riche préſent* à leurs lecteurs : ils ſont tous *fiers* de la *découverte* de ce poëme : ſelon eux le *nom même* de ſon auteur eſt *parfaitement inconnu* aujourd'hui, ainſi que ſon ouvrage, &c. Que penſer d'une annonce auſſi emphatique, quand on voit le *Tuteur d'amour* indiqué par la Croix du Maine & par du Verdier ? Quand on ſait que la ſeule bibliotheque du roi poſſede deux éditions de ce poëme (Paris 1546, & Lyon 1547, in-8vo.) & ſur-tout lorſque dans le tome XI de l'abbé Goujet, on trouve, pages 167--174, une analyſe de ce même poëme, dont Goujet cite encore deux autres éditions. Aſſurément les éditeurs des *Annales poétiques* connoiſſent l'ouvrage de Goujet, ils le citent & copient aſſez fréquemment.

Page 291. » Borderie *paroît avoir* été effectivement à Conſtantinople en 1537. « Il *paroît*

y être allé ! Mais peut-on douter de ce voyage, quand on a lu l'extrait étendu qu'en donne Goujet, tome XI, pp. 156 --- 164. Pourquoi n'avoir pas renvoyé à cet extrait ? Pourquoi ne pas dire que ce voyage a été imprimé à Lyon, chez Jean de Tournes, en 1547, in-8vo. & chez Thibauld Payen, en 1549, in-16. comme en avertit Goujet, tome 12, page 428 ?

Les obſervations précédentes, qu'il ſeroit aiſé de multiplier, prouvent que les *Annales poétiques* mériteroient un examen ſérieux ; les éditeurs ſont très-capables de le faire eux-mêmes, s'ils veulent en prendre la peine : alors cette collection deviendroit réellement précieuſe dans une nouvelle édition qui l'emporteroit de beaucoup ſur la 1ere. par les additions & les corrections eſſentielles dont celle-ci eſt ſuſceptible.

J'ai l'honneur d'être,

MESSIEURS,

Votre très-humble ſerviteur,

D.---

De Paris, le 16 de juillet 1781.

LA promenade de SCHA-ABAS, roi de Perſe. Conte oriental.

SCHA-ABAS, fatigué de l'uniformité des plaiſirs de ſa cour, ennuyé d'entendre dire tous les jours qu'il étoit grand, le ſeul des rois de la terre qui méritât d'être décoré de ce nom impoſant, voulut enfin juger par lui-même ſi la voix du peuple confirmeroit celle de ſes courtiſans. Un jour que toute la cour étoit

raſſemblée chez le grand-viſir, pour délibérer ſur la maniere de pouvoir perſuader au peuple qu'il étoit le plus heureux peuple de la terre, parce qu'un bourgeois d'Iſpahan ne payoit que dix tomans d'impoſition, tandis qu'un Arménien en payoit quinze; le Sophi, qu'on croyoit occupé des plaiſirs de ſon ſerrail, ſortit du palais dépouillé de ces ornemens, qui ne ſont que trop ſouvent la ſeule ſupériorité que le grand a ſur l'eſclave qui le ſert. Il traverſe tout Iſpahan, ſans que ſes oreilles ſoient frappées des cris de joie, dont le peuple faiſoit retentir les airs quand il avoit le bonheur d'appercevoir la face ſacrée du roi des rois. Il a peine à s'accoutumer à ce ſilence, & à reſter confondu avec cette populace, qui, la veille, avoit baiſé la pouſſiere de ſes pieds.

C'eſt un aſſez bon prince que Scha-Abas, diſoit à ſon camarade un vieux ſoldat qui paſſoit à côté de lui, mais mon aga, avec lequel je ſuis mal, je ne ſais pas pourquoi, & qui eſt bien avec le viſir, je ſais bien pourquoi. -- Camarade, n'eſt-ce pas pour lui avoir fait préſent de cette jeune Circaſſienne, qu'il a priſe dans la derniere campagne? — Juſtement. L'aga, dis-je, eſt cauſe que je n'ai encore pu obtenir la double paie que doivent recevoir ceux qui ont verſé leur ſang pour la patrie. J'ai déja voulu m'en plaindre au ſophi, qui aime les bons ſoldats, mais je fus repouſſé par les gardes, qui prétendoient qu'un chien comme moi n'étoit pas fait pour parler à un auſſi grand prince que Scha-Abas.

Abas alloit l'interrompre; mais il en fut détourné par un grand bruit qui s'éleva tout-à-coup, c'étoit une femme qui s'arrachoit les cheveux, & vomiſſoit mille imprécations contre le cadi Abdoul, qu'elle venoit de quitter. — Le malheureux! je ſais bien que ſi je lui avois vendu cette petite piece de terre qui borne la vue de ſon jardin, je n'aurois jamais perdu mon procès, & ce miſérable *Naſſit* ne riroit pas de ma ruine, dont ſa cupidité eſt la cauſe; ah, Abas, Abas! ſi tu ſavois comment la juſtice eſt adminiſtrée dans ta ville d'Iſpahan. — Abas demanda qui étoit cette femme. — C'eſt la veuve de l'*Iman Marmouth*, ce bon derviche, qui édifioit toute la Perſe. Il y a deux lunes qu'il eſt mort, en laiſſant ſix enfans avec le peu de bien que ſa veuve vient de perdre. Je ne ſais ſi ſes plaintes ſont fondées, car je ne me mêle plus des affaires depuis que l'honnête *Ogul* a été exilé. — Ogul! quoi... Que dis-tu? mais l'homme s'étoit déja confondu dans la foule. — Ogul étoit un ſage; ſes vertus lui avoient donné la place de viſir, & la confiance de ſon maître; mais ce furent ces mêmes vertus qui lui firent perdre l'une & l'autre! Les courtiſans indignés de ce qu'on diſoit toujours Ogul le ſage, le ſage Ogul, avoient juré de le perdre, ils réuſſirent, car il n'eſt pas difficile de perdre un ſage qui, à la calomnie, à l'impoſture, ne ſait oppoſer que ſes vertus.

Abas devint rêveur; on le deviendroit à moins, ſur-tout quand on eſt ſenſible: ce prince l'étoit, & à cette qualité, préſent heureux de

la nature, il joignoit le desir le plus vif & le plus ardent pour le bonheur de ses sujets; il en auroit vu l'accomplissement, s'il eût eu plus de prudence & moins de condescendance pour ses ministres. Triste & inquiet de ce qu'il venoit d'entendre, il sort de la ville, se promene le long du fleuve Zenderouth, qui en baigne les murs. Tout en marchant il faisoit des retours sur lui-même... lorsqu'il vit un *guebre* (*) assis sur le rivage.

Guebre, je te salue, dit Abas en s'approchant de lui. — O serviteur d'Ali, dit le Guebre en se levant, que le feu sacré éclaire toutes tes démarches : si tu n'as rien d'important à me communiquer, laisse-moi, je te prie; car l'astre brillant qui nous éclaire va disparoître & nous refuser sa lumiere divine. Il faut que je parle encore avant la nuit à Scha-Abas, pour qu'il me fasse rendre une maison & un petit champ que j'avois près de ce bois, & que le fils du visir vient de m'enlever pour en faire un lieu de repos après la chasse ! C'est le seul bien que m'ait laissé mon pere, je n'en ambitionnois pas d'autre, & je me consolerois même de cette perte, si un vertueux vieillard qu'un revers a précipité dans l'infortune, ne se voyoit, par cet accident, sans asyle & sans ressource; adieu ! puisses-tu long-tems encore jouir de la vue de l'astre qui anime & féconde

(*) Reste des anciens Parsis qui suivoient la doctrine de Zoroastre, & adoroient le feu.

la nature. — Guebre, encore un mot; je pourrai peut-être te ſervir auprès du prince. — Tu es donc un courtiſan, un ami du viſir; en ce cas-là je ne veux pas être ſervi par toi. — Je ſuis le capitaine de la garde du ſophi. — Eh pourquoi ne lui dis-tu pas ce qui ſe paſſe, puiſque tu approches de ſa perſonne ſacrée? Pourquoi ne mets-tu pas au jour les exactions & les crimes des vils flatteurs qui l'entourent, & l'empêchent de faire tout le bien qu'il voudroit? Pourquoi éloignes-tu de ſon trône la veuve & l'orphelin....? Saches qu'il ne ſuffit pas de ne point faire de mal, qu'il faut auſſi empêcher que les autres n'en faſſent. Généreux Ogul, tout eſt bien changé depuis que tu ne gouvernes plus la Perſe! — Ne crains-tu pas la colere du ſophi, ſi tes diſcours viennent à ſes oreilles. — Malheur à lui s'il puniſſoit l'homme qui oſeroit lui dire une vérité utile! — Mais cet Ogul n'a-t-il pas trahi le ſophi? — Le traître eſt celui qui l'en accuſe; demande-le au peuple qu'Ogul a rendu heureux. — Abas fut frappé; il ſe reſſouvint dans ce moment des conſeils pleins de ſageſſe que lui donnoit autrefois le prudent & judicieux Ogul, il ouvrit les yeux, il vit la legéreté des prétextes ſur leſquels il l'avoit condamné. Son cœur ſe ſerra de douleur, & des larmes ameres coulerent le long de ſes joues. — Tu pleures, lui dit le Guebre, aurois-tu contribué à la diſgrace d'Ogul? Viens avec moi voir l'homme extraordinaire qui partage ma ſolitude. Scha-Abas le ſuivit ſans rien dire, maudiſſant le mo-

ment où il avoit éloigné Ogul de sa présence, & où il avoit donné sa confiance à un traître... Ils s'enfoncent dans le bois ; le Guebre le quitte, & reparoît bientôt, conduisant par la main son hôte. — Que vois-je, dit Abas, c'est Ogul! — Guebre, s'écrie celui-ci, Guebre, prosterne-toi, c'est notre auguste souverain! & déja ils sont à ses pieds. — Levez-vous, mes amis, dit d'une voix douce ce prince réellement grand dans ce moment, je suis coupable envers vous, & vous êtes à mes pieds.... Ogul..... mon cher Ogul, me pardonneras-tu le mal que je t'ai fait? Ah! j'en suis assez puni. — Prince trop généreux! eh! de quoi es-tu coupable envers tes sujets? Toute la Perse ne connoît-elle pas la bonté de ton cœur? Ne te chérit-elle pas comme son pere? ne verseroit-elle pas tout son sang pour conserver un seul de tes jours? Ah! s'il y a des malheureux dans tes vastes états, ce n'est pas par toi qu'ils le sont, c'est.... Arrête Ogul, je sais ce qui s'est passé, il est vrai que je n'ai point eu de part aux injustices qui se sont commises, mais elles se *sont commises*, & c'est-là mon crime; je le réparerai, mon ami; dès ce moment tu es visir, suis-moi. — Magnanime Abas! s'écrie Ogul, je te prie de ne pas m'exposer une seconde fois à de nouveaux orages : je vis tranquille, content de mon sort, je n'ai plus d'ambition; tu trouveras assez de fideles serviteurs qui s'empresseront à concourir avec toi au bonheur de tes sujets. — Ogul, je te l'ordonne. — J'obéis, Abas, & te suis. Ils pren-

nent ensemble la route d'Ispahan, ils entrent: Perses, s'écrie tout-à-coup Abas, Ogul est vôtre visir. Un cri général se fait entendre, on se prosterne; les Persans transportés d'une joie unanime, élevent le sophi & le nouveau visir sur leurs mains, & les portent en triomphe dans le palais des rois.

Le visir entend les cris d'alégresse que jette le peuple: il accourt, le nom d'Ogul frappe ses oreilles, il frémit; il l'apperçoit, il pâlit... Qu'on le saisisse, s'écrie Abas, qu'on le mene au supplice. Le visir alloit périr, mais Ogul, le généreux Ogul intercede pour lui. O Abas; qu'il ne soit pas dit que la premiere action qui s'est faite à ma rentrée dans Ispahan, soit le supplice d'un homme: Dieu me préserve d'occuper une place souillée du sang de ce malheureux. Pardonne-lui, magnanime Abas, ses remords nous vengeront. Abas lui pardonna, mais il n'échappa pas à la vengeance du peuple qui le mit en pieces. Le soldat, la veuve & le Guebre eurent justice. Ogul fut toujours ce qu'il avoit été, un homme vertueux; il fit le bonheur du peuple, & mérita à son maître le surnom de grand, & l'amour de ses sujets.

Par M. l'abbé K... de Strasbourg.

(*Journal de* Nancy.)

ANECDOTES

ANECDOTES *à l'occasion de* Tite-Live *&* *de* Sallufte.

PARMI les hiftoriens de l'antiquité, il n'y en a aucun à qui l'on ait rendu des honneurs plus diftingués qu'à Tite-Live. Pline raconte dans une de fes lettres, qu'un habitant de Cadix, plein d'admiration pour cet écrivain, dont il venoit de lire les ouvrages, fit exprès le voyage de Rome afin de le voir, & s'en retourna immédiatement après l'avoir vu ; fa curiofité étoit fatisfaite; elle ne lui fit pas chercher à voir autre chofe que Tite-Live. Alphonfe, roi de Naples, montra pour ce grand homme une vénération auffi extraordinaire. En 1451, il envoya une ambaffade à Venife, où l'on venoit de découvrir les offemens de cet hiftorien, pour prier le fénat de lui faire préfent d'une relique de ce grand homme. Panormita, qui fut chargé de cette ambaffade, lui rapporta un os du bras, qu'il fit proprement enchâffer. On fait qu'il nous manque une grande partie & la plus intéreffante de l'hiftoire de Tite-Live ; il y a des favans qui fe flattent encore qu'on la retrouvera ; ils prétendent qu'il en exifte une traduction complette en Arabe, qui pourroit dédommager de l'original, dont on dit qu'il y avoit encore une copie à Magdebourg en 1631, où elle fut perdue dans le fac de cette ville.

Sallufte a auffi obtenu des honneurs; mais ils font d'un autre genre. Il a eu fur-tout l'avantage rare d'être traduit deux fois par des mains royales. La reine d'Angleterre Elifabeth, s'il faut en croire Camden, entreprit & finit la premiere cet ouvrage. De nos jours, l'infant d'Efpagne l'a auffi traduit; & fa verfion, imprimée in-folio, eft un des plus beaux morceaux fortis des preffes, non-feulement d'Efpagne, mais du monde entier, depuis l'invention de l'imprimerie. L'irrégularité de la vie de Sallufte, & la beauté de fes écrits l'ont fait appeller en Angleterre le *Bolingbrocke de Rome.* On fait la haine qu'il avoit contre Cicéron; peut-être a-t-elle influé fur fa maniere d'écrire. Il ne feroit pas étonnant que fon animofité lui eût fait rechercher un ftyle auffi éloigné du ftyle abondant & nourri de l'orateur Romain, dont il époufa la femme Terentia, après leur divorce. Cette femme extraordinaire paffa pour avoir vécu 103 ans; après Sallufte, elle époufa Meffala, qui fut fon troifieme mari; elle en eut encore un quatrieme, qui fut Vibius Rufus. Ce dernier fe vantoit avec toute la joie d'un antiquaire, de pofféder deux chofes très précieufes à fes yeux: l'une étoit cette même Terentia, qui avoit été femme de Cicéron, & l'autre la chaire dans laquelle étoit Céfar, lorfqu'il fut affaffiné.

(*Journal encyclopédique.*)

LETTRE aux auteurs du Journal de Paris.

J'Ai l'honneur de vous adreſſer, Meſſieurs, la copie d'une lettre écrite par Jean-Jacques Rouſſeau à Mme. la préſidente de Verna, de Grenoble, qui, ſur ce qu'elle avoit appris qu'il étoit venu herboriſer en Dauphiné, l'avoit invité à prendre un gîte dans ſon château. L'original de cette lettre eſt entre les mains de Mme. la marquiſe de Ruffieux, fille de Mme. la préſidente de Verna. Comme ce n'eſt qu'avec la permiſſion de cette Dame que j'en ai tiré copie pour la rendre publique, j'eſpere que vous vous ferez un plaiſir de l'inſérer dans votre journal. Ce nouveau témoignage de la ſinguliere tournure d'eſprit de ce grand homme ne peut que faire plaiſir au public, & les éditeurs de ſes œuvres feront ſûrement bien-aiſes d'en avoir connoiſſance.

J'ai l'honneur d'être, &c. L. C. D. L.

A Bourgoin, le 2 décembre 1768.

» Laiſſons à part, Madame je vous ſupplie, » les livres & leurs auteurs. Je ſuis ſi ſenſible » à votre obligeante invitation, que ſi ma ſanté » me permettoit de faire en cette ſaiſon des » voyages de plaiſir, j'en ferois un bien volontiers pour aller vous remercier. Ce que » vous avez la bonté de me dire, Madame, » des étangs & des montagnes de votre con-

» trée, ajouteroit à mon empressement, mais » n'en seroit pas la premiere cause. On dit que » la grotte de la Balme est de vos côtés, c'est » encore un objet de promenade & même d'ha- » bitation, si je pouvois m'en pratiquer une dont » les fourbes & les chauves-souris n'approchas- » sent pas. A l'égard de l'étude des plantes, » permettez, Madame, que je la fasse en » naturaliste, & non pas en apothicaire : car » outre que je n'ai qu'une foi très-médiocre » à la médecine, je connois l'organisation des » plantes sur la foi de la nature qui ne ment » point, & je ne connois leurs vertus mé- » dicinales que sur la foi des hommes qui » sont menteurs. Je ne suis pas d'humeur à » les croire sur leur parole ni à portée de » la vérifier. Ainsi, quant à moi, j'aime cent » fois mieux voir dans l'émail des prés des » guirlandes pour les bergeres que des her- » bes pour les lavemems. Puissai-je, Madame, » aussi-tôt que le printems ramenera la ver- » dure, aller faire dans vos cantons des her- » borisations qui ne pourront qu'être abon- » dantes & brillantes, si je juge par les fleurs » que répand votre plume de celles qui doi- » vent naître autour de vous. Agréez, Mada- » me, & faites agréer à M. le président, je » vous supplie, les assurances de tout mon res- » pect. « *Signé*, RENOU. (*)

(*) Les connoissances & les amis de M. J. J. Rousseau, n'ignorent pas que c'étoit le nom qu'il prit dans sa retraite en Dauphiné.

NOTICES historiques sur MICHEL DE CERVANTES.

IL doit ſans doute paroître étonnant à la plupart de ceux qui ont lu les ouvrages de Cervantes, qu'on ait tardé ſi long-tems à faire des recherches ſur la vie de cet écrivain célebre, & que pendant près de deux ſiecles, on ait même ignoré le tems & le lieu de ſa naiſſance. Lorſqu'à la priere du feu lord Granville, Don Gregorio Mayans y Siſcar entreprit de recueillir des matériaux pour compoſer l'hiſtoire de Cervantes, il lui fut impoſſible de ſe procurer le moindre éclairciſſement à ce ſujet. La ſeule conjecture qu'il put faire, fut que l'auteur de Don Quichotte étoit né à Madrid; encore ſe trompa-t-il en cela. Depuis peu un ſavant Eſpagnol, Don Juan Antonio Pellicer y Saforcada, eſt parvenu par ſes ſoins à découvrir diverſes particularités de la vie de Cervantes, qu'il a fait connoître dans un ouvrage imprimé à Madrid, & intitulé: *Enſayo de una bibliotheca de traductores Eſpañoles. Preceden varias noticias litterarias.* Celle des notices qui concerne l'auteur de Don Quichotte ayant été communiquée à M. Bowles, dans le tems que l'ouvrage étoit ſous preſſe, il en fit un extrait dont nous donnons ici la traduction.

» MICHEL DE CERVANTES SAAVEDRA, naquit à *Alcala de Henares*, l'an 1547, de *Rodrigue*

de Cervantes & de *Dona Léonore de Cortinas;* & l'on voit par les regiſtres de la paroiſſe de *Sainte-Marie Majeure* de cette ville, qu'il y fut baptiſé le 9 octobre de la même année. Plusieurs indices ont concouru à faire découvrir cette particularité, quoique Séville, Madrid, Eſquivias, Tolede, Lucena & Alcazar ſe ſoient diſputé l'honneur de lui avoir donné la naiſſance. En cela ſa gloire reſſemble à celle d'Homere.

Les parens de Cervantes le deſtinerent de bonne-heure à l'étude des belles-lettres; & quoiqu'il eût l'avantage de pouvoir étudier dans une univerſité ſans s'éloigner de ſa famille, ils l'envoyerent à Madrid pour y commencer ſes humanités. Dans la ſuite il revint dans cette ville en 1568, pour s'y établir, & deux ans après il paſſa à Rome au ſervice du cardinal Aquaviva en qualité de chambellan. En 1571, le pape Pie V, Philippe II, & la république de Veniſe ayant conclu un traité d'alliance contre le ſultan Sélim, Cervantes, auſſi habile à manier l'épée que la plume, & d'ailleurs ennuyé de la vie ſédentaire & obſcure qu'il avoit menée juſqu'alors, embraſſa le parti des armes. Marc-Antoine Colonne devoit commander les galeres du pape : Cervantes le ſuivit, & ſe trouva à la fameuſe bataille de Lépante, où il fut tellement bleſſé à la main gauche par un boulet de canon, qu'il en perdit entiérement l'uſage. Cependant fier de ſa bleſſure on l'entendit dire par la ſuite qu'il préféroit l'honneur de s'être trouvé à cette glorieuſe ex-

pédition à l'avantage d'avoir tous ses membres. Colonne revint à Rome vers la fin de l'année 1572, & il est probable que Cervantes étoit avec lui, puisqu'il dit lui-même qu'il suivit encore pendant quelques années *ses drapeaux victorieux*. Malgré la perte de sa main, il reçut ordre de joindre son régiment qui étoit à Naples. Dans son *Voyage du Parnasse*, il dit, qu'il demeura plus d'un an dans cette ville. Don Antonio Pellicer suppose qu'il y employa ce tems à se perfectionner dans l'étude de la langue italienne, & à lire les meilleurs écrivains Italiens.

En 1575, Cervantes qui desiroit revoir sa patrie, étant parti de Naples sur la galere le *Soleil*, le 26 septembre, il eut le malheur de tomber entre les mains de quelques corsaires barbaresques, qui l'emmenerent captif à Alger. On trouve dans les écrits d'un auteur contemporain, une peinture des maux qu'il eut à souffrir pendant cinq ans d'esclavage; & quoiqu'on ne puisse lui appliquer les événemens dont il est parlé dans la nouvelle du Captif, qu'on lit dans la premiere partie de Don Quichotte, néanmoins le style tendre & pathétique, dont cette nouvelle est écrite, prouve assez qu'elle a du avoir pour auteur un homme qui avoit lui-même été témoin de tout ce qu'il raconte. Ses compagnons d'esclavage & lui, firent divers efforts pour se mettre en liberté; mais ils ne purent l'obtenir qu'à force d'argent. La mere & la sœur de Cervantes payerent pour sa rançon 300 ducats, & il fut délivré le 19 septembre, 1580.

Cervantes étant revenu en Espagne au printems de l'année suivante, il alla fixer sa demeure à Madrid, où vivoient sa mere & sa sœur; ce fut alors que, libre de se livrer à son goût pour l'étude, il s'appliqua entiérement à la lecture des meilleurs auteurs Italiens, Latins & Espagnols, par le secours desquels il acquit cette fleur d'érudition qui distingue la plupart de ses ouvrages. La premiere production de son génie, fut la *Galatée*, qu'il publia en 1584. Le 12 décembre de la même année, il épousa à *Esquivias*, *Dona Catalina de Salazar y Palacios*, mais Madrid fut encore le lieu de sa résidence pendant les années 1585, 1586, & 1587. Ce fut alors qu'il tourna ses vues du côté du théatre, & qu'il composa différentes pieces dramatiques, dont la plupart n'ont point encore été publiées. En 1596, Cervantes, qui demeuroit à Seville, composa un sonnet satyrique sur l'entrée triomphante du duc de Medina dans Cadix, que le comte d'Essex venoit d'abandonner après l'avoir pillée. En 1598, il étoit encore à Seville, où il composa sur le mausolée de Philippe II, un sonnet qu'il regardoit comme un de ses meilleurs ouvrages.

Ici se trouve un vuide dans son histoire, & il faut passer à l'année 1604, pour trouver de nouveaux faits. Quelques personnes ont jugé à propos de remplir cette lacune, en supposant que Cervantes ayant été envoyé au Toboso, pour y remplir une charge, les habitans du lieu lui intenterent un procès, & le firent mettre en prison, & que c'est pour se ven-

ger de cet outrage, qu'il a fait Don Quichotte & Dulcinée Manchegues. Il eſt certain qu'en voyant l'exactitude avec laquelle il a décrit la topographie de la province, & le tableau fidele qu'il a fait des mœurs, des uſages, & du coſtume de ſes habitans, on eſt aiſément porté à croire qu'il fit un long ſéjour dans la Manche; mais le reſte n'eſt qu'une conjecture ſans fondement. Ce qu'on ſait de certain, c'eſt qu'au commencement du dix-ſeptieme ſiecle, il étoit détenu en priſon, pour une faute qui n'avoit rien de déshonorant, ainſi qu'il le dit lui-même.

Ce fut vers ce tems que Cervantes compoſa ſon hiſtoire de Don Quichotte, dont il publia la premiere partie à Madrid en 1605. Trois ans après, il en parut une ſeconde édition, corrigée & augmentée. Don Pellicer n'en parle point, quoiqu'il faſſe mention d'une autre donnée à Valence en 1605. Il y en a auſſi une de Lisbonne de la même année, & qui n'eſt curieuſe que par les retranchemens qui y ont été faits.

En 1606, Cervantes revint de Valladolid à Madrid, où il paſſa les dix dernieres années de ſa vie. En 1610, ſon ſecond patron, Don Pedre Fernandez de Caſtro, comte de Lemos, fut fait vice-roi de Naples, & lui continua ſa protection & ſa libéralité. D'un autre côté, le cardinal Don Bernard de Sandoval y Rojas, archevêque de Tolede, ſuivant l'exemple du comte ſon couſin, aſſigna à Cervantes une penſion, pour lui faire ſupporter plus aiſément les infir-

mités de la vieilleſſe. Quoique Madrid fût encore le lieu de ſa réſidence, il paſſa quelque tems à Eſquivias, pour donner quelques ſoins aux affaires de ſa femme, & en même-tems, pour jouir à la campagne d'une tranquillité qui lui étoit devenue néceſſaire. Il devenoit vieux, & il ſe hâta de publier la plus grande partie de ſes ouvrages.

Il fit imprimer ſes *Nouvelles* en 1613; ſon *Voyage du Parnaſſe* en 1614; ſes *Comédies* & ſes *Interludes* en 1615, & la même année, *la ſeconde partie de Don Quichotte.* Il mit auſſi la derniere main à ſon hiſtoire de *Perſiles & Sigiſmonde*, qui ne parut qu'après ſa mort.

Cervantes mourut d'une hydropiſie le 23 avril 1616, dans la ſoixante-neuvieme année de ſon âge, & fut inhumé dans l'égliſe des religieuſes Trinitaires de Madrid. «

(*Gentleman's Magazine.*)



POÉSIES FUGITIVES.

DIANE ET ENDYMION.

A Travers les forêts, à travers les campagnes,
Le javelot en main, le carquois sur le dos,
Diane & ses chastes compagnes
Fuyoient l'Amour & le repos.
Mille amans soupiroient; mille : Ovide l'assure :
Mais Diane avec eux le prenoit sur un ton
Qui du téméraire Actéon
Ne rappelloit que trop la fatale aventure.
Il fallut donc (c'est un pénible soin)
Etouffer ses soupirs, ou soupirer de loin.
L'Amour est un enfant colere :
Tant de rigueur l'irrite; il jure par sa mere
Que bientôt on verra l'austere déité,
Plus docile qu'une bergere,
Au pied de ses autels déposer sa fierté,
Et s'enrôler sous sa banniere.
Si l'Amour promettoit de ne jamais changer,
La rétractation seroit chose possible;
Mais il jure de se venger;
Un tel serment est infaillible.
Vous savez que le dieu du jour
Partage avec sa sœur son brillant ministere.
Darde-t-il ses rayons sur un autre hémisphere?
Sur le nôtre à l'instant elle brille à son tour.
Cent fois, en parcourant sa paisible carriere,
Elle a vu des amans voler au rendez-vous,
Et sur le gazon, la fougere,

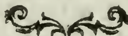
L 6

Confier leurs plaiſirs à ſa douce lumiere :
Cent fois un tel ſpectacle excita ſon courroux.
Mais ce qui nous irrite, à la fin peut nous plaire ;
L'Amour l'avoit prévu : que ne prévoit-il pas ?
Diane héſite encore, & détourne la vue ;
Mais ſon cœur eſt touché, mais ſon ame eſt émue.
Que ſert à la vertu de livrer ces combats ?
Le ſeul Amour en réglera l'iſſue.
Nouveau regard lancé du haut des cieux :
Nouvel objet qui frappe la déeſſe.
Ce n'eſt plus un couple amoureux
En proie à ſa brûlante ivreſſe ;
C'eſt un berger au teint vif & vermeil,
Aux cheveux blonds, épars, à la peau douce & fine,
Qui d'un gazon fait ſa courtine,
Et ſe livre aux langueurs d'un paiſible ſommeil.
On dit que ſa mante légere
Voltigeoit au gré du zéphyr,
Et qu'on vit la déeſſe auſtere
Regarder en lorgnant, ſoupirer & rougir.
Rougir ſans ſe fâcher eſt, dit-on, chez les belles
Un ſignal dont l'amour peut faire ſon profit.
Ovide quelque part l'a dit :
J'aimerois mieux le tenir d'elles.
Quoi qu'il en ſoit, Diane, en héſitant,
Fait arrêter ſon char, malgré les deſtinées,
Dont l'ordre eſt toujours ſi preſſant,
Et pour qui des ſiecles d'années
Sont ce qu'eſt pour nous un inſtant.
Diane raiſonnoit encore
Malgré le trouble de ſon cœur.
Hé quoi ! n'a-t-on pas vu l'Aurore,
Dit-elle, pour Tithon ſentir la même ardeur ?
Le jour en vint plus tard, le monde étoit en peine ;
Mais le ciel n'en fit aucun bruit.
Jupiter, à ſon tour, près de la belle Alcmene,
De trois mortelles nuits allongea la ſemaine ;

Je puis bien d'un inſtant allonger cette nuit.
Elle dit ; & bientôt appellant un nuage,
Elle en couvre ſon char, & voile ſa clarté
Aux curieux du voiſinage,
Ne réſervant pour ſon utilité
Qu'une foible lueur néceſſaire en voyage.
Au pied du mont Ladmus dormoit Endymion ;
C'eſt-là que de Phébé le char plonge & s'arrête ;
Elle contemple avec émotion
Ce beau dormeur, qui, ſans intention,
Sans même s'en douter, acheve ſa conquête.
S'il s'en doutoit, dormiroit-il ? Oh ! non.
Un ſonge heureux, dans cet inſtant propice ;
A coloré ſon teint, ranimé tous ſes ſens,
D'un réveil très-prochain très-favorable auſpice.
Diane en compte les inſtans ;
L'Amour les compte auſſi : car ſans peine on peut croire
Qu'il contemploit d'un œil malin
Ces augures de ſa victoire :
Son pouvoir eſt vengé, ſon triomphe eſt certain.
Déja Diane, impatiente,
Sur la main du berger porte une main tremblante :
Eveille-toi, dit-elle, & connoit ton bonheur !
On dit même qu'alors, pour mieux ſe faire entendre,
Elle appuya ce diſcours ſi flatteur
D'un baiſer mille fois plus tendre ;
A ce baiſer, à ce doux bruit,
Endymion s'éveille, & regarde & s'enfuit.
Arrête ! lui crioit la déeſſe étonnée ;
Regarde mieux, tu verras mes attraits ;
Je ſuis jeune & déeſſe, & vierge, qui plus eſt.
Je pourrois ſur ta deſtinée
Répandre.... Diſcours ſuperflus !
Endymion déja ne l'entend plus.
Il fuyoit, & bientôt il atteint ſon aſyle,
Antre vaſte & profond, ſéjour ſombre & tranquille,
Dans les flancs d'un rocher pratiqué par le tems,

Séjour propre, au myſtere & fait pour les amans :
C'eſt-là qu'Endymion, jeune & novice encore,
Eprouve les beſoins d'un bonheur qu'il ignore :
Hélas! dit-il, peut-être on venoit me l'offrir,
Peut-être je viens de le fuir,
Ce bonheur qui m'eſt néceſſaire ;
Je ſuis un ſot, la choſe eſt claire.
Diane, à part, en jugeoit comme lui ;
Mais autrefois, comme aujourd'hui,
Le plus ſot en amour, j'en atteſte l'uſage,
N'a vu que rarement dédaigner ſon hommage :
D'ailleurs, on ſait qu'en pareil cas,
Diſoit à part ſoi la déeſſe,
Il nous faut des humains encourager l'eſpece :
Autrement, avec elle on ne finiroit pas.
Tout en parlant, elle s'approche,
Et trouve Endymion retranché dans ſa roche :
Il ne peut fuir, il n'en eſt plus tenté.
Raſſure-toi, berger timide,
Lui dit en ſouriant la jeune déité.
Le ſourire de la beauté
Fait d'un amant trembleur un héros intrépide.
Endymion le deviendra ;
Déja Diane en voit le doux préſage ;
On ne dit point ce qu'il fit par-delà ;
Mais ſi la fable eſt un ſûr témoignage,
La nuit fut longue ce jour-là.

Par M. DE LA DIXMERIE.



LE COUCOU ET L'ALOUETTE,

Fable imitée de l'Allemand de M. HAGEDORN.

L'ALOUETTE au coucou tint un jour ce langage:
Ami, dis-moi pourquoi parcourant l'univers,
La cicogne, après maint voyage
Parmi tant de climats divers,
N'en fait pas plus que nous? --- Il n'eſt pas difficile,
Répondit le coucou, d'en ſavoir la raiſon.
Un ſot voyage en vain, & change d'horiſon,
Il n'en revient pas plus habile.

Par M. le chevalier DE LA CROIX LABEIGNE.

CHACUN SA BESOGNE,

CONTE.

DE ſa moitié le bonhomme Martin
Eut trois garçons, l'un d'eux, nommé Grégoire,
Au cabaret s'en alloit le matin,
Et n'en ſortoit jamais qu'à la nuit noire.
Son pere un jour, ennuyé de ce train,
Lui propoſoit l'exemple de ſes freres;
Paul & Vincent gagnent déja leur pain,
Lui diſoit-il, toi tu me déſeſperes.
Mon cher papa, répond notre buveur
A demi-gris, eh! morbleu, pas d'humeur,
Laiſſons chacun, faire en paix ſa beſogne.
Mon frere aîné, qui n'aime que l'honneur,
Pour être Suiſſe a quitté la Bourgogne,

Paul, mon cadet, qui n'a pas tant de cœur,
Aime l'argent, & s'est fait procureur;
J'aime le vin, moi, je me fais ivrogne.

Par M...

TRADUCTION de l'ode d'Horace : Solvitur acris hyems, &c. (Ode IV. Liv. I.)

LA douce haleine des zéphyres
Ramene la saison des ris;
Borée fuit, & les navires
Rentrent dans le sein de Thétis.

Les champs reprennent leur verdure,
La neige s'écoule en ruisseaux,
Tout rajeûnit dans la nature,
Tout brille de charmes nouveaux.

Déja le laboureur avide
Trace ses pénibles sillons;
Et la brebis, loin de son guide,
Paît au hasard dans les vallons.

Déja les graces demi-nues,
Vénus & l'amant de Psyché
Forment des danses ingénues
Aux pâles rayons de Phébé.

Tandis qu'au centre de la terre,
De sa forge attisant les feux,
Vulcain fabrique le tonnerre
Pour le puissant maître des dieux,

Des fleurs formons-nous des couronnes;
Ceignons-nous de myrthes fleuris,

Au fond des bois allons aux faunes
Immoler la tendre brebis.

Sextius, l'inflexible Parque,
Confond les états & les rangs,
Et le sujet & le monarque
N'ont point de destins différens.

Le court espace de la vie
Traverse l'homme en ses desirs,
Et tel qu'on croit digne d'envie,
Touche au terme de ses plaisirs.

Du sort cruel qu'aucun n'évite,
Bientôt tu subiras la loi;
Bientôt sur les bords du Cocyte
Tu seras jetté malgré toi.

Là tu ne seras plus à table,
Entouré de joyeux amis,
Et dans un nectar délectable
Tu ne noieras plus tes soucis.

*Par M. R***. de Marseille.*

ÉPIGRAMME.

CERTAIN rimeur, connu par maint & maint affront,
En lisant mes écrits les tronque & les altere.
Pour me venger de lui je ferai le contraire;
Je lirai les siens tels qu'ils sont.

*Par M. L*****.*

LE BALLET DES DINDONNEAUX,

CONTE.

UN ſavant machiniſte, un grand phyſicien,
Opticien,
Mécanicien,
Très-conſommé dans l'art pyrique,
Poſſédant à fond l'hydraulique,
Etoit cité dans plus d'un entretien,
Comme l'honneur de la gent italique.
Rome étoit ſon pays, & ſon nom, Dominique.
Sa réputation ne reſta pas toujours
Dans les murs romains enfermée;
La vigilante Renommée
La ſema dans toutes les cours.
Toute l'Europe en fut vîte informée:
On l'admiroit par-tout, & non pas ſans raiſon;
Car ſon talent valoit bien ſon renom.

MAIS du ſort telle eſt l'injuſtice,
Qu'un grand homme vit pauvre au pays des Céſars.
Le talent pour y naître y trouve un ciel propice,
Non la fortune. En un mot des beaux-arts
Rome eſt ſouvent la mere & jamais la nourrice.
On lui perſuade à la fin
Qu'en France, lieu chéri des filles de mémoire,
Il pourra recueillir enſemble à pleine main,
Et les richeſſes & la gloire.
L'eſpérance d'un double prix
Le détermine; il part; il arrive à Paris.

A ſes frais le grand Dominique

Dresse un vaste théatre où les arts, à sa voix
Soumettant leur pouvoir magique,
Doivent charmer tous les sens à la fois.
Sa renommée, en arrivant en France,
Avoit apprivoisé le dieu de la finance.
Chez bien des gens l'espoir flatteur
De voir merveilles sur merveilles,
Avoit ouvert en sa faveur
Et les bouches & les oreilles.
Il débuta; grands applaudissemens;
Les connoisseurs prononcent la sentence;
On trouva les détails charmans;
On loua le dessin, le choix & l'ordonnance.
Essai nouveau, nouveau succès.
Mais las! malgré le charme & la magnificence
D'un spectacle amusant & neuf pour les François,
On vit de jour en jour décroître l'affluence,
Si bien qu'ayant long tems souffert
Par la recette un vide immense,
Il vit, contre son espérance,
Son talent très-vanté, son théatre désert.
Pour fruit de ce talent que le goût idolâtre,
Le malheureux n'eut que de vains lauriers
Et de très-rudes créanciers,
Tant, qu'il fut obligé de fermer son théatre.

Après ce coup, Dominique, dit-on,
Tout étourdi de son naufrage,
Faillit en perdre la raison;
Mais il rappelle enfin ses sens & son courage.
De ses débris qu'il rassembla soudain,
Il bâtit en un tour de main
Une salle sans frais; il affiche, & s'empresse
D'annoncer des acteurs nouveaux
Et des plaisirs d'une nouvelle espece:
LE GRAND BALLET DES DINDONNEAUX.
Ce n'étoit pas une fausse promesse.

Dominique a pris en deux mots,
Pour offrir au public une nouvelle danſe,
Un régiment de ces oiſeaux
Qui doivent danſer en cadence.
Quoi! danſer? danſer, oui, vraiment.
Et je vais vous dire comment.
Au lieu de planches, Dominique
Avoit arrangé de ſes mains
Des tôles qu'embraſoient des poëles ſouterrains.
Quand tout fut enflammé, ſi-tôt que la muſique
Se fit entendre, en un moment
On lâche la gent Dindonnique,
Qui marche d'abord gravement;
Puis la chaleur l'éveille, elle s'agite;
Puis d'aller, de venir plus vîte;
Et puis de s'élever, & par bonds & par ſauts.
Quand chaque patte eut ſenti la brûlure,
Il falloit voir à l'aventure
Troter, courir ces pauvres Dindonneaux.
Chacun vers la couliſſe alloit en diligence;
Mais, le fouet à la main, des maîtres de ballets
Etoient-là poſtés tout exprès,
Et les faiſoient rentrer en danſe.
O comme nos danſeurs ſe démenoient grand train!
A peine retombés, ils s'élançoient ſoudain.
La meſure en ſouffroit, s'il faut être ſincere;
Mais je gage que l'opéra
N'a jamais eu, jamais n'aura
Ballet plus chaud, ni danſe plus légere.

De ce nouveau ſpectacle on parut enchanté;
Et les *bravo* de tout côté
Voloient & rempliſſoient la ſcene.
On y revint avec avidité;
Chaque jour la ſalle fut pleine.
Bref, Dominique heureux & riche immenſément,
Revint au ſein de ſa patrie;

Et la bêtise ainsi regagna promptement
Ce qu'avoit perdu le génie.

VERS

*A Madame de ***, en lui offrant des fleurs le jour de sa fête.*

C'EST l'amitié qui fit naître ces fleurs,
Souvenez-vous de leur noble origine;
Le sentiment nuança leurs couleurs.
De l'amitié la rose est sans épine;
Auprès de vous, je le sens chaque jour;
Dans son éclat, fraîche & toujours nouvelle,
Elle survit aux roses de l'amour,
Et l'hiver même est un printems pour elle.

Par M. MAYEUR.

COUPLET

A M. B** D* G***, *ci-devant mousquetaire du roi, pour le jour de sa fête, le 25 août, 1781.*

AIR des trois fermiers : Faut attendre avec patience.

TU le sais, je t'offris l'hommage
De mon cœur tendre & de ma foi,
Sûre qu'un heureux mariage
T'uniroit pour jamais à moi.
Tu me juras que sans partage

Je régnerois toujours sur toi ;
LOUIS, que ce bouquet t'engage
A t'en faire une douce loi. (*bis.*)

LE CHOIX D'UN JEAN.

A M. DE SURENE, *le 23 juin, veille de sa fête.*

DES noms inscrits dans la légende
Jean fut toujours le plus cité ;
Les rois, les papes l'ont porté ;
Au *Paraguay*, dans la *Hollande*,
Aux confins de l'*Estotilande* ;
En tous lieux il est adopté.
Dans cette multiplicité,
Il est une variété
D'acceptions de contrebande
Par *qui* je me vois dégoté.
En vain j'en cherche l'origine,
Et j'ouvre les fastes des tems :
Mais loin que mon esprit devine,
Pourquoi nous avons tant de *Jean*
Qu'on vénere, & dont on badine,
J'y perds ma peine & mes instans.
Là c'est le fils de *Zacharie*,
Prophete & martyr à la fois,
Ici c'est un *Jean-de-la-Croix*,
. . . .
. . . .
Ailleurs *Jean-Logne*, *Jean-Doucet*,
Jean-Farine, *Jean-tout-à droit*,
Jean-des-Vignes, *Jean-de-Nivelle* ;
Jean-de-Vert, & *Jean-qui-fait-tout* ;

Et pour soutenir jusqu'au bout
Des *Jeans* la longue kirielle,
Outre ce que j'en ai décrit,
Un *Jean qui pleure*, un *Jean qui rit*,
Enfilent la même venelle.
Eh! le moyen de ce chaos
De noms dignes de nos hommages
Et de noms plaisans, jeux de mots,
De percer les sombres nuages;
Auquel enfin donner le prix?
Qu'un autre balance indécis,
Certes, je le croirai sans peine;
Mais si j'avois à faire un choix,
A prendre un *Jean* pour mon *Mécene*,
Pourrais-je mieux donner ma voix,
Qu'à l'aimable JEAN DE SURENE?

*Par M. D***.*

ÉPIGRAMME.

OH! le grand avocat que maître *de Cussieres!*
Il surpasse *Cujas*, *Alcias*, *Livonieres* :
Mais on dit qu'il est cher, & que pour cent louis
Il ne donneroit pas un salutaire avis.

Par M. LECAT, procureur à Abbeville.



ACADÉMIES.

SÉANCES

DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

I.

ACADÉMIE royale des ſciences de Paris.

DES perſonnes qui ne ſe ſont point fait connoître, ont écrit au ſecrétaire de l'académie pour lui demander, *ſi la théorie des aſſurances maritimes propoſée par cette compagnie pour ſujet du prix de 1783*, doit être enviſagée ſous l'un ou l'autre des deux points de vue ſuivans : ou en conſidérant les aſſurances, *en elles-mêmes, c'eſt-à dire, en donnant les regles qui peuvent déterminer pour l'aſſureur les conditions les plus favorables*, ou en conſidérant les aſſurances *comme un objet d'adminiſtration.*

La réponſe du ſecrétaire eſt que l'académie, en conſéquence de ſes réglemens, s'occupant uniquement des objets de mathématiques & de phyſique, & s'étant toujours abſtenue de diſcuter ni de juger les matieres relatives à l'adminiſtration,

niſtration, c'eſt uniquement ſous le premier point de vue, c'eſt-à-dire, ſous celui de la théorie mathématique des aſſurances, que la queſtion doit être traitée.

(*Mercure* de France.)

II.

Académie françoiſe.

Une perſonne publique & connue a remis à l'académie le mémoire ſuivant, dont l'auteur ne s'eſt point nommé.

A Meſſieurs de l'académie françoiſe,

MESSIEURS,

» Un citoyen qui aime les lettres, & qui » les croit utiles à l'humanité, deſire fonder » un prix en faveur de l'ouvrage de littérature » dont il pourra réſulter un plus grand bien » pour la ſociété; ſermon, piece de théatre, » roman, proſe, vers, hiſtoire, traité de ju- » riſprudence, réflexions morales, diſſertation » politique, mémoire ſur les ſciences ou ſur » les arts, recherches érudites, aucun genre » n'eſt exclu.

» Ce prix ſera obtenu ſans être demandé, » & adjugé ſans examen; c'eſt-à-dire, qu'il ſuf- » fira que les juges déclarent quel eſt, parmi » les livres qui auront paru dans l'année pré- » cédente, & dont ils auront eu connoiſſance,

» celui qui leur paroît devoir contribuer le » plus au bonheur......... de l'humanité. L'acadé» mie décidera si les ouvrages de ses membres » doivent concourir.

» Le citoyen qui a conçu cette idée, sup» plie l'académie d'agréer l hommage qu'il rend » aux lettres, & d'être juge du prix. Une som» me de douze mille livres est déposée, pour » être employée en une rente viagere sur la » tête du roi; & du revenu annuel, il sera » acheté une médaille d'or qui formera le prix.

Motifs de cette disposition.

» Un géometre méprisoit une piece de théa» tre applaudie, parce qu'elle ne prouvoit rien; » ce géometre avoit tort: mais un citoyen aura » raison, si pour régler l'estime & l'intérêt que » mérite un livre; il demande, quel bien en » résulte-t-il? Je fais aujourd'hui cette question, » & c'est à l'académie qu'il appartient de ré» pondre. On a représenté les lettres & les con» noissances humaines comme un fleau ajouté » à tous ceux qui désolent le monde: ainsi sou» vent on a calomnié notre religion, nos loix » & les institutions les plus sages; & si le sort » de l'univers avoit changé suivant nos opi» nions, l'imprudence de nos vœux auroit aug» menté la masse de nos maux. Les lettres n'ont » pas besoin d'apologie; mais les hommes qui » les cultivent peuvent, comme le laboureur » Romain, mettre leurs prétendus poisons sous » les yeux de leurs accusateurs.

» On prétend que notre nation est légere & » frivole. Je ne me permets point d'en être le » juge ni le censeur : mais je vois un peuple » oisif déserter les monumens du génie pour » courir aux farces du rempart : je vois se mul- » tiplier les éditions de romans médiocrement » intéressans & foiblement écrits ; un livre sé- » rieux & profond est estimé, mais n'est pas » lu : je vois les auteurs d'ouvrages qui doi- » vent passer aux générations suivantes, n'être » connus, recherchés, fêtés dans la société, » que pour quelques débauches d'esprit qui doi- » vent les faire rougir de leurs succès. Aussi, » tandis que la presse gémit pour une foule de » brochures plaisantes, épigrammatiques, licen- » cieuses, il nous manque une histoire de France » complette & lisible, un corps de droit pu- » blic François, un recueil d'expériences sur » la nature de notre climat & sur ses influen- » ces. Nous n'avons point de description du sol » de nos provinces & des richesses qu'il renfer- » me ; richesses que chaque siecle découvre suc- » cessivement, & qui n'ont échappé aux sie- » cles précédens que faute de recherches, &c. » Dans ce désordre, il faut que les chefs de la » littérature disent à quiconque est entré dans » cette carriere : *En voilà le but ;* & à la na- » tion : *Voilà dans la classe des gens de lettres,* » *ceux à qui vous devez le plus.*

» Sans doute on objectera que ces vues sont » trop grandes pour une si petite disposition ; » car jamais on n'épargna un reproche à une » action louable : mais vous ne penserez pas

» ainſi, vous Meſſieurs, qui, dans toutes cho-
» ſes, conſidérez le motif & les conſequences,
» & qui ſavez qu'un fait peu important peut
» être l'origine d'un grand bien. Que le foible
» exemple que je donne ſoit ſuivi! que tous
» ceux de mes concitoyens qui jouiſſent d'une
» fortune ſupérieure à la mienne, faſſent un ſa-
» crifice égal au mien; & les lettres, les ſcien-
» ces & les arts trouveront des ſecours im-
» menſes! «

L'académie a reçu cette propoſition avec toute la reconnoiſſance & l'eſtime que mérite le donateur; mais elle n'a pu, relativement à ſon inſtitution & à ſes loix, ſe permettre d'accepter la donation, qu'aux conditions ſuivantes:

1°. Que parmi les ouvrages, *utiles au bien de l'humanité*, qui auront paru dans le courant de chaque année, elle donnera la préférence à celui qu'elle jugera *le mieux fait & le mieux écrit.* Ce mérite devant procurer à l'ouvrage un plus grand nombre de lecteurs, n'en remplira que mieux l'objet d'*utilité* que le donateur a principalement en vue.

2°. Que la compagnie ne portera aucun jugement ſur les ouvrages qui auront pour objet des matieres de théologie ou de juriſprudence locale & contentieuſe, ou celles dont s'occupe l'académie des ſciences (*), ou enfin les matie-

(*) Le même citoyen a donné à l'académie des ſciences une pareille ſomme de douze mille livres pour des objets d'utilité publique, relatifs aux ſciences & aux arts. Voy. le Journal de *juillet*, pag. 255 & ſuiv.

res d'adminiſtration & de politique dont la diſcuſſion ne ſeroit pas permiſe par le gouvernement.

3°. Qu'elle ne jugera que des ouvrages écrits en langue françoiſe, l'auteur pouvant être d'ailleurs ou François, ou étranger.

4°. Qu'elle pourra, ſuivant que les circonſtances lui paroîtront l'exiger, ou remettre le prix, ou le partager entre deux ou pluſieurs ouvrages, ou le donner double.

5°. Qu'elle exclura ſes membres du concours.

Le donateur ayant approuvé ces conditions, l'académie a, d'une voix unanime, & de l'aveu du roi ſon auguſte protecteur, accepté la donation propoſée.

Elle annonce donc aux gens-de-lettres, qu'à la fin de décembre 1782, elle adjugera le prix dont il s'agit, à celui qui aura donné au public l'*ouvrage le plus utile*, en ſe conformant d'ailleurs aux conditions expoſées ci-deſſus.

Ce prix ſera une médaille d'or, de la valeur de douze cents livres.

Le concours ſera ouvert, à commencer du premier janvier de la préſente année 1781.

Toutes perſonnes, excepté les quarante de l'académie, ſeront admiſes à concourir.

Quand l'académie aura décerné ce premier prix, elle en donnera tous les ans un ſemblable, qui ſera annoncé par un ſemblable programme.

Elle auroit bien deſiré de faire connoître le citoyen à qui les lettres & l'humanité ſont re-

devables de cette donation; mais il a constamment persisté à garder l'anonyme.

(*Journal* de Paris.)

III.

SOCIÉTÉ royale de médecine de Paris.

AVIS sur l'électricité médicale, par M. MAUDUYT.

Depuis long-tems une partie des physiciens regardoit l'électricité comme un remede puissant; une autre partie nioit qu'elle fût utile en médecine. C'étoit à l'expérience seule qu'il appartenoit de prononcer entre deux opinions si opposées, & l'on ne pouvoit avoir de sentiment à cet égard, ni fixer ses idées qu'après des observations nombreuses, entreprises & suivies avec soin, sans partialité, sans prévention. L'objet étoit en lui-même important; il intéressoit le bien général: la société royale de médecine projetta en 1778 de s'en occuper, & me nomma pour être spécialement chargé, sous son inspection, de cette partie de ses travaux: elle informa M. le directeur-général des finances de son dessein, il voulut bien en rendre compte au roi; & sa majesté, sur le rapport qui lui fut fait, m'accorda une gratification annuelle pendant trois ans, pour subvenir aux frais indispensables dans le travail dont j'étois chargé.

Au commencement de 1780, j'ai lu, dans les séances de la société, un mémoire qui con-

tenoit l'hiftoire du traitement électrique adminiftré, depuis deux ans, à quatre-vingt deux malades : la compagnie, après en avoir entendu la lecture, a chargé trois de fes membres, MM. Geoffroy, Lorry & Andry, de l'examiner en particulier, & de lui en rendre compte ; fur le rapport qu'ils lui ont fait, elle a conclu :

1°. Que j'avois adminiftré l'électricité à un affez grand nombre de paralytiques, qu'ils en avoient éprouvé des effets affez marqués & affez permanens, pour qu'il fût avéré que l'électricité eft un moyen de foulager & de guérir de la paralyfie, & que, par conféquent elle doit être comptée au nombre des remedes propres à la combattre.

2°. Que d'après l'application que j'avois faite de l'électricité à des maladies différentes de la paralyfie, il étoit probable que l'électricité pouvoit être employée avec avantage dans leur traitement ; qu'elle pourroit foulager & guérir ceux qui en étoient attaqués, mais que les faits étoient encore trop peu nombreux, qu'ils ne préfentoient que des efpérances, fans qu'il fût poffible d'en tirer une conclufion fage & bien établie ; que je ferois chargé en conféquence de continuer à adminiftrer l'électricité, & que je m'attacherois fur-tout à l'appliquer dans les cas où fon utilité, quoique fort probable, n'étoit pas fuffifamment démontrée.

Au commencement de cette année, j'ai rendu compte à la fociété du traitement fait à trente-

deux malades électrisés, dans le cours de l'année 1780, & différens de ceux dont j'avois donné l'histoire dans mon premier mémoire. La société a persisté dans ses conclusions portées l'année précédente, savoir, 1°. sur l'utilité démontrée de l'électricité dans le traitement de la paralysie : 2°. sur la probabilité des avantages qu'on a lieu d'en attendre dans celui de plusieurs autres maladies ; elle a desiré que je continuasse à employer l'électricité ; que j'en prévinsse le public, que je lui fisse connoître les maux différens de la paralysie, dans le traitement desquels l'électricité a déja réussi souvent, & pour lesquels on a lieu d'en attendre du succès. Cette conclusion n'a pas eu mon travail pour seul fondement, elle a encore été déterminée par le compte que plusieurs associés & correspondans de la société, soit regnicoles, soit étrangers, lui ont rendu de leurs essais dans le même genre. La compagnie a en conséquence chargé son secrétaire de rendre compte de sa délibération à M. le directeur-général des finances : c'est d'après une lettre que ce ministre m'a fait l'honneur de m'adresser, & par laquelle il m'apprend que sa majesté, sur son rapport, veut bien me continuer pendant quatre ans encore la même gratification qui m'avoit été accordée antérieurement pour trois, que je publie cet avis.

Je continuerai pendant quatre ans à recevoir, & à traiter gratuitement les malades qui se présenteront dans des cas où l'électricité pourra leur être utile.

Je n'admettrai aucun malade ſans avoir pris l'avis de ſon médecin ordinaire, s'il en a un, ou ſans avoir conſulté à ſon ſujet avec un de mes confreres, dont il aura lui-même fait choix, & je n'adminiſtrerai l'électricité qu'autant que ce ſera l'avis du médecin avec lequel j'aurai conſulté, ainſi que ce ſera le mien.

Je ne recevrai de paralytiques qu'autant que la place me le permettra dans le lieu où je fais mes traitemens.

Les maladies dans le traitement deſquelles l'électricité a réuſſi, & pour leſquelles on a lieu d'en attendre du ſuccès d'après la guériſon, dans des cas pareils, ſont :

1°. Le rhumatiſme, ſoit ſimple, ſoit goutteux.

2°. L'état de langueur & de foibleſſe des enfans dont l'accroiſſement eſt retardé ou dans toute leur perſonne, ou dans quelqu'un de leurs membres, ſans cauſe apparente; qui, libres dans leurs mouvemens, ne les exercent qu'avec peine & ſans force; qui ſont ſujets par foibleſſe à des chûtes fréquentes, ou dont les mains ne peuvent porter le poids le plus léger. Ce cas, aſſez commun, eſt un de ceux dans leſquels l'électricité a été ſuivie des ſuccès les plus fréquens & les plus marqués.

3°. La perte, ou la gêne du mouvement, les douleurs occaſionnées par les vices de l'humeur laiteuſe & ſuites de la maladie, vulgairement appellée *lait épanché*. Deux dames entr'autres, dont une eſt veuve d'un de nos confreres, ont obtenu de l'électricité dans ce cas, les plus grands avantages.

4°. Les ſcrophules ou écrouelles. Les malades qui en ſeront attaqués, ſeront traités ſeuls, & l'on emploiera pour eux des inſtrumens qui ne ſerviront qu'à leur traitement.

5°. Pluſieurs maladies des yeux, dépendantes de l'engorgement des membranes, la cataracte commençante, la goutte ſereine récente.

6°. Les convulſions & les tremblemens occaſionnés par les vapeurs du mercure. Je n'ai par moi-même été témoin d'aucun fait à cet égard : M. de Haen, qui étoit médecin d'un des hôpitaux de Vienne, dont l'habileté & la probité ſont généralement reconnues, aſſure dans ſes ouvrages, d'une maniere ſi poſitive, avoir guéri, par l'électricité, un grand nombre de doreurs rendus impotens par les vapeurs du mercure, qu'il ne paroît pas poſſible de refuſer ſa confiance à l'électricité dans ce cas, d'après ce qu'il en dit.

7°. La ſurdité. J'ai traité pluſieurs ſourds. Deux ſeulement ont eu un ſuccès conſidérable & permanent. L'un des deux montroit les mathématiques; la ſurdité l'avoit obligé de quitter ſa profeſſion, il l'a repriſe au bout de trois mois, & il la continue depuis vingt.

8°. Je n'ai encore employé l'électricité négative qu'une fois : elle n'a produit aucun effet : ce n'eſt pas une raiſon de croire qu'elle n'en puiſſe pas produire, & de nier les avantages, que des phyſiciens qui s'en ſont ſervis, diſent en avoir retiré. Les cas dans leſquels on l'annonce comme utile, ſont le tremble-

ment, les convulsions, & en général les maux connus sous le nom de maladies des nerfs.

9°. L'électricité a plusieurs fois rappellé le cours des mois, & il paroît, d'après le témoignage de ceux qui l'ont employée, que c'est un des cas dans lesquels elle réussit le plus généralement.

J'observerai, en terminant cet avis, que depuis trois ans que j'électrise des malades, je n'en ai vu aucun auquel elle ait occasionné un mal réel, & que je crois, avec la plupart des physiciens, qu'elle n'en peut pas produire, étant sagement administrée.

Je prie les malades qui se trouveront dans les cas que j'ai désignés, de faire attention que je ne leur propose pas des expériences que j'ai envie de faire. Je sais que personne n'en a le droit; je n'annoncerois pas publiquement un projet, dont l'execution me seroit sévérement défendue, aussi-tôt qu'il seroit connu. Mais je propose d'employer, sous l'autorité du gouvernement, à ses frais, & d'après l'avis d'une compagnie de médecins, un remede dont l'utilité est avérée dans le traitement de la paralysie, dont il y a lieu, d'après des faits antérieurs, d'attendre un succès égal ou à-peu-près semblable dans celui des maladies que j'ai désignées, & qui, jusqu'à présent, n'a produit aucun mauvais effet dans ceux qui en ont fait usage. (*)

(*) La demeure de M. Mauduyt est rue neuve St. Etienne, fauxbourg St. Marcel.

Je certifie que le présent avis a été lu dans la séance tenue au Louvre le 20 avril 1781, que la société royale l'a approuvé, & qu'elle a desiré qu'il soit rendu public.

VICQ D'AZIR, *Sec. perp.*

A Paris, ce 22 avril 1781.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

I V.

ACADÉMIE des sciences, arts & belles-lettres de Dijon.

L'académie a tenu le 15 mai dernier, une séance publique, à laquelle Mgr. le prince de Condé a présidé.

M. Maret, secrétaire-perpétuel, a fait l'ouverture de la séance par un discours dans lequel il a exprimé la sensibilité de l'académie à l'honneur que lui faisoit S. A. S. & a proclamé le jugement des pieces envoyées pour concourir aux prix que cette société avoit proposés.

L'assemblée étoit considérable; un grand nombre de MM. des trois ordres des états de la province, de Dames & de citoyens distingués la composoit. M. Maret attribue cette affluence à l'empressement de jouir du spectacle le plus capable d'élever l'ame, d'enflammer les cœurs du desir de se rendre utile; à celui d'admirer un héros dont l'affabilité, les connoissances,

l'éloquence majeſtueuſe relevent l'éclat des talens dans le grand art de la guerre; à celui enfin de ſe pénétrer de l'importance d'un établiſſement aux ſuccès duquel S. A. S. veut bien s'intéreſſer.

Les ſujets des prix propoſés étoient l'éloge du maréchal de Vauban, & celui de Claude Saumaiſe. Le ſecrétaire-perpétuel a annoncé que l'académie ſe voyoit obligée de remettre la diſtribution du premier de ces prix à l'année 1784, & qu'il conſiſteroit en deux médailles, chacune de la valeur de 300 liv. » Un ſeul » éloge de Vauban a paru (a-t-il dit) pouvoir » ſoutenir juſqu'à un certain point les regards » de la critique. Il eſt écrit ſagement, mais » avec peu de chaleur; l'ordonnance en eſt » peu réguliere; les détails qui doivent ſervir » de preuve, ne ſont pas toujours expoſés avec » cette entente philoſophique qui les rend ſaillans; le ſtyle, quoiqu'en général très-bon & » aſſez pur, eſt ſouvent déparé par des expreſ» ſions peu claires, par des mots mal choiſis » & peu nobles. L'académie s'eſt vue avec peine » obligée de refuſer la couronne à l'auteur de » ce diſcours; mais pour lui prouver ſon eſti» me, elle a voulu que l'on citât l'épigraphe » de ſon ouvrage : elle eſt tirée de l'*Eloge de* » *Vauban* par Fontenelle, & porte : *C'étoit un* » *Romain qu'il ſembloit que notre ſiecle eût dérobé* » *aux plus heureux tems de la république.* «

Quelques panégyriſtes de ce grand homme le font naître en Nivernois, & enlevent à la Bourgogne l'honneur d'avoir été ſon berceau.

» C'eſt (a remarqué M. Maret) une erreur
» contre laquelle nous devons nous élever, &
» nous aſſurerons qu'il eſt né à St. Léger de
» Foucheret.

» Parmi les éloges de Saumaiſe écrits dans
» le ſtyle hiſtorique, l'académie a diſtingué ce-
» lui qui porte pour deviſe : *Suum cuique.* L'au-
» teur joint à une grande connoiſſance de cet
» homme célebre & de ſes travaux, une cri-
» tique judicieuſe qui garantit l'impartialité.

» On trouve avec peine dans ſon ouvrage
» des digreſſions hors-d'œuvre ; mais on y trouve
» auſſi pluſieurs morceaux très-éloquens, qui
» prouvent que l'auteur eût pu prendre avec
» ſuccès un ton plus élevé, diſpoſer ſes maté-
» riaux dans un ordre plus favorable, & diſ-
» puter peut-être avec avantage un prix auquel
» ſes talens lui donnoient droit de prétendre.

» Celui qui a remporté le prix, a loué Sau-
» maiſe en véritable orateur & avec une élo-
» quence faite pour l'obtenir. Ce n'eſt pas que
» ſon ouvrage ait atteint le degré de perfec-
» tion qui lui eût concilié tous les ſuffrages :
» quelquefois emporté par ſon feu, l'auteur
» s'eſt élevé trop haut ; il n'a pas mis aſſez
» de variété dans les figures dont ſon diſcours
» eſt animé. Son ſtyle n'a pas toujours la même
» nobleſſe, la même harmonie. On peut lui re-
» procher quelques expreſſions déſavouées par
» le goût, quelques mots que l'uſage n'admet
» point. Il a avancé certains principes qu'il ne
» ſeroit pas poſſible d'approuver dans un pays
» catholique ; mais ces défauts ſont rachetés

» par une si belle ordonnance de preuves, par
» des détails si savans, par des beautés si mâ-
» les, par des réflexions d'une philosophie si
» douce, que l'académie, guidée par le pré-
» cepte d'Horace, n'a pas cru devoir le juger
» à la rigueur. Ce discours est d'ailleurs le
» meilleur ouvrage de tous ceux qui ont été
» envoyés au concours. Ce que l'auteur a fait,
» donne une grande idée de ce qu'il est en état
» de faire, & doit persuader qu'il ne livrera
» son ouvrage à l'impression qu'après l'avoir
» retouché avec soin. L'académie se seroit re-
» proché trop de sévérité dans une occasion
» où il falloit réunir tant de qualités si rare-
» ment associées, une imagination ardente &
» bien réglée, une érudition sage & profonde.
» Elle s'est applaudie de son indulgence à l'ou-
» verture du billet qui renfermoit le nom de
» l'auteur. C'est un étranger, c'est un ministre
» de l'église protestante qui a élevé à la gloire
» de notre illustre compatriote un monument
» durable; c'est M. Ancillon, pasteur de l'é-
» glise françoise à Berlin. Est-il donc étonnant
» qu'il n'ait pas écrit avec autant de pureté
» qu'un François? Est-il surprenant que parti-
» san des erreurs dont Saumaise n'avoit pu
» se garantir, il ait laissé percer sa prédilection
» pour une doctrine à laquelle il est attaché
» par les préjugés? Disons plus : la modération,
» les ménagemens avec lesquels il a excusé l'ab-
» juration de Saumaise, doivent lui concilier
» l'estime des orthodoxes. Une notice & quel-
» ques fragmens de son discours justifieront ce

» que nous avançons ; mais avant de l'entendre, nous vous supplions, Monseigneur, de vouloir bien remettre la médaille à M. le chancelier de l'académie. L'éloignement de la résidence de M. Ancillon, lui enleve l'honneur de la recevoir des mains de V. A. S. mais elle lui paroîtra bien plus précieuse, lorsqu'il saura qu'approuvant le jugement de l'académie, applaudissant au triomphe de l'orateur, vous avez daigné la distribuer. «

La lecture de ce discours a été suivie d'un extrait du même ouvrage.

» L'auteur s'attache à montrer dans Saumaise, *le double mérite d'un esprit vaste & d'un cœur pur, le grand homme qui force l'admiration, & l'homme de bien qui commande l'estime & le respect, les talens qui embellissent les vertus & en relevent l'éclat, & les vertus qui ennoblissent & consacrent les talens.*

» C'est dans deux parties distinctes qu'il présente Saumaise sous ces divers points de vue. Il prouve dans la premiere, qu'il fut un prodige d'érudition à l'âge même où les hommes ordinaires savent à peine lire ; que *son érudition fut solide & profonde dans ses sources, variée dans les connoissances vers lesquelles elle se porta ; & grande dans sa maniere.*

» Il le représente successivement comme théologien, jurisconsulte, physicien, politique, poëte, moraliste, philosophe & critique, toujours supérieur à tous ceux qui l'ont devancé.

» C'est à grands traits que l'orateur le peint

» ſous ces divers aſpects. Les détails qui au-
» roient appeſanti ſa marche, ſont rejettés dans
» des notes qui ſont des extraits lumineux des
» différens ouvrages de Saumaiſe.

» M. Ancillon ſe tranſporte au moment où
» ce grand homme éclairoit l'univers; il cite
» en preuve des effets que produiſirent l'uni-
» verſalité & l'importance de ſes talens, les
» témoignages d'eſtime, de vénération qu'il
» reçut de la plupart de ſes contemporains.

» Il ne diſſimule point dans la ſeconde partie
» de ſon diſcours les défauts de Saumaiſe; il
» débute même par en faire un tableau effrayant,
» ſans ſe permettre d'affoiblir aucune des cou-
» leurs dont l'ont chargé les ennemis de ce
» grand homme; mais il ne tarde pas à por-
» ter ſur ce tableau la lumiere d'une critique
» ſage & impartiale, à faire voir, à démontrer
» que ces défauts étoient ceux de ſon ſiecle.

» Une ſenſibilité exquiſe, compagne inſépa-
» rable d'un génie ardent, d'un eſprit vif, ne
» lui permit point de mépriſer des contradic-
» teurs, des ennemis qui le provoquoient avec
» une fureur, avec une atrocité peut-être ſans
» exemple; mais, même en repouſſant l'injure,
» il fut toujours plus modéré que tous ſes ad-
» verſaires. Il ménageoit l'homme lorſqu'il at-
» taquoit l'écrivain; & s'il s'élevoit avec force
» contre les erreurs, c'eſt que l'amour de la
» vérité étoit le mobile de toutes ſes actions.
» La douceur & la générosité formoient le fond
» de ſon caractere. M. Ancillon le démontre
» par les détails de ſa vie privée, par le ſa-

» crifice qu'il fit dans fes derniers momens,
» d'un nombre confidérable de réponfes qu'il
» avoit préparées contre les diatribes de fes
» envieux.

» On voit fa patience exercée, comme celle
» de Socrate, par une autre Xantipe; on le
» voir pere tendre, ami vrai, protecteur géné-
» reux & délicat de tous les gens-de-lettres,
» de tous les favans, vivre en bon citoyen &
» mourir en philofophe chrétien.

» Il étoit difficile de l'excufer d'avoir aban-
» donné la religion de fes peres pour embraffer
» le calvinifme. L'auteur s'en tire avec adreffe;
» mais c'eft ici qu'il pofe des principes qui
» pourroient donner lieu à des difcuffions que
» l'académie réprouve. C'eft fur la force impé-
» rieufe du cri de la confcience qu'il s'appuie
» pour difculper Saumaife. «

Il fera facile de juger de fa maniere par l'apof-
trophe qui termine fon difcours.

L'orateur vient de peindre le moment où
Saumaife, pénétré de la vanité de la gloire, de
la vérité des principes du chriftianifme, s'eft
élevé à la fublimité du pardon des ennemis, a
livré aux flammes les ouvrages manufcrits qu'il
avoit encore préparés pour fa défenfe, il ap-
pelle à ce fpectacle tous fes détracteurs, tous
fes ennemis, & leur dit : » O vous! qui ne
» penfiez à lui que pour multiplier vos ou-
» trages, tandis qu'il penfoit à vous pour vous
» les pardonner, qui le maudiffiez peut-être
» tandis qu'il vous béniffoit, qui écriviez con-
» tre lui tandis qu'il eût voulu n'avoir jamais

» écrit contre vous, qui prépariez l'opprobre
» à ſa mémoire tandis qu'il faiſoit tout pour
» ménager la vôtre, qu'il ſauvoit à votre ſen-
» ſibilité quelques fâcheux momens, qu'il pu-
» niſſoit ſes talens des foibleſſes qui s'y atta-
» cherent, & ne vouloit plus être utile s'il
» ne pouvoit l'être ſans bleſſer; ennemis trop
» ardens, qu'il eut le malheur de faire ap-
» procher de ſon lit de mort, voyez ces traits
» où repoſent le calme & la joie d'une belle
» action. Voyez les reſtes fumans encore du
» ſacrifice conſommé par ſa charité; & vous
» regardant avec une ſurpriſe mêlée de reſpect,
» dites-vous les uns aux autres : Il nous par-
» donna, il fut meilleur que nous.

» Et toi, juſte & équitable poſtérité, ſi mes
» foibles accens peuvent arriver juſqu'à toi,
» répete d'un ſiecle à l'autre ce [illegible]hant aveu :
» que le nom de Saumaiſe rappelle à jamais
» l'idée de la ſcience qui releve le prix des
» vertus, & des vertus qui font reſpecter &
» aimer la ſcience; que ſortant, à ma voix,
» de la nuit des tems, ſon ombre ſeule, er-
» rante dans les ſanctuaires de la ſcience &
» de la piété, y épouvante le faux eſprit
» qui mépriſe & décrie l'érudition, & le vice
» qui la déshonore; qu'elle remporte ſur eux
» d'éclatantes victoires. «

» Au milieu de ma carriere & au-delà,
» j'aurai aſſez vécu, ſi un jour ce foible éloge
» à la main, & paſſant près du tombeau de
» Saumaiſe, quelque éleve des muſes s'arrête
» & ſent ſon cœur palpiter, ſes yeux ſe rem-

» plir de larmes, & prend en ſilence avec » lui-même, avec ſon ſiecle, de ſublimes en» gagemens. «

M. de Saint-Alphonſe, lecteur de Mgr. le prince de Condé, & nommé académicien dans la ſéance précédente, a prononcé ſon diſcours de réception, auquel M. de Morveau, chancelier de l'académie a répondu. Ce diſcours & cette réponſe viennent d'être imprimés.

M. le comte de la Touraille & M. de Saint-Alphonſe ont lu, le premier, le *Précis de quelques réflexions morales & philoſophiques*, dont nous rendrons compte dans notre prochain journal; le ſecond, un poëme ſur *les charmes du repos*, imité de l'anglois de Mme. de S***. Ce poëme eſt rempli de tableaux divers, tantôt gracieux & frais, tantôt impoſans & majeſtueux. On y trouve des réflexions, des penſées ingénieuſes, rendues avec élégance & avec force : il reſpire en général la plus douce & la plus ſaine philoſophie.

M. de Morveau a commencé la lecture d'un mémoire intitulé : *Recherches pour perfectionner la préparation des couleurs employées dans la peinture.* La couleur dont il s'eſt occupé dans la partie de ces *Recherches* qu'il a lue, eſt le blanc. Celui qu'emploient les peintres eſt une chaux de plomb qui, eu égard à ſa différente préparation, porte le nom de crems en Autriche, de blanc de plomb en écailles, de blanc de céruſe, de blanc de Bougival.

L'académicien fait d'abord obſerver que les différentes préparations de plomb expoſent les

peintres & tous ceux qui respirent les émanations des couleurs où entrent ces préparations, à être attaqués d'une colique très-cruelle par ses symptômes, & souvent funeste par ses suites ; que cette considération seule devroit suffire pour engager à chercher un blanc dans lequel il n'entrât point de plomb, mais qu'on trouvoit un autre motif de se porter à cette recherche, dans la facilité avec laquelle la chaux de ce métal reprenoit le phlogistique ; qu'il en résultoit une altération des tableaux, par l'action seule de l'air qui brunissoit tous les blancs en revivifiant à la longue le plomb qui entroit dans la composition des couleurs.

Ces divers motifs ont déterminé M. de Morveau à faire les essais dont il a rendu compte, & dont il a confirmé les résultats par des expériences qu'il a répétées sous les yeux de S. A. S.

Ces essais lui ont fait connoître que l'on pouvoit obtenir un blanc inaltérable en employant la chaux d'eau, celle de zinc & la chaux terreuse tartarisée. Les deux premieres de ces substances peuvent être traitées à l'huile, mais la troisieme seulement à la détrempe.

L'académicien a présenté divers échantillons de toile peints avec le blanc de crems, qui est de tous les blancs de plomb celui qui résiste le plus à l'action de l'air, & avec les trois autres blancs dont on vient de parler : il a fait remarquer la différence frappante qu'avoit produite la vapeur phlogistique sur ces diverses couleurs. Pour rendre cette différence sen-

ſible par une expérience, il a mis dans un bocal un peu élevé du foie de ſoufre en liqueur, & a verſé deſſus du vinaigre diſtillé. Enſuite il a placé ſur la bouche du bocal un carton découpé, de maniere que la vapeur qui s'élevoit pouvoit le traverſer. Il a poſé ſur les découpures divers morceaux de toile peints en blanc, les a recouverts d'un autre carton, & a aſſujetti les cartons par un papier ficellé.

Un inſtant après, il a retiré les échantillons mis en expériences, & l'on a vu que celui qui étoit coloré par le blanc de crems, avoit bruni, tandis que les autres avoient conſervé leur blancheur, preuve évidente de l'avantage qu'il y auroit à les ſubſtituer aux préparations de plomb. Cette découverte, de la plus grande importance pour la peinture, mérite d'être accueillie par les artiſtes. Elle doit auſſi être approuvée des médecins & de tous ceux qui ont aſſez d'humanité pour deſirer de voir diminuer le nombre des maladies auxquelles ſont expoſés les hommes.

M. Chauſſier a rendu compte du ſuccès qu'a eu l'épreuve qu'il a faite en préſence de S. A. S. dans le jardin de M. de Montigny, pour prouver par le fait qu'il eſt poſſible de rendre les maiſons incombuſtibles.

M. de Saint-Alphonſe a lu un petit poëme imité de Virgile, intitulé : *Druſus*, & envoyé par M. Euſtache. C'eſt un eſſai fait à l'âge de 17 ans, & qui donne les plus grandes eſpérances. Il contient l'horoſcope de Druſus. Le poëte peint ſucceſſivement tout ce que fera

son héros, & la gloire dont le couvrira le bonheur qu'il aura procuré à la terre.

La séance a été terminée par la lecture d'une épître en vers, adressée aux dames par M. Le-Roy de Flagis. Son but est de ramener les femmes à prendre une plus juste idée de leur pouvoir, à reconnoître qu'elles ne sont pas bornées à plaire, & qu'elles peuvent avoir beaucoup d'influence sur les mœurs des hommes.

Après avoir peint tous les avantages que la beauté, les graces assurent aux femmes; après avoir dit que les sages mêmes tombent à leurs pieds, que tous nos héros

Qu'avec raison préconise l'histoire,
Tous nos héros, plus ou moins amoureux,
Ont vu l'amour ternir un peu leur gloire,

il fait observer aux dames,

Que nos travers, nos mœurs sont leur ouvrage.
Eh! qui forma ces essaims d'Adonis
Rivalisant avec vous de parure,
Qui, du vieux Franc altérant la nature,
Changea la Gaule en molle Sybaris?
Belles, c'est vous, c'est votre insouciance
Pour les vertus dont vous étiez le prix
En ces beaux jours, en ces tems où la France
Dans les Bayards voyoit des Amadis.
Qu'espérez-vous de ces métamorphoses!
Vos froids flatteurs, malgré leurs tons altiers,
Que semblent-ils sous le myrte & les roses
Près du héros paré de ses lauriers?

Le poëte cite ensuite plusieurs faits tirés de

la fable & de l'hiſtoire, pour prouver que les foibleſſes amoureuſes étoient excuſables par les droits que la valeur & l'héroïſme doivent avoir ſur les ames tendres.

Jadis du moins, dans ſes peines ſecretes,
Quand la beauté ſe répandoit en pleurs,
Pour adoucir ou voiler ſes défaites,
Il lui reſtoit la vertu des vainqueurs.

Les exemples de Phedre & de Didon viennent à l'appui de cette réflexion, & il invite les femmes à rétablir le culte du véritable amour.

Triſte jouet de nos modes frivoles,
Cédant ſans ceſſe à mille vanités,
Aſſez long-tems vous fûtes nos idoles:
Oſez paroître enfin nos déités;
Au monde éteint redonnez une autre ame;
Par les plaiſirs ennobliſſez nos cœurs;
Portez par-tout une céleſte flamme;
Récréez l'homme en lui donnant des mœurs.

(*Journal encyclopédique.*)

V.

SOCIÉTÉ provinciale des arts & des ſciences d'Utrecht.

La ſociété aſſemblée le 26 avril dernier, a décidé que de toutes les réponſes qu'elle a reçues à la queſtion ſuivante, ſavoir:

» Eſt-il ſalutaire ou nuiſible à la ſanté des » hommes, de planter des arbres dans les vil» les

» les & aux environs? Leurs exhalaisons épu-
» rent-elles ou infectent-elles l'air, & quelles
» sortes d'arbres font plus ou moins de bien ou
» de mal? «

La belle & savante dissertation, portant pour devise : *Observez la nature, & suivez la route qu'elle vous trace*, lui a paru, pour ce qui concerne le premier point, être de beaucoup la plus conforme à son but. Mais ayant desiré dans cette dissertation un plus grand nombre d'expériences, faites avec des arbres, & particuliérement celles dont on pourroit conjecturer avec quelque certitude, quels arbres soient les plus convenables pour améliorer l'air, puisque jusqu'à présent les plus grandes difficultés mentionnées par l'auteur ne leur paroissent pas satisfaisantes; la société propose de nouveau la même question pour être répondue avant le premier décembre 1782, avec offre du double prix. La décision s'en fera dans le courant du mois d'avril 1783, & durant ce temps-là les réponses déja parvenues à la société demeureront intactes, avec leurs billets, afin de fournir occasion aux auteurs de faire les expériences requises, & aux autres de concourir de nouveau au prix.

Au reste, MM. les directeurs & membres ont arrêté de proposer la question suivante, pour être répondue le premier décembre 1782 : en voici le contenu.

» Quelles sont les causes naturelles, & cel-
» les qui proviennent de la maniere de vivre,
» de la multiplication journaliere des ma-

» ladies des nerfs dans notre pays? Quels en » sont les signes, & quelle est la meilleure mé» thode de les prévenir & de les guérir? «

Le prix pour cette question sera adjugé au mois d'avril 1783. La société n'attend pas une dissertation prolixe de la foiblesse des nerfs en général, mais elle desire seulement qu'on se borne aux causes de l'augmentation de cette maladie dans notre pays, & de ses véritables indices, afin de la pouvoir distinguer des autres maladies avec lesquelles on la confond souvent.

» La société se propose de couronner la » meilleure dissertation, & la plus intelligible » pour toute sorte de lecteurs, tant négocians » qu'armateurs & teneurs de livres, que pour » ceux de nos marins les moins instruits, pour » expliquer facilement la méthode de détermi» ner les longitudes en mer, en mesurant la » distance des étoiles ou de la lune par un *oc-* » *tant* ou *sextant*, pourvu que l'on démontre » par des preuves & des expériences que cette » méthode de déterminer les longitudes soit » aussi praticable par les marins des Provin» ces-Unies des Pays-Bas. «

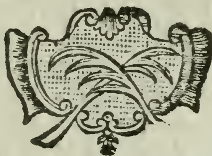
Le prix destiné pour cette question sera adjugé en avril 1782, & les discours envoyés avant le premier décembre 1781.

Toutes les réponses à chacune desdites questions ne devront pas être signées du nom de leur auteur, mais d'une devise, & on y joindra un billet cacheté, sur lequel sera la même devise, & qui contiendra le nom & l'adresse de l'auteur, le tout lisiblement écrit. Elles seront

envoyées, *franches de port*, avant ou au tems fixé, & écrites lisiblement, mais non de la main de l'auteur même, en hollandois, françois ou latin, au sieur & Mre. Jean Van Haeften, secrétaire de ladite société : les mémoires qui seront envoyés après le tems fixe, ne seront pas admis au concours.

Le prix pour celui qui aura le mieux répondu à chacune desdites questions, suivant ladite condition, sera une somme de 30 ducats d'or, ou une médaille d'or de la même valeur, à son choix : le billet de la réponse couronnée sera seul ouvert, tous les autres seront brûlés sans être décachetés.

(*Nouvelles de la république des lettres & des arts.*)



SPECTACLES.

PARIS.

COMÉDIE FRANÇOISE.

LE vendredi 6 juillet, on a donné la premiere représentation de *Richard III*, tragédie en cinq actes, par M. de Rozoy, citoyen de Toulouse.

Après la mort d'Edouard IV, usurpateur du trône de Henri VI, Richard, duc de Glocester, frere du premier, se fit proposer la couronne par ses partisans, aidés du duc de Buckingham. Il feignit d'abord de la refuser; mais enfin, il parut céder à leurs instances, & se fit couronner. Déja souillé de crimes affreux, il ne craignit pas d'immoler à son ambition ses deux neveux, dont l'un étoit Edouard V, qui fut pendant deux mois & demi un fantôme de roi, & Richard, duc d'Yorck, son frere. Le desir d'affermir son autorité, l'engagea à rechercher la main de sa niece Elisabeth, fille aînée d'Edouard IV, mais il n'en éprouva que des mépris. Enfin, ses cruautés révolterent tous les cœurs; Buckingam même s'éleva contre celui dont il avoit été le complice, & paya de sa

tête sa double trahison. Mais Henri, comte de Richemont, qui prétendoit avoir au trône des droits plus puissans que ceux du duc de Glocester, profita de la haine que celui-ci avoit inspirée aux Anglois, & secondé par le lord Stanley, qui avoit épousé en secondes noces la comtesse de Richemont sa mere, aidé des François, qui lui donnerent deux mille hommes, quelques vaisseaux & une somme d'argent, il débarqua au port de Milfort. Le 22 août 1485, les armées de Richard & de Henri se trouverent en présence à Bosworth; après un combat sanglant, pendant lequel le lord Stanley abandonna Richard, dont jusqu'alors il avoit feint d'épouser les intérêts, Henri demeura vainqueur, & le corps du tyran fut trouvé sur le champ de bataille percé de coups, & entouré de morts & de mourans. Le comte de Richemont fut proclamé roi par son armée sous le nom de Henri VII; il épousa quelque tems après la princesse Elisabeth, que son aversion pour la maison d'Yorck l'engagea à traiter avec une dédaigneuse indifférence.

Tel est le trait historique sur lequel M. de Rozoy a bâti le systême de l'ouvrage qu'il vient de faire représenter. Il seroit difficile de trouver un ouvrage dont la conduite fût plus mal entendue, dont le style fût plus négligé, pour ne pas employer d'autre expression.

L'auteur a fait Richard amoureux de sa niece, sœur des deux princes sacrifiés à l'ambition. Richemont est aussi par les sentimens du cœur le rival du tyran & rival préféré. La

premiere partie du premier acte a été applaudie ; mais la fin de cet acte & les deux qui le suivent ont excité beaucoup de murmures. En effet ils ne présentent aucune action ; ils sont, pour ainsi dire, entiérement étrangers au sujet qu'a voulu traiter l'auteur : c'est un *imbroglio* continuel, rempli de mots communs ou d'expressions boursoufflées, de pensées fausses, de récits épisodiques & oiseux ; mais au quatrieme acte, commence un intérêt réel. Richemont, sa mere & sa maîtresse, sont au pouvoir du tyran, & à chaque instant sur le point de perdre la vie. Quoique la situation de Richemont, dans cet acte soit précisément la même que celle que l'on applaudit dans Gustave, elle ne fait pas moins de plaisir, parce qu'elle est bien motivée. La premiere moitié du 5e. acte n'est pas moins digne d'éloges; mais le dénouement est tout-à-fait invraisemblable. La princesse, que les soldats de Richard pouvoient faire périr, est amenée sur le théatre uniquement pour être sauvée par Richemont, & produire un coup de théatre qui est gauche & mal amené. Le tyran a déja disparu sans que l'on sache ni où, ni pourquoi, ni comment il s'en est allé.

(*Mercure de* France, *Journal de* Paris ; *Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

COMÉDIE ITALIENNE.

Le samedi 7 juillet, on a donné, pour la premiere fois, *Léonore* ou *l'Heureuse Epreuve*,

comédie en deux actes, mêlée d'ariettes, musique de M. Champein.

Angello, jeune débauché, connu & redouté par l'excès de son libertinage, s'est introduit chez le peintre Manelly sous le nom de Farelly, & y est devenu amoureux de Léonore; mais il n'a osé se faire connoître sous son véritable nom, parce que ses erreurs l'ont rendu odieux à Léonore, que son pere lui destinoit pour épouse, & dont il a refusé la main. Manelly a découvert le secret de Farelly, l'amour que sa fille lui a inspiré, & celui qu'elle ressent elle-même. Avant d'en instruire Léonore, il s'assure de la sincérité du retour de Farelly, & cherche à l'éprouver. Réduit à s'entretenir avec le portrait de Léonore qu'il a fait dans ses momens de loisir, le jeune homme fait demander Léonore en mariage par le valet de son pere, & est refusé sous le nom d'Angello. Il se détermine à quitter la maison de Manelly, en demandant pour toute grace d'emporter avec lui un des tableaux du cabinet du peintre. Celui-ci y consent, en en exceptant le portrait seul de Léonore: c'est positivement celui que desire Farelly; ce dernier refus le pénetre de douleur; mais Léonore, que son pere a mise au fait du nom & de ses projets sur Angello, déclare à son pere qu'elle oublie ses erreurs en faveur de la sincérité de son repentir & de son amour, & elle lui donne la main.

Ce poëme est lent, triste & froid. L'action n'a rien d'intéressant, parce que l'auteur n'a

pas ſu tirer parti des ſituations qu'elle lui donnoit, & qu'il l'a ralentie par le grand nombre de morceaux de chant, avec leſquels il a coupé ſes ſcenes & ſon dialogue. On n'a pas trop deviné de quelle nature eſt l'épreuve que Manelly fait ſubir à Angello ; on a trouvé que Léonore avoit ſouvent l'air de ſe jetter à la tête de ſon amant : enfin, on a penſé qu'un tel ouvrage n'annonçoit pas une connoiſſance bien étendue de la ſcene & de ſes effets.

La muſique, quoique fort applaudie, a éprouvé quelques critiques. On y a remarqué des réminiſcences. On a reproché au compoſiteur de n'avoir pas un ſtyle aſſez ſuivi, d'étouffer la partie du chant par des accompagnemens trop chargés & trop bruyans, d'avoir enfin manqué quelquefois l'expreſſion à force de la chercher ; mais on y a trouvé du talent & des motifs d'eſpérance encore plus marqués que ceux que l'auteur a donnés juſqu'ici.

(*Mercure de* France ; *Journal de* Paris.)



HISTOIRE-NATURELLE.

PHYSIQUE.

CHYMIE. BOTANIQUE.

I.

OBSERVATIONS (*) *sur les fleurs, extraites des* Affiches, annonces, &c. de Toulouse & du Haut-Languedoc.

Nous entrons dans la saison la plus agréable de l'année : les arbres reprennent leur verdure ; nos prairies & nos jardins vont se couvrir de fleurs. Les unes, artistement rangées, vont servir d'ornement à un sexe enchanteur ; les autres, répandues négligemment dans nos appartemens, vont les embaumer de leur odeur délicieuse.

C'est ce moment même du triomphe des

(*) Ces observations ont pour auteur un jeune Toulousain, dont les talens & l'application promettent beaucoup.

fleurs que je dois choisir pour prévenir les Graces & la Beauté sur le danger dont les menace l'usage inconsidéré d'une parure que la nature, toujours sage dans ses dispositions, n'étale que dans des lieux ouverts & aérés. Les expériences suivantes ne prouvent que trop combien il est funeste de renfermer des fleurs dans des chambres bien closes, & d'en respirer trop long-tems le parfum agréable, mais dangereux.

Les personnes qui pensent que les fables ne sont la plupart que des allégories ingénieuses & morales, ne verront vraisemblablement avec moi, dans celle de la mort d'Eurydice, que l'effet meurtrier de l'odeur des fleurs, trop long-tems respirée. Ce serpent dont la piquure la priva du jour, pourroit bien n'être que la vapeur méphitique que cette odeur recele; ainsi, le basilic, monstre informe & fabuleux, que le peuple crédule plaçoit jadis au fonds de certains puits, & qu'il croyoit donner la mort par son seul regard, n'est plus qu'un gas mortel, qu'un air corrompu, qui s'exhale des eaux croupissantes & inaccessibles à l'agitation des vents & à la chaleur vivifiante de la lumiere.

Ces expériences sont tirées du livre du docteur Ingen-Housz, sur les végétaux, & leur qualité de corrompre ou d'améliorer l'air. (*)

Persuadé que l'être-suprême n'avoit rien créé

(*) Voyez le journal d'*août*, page 39--55.

d'inutile, il soumit à ses essais les feuilles des arbres & des plantes, même celles que l'on qualifie gratuitement de mauvaises herbes. Son ètonnement fut égal à sa joie, en reconnoissant dans ces feuilles les filtres dont la nature se sert pour purifier l'air. Il découvrit qu'exposées au soleil, elles absorboient l'air de l'atmosphere, le rendoient pur & déphlogistiqué, & versoient ensuite une pluie abondante de cet air vital, qui se mêlant dans la masse de l'atmosphere, la rend plus pure, & plus capable, par conséquent, d'entretenir la vie des animaux; mais il reconnut aussi que ces mêmes plantes, renfermées à l'ombre ou dans une chambre, perdoient cette qualité bienfaisante, & gâtoient même l'air qui les environnoit.

Les végétaux n'ont donc pas été mieux traités que le reste des êtres; ils ne sont, comme eux, qu'un mêlange de bien & de mal. Une influence salutaire, & une émanation pernicieuse caractérisent à l'alternative leur existence; mais les fleurs & les fruits, ces chefs-d'œuvre de la nature, sont sans doute mieux partagés que de simples plantes: l'odeur suave des unes, & le goût délicieux des autres, ne sont-ils pas un garant sûr que rien de nuisible n'en altere l'agrément ou la bonté? Le docteur Ingen-Housz osa l'espérer; mais quel fut son étonnement, quand il reconnut que les fleurs & les fruits exhaloient constamment un air mortel; gâtoient l'air environnant, pendant le jour & pendant la nuit, à la lumiere & à l'ombre, & répandoient un poison réel & des plus ter-

N 6

ribles dans une maſſe conſidérable d'air où elles ſe trouvoient renfermées! Cette émanation méphitique eſt cependant bien différente de celle qui eſt le véhicule de leur parfum; celle-ci eſt auſſi innocente que l'autre eſt nuiſible.

Ses expériences lui apprirent que les fleurs & les fruits qu'il ſeroit le plus dangereux de conſerver dans une chambre fermée, étoient préciſément ceux dont nous faiſions le plus d'uſage, les violettes, les roſes, les lis, le chevrefeuille, les pêches, les pommes, les poires, les prunes, &c. au point qu'il ſeroit auſſi dangereux de coucher dans une ſerre, dans une fruiterie, ou dans une chambre fermée où il y auroit beaucoup de fleurs, que dans une chambre où il y auroit du charbon allumé.

Une aſſertion auſſi révoltante pour les amateurs de fleurs, a beſoin d'être appuyée des plus fortes expériences. Je n'en citerai que trois que j'ai moi-même vérifiées & répétées ſur des fleurs & des fruits différens; elles m'ont paru ſuffire pour l'objet que j'ai en vue. Il mit ſous un bocal d'environ deux pintes, trente fleurs de chevrefeuille; au bout de trois heures, l'air fut infecté, au point qu'une chandelle s'y éteignoit, & qu'un animal y auroit péri; elles n'avoient rien perdu de leur odeur; l'air qui les environnoit, en étoit imprégné & ſi empoiſonné, qu'une perſonne qui auroit cédé à ſon goût pour ces fleurs, ſe ſeroit miſe dans le plus grand danger de périr. Une pêche à l'ombre corrompit tellement une maſſe d'air, ſix fois plus grande que ſon volume, que cet air

devint mortel pour un animal qui le respira ; deux douzaines de haricots verds, placés sous un bocal de deux pintes, rendirent l'air si meurtrier, qu'un jeune poulet y périt en moins de 20 secondes.

Enfin les morts subites occasionnées par une quantité de fleurs renfermées dans une chambre close, ne sont pas malheureusement rares. Ces fleurs si séduisantes sont aussi la cause de la plupart des affections vaporeuses & spasmodiques, qu'on a presque toujours l'injustice d'attribuer à l'imagination, & quelquefois même au caprice.

A Londres, pendant l'été de 1779, on trouva une femme morte dans son lit, qui étoit environné de fleurs de lys, & placé dans une chambre bien close.

Martinus Cromerus (*De rebus Polonorum*, liv. 1) fait mention d'un évêque de Breslau, suffoqué par des roses. Triller, dans une savante dissertation sur le danger des fleurs, parle d'une jeune fille suffoquée par des violettes, & d'une comtesse de Salm, qui périt par le même accident. A Londres, en 1764, une jeune Demoiselle, couchée avec sa servante dans une chambre où il y avoit beaucoup de fleurs, se réveilla dans une angoisse terrible, n'eut que la force d'éveiller sa compagne, qui n'étoit point dans un état si languissant. Celle-ci se leva, ouvrit les fenêtres ; mais elles ne recouvrerent leur premier état de santé qu'au moment où les fleurs furent mises hors de la chambre.

J'ajouterai à ces exemples effrayans celui

d'une jeune Dame de cette ville (Toulouse,) qui faillit, le printems dernier, dans les bras du sommeil, devenir la victime de son goût pour les fleurs de lilas. Sa chambre en étoit parée. L'air y fut bientôt gâté, au point qu'elle n'eut que la force de sonner, se trouva mal, & ne recouvra ses sens que lorsque sa femme-de-chambre, accourue à son secours, eut ouvert les fenêtres, & jetté les fleurs hors de sa chambre.

Voilà quelques-uns des faits frappans qui viennent à l'appui de la belle théorie du docteur Ingen-Housz; puissent-ils retenir ceux que leur passion pour les fleurs entraîne dans un danger d'autant plus inévitable qu'il est moins prévu!

(*Journal encyclopédique.*)

NOUVELLES observations qui démontrent le danger de sonner les cloches pendant l'orage.

I I.

M. le marquis de Casteja, seigneur de Treverai, nous a fait passer la lettre suivante, qui lui a été adressée par M. Goin, maître de forges & procureur fiscal de la terre & prévôté de Treverai, près Ligny en Barrois.

» Le jour de la Pentecôte derniere, nous » avons eu en ce canton un orage terrible à » l'heure des vêpres; les habitans du village » de Longeville, près de Bar, y assistoient en » assez grand nombre dans l'église du lieu; ils

» se mirent sur le champ, selon la louable coutume des paysans, à mettre toutes leurs cloches en branle; le curé & le vicaire, gens raisonnables, leur représenterent que cela étoit au moins inutile, peut-être même dangereux, que d'ailleurs cela troubloit l'office divin, au point de les mettre dans l'impossibilité de le continuer; qu'il seroit plus sage & plus religieux de continuer à prier le ciel, & de chercher à détourner par-là les effets terribles de l'orage qui fondoit sur le village. Malgré leurs remontrances, on voulut toujours sonner; trois fois ils firent cesser, trois fois les plus entêtés des braillards qui conduisent ordinairement les communautés villageoises, firent recommencer avec un murmure presque général, appuyé du syndic, qui se leva insolemment, dit au vicaire que les cloches n'étoient pas à lui, qu'il vouloit qu'on sonnât, &c. A peine exécutoit-on de nouveau cet ordre, que la foudre tomba sur le clocher, entra dans l'église par un trou qu'elle fit à la voûte, passa entre les jambes de cent assistans à l'office, sans d'abord faire de mal, remonta le long du pilier, redescendit, & tua trois personnes roides, & deux autres qui expirerent un instant après, en blessa au moins soixante, dont vingt si dangereusement, qu'on désespere de les sauver; plusieurs ont les jambes & les cuisses brûlées & noires, leurs bas & culottes restans intacts; un des morts laisse onze orphelins. Le syndic, cité à la

» police de Bar, a été amendé & puni, mais
» personne n'ose prendre sur lui d'interdire la
» sonnerie quand l'orage est sur le clocher.
» Nous étions aussi à vêpres à Treveray, où
» on voulut également sonner; heureusement
» voyant l'orage si près, & me rappellant les
» exemples que vous m'aviez cités, & ceux
» que j'avois lus dans les papiers publics, du
» danger de sonner en pareil cas, je pris sur
» moi, en ma qualité de procureur fiscal, le
» juge étant absent, & comme votre représen-
» tant, Monsieur, de le défendre & de l'em-
» pêcher, même d'autorité, malgré le murmure
» général qui s'éleva contre moi, les menaces,
» injures, &c. réitérées après l'office & depuis.
» On croiroit que l'événement de Longeville,
» arrivé si près d'eux, auroit ouvert tous les
» yeux. Point du tout, la majeure partie dé-
» clame encore, & soutient qu'ils m'auroient
» rendu responsable si le tonnerre étoit tombé;
» que leurs cloches ont la vertu de les en pré-
» server, &c. Voilà l'usage que le paysan
» fait de cette liberté que les rhéteurs des villes
» exaltent si fort, ignorant qu'elle est trop sou-
» vent pour lui un moyen de se nuire à lui-
» même par le mauvais usage que ses préju-
» gés & sa déraison lui en font faire, & qu'il
» seroit à souhaiter que les seigneurs, les ju-
» ges & les pasteurs, naturellement intéressés
» au bien de la chose, & plus éclairés, fussent
» autorisés à les empêcher. Ne pourriez-vous
» pas, Monsieur, faire à cet égard des repré-
» sentations au gouvernement ou aux magistrats

» (car l'autorité ſeule peut obvier à ces abus)
» ou au moins les mettre à portée, en pu-
» bliant ce fait, de prendre des meſures rela-
» tives. «

Le vœu que forme ici M. Goin, a été réaliſé par le procureur-général du parlement de Nancy, qui a adreſſé ſur ce ſujet à ſes ſubſtituts du reſſort, la lettre que nous avons fait connoître dans le journal de juillet, pag. 285.

(*Mercure de* France.)

III.

De Grenoble, le 27 juillet.

Pendant un orage qui s'eſt élevé le 8 de ce mois, environ à 6 heures du ſoir, ſur la communauté de Puy-S.-Pierre, près de Briançon, 8 ou 10 jeunes gens s'étant aviſé de ſonner les cloches de la paroiſſe, le tonnerre tomba ſur le clocher, renverſa la flêche, détacha une cloche qui manqua d'écraſer les ſonneurs, & pénétrant enſuite dans l'égliſe, renverſa le curé, dont il brûla les cheveux, briſa toutes les décorations de l'autel, perça de part en part un des piliers de pierre, ſillonna le pavé & la voûte, & ſortit en faiſant un trou au mur du côté du cimetiere. Un particulier qui étoit auprès de la grille du chœur, en a été atteint d'une maniere funeſte. Il tenoit à la main un livre que la foudre embrâſa ſubitement : l'activité du feu ſe communiqua par le bras, à tout le reſte du corps de cet homme, qui

tomba évanoui, & qui en revenant à lui longtems après, ſentit dans tous ſes membres, principalement aux orteils, où le feu s'étoit fixé, les douleurs les plus aiguës. Il les reſſentoit encore à la date de la lettre d'où l'on a extrait ces détails; c'eſt-à-dire, au bout de 8 jours. (*Journal général* de France.)

I V.

PHÉNOMENE *extraordinaire dans un œuf.*

Vendredi, 18 mai, on fut témoin, chez M. l'avocat G***, grand'rue, à Beſançon, d'un phénomene dont l'hiſtoire-naturelle fournit peu d'exemples. On avoit fait cuire, pour le manger mollet, un œuf frais du jour, fruit d'une poule, unique dans la maiſon, que l'on y garde depuis trois ans, & qui s'y eſt rendue fort familiere. A l'ouverture de cet œuf, on apperçut quelque choſe d'un peu noir qui s'élevoit d'environ deux lignes au-deſſus du lait. On ne s'attendoit pas à trouver là quelque choſe d'étranger, lorſqu'après avoir ainſi conſidéré ce que ce pouvoit être, on verſa cet œuf ſur une aſſiette, & on en vit ſortir, avec le jaune, un ver de la groſſeur d'un des fourchons d'une fourchette à quoi on le compara alors, & de la longueur du doigt du milieu depuis ſon extrêmité juſqu'à ſa jointure avec la main. Les naturaliſtes peuvent rechercher comment il a été poſſible que ce ver ſe ſoit introduit dans l'œuf. On peut aſſurer que

la coque en étoit intacte & sans aucune ouverture par où il eût pu pénétrer depuis la ponte. D'ailleurs, il n'y auroit pas eu le tems suffisant pour que cet insecte, à supposer la chose possible, y eût fait une ouverture à s'y introduire, & l'œuf, en cuisant, n'eût pas manqué de se vuider par cet endroit. Il eût fallu aussi qu'un ver se fût trouvé-là bien à propos dans la chambre où la poule pond ordinairement. Quoi qu'il en soit, pour mettre les naturalistes au fait de tout ce qui regarde la poule en question, on dira qu'elle est assez souvent dans une basse-cour de la maison, où elle ne peut manquer de trouver quelque ver à manger. Restera toujours à examiner comment, des intestins de la poule, ce ver est descendu dans l'intérieur de l'œuf. On a depuis ouvert des œufs cruds de cette même poule, qui ne cesse, depuis trois ans, d'en faire un chaque jour, pour s'assurer si ce phénomene ne se répéteroit pas, & si un ver y seroit vivant, & pour cela on a résolu de n'en plus mettre cuire en coque venant de cette poule. Une chose qu'on a encore remarquée en ouvrant ses œufs, c'est qu'ils ont des germes comme ceux qui seroient fécondés, quoiqu'il n'y ait point de coq ni d'autre volaille qu'elle dans la maison. Le ver trouvé dans l'œuf en question se conserve dans de l'esprit-de-vin, dans le cabinet de curiosités naturelles de M. le M. D. S.

(*Journal de littérature, des sciences & des arts.*)

MÉDECINE.

CHIRURGIE.

I.

MÉMOIRE sur la méthode singuliere de guérir plusieurs maladies par l'emphyseme artificiel ; par M. GALLANDAT, de plusieurs académies, démonstrateur d'anatomie, de chirurgie & de l'art des accouchemens, à Flessingue.

IL seroit à souhaiter que les gens éclairés qui voyagent dans les pays étrangers, & sur-tout ceux qui y vont pour exercer l'art de guérir, fissent une attention particuliere aux différens moyens que les gens du pays mettent en usage pour opérer la guérison des maladies qui regnent, & qu'après en avoir acquis une connoissance exacte, ils en fissent part au public. Ce seroit suivre le conseil du pere de la médecine, qui nous recommande de n'avoir aucune honte d'apprendre des gens du commun, des choses qui peuvent, quoique très-simples en apparence, donner lieu à faire des découvertes importantes dans l'art de guérir. L'inoculation de la petite-vérole, dont nous sommes redevables aux Circassiens, & l'usage du quinquina que nous avons appris des sauvages du Pérou, sont des preu-

ves bien frappantes de l'utilité du conseil que ce grand homme nous a laissé. En effet, la plupart des meilleurs remedes ont été découverts par des gens qui ignoroient absolument les regles & la théorie de l'art. Il ne faut pas s'en étonner; l'expérience a été & sera toujours chez tous les peuples le meilleur des maîtres. La vraie théorie de l'art de guérir n'est, dans bien des cas, qu'une conséquence de l'expérience; & il est très-rare que la théorie, sans l'aide de quelque expérience antérieure, réponde à tous égards à la pratique.

Je me propose de faire voir dans ce mémoire, qu'il ne faut pas toujours rejetter la maniere de guérir que des peuples, vivant dans la simplicité & la bassesse, mettent en usage. Parmi les peuples que l'on appelle Sauvages, les habitans de la Guinée sont généralement reconnus pour tels. Cependant la plupart des voyageurs qui ont eu occasion de les voir de près, attestent qu'ils possedent plusieurs remedes salutaires qui nous sont inconnus; & le chevalier des Marchais nous apprend qu'ils ont parmi eux des médecins & des chirurgiens, qui, sans être lettrés ni gradués, operent par des remedes fort simples, dont ils ont soin de garder le secret, des guérisons qui pourroient faire honneur à nos Esculapes d'Europe (*).

Ayant fait plusieurs voyages en Guinée en qualité de chirurgien-major de vaisseau, j'ai eu

(*) Dans ses *Voyages en Guinée*, publiés par le P. *Labat*, tome I, pag. 132. *Bosmann Beschryvinge van Guinée, Decl*, p. 7, est à-peu-près du même avis, & recommande fort la recherche de ces sortes de remedes.

occasion d'y voir traiter plusieurs maladies par des remedes qui nous sont inconnus. Celui que j'ai vu employer au cap *la Hou* en 1759, est certainement de ce nombre, & mérite peut-être autant par sa singularité que par sa nouveauté, l'attention des gens de l'art. Voici de quoi il s'agit. Dans les marasmes, hypocondries, rhumatismes, &c. quand les chirurgiens du cap *la Hou* voient que les remedes ordinaires sont administrés sans succès, ils font pour guérir leurs malades, une opération que j'appelle insufflation, ou *emphyseme artificiel.* Elle mérite ce nom à juste titre, puisqu'ils font à une, & quelquefois aux deux jambes du malade, avec un instrument tranchant, une incision à la peau qui pénetre jusqu'au tissu cellulaire. Au moyen de cette ouverture, ils portent un tuyau dans le tissu cellulaire par lequel, en souflant, ils insinuent autant d'air que le malade peut en supporter, ou autant qu'ils le jugent à-propos. L'air introduit de cette maniere occasionne bientôt un emphyseme universel. Ensuite ils retirent le tuyau de la plaie, & ils la referment avec un emplâtre agglutinatif, composé de plusieurs gommes & résines, & un appareil convenable. Immédiatement après cette opération, ils donnent au malade une forte dose d'une potion composée de sucs de plantes, de jus de limons, de poivre de Guinée & d'eau-de-vie ; après quoi ils font courir le malade autant qu'il peut, & quand il est extrêmement fatigué, ils le font mettre au lit, où il essuie une sueur copieuse. Ils continuent à lui donner trois ou quatre fois par jour une forte dose de la potion susdite, jusqu'à ce que l'enflure soit passée & que le malade se trouve guéri. L'enflure ou le gonflement occasionné par

l'air insinué dans le tissu cellulaire, commence ordinairement à diminuer le troisieme jour; & elle est totalement dissipée vers le neuvieme, dixieme & onzieme jour. Quelquefois le chirurgien est obligé, pour obtenir la parfaite guérison du malade, de faire une seconde fois l'opération; mais cela n'arrive que très-rarement.

Voilà ce qui m'a été communiqué au sujet de cette opération singuliere par un chirurgien negre, qui l'avoit souvent pratiquée avec beaucoup de succès : j'ai vu une négresse, le lendemain qu'il lui avoit fait cette opération, dont tout le corps (excepté la plante des pieds & la paume des mains) étoit encore gonflé par l'emphyseme universel : & lorsque j'en touchois quelque partie, j'entendois un bruit semblable à celui que fait un morceau de parchemin sec quand on le presse : j'ai parlé à plusieurs negres à qui l'on avoit fait depuis longtems cette opération, & je n'en ai vu qu'un seul à qui on l'avoit faite pour la seconde fois.

Je crois que cette opération a été jusqu'à présent inconnue en Europe, ou du moins qu'elle n'y a jamais été pratiquée pour guérir ou pour prévenir quelque maladie. Ce traitement, après l'opération, a quelques rapports avec celui des Tartares, sur-tout la maniere de faire courir & fatiguer le malade. Lorsque les Tartares se trouvent incommodés, dit le chevalier de Polignac, on fait ouvrir la veine à un cheval, & on fait boire le sang tout chaud au malade : ensuite on fatigue beaucoup le malade, soit en le faisant courir autant qu'il est possible, ou bien en le faisant galopper à cheval. Lorsque Charles XII étoit à Bender, les Suédois de sa suite n'ayant point de chirurgiens pour les secourir dans leurs

maladies, firent usage de ce remede & s'en trouverent fort bien.

L'opération que les Scythes avoient coutume de faire aux jumens pour leur faire venir une plus grande quantité de lait, a beaucoup de rapport avec l'emphyseme artificiel des negres. Hérodote rapporte au commencement de son quatrieme livre, intitulé : *Melpomene*, qu'ils prenoient des tuyaux, les introduisoient dans les parties génitales des jumens, & insinuoient l'air dans ces parties en soufflant avec la bouche. Cette insufflation, disent-ils, fait gonfler les veines des mammelles, & produit une secrétion abondante de lait.

Qu'on puisse introduire de l'air de dehors en dedans, & enfler tout le tissu cellulaire, c'est ce qu'on n'ignore pas : bien des mendians se font ainsi des maladies effrayantes par l'aspect, dans le dessein d'attirer les aumônes des passans. *Hildanus*, entr'autres, en rapporte un exemple singulier, cent. III, observ. 18. Les bouchers usent du même artifice pour donner à leurs viandes un coup-d'œil séduisant. Les paysans, au rapport de M. Mauchart, (*) se servent quelquefois du même moyen pour engraisser en peu de tems les bœufs qu'ils veulent vendre, ou pour tirer de leurs vaches une plus grande quantité de lait. Ils font, comme il l'a appris d'eux, une ouverture à la peau, & cette ouverture pénetre jusqu'au tissu cellulaire; après y avoir insi-

(*) *Dissertatio medica de emphysemate quam præside Jo. Henr. Schultze PP. tuebatur Car. Christ. Pusch. Lignicensis. Haloe. mense septembri, anno* 1773. Elle se trouve dans Haller, Collect. Thes. Med. Chirurg. Tome II, & dans le même ouvrage rédigé en françois, Tom. I, p. 271.

nué

nué un peu d'air, ils la referment ensuite. Les deux ou trois jours qui suivent cette opération, l'animal est triste & comme malade; mais la gaieté & l'appétit lui reviennent; en six semaines il engraisse prodigieusement; (*) la même opération faite à une vache lui fait donner une plus grande quantité de lait : il y a tout lieu de croire, dit M. Mauchart, que l'air insinué de cette façon, & déployant son ressort, excite & provoque les secrétions.

Je conclus de ce que je viens d'alléguer, 1°. Que quoique les auteurs ne fassent pas mention de l'emphyseme artificiel, dans leurs traités des opérations chirurgicales, il n'est pourtant pas tout-à-fait inconnu : 2°. Que cette opération n'est pas fort douloureuse, (**) ni dangereuse, puisqu'il n'est pas probable que les mendians qui font usage de cet artifice, voulussent se soumettre à de grandes douleurs; & que si elle étoit dangereuse, les paysans n'y risqueroient pas leurs bestiaux; 3°. Qu'elle est d'une grande utilité pour engraisser les bœufs & pour faire donner aux vaches une plus grande quantité de lait; 4°. Que si cette opération est d'une grande utilité dans ces cas, parce que l'air insinué de cette

(*) Un de mes amis qui n'est ni médecin, ni chirurgien, m'a aussi assuré que cette même méthode d'engraisser les bœufs, se pratique dans quelques contrées du Danemarck.

(**) Elle est certainement bien moins douloureuse que la cautérisation & l'application du moxa, recommandé contre les douleurs anciennes & opiniâtres, contre la goutte, & auxquelles plusieurs personnes se sont soumises. M. Pouteau, dans un livre intitulé : *Mélanges de chirurgie*, a fort préconisé cette maniere de brûler qu'il voudroit remettre en vogue : certainement l'emphyseme artificiel n'en aura pas les inconvéniens.

façon, en déployant son ressort, excite & provoque les secrétions, on a tout lieu de croire qu'elle peut être utile dans plusieurs maladies qui attaquent le corps humain, & que par conséquent, elle mérite l'attention de ceux qui exercent l'art de guérir.

On m'objectera peut-être que, quoiqu'il soit très-aisé de concevoir la facilité que l'on a d'introduire l'air insufflé dans les plus petites parties du corps, à raison des cellules graisseuses qui répondent les unes aux autres, il sera toujours très-difficile d'expliquer comment cet air introduit procure la guérison, d'autant plus que les malades attaqués d'emphyseme universel, à l'occasion de quelque plaie au poumon, en sont ordinairement morts. L'insufflation, au-lieu d'exciter & de faciliter les secrétions, pourra au contraire les suspendre. L'air introduit dans toutes les petites cellules, est un corps étranger qui doit nécessairement faire diminuer toutes les secrétions, ralentir la circulation, gêner toutes les fonctions, & par conséquent causer la mort, comme on peut le voir par des observations de M. Littre, insérées dans les Mémoires de l'académie royale des sciences de Paris; par celles de *Bartholin*, dans ses *Histoires Annat. rar.*, & de plusieurs auteurs célebres.

Je réponds à cette objection spécieuse, que je n'ignore pas que les grandes plaies du poumon sont absolument mortelles, quoique d'un autre côté on trouve aussi dans les auteurs, des observations qui montrent que des plaies au poumon ont été guéries; mais elles étoient, ou légeres, ou à portée d'être pansées par un chirurgien.

Dire que l'emphyseme universel est la cause de la mort de ces malades, c'est, si je ne me

trompe, confondre l'effet avec la cause : car l'emphyseme survenu en conséquence de quelques blessures au poumon, n'est qu'un symptôme occasionné par la lésion de cet organe. Si l'on veut se donner la peine de feuilleter les auteurs, on trouvera des cas de malades guéris d'un emphyseme survenu en conséquence d'une plaie légere au poumon, & il y a peu de chirurgiens d'armée qui n'aient vu de pareilles guérisons : d'où il résulte que ces malades ne sont pas morts de l'emphyseme, mais de la plaie au poumon. Aussi le savant M. Van-Swieten dit dans ses *Commentaires sur les aphorismes de* Boerhaave : » Lorsqu'à la suite d'une plaie à la poitrine, » le malade meurt, & qu'après l'avoir ouvert, » on trouve le poumon blessé, on a raison de » dire aux juges que cette plaie a été la cause » de sa mort, quoique des plaies au poumon » aient été quelquefois guéries. «

Que l'emphyseme universel & artificiel, opéré suivant la méthode des Negres, ne soit pas mortel, c'est une chose dont chaque personne peut se convaincre par des expériences incontestables sur les animaux : je les ai répétées plus d'une fois en mon particulier, & en présence de plusieurs gens de l'art, & je ne suis pas le seul : un de mes amis (M. Negre, célebre chirurgien & accoucheur à Middelbourg,) qui n'étoit point du tout de mon opinion sur cette opération, en a aussi fait plusieurs expériences sur des chiens ; & ce n'est qu'après des faits bien constatés qu'il a changé d'avis. Voici ce qu'il me marque sur ce sujet.

» Je suis actuellement d'un autre sentiment » que je n'étois avant que je n'eusse fait les » deux expériences de l'insufflation ; comme mes » propres expériences m'ont convaincu, il faut

» bien être du vôtre : cette opération pourra » devenir utile au genre humain ; mais elle exige » encore du tems avant que d'être en vogue. » Pour vous dire vrai, dans le commencement » je craignois fort pour la réussite; mais actuel- » lement, si j'avois occasion de la mettre en » usage, je n'aurois pas peur de la proposer » le premier. « Et dans une autre lettre : » Je » viens de faire pour la troisieme fois l'expé- » rience de l'insufflation sur les chiens, qui a » été le sujet d'une seconde expérience. J'ai » fait la plaie, comme à l'ordinaire, avec un » bistouri, après quoi j'y ai introduit un souf- » flet, (parce que je n'avois pas assez d'air » dans mes poumons pour pousser l'insufflation » jusqu'au degré que je m'étois proposé,) au » moyen duquel j'ai insinué l'air jusqu'au point » que l'animal étoit d'une énorme grosseur. Pen- » dant le tems de l'insufflation, le chien n'a » fait aucun mouvement pour s'échapper, & il » ne faisoit aucun cri. Le seul lien dont je me » suis servi étoit mon mouchoir autour de sa » tête pour lui couvrir les yeux ; ses pattes » étoient libres ; d'où il résulte que l'insufflation » n'est pas douloureuse; car si elle l'étoit, l'ani- » mal auroit fait tout son possible pour s'échap- » per, & il auroit fait des cris affreux. Après » l'opération, j'ai laissé la plaie au soin de la » nature ; j'ôtai le mouchoir de ses yeux, & » je l'appellai ; il sauta de la table sur laquelle » je l'avois mis, avec une vivacité surprenante. » Il lecha la plaie, après quoi je lui donnai une » tranche de pain qu'il mangea dans l'instant, » & ensuite une écuellée de lait qu'il a d'abord » avalée. Après tout cela, je l'ai fait aller dans » la rue, où il couroit, sans difficulté, après » les autres chiens, mais il se secouoit fort

» souvent : voilà, en abrégé, le résultat de » cette expérience : je serai charmé si elle peut » aider à justifier cette opération. «

Après le détail de cette expérience, il seroit superflu d'en rapporter d'autres. Il suffit de faire remarquer que dans toutes les épreuves que M. Negre & moi avons faites sur des chiens, le gonflement occasionné par la présence de l'air contenu dans le tissu cellulaire de tout le corps, a commencé à diminuer le troisieme jour, & qu'il a été tout-à-fait dissipé le onzieme jour après l'opération.

Quant à la difficulté d'expliquer comment l'air introduit par l'insufflation, suivant la méthode des Negres, produit la guérison, elle ne me paroît pas grande. Voici comme je conçois les bons offices de cette opération. *Hist.* 1772. L'air élastique insinué dans le tissu cellulaire comprimé, irrite & augmente la tension des vaisseaux, en partie comme corps étranger, & en partie parce qu'il se raréfie par la chaleur en déployant son ressort ; ce qui doit faire augmenter l'action diminuée des vaisseaux, & par conséquent accélérer la circulation ralentie du sang ; ce qui doit aussi provoquer les secrétions & les rendre plus abondantes. Cette explication me paroît trop simple & trop plausible pour n'être pas la vraie. Aussi n'ai-je pas balancé, d'après ce raisonnement & les expériences ci-dessus mentionnées, de conseiller à plusieurs chirurgiens de vaisseaux qui vont en Afrique, d'en faire des épreuves sur des Negres lorsque l'occasion s'en présenteroit ; & j'ai eu la satisfaction d'apprendre que cette opération a été faite avec tout le succès possible à un Negre en 1763, par M. Takkember, chirurgien-major du vaisseau le Christophe, à la rade de Malembo, sur la côte

d'Angola, en Afrique. Voici le précis de cette obſervation, qui eſt inſérée dans les Mémoires de la ſociété Hollandoiſe des ſciences établie à Harlem, tome VIII, part. II.

Un jeune Negre, âgé d'environ dix ans, ſe plaignit le 16 avril 1763 d'un mal de tête accompagné de toux, fievre, & d'un reſpiration gênée; M. Takkemberg crut que le malade étoit attaqué, ſinon d'une vraie, au moins d'une fauſſe pleuréſie. Il le ſaigna deux fois, & lui adminiſtra les remedes que l'art preſcrit dans ces ſortes de maladies, qui firent diminuer la fievre, le mal de côté & l'embarras de la poitrine; mais le malade ſe plaignit après, que les douleurs ſe répandoient par-tout le corps; il lui fit faire uſage des remedes indiqués en pareils cas. Le malade fut attaqué le troiſieme jour d'un roidiſſement contre-nature, qui ſe répandit & ſe fixa par tout le corps & dans les extrêmités. Les remedes internes & externes furent adminiſtrés ſelon les regles de l'art; les bains, les véſicatoires, les frictions & les linimens convenables ne furent pas oubliés, mais ſans procurer le moindre ſoulagement; au contraire, le roidiſſement prit tellement le deſſus, & augmenta au point, que le malade ne pouvoit plus faire uſage des remedes internes; à peine pouvoit-il ſucer un peu d'eau entre les dents fermées; tout ſon corps devenu rigide & inflexible, reſſembloit à un cadavre gêlé; la parole devint inintelligible; les levres ſe couvrirent d'une croûte brune, & ce qui découloit de ſa bouche avoit une odeur cadavéreuſe.

Tel étoit l'état de ce Negre, le 29 avril, treizieme jour de ſa maladie; on le crut perdu, & le capitaine du vaiſſeau trouva fort ridicule

lorſque le chirurgien lui demanda la permiſſion de faire l'épreuve de l'emphyſeme artificiel à ce mourant; cependant, après lui avoir fait obſerver qu'il n'y avoit rien à riſquer, & qu'il valoit mieux employer un remede incertain que de ne rien faire, ſa demande lui fut accordée. En conſéquence, il ſe fit d'abord faire un tuyau de cuivre armé d'une embouchure de bois à un bout, & rondelet à l'autre. Après avoir placé le malade (qui depuis cinq jours n'avoit rien pris qu'un peu d'eau) d'une maniere convenable pour faire l'opération, il fit une inciſion proportionnée au calibre du tuyau, dans la partie moyenne & interne de la jambe; & ayant introduit le tuyau environ deux travers de doigt ſous la peau, dans le tiſſu cellulaire, il commença à ſouffler en ſerrant en même-tems les bords de la plaie, avec les doigts, pour empêcher l'air de reſſortir. On voyoit l'air s'inſinuer en faiſant de petites boſſes dans leſquelles on pouvoit ſentir & remuer l'air inſufflé. En continuant à ſouffler, il vint à bout de faire, non-ſeulement que la jambe juſqu'aux orteils, mais auſſi que tout le corps en fut enflé, de façon que l'emphyſeme étoit univerſel. Après avoir retiré le tuyau, il appliqua un plumaceau avec un peu de baume de Pérou ſur la plaie, & pardeſſus un emplâtre, une compreſſe & une bande aſſez ſerrée pour empêcher l'air de ſortir. Une heure après l'opération, le malade commença à revivre; il demanda un fruit nommé *Banane*, qu'il ſuça entre ſes dents, & le lendemain il ſe trouva en état d'ouvrir la bouche. Comme il ſe plaignoit d'une crudité de poitrine, on lui fit prendre pluſieurs jours de ſuite un *linctus* ou *lohoc* pectoral; l'appétit revint, la rigidité des membres diminua à me-

ſure que l'emphyſeme ſe diſſipoit, & le malade reprit en même-tems, au grand étonnement des gens de l'équipage, ſa ſanté & ſon embonpoint; il a été vendu à Surinam en bon état & à bon prix. J'ai appris que ce Negre vivoit encore en 1769.

Voilà une expérience conſtatée d'un bon ſuccès qui n'eſt pas équivoque. J'ai l'original de cette obſervation en main, il eſt ſigné par le capitaine du vaiſſeau & par le chirurgien qui en a fait l'opération; de plus, j'ai parlé à pluſieurs perſonnes de l'équipage qui ont été témoins oculaires.

Je ſais auſſi de bonne part, que cette opération a été faite depuis ce tems-là à deux Negres à bord du vaiſſeau qui eſt arrivé ici l'année 1771, mais je n'en ai pu avoir le détail, attendu que le chirurgien qui l'a faite eſt mort quelque tems avant l'arrivée du vaiſſeau. Tout ce que j'en ai pu apprendre des gens de l'équipage, c'eſt qu'elle a très-bien réuſſi à un Negre attaqué de maraſme, & que le ſujet à qui on a fait l'autre opération étoit ſcorbutique, & qu'il eſt mort quelques jours après l'inſufflation.

Ces faits, qui ſont autant de preuves déciſives qui établiſſent la poſſibilité de l'opération, ne doivent cependant être regardés que comme des matériaux encore bruts, ou comme des maſſes informes: des expériences multipliées pourront ſeules fixer nos doutes ſur l'efficacité de cette nouvelle méthode; ce n'eſt que du tems qu'elle peut attendre ce qui lui manque, comme par exemple de pouvoir déterminer la quantité d'air qu'il faut inſinuer dans le tiſſu cellulaire, attendu qu'il y a toute apparence que cela doit varier ſuivant la maladie,

l'état, le tempérament, l'âge & les forces du malade ; d'ailleurs, il eſt à préſumer qu'une perſonne eſt plus facile à inſuffler que l'autre ; que l'exercice, après l'opération, eſt d'une grande utilité, & que lorſqu'il ne peut pas avoir lieu, on pourroit peut-être y ſubſtituer les frictions chaudes, &c.

Malgré ces doutes, il me ſemble que l'on peut conclure de tout ce que je viens de dire dans ce mémoire, que l'emphyſeme artificiel eſt une opération chirurgicale qui mérite l'attention des gens de l'art. C'eſt une nouvelle reſſource qu'on pourroit employer en Europe dans pluſieurs maladies chroniques, & dans celles dont le tiſſu cellulaire eſt le ſiege. Son efficacité dans le maraſme ſemble être prouvée, tant par l'engraiſſement des animaux à qui l'on a fait cette opération, que par le bon ſuccès qu'elle a chez les Negres ; il y a tout lieu de croire qu'elle eſt très-propre à guérir les affections rhumatiſmales, en particulier dans la ſciatique & dans les cas où l'humeur rhumatiſmale eſt fixée dans quelque endroit : quoique cette humeur ſoit un fluide d'une nature qui nous eſt encore inconnue, nous pouvons préſumer, comme le remarque M. Pouteau, qu'elle eſt d'un caractere âcre, & même quelquefois cauſtique ; il n'eſt pas douteux qu'elle eſt hors des voies de la circulation, puiſqu'elle reſte fixée dans le même endroit ; elle n'eſt pas dans les vaiſſeaux, mais répandue dans le tiſſu cellulaire. Cette humeur devient plus âcre lorſqu'elle eſt fixée dans le même endroit, que quand elle eſt errante, tant par ſa ſtagnation que parce qu'elle eſt raſſemblée dans un moindre eſpace : alors, ſon impreſſion acrimonieuſe irrite les fibrilles nerveuſes, & cauſe de cruelles douleurs ; cette

même impreſſion ſur les cellules que cette humeur occupe, en affoiblit la contexture & les met hors d'état de ſe débarraſſer de ce fluide étranger. Or, dans ce cas, l'emphyſeme artificiel me paroît être un moyen efficace pour aider la nature à ſe débarraſſer de ce fluide rhumatiſmal, en provoquant les ſecrétions par les méchaniſmes que j'ai expliqués ci-devant; & l'expérience faite par M. Takkemberg à ce Negre, à qui tous les autres remedes que l'art preſcrit ont été infructueux, ſemble prouver ce que j'avance.

Puiſſent de nouvelles expériences diriger nos doutes, & nous faire connoître toute l'efficacité de cette nouvelle méthode.

(*Journal de phyſique.*)

I I.

RELATION d'un noyé rappellé à la vie; par M. MALNOST, lieutenant de M. le premier chirurgien du roi, & ancien échevin par élection de la ville d'Amboiſe.

Philippe Thémery, âgé de ſept ans, tombe dans un bras de l'Amaſſe, ruiſſeau aſſez conſidérable au couchant de la ville. Des femmes arrivent; il s'écoule vingt minutes avant de venir au ſecours de l'enfant. Les tentatives furent long-tems infructueuſes; il fallut fouiller long-tems, & l'enfant ne fut trouvé qu'à vingt pieds plus bas que le lieu de ſa chûte, la face toute couverte de boue. Perſonne n'avoit oſé ſe jetter à l'eau, arrêté peut-être par

une profondeur de huit à neuf pieds ſur vingt-cinq de largeur, & par la qualité de l'eau ſale & fangeuſe, qui ſe vuide très-rarement, & qui eſt le réceptacle de tanneries, d'eaux de teinture, de lieux d'aiſances & d'amidonneries. M. Malnoſt arrive, voit cet infortuné qu'on tenoit la tête en bas & qu'on ſecouoit violemment par les pieds. Il arrêta ces procédés meurtriers, lui fit ôter col & boutons. On porta avec précaution l'aſphyxique chez M. Cornille, receveur des cuirs; on le poſa ſur un lit; on le déshabilla; on le mit ſur le côté, la tête un peu élevée. On courut chercher la boëte fumigatoire. Le tems de l'abſence du chirurgien s'employa utilement en adminiſtrant au petit noyé des frictions médiocrement chaudes. De retour, pendant qu'on allumoit le tabac, il lui ſouffla pluſieurs fois dans la bouche & les narines, à l'aide d'un tuyau qui fait partie de ladite boëte. Le tabac allumé & la pipe montée, on introduiſit la canule dans le fondement. Le ſoldat Fournier, fumeur de profeſſion, s'y prêta de la meilleure grace. M. Malnoſt fit de nouvelles inſufflations dans la bouche & le nez, & après demi-heure de ce travail au plus, l'aſphyxique fit un bâillement. Le fumeur continuant d'un côté, & les frictions ſe donnant de l'autre, M. Malnoſt prit haleine. L'enfant rendit beaucoup d'eau ſale & vomit l'inſtant d'après des alimens teints en rouge & beaucoup de liquide de même couleur: ce ſecond vomiſſement le fit crier. Plus de 60 à 80 témoins marquerent par leurs acclama-

tions le plaiſir qu'ils avoient de ce que l'enfant reverroit le jour. Le ſentiment qu'éprouva alors M. Malnoſt, le vengea bien d'un ris moqueur avec lequel on avoit regardé le commencement du travail ſur cet infortuné.

Depuis cet inſtant, tout alla de mieux en mieux. On continua de fumer & de faire des frictions. On fit prendre à l'enfant de l'eau de Luce. Ses yeux ſe rouvrirent, & chercherent avec étonnement l'explication de cette cataſtrophe; mais on eut ſoin de le tranquilliſer ſur ſon ſort.

Le lendemain l'enfant s'eſt porté à plus de 300 pas chez ſa mere; encore qu'il ſe plaignît fortement de la tête, où il avoit été frappé pendant qu'on le cherchoit ſous l'eau; car il avoit une excoriation au-deſſus du ſourcil droit; le lobe de l'oreille gauche déchiré & une contuſion conſidérable ſur la joue du même côté, qui n'eſt devenue douloureuſe que quelques jours après.

(*Journal de littérature, des ſciences & des arts.*)

III.

ACCIDENS cauſés par le méphitiſme.

Le vendredi 8 du mois dernier (juin) a été marqué par des événemens malheureux. Un incendie effroyable réduiſit en cendre une de nos ſalles de ſpectacles, & neuf infortunés y périſſoient dans les flammes, tandis que plu-

ſieurs autres perdoient la vie dans l'embranchement de l'égoût de la porte St. Antoine, qui communique aux foſſés de la Baſtille.

Nous avons différé de rendre compte de cet événement, parce que nous voulions en même-tems indiquer les moyens phyſiques auxquels on auroit eu recours, & ſur-tout les moyens curatifs qu'on auroit employés pour combattre les effets terribles de ce méphitiſme, rendu infiniment plus actif dans cette circonſtance, par le ſang & les immondices des boucheries que reçoit cet embranchement, & qui proviennent de nombre de tueries voiſines.

Sept ouvriers entrés dans cet égoût, vers les 3 heures de l'après-midi, ne tarderent pas à être ſaiſis par le méphitiſme qui y régnoit. L'un d'eux moins affecté accourt, gagne une des bouches de l'égoût, crie au ſecours, rentre, charge un de ſes camarades ſur ſes épaules, revient, tombe aſphixié ſur le cadavre qu'il porte, & meurt quelques inſtans après. Ce trait de courage n'eſt pas le ſeul que fourniſſe cet événement. Les cinq reſtans furent promptement retirés. De ces ſept infortunés, quatre perdirent la vie, malgré les ſecours qui leur furent prodigués, par des officiers de ſanté qui accoururent au bruit de l'accident, par le public, & ſur-tout par la ſection de la garde de Paris, de poſte au Boulevard, porte St. Antoine. Ce corps eſt, comme on ſait, chargé de l'adminiſtration des ſecours établis en faveur des noyés, & la ville ne pouvoit pas les confier à des dépoſitaires doués de plus de zele,

On ne peut pas ſur-tout donner aſſez d'éloges au courage du ſieur Mondoie, caporal de cette ſection, ainſi qu'à la nommée Roſe, demeurant rue de Lappe, fauxbourg St. Antoine, qui, bravant tout danger, ſe ſont expoſés à l'impreſſion de cette vapeur méphitique, & ont manqué de payer de la vie leur zele & leur dévouement.

En effet, le ſieur Mondoie n'a pas tardé à être pris des accidens nerveux les plus cruels, de convulſions affreuſes, de douleurs vives au diaphragme & à la tête. Les mêmes accidens, pour avoir été moins prompts à ſe déclarer chez la fille Roſe, n'en ont pas été moins énergiques. Nous n'entrerons point dans le détail du traitement des cinq, qui ont été plus ou moins immédiatement expoſés à l'impreſſion de ces vapeurs. Nous nous bornerons à obſerver que ceux que l'on a ſaignés ont eu une convaleſcence longue, & pendant quelques tems incertaine, que ceux que l'on n'a pas ſaignés ont été beaucoup plutôt guéris, qu'enfin le rétabliſſement de ceux qui ont été mis au régime des acides, a été très-prompt.

M. Cadet de Vaux a été chargé par le corps municipal, en ſa qualité de commiſſaire-général des voieries, & inſpecteur des objets de ſalubrité, de rendre, s'il étoit poſſible, cet égoût praticable. On a tout diſpoſé à cet effet, & l'expérience a été fixée au ſamedi 16 juin. M. le prévôt des marchands a voulu y aſſiſter. Ce magiſtrat avoit donné dans cette circonſtance des preuves de ſenſibilité qui ſont

bien l'éloge de son ame. Il s'étoit transporté, avec M. le premier échevin, chez tous les malades à qui l'administration de la ville a fait donner des secours & des récompenses. Elle a accordé une pension au nommé Mondoie, qui a reçu en outre, des mains de M. le prévôt des marchands, la médaille que le corps municipal a fait frapper pour ceux qui rappelleroient un homme à la vie, & M. le chevalier Dubois, pour récompenser son courage, l'a nommé sergent. M. Bordenave, échevin, M. le Roy, tous deux de l'académie royale des sciences; M. Mitouart, M. Moreau, &c. se rendirent à l'expérience. On avoit ajusté une porte brisée, du diametre de l'égoût, pour intercepter toute communication avec l'air des parties supérieures du même égoût. Un fourneau ventilateur, aspirant par son fond, fut placé sur le regard le plus prochain. Les ouvriers entrerent par la bouche de l'égoût avec un autre fourneau porté sur une brouette, & dans le dôme duquel étoit un vaisseau contenant de l'eau en évaporation, faisant en outre l'office d'œolipile. Nous observons que ces hommes regardoient l'événement du 8, comme un accident qui ne pouvoit pas se renouveller, & comme très-inutiles les moyens qu'on employoit; car il est bien difficile de soumettre à des précautions d'aucun genre, le peuple livré à l'ignorance & aux préjugés, lequel met d'ailleurs une sorte d'amour-propre à ne pas croire aux dangers dont ses sens ne sont pas affectés. En conséquence, ces ouvriers agiterent trois toises

de molanges, au lieu de quelques pieds ſeulement, comme on le leur avoit preſcrit, & dégagerent à la fois plus de méphitiſme que vingt fourneaux n'euſſent pu en abſorber. De cette imprudence & de l'excès qu'ils firent d'eau-de-vie & du tabac qu'ils fumerent pendant leur travail, il en eſt réſulté que quatre hommes furent aſphixiés, & il n'y eut d'épargné que l'inſpecteur, qui étoit près du fourneau, & le chef d'attelier qui le conduiſoit, ce qui prouve toute l'importance de ces moyens, & ce que la préſence du feu peut opérer en pareil cas. M. Cadet de Vaux avoit lu précédemment à l'académie royale des ſciences, un mémoire dans lequel il aſſigne à toute eſpece de méphitiſme compliqué, d'un gaz animal cadavereux ou putride, un caractere particulier. En jettant du jour ſur la nature de ce méphitiſme, il en a jetté ſur le traitement, & a prouvé que les acides étoient le ſeul moyen d'en combattre les terribles effets. Leur ſuccès ſur un des aſphixiés du vendredi 8 juin, l'opinion de Mrs. Bordenave & le Roy, préſens à l'expérience, devint une autorité de plus pour M. Cadet de Vaux, qui s'eſt fait un devoir de ſoumettre à l'académie royale des ſciences, le réſultat des travaux de ce genre.

En conſéquence on eut recours aux ablutions du corps en entier. On inonda de vinaigre, le viſage, le col & la poitrine des aſphyxiés; l'aſphixie diſſipée, on leur fit prendre intérieurement & à grandes doſes le vinaigre pur, qui calma les convulſions comme par enchante-

ment. L'agitation, le mouvement joint à la continuité des aspersions d'eau froide les mirent bientôt hors de danger, & au bout de trois quarts-d'heure ils furent conduits dans une auberge, où M. le prévôt des marchands alla les visiter & donner des ordres pour que rien ne fût épargné. On plaça leur lit en face d'une croisée qui resta ouverte le jour & la nuit; ils furent seulement couverts d'un drap; des linges imbibés de vinaigre devoient être appliqués sur le front & l'estomac en cas d'accidens; une potion avec la liqueur d'Hoffmann, l'esprit de nitre dulcifié, le syrop de limon & l'eau de fleurs d'orange leur fut administré d'heure en heure, & on leur donna pour toute boisson de l'eau & du vinaigre édulcoré avec le sucre; au bout de trois jours ils retournerent chez eux, & dans la semaine ils reprirent le travail. Tandis que plusieurs de ceux qui ont été exposés à l'impression de cette vapeur, le vendredi 8 juin, ne sont pas encore, à cette époque-ci, (25 juillet) en pleine convalescence; aussi M. le prévôt des marchands, qui a suivi tous les détails de cet événement, a-t-il insisté sur la publicité du succès obtenu dans cette circonstance.

On a recommencé l'expérience le lundi 18 juin, & il n'en est résulté aucun accident, les ouvriers ayant été infiniment plus dociles; on ajouta aux moyens employés le samedi, l'usage du lait de chaux, & on augmenta le volume du feu, en substituant au fourneau intérieur une vaste poële ajustée sur un cha-

riot à quatre roues remplie de charbon allumé.

Enfin, on a terminé le nettoyement de cet égoût fatal, le 11 de ce mois, avec le concours de moyens méchaniques, celui d'une herse qui en traversant l'égoût a facilité le délaiement & l'extraction de la molange.

(*Journal de* Paris.)



AGRICULTURE.

ÉCONOMIE.

INDUSTRIE. COMMERCE.

I.

OBSERVATIONS sur les moyens de rassurer le public en cas de l'événement du feu pendant le spectacle ; par M. PATTE, architecte du duc regnant de Deux-Ponts.

EN voyant les fréquens incendies auxquels les théatres sont exposés, il n'y a sûrement personne qui ne doive desirer que l'on trouvât quelque expédient capable d'y obvier, ou du moins d'empêcher le public d'en devenir la victime en cas d'événement pendant le spectacle. Le vrai moyen d'y réussir seroit sans contredit de s'attacher à supprimer le bois de la construction de ces sortes d'édifices, ainsi qu'on en a déja fait quelques essais en Italie. Le théatre de Florence, dit la *Pergola*, & celui de Boulogne, ayant été incendiés il y a environ vingt ans, ont été rebâtis l'un & l'autre sans char-

pente ni menuiserie. Les loges, les corridors, l'avant-ſcene, ainſi que les eſcaliers, ont été exécutés partie en pierre, partie en brique, & tous les planchers ou plafonds ont été généralement voûtés. Ces édifices ne ſont pas de peu d'étendue, comme on pourroit l'imaginer. La ſalle de Boulogne ſur-tout eſt très ſpacieuſe; elle contient dans ſon parquet ou parterre huit cent perſonnes aſſiſes, & eſt décorée de cinq rangs de loges élevés à-plomb l'un au-deſſus de l'autre. Les loges des deux premiers ſont cintrées en élévation par le haut; celles du troiſieme & quatrieme ſont fermées en plate-bande, & celles du cinquieme forment des lunettes dans la voûte en anſe de panier qui tient lieu de plafond : mais ces conſtructions, quelque favorables qu'elles ſoient à la ſûreté publique, ne ſont rien moins qu'avantageuſes aux ſpectacles. La pierre & la brique n'ont ni l'élaſticité ni la propriété du bois pour faire valoir les inſtrumens, pour répéter les ſons avec mélodie, pour rendre la voix plus ſonore, plus harmonieuſe. Auſſi obſerve-t-on que les deux ſalles en queſtion ſont ſourdes, que leurs voûtes plafonnées produiſent des eſpeces de redondances préjudiciables à la netteté du ſon, que les voix en général y paroiſſent maigres, ſans agrément, & ne reçoivent pas à beaucoup près de leur réaction contre les entours en pierrre ou en brique, autant de force que l'on en obtient communément de la grande conſtruction en bois. C'eſt pourquoi les architectes qui ont bâti depuis des ſalles de comédie ou

d'opéra, n'ont point été tentés de les prendre pour modeles, & l'on paroît maintenant d'accord sur la néceſſité de ſe ſervir de matieres ſonores & élaſtiques dans leur exécution.

Cependant je crois que, ſans préjudicier aux avantages que les théatres obtiennent des conſtructions en charpente & en menuiſerie, il ſeroit plus aiſé qu'on ne penſe de les exécuter de maniere à raſſurer le public contre le danger du feu pendant le ſpectacle. Il ne s'agiroit pour cela que de voûter en brique tous les corridors, ce qui ſeroit facile en adoſſant directement aux loges un bon mur de maçonnerie à la place des cloiſons de charpente qui ſont d'uſage, ſauf à lambriſſer en menuiſerie ce mur en-dedans de la ſalle s'il le falloit. Alors ſi l'accident du feu ſurvenoit, chacun ſe trouveroit hors de danger dès la ſortie de ſa loge (*): on auroit derriere ſoi une retraite ſûre dans les corridors, d'où l'on pourroit enſuite, ſans confuſion, gagner les eſcaliers, qui devroient, par les mêmes raiſons que ci-devant, être toujours bâtis en pierre. Ce que je propoſe au ſurplus n'eſt pas nouveau, & ſe trouve exécuté avec applaudiſſement au théatre royal de Turin & à celui de Saint-Charles à Naples.

Quant au parterre, il n'y auroit qu'à diſ-

(*) Bien entendu qu'on n'y ſeroit plus renfermé à l'ordinaire, comme en chartre privée, par les ouvreuſes de loges, & qu'il ſeroit libre à tout moment d'en ſortir, & de les ouvrir par dedans à volonté.

tribuer de part & d'autre des galeries (*) où il fût aisé de déboucher par de nombreuses issues; pour lors cet endroit si fréquenté seroit aussi évacué au besoin très-promptement; & de toutes ces précautions réunies, il résulteroit qu'on seroit délivré de toute inquiétude personnelle à l'égard du feu pendant le spectacle.

Il y auroit encore une réforme à desirer; selon moi, dans la maniere d'éclairer la scene, laquelle contribueroit beaucoup à diminuer les occasions du feu. La plupart de ceux qui fréquentent les spectacles, ont pu remarquer combien le mêlange des portans de lumieres avec les chassis de décorations & les toiles suspendues en l'air pour former les ciels est sujet à inconvéniens, tant à cause du voisinage de ces matieres combustibles, que de leur mobilité presque continuelle. Aussi se passe-t-il peu de semaines sans qu'il arrive quelques brûlures particulieres à des parties de décorations, accidens que l'on regarde comme de peu de conséquence, & auxquels on remédie à la vérité aisément à l'aide de grosses éponges imbibées d'eau attachées à de longs bâtons; mais pourquoi faire dépendre sans cesse aussi légérement la sûreté publique de la négligence ou de la

(*) Il y a bien quelques salles où l'on remarque de semblables galeries, & il y en avoit à notre opéra; mais comme elles ne sont pas de plain-pied avec le parterre, rarement ont-elles ensemble des communications, & ces galeries ne servent d'ordinaire qu'à faciliter l'entrée à couvert dans le spectacle.

mal-adreſſe d'un ouvrier ; & pourquoi ne s'attacheroit-on pas, ſi cela ſe peut, à prévenir ces petits événemens preſque journaliers, en éloignant des décorations les portans de lumieres ? Depuis le grand uſage des réverberes, qui ont le double avantage d'augmenter le volume de la lumiere, & de pouvoir la diriger au loin à volonté, il eſt étonnant qu'on ait négligé de les employer à éclairer la ſcene des théatres : il ne faudroit pour cela que placer ces réverberes de droite & de gauche ſur les murs du fond des couliſſes, d'où, à l'aide d'un chaſſis vertical porté ſur pivot, on réuſſiroit à frapper de leur lumiere les décorations & les endroits de la ſcene que l'on jugeroit à propos, non-ſeulement ſans aucun riſque, mais encore de façon à opérer au beſoin des effets piquans & bien plus intéreſſans que ceux qui réſultent de la maniere monotone avec laquelle on a coutume d'illuminer les théatres.

J'eſpere que ces obſervations ne ſauroient, ſur-tout dans les circonſtances actuelles, manquer de mériter l'attention de ceux qui penſent qu'on ne peut trop apporter de prévoyance dans tout ce qui intéreſſe la ſûreté publique.

PATTE, *architecte du duc régnant de Deux-Ponts.*

(*Mercure* de France.)

I I.

MOULIN pour la fabrique des toiles peintes.

Le ſieur de Graminville, demeurant à Lille en Flandres, place de l'Agneau, à la cour de Hollande, eſt inventeur d'une piece méchanique, qui peut être d'une grande utilité aux manufactures de toiles peintes, & à toutes celles où l'on imprime des étoffes quelconques. C'eſt un moulin très-ſimple qu'un ſeul homme fait mouvoir avec facilité, & qui peut imprimer au moins cent aunes de toile par heure. La couleur ſe met ſeule ſur les planches; & les rapports des deſſins, ſouvent ſi mal faits dans la maniere ordinaire d'imprimer, ſe font ſi parfaitement, qu'il eſt impoſſible d'y trouver jamais la moindre faute. Cette machine en opération, exige très-peu d'eſpace. Un terrein de huit pieds de large ſuffit; mais il faut qu'il ſoit aſſez long, pour que la toile imprimée avec une grande promptitude ait le tems de ſécher. Les planches qui contiennent les deſſins ſont d'une nouvelle forme, & peuvent coûter environ une fois plus que celles dont on ſe ſert ordinairement; mais elles fatiguent ſi peu, que la même ſervant dix ans ſans interruption, n'éprouveroit aucune altération ſenſible.

Le ſieur de Graminville établira ce moulin, prêt à travailler, & muni ſeulement de deux planches, à imprimer, & le garantira un an, pour la ſomme de 1500 livres, argent de France,

ce. Il assure que l'entretien de ce moulin ne coûtera pas 50 liv. par année. Ceux qui voudront en faire construire, auront la bonté de lui faire parvenir leurs lettres franches de port. Si quelque entrepreneur vouloit jouir seul de l'avantage de ce moulin, le sieur de Graminville pourroit s'arranger avec lui.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

III.

RÉFLEXIONS *sur le projet de découvrir une mine de charbon en Artois, avec des vues sur les moyens d'y réussir, présentées en 1779 à l'assemblée générale des états de cette province; par M. RETZ, docteur en médecine à Arras, à présent médecin ordinaire de la marine du roi à Rochefort, communiquées aux rédacteurs de l'*Esprit des Journaux.

L'opinion de l'existence du charbon minéral en Artois, a donné lieu à des dépenses considérables de la part de quelques particuliers emportés par l'espoir d'une riche exploitation, & fondés sur des conjectures que l'événement n'a pas justifiées. L'administration des états, animée d'un zele patriotique, par la rareté du bois & la cherté du charbon de terre, qu'on est obligé de tirer des provinces voisines, a proposé avec aussi peu de succès, 200,000 liv., & plusieurs autres objets d'encouragement d'un grand prix, à ceux qui auroient trouvé une veine de ce minéral

dans l'enceinte de l'Artois, & mis la mine en état d'être exploitée. Je ne déciderai pas si l'on doit s'attendre ou non à la découverte proposée; je rapprocherai seulement les résultats des recherches que j'ai eu occasion de faire sur la constitution intérieure du sol de l'Artois, afin de répandre du jour sur les routes qui peuvent y conduire.

Le grand nombre des ouvriers, un travail constant, infatigable, & les plus grandes dépenses ne suffisent pas pour la recherche des secrets que la nature tient cachés dans le sein de la terre; sans le flambeau de la physique, il est impossible de distinguer les chemins qui menent à leur découverte, à moins d'un hasard singulier sur lequel il seroit absurde de faire le moindre fond.

Pour donner la plus grande clarté à ce que j'ai à dire sur les mines de charbon prétendues ou effectivement existantes sous le sol de cette province, je dois rapporter une hypothese, d'abord avancée comme une conjecture, puis démontrée par des faits, & appuyée de l'autorité des *Buffon*, *Valmont* de *Bomarre*, *&c.* *que le monde habité a été successivement couvert par les eaux de la mer.*

Cette hypothese appliquée au sol de l'Artois devient un principe certain, puisqu'on a des preuves que les navigateurs mouilloient autrefois à un promontoire qui n'étoit pas éloigné de l'endroit où est bâtie la ville de St. Omer, aujourd'hui distante de la mer de huit lieues, l'on assure même que ce fut-là qu'une flotte de Romains, mit à la voile après une de leurs expéditions dans les Gaules.

La connoissance des faits actuels sert à confirmer nos conjectures sur ceux qui sont éloi-

gnées & même hors de notre portée. La retraite gradative des eaux de dessus l'espace de huit lieues de terrein qui sépare aujourd'hui St. Omer de la mer, persuade qu'elles s'étoient retirées antérieurement de la même maniere du centre & des extrêmités élevées qui confinent avec la Picardie & le Hainaut.

D'après cette induction on doit concevoir qu'il se sera de même écoulé un tems considérable entre la retraite des eaux de dessus les lieux où sont à présent la Picardie & le Hainaut, & celle des eaux qui couvroient le sol de l'Artois, lequel est plus bas que ces provinces, & l'étoit sans doute bien davantage avant les effets des pluies, des torrens, des rivieres, qui y exercent depuis plusieurs siecles, l'action d'entraîner les terres des lieux élevés dans ceux qui leur sont inférieurs.

La minéralisation des substances combinées dans le sein de la terre, se fait par des évaporations & des dépurations continuelles des parties aqueuses qu'elles contiennent; les nuages qui s'élevent dans l'athmosphere & les eaux minérales qui sourdent dans les entrailles de la terre, sont les effets de ces opérations, & elles ne peuvent avoir commencé qu'à l'époque de la retraite des eaux de dessus leur surface; pour que la minéralisation soit achevée, il doit s'être écoulé, depuis cette époque, un tems suffisant pour l'entiere dessication des matieres.

C'est ici que les réflexions font un problême difficile, de la supposition du charbon minéral sous le sol de l'Artois; il y a de ce charbon en Hainaut & en Picardie, provinces plus élevées que l'Artois, & par conséquent découvertes depuis plus long-tems par les eaux : mais y en a-t-il en Artois? On ne peut en

douter. Les grands amas de coquillages rassemblés par les eaux de la mer, & qui ont formé selon M. de Buffon, les immenses carrieres crétacées dont cette province est parsemée, ayant été nécessairement découverte. Les premieres par la retraite des eaux, seront restées chargées d'un limon qui est toujours très-fertile dans cette circonstance en végétaux & en bois résineux ; cette hypothese n'a rien de plus étrange par rapport à l'Artois que par rapport aux provinces voisines & à tous les endroits où la présence du charbon minéral l'a fait adopter des naturalistes.

Dans la suite, à mesure que ces végétaux ont grandi & se sont multipliés, les eaux provenues des pluies, en se précipitant dans les lieux bas, y ont entraîné les terres supérieures, lesquelles en s'accumulant peu-à-peu le long des collines couvertes de plantes, ont formé, par la succession des tems, un mêlange de limon, de végétaux & des bois enfouis disposés par couches alternatives, telles que la nature les exige pour la formation du charbon terrestre, & c'est ainsi que l'on a lieu d'être persuadé que la nature s'est occupée en Artois de la minéralisation du charbon. On ne conçoit pas comment cette province placée au centre des endroits où il y a du charbon minéral en abondance, pourroit avoir été exceptée dans l'ordre uniforme des opérations de la nature.

Mais le tems qui s'est écoulé depuis la retraite des eaux qui ont couvert la surface de l'Artois, a-t-il été suffisant pour la minéralisation du charbon ? Voilà la question qu'il s'agit de résoudre avant de chercher à découvrir la mine ; celui qui voudroit ouvrir la terre sans avoir éclairci ce point d'histoire-naturelle, seroit aussi

insensé qu'un capitaine qui, dans l'avidité de conquérir de nouvelles colonies, abandonneroit son vaisseau au gré des flots, sans consulter la boussole, & sans faire aucune des manœuvres propres à diriger sa route.

A juger de la perfection du charbon minéral qu'il y a en Artois par celles des pierres crétacées qui occupent une grande partie du sein de la terre dans cette province, la minéralisation de cette substance ne doit pas être achevée, à beaucoup près; ces pierres tendres & en quelque sorte argilleuses, ne sont certainement pas à leur degré de pétrification parfait; elles servent cependant à bâtir, mais elles sont si molles, qu'on les taille avec un instrument tranchant, & qu'il faut avoir soin de ne les placer qu'à une certaine hauteur, si l'on veut préserver les murs de la dissolution, qui en seroit très-promptement causée par les eaux qui séjournent sur la terre; en un mot, elles ont le caractere d'une production imparfaite, par la briéveté du tems depuis lequel la nature en a commencé l'opération. Le charbon sera-t-il plus avancé?

On n'a pas encore déterminé quel est le laps de tems nécessaire aux différentes minéralisations; mais si l'on considere que les amas de coquillages qui ont produit les carrieres crétacées, étoient déja une espece de pierre, tandis que tout étoit pour ainsi dire mou & argilleux dans les substances destinées à se convertir en charbon, il est naturel de penser que la conversion des substances végétales & limoneuses combinées en charbon minéral, exige beaucoup plus de tems que la conversion des coquillages en craie.

D'où il résulte que les pierres crétacées qui

abondent en Artois, occupant la plupart des points élevés de cette province, & étant cependant encore molles & facilement dissolubles dans l'eau, la minéralisation du charbon, qui doit être placé plus bas, ayant été d'ailleurs commencé avec des substances plus tendres, paroît difficilement devoir être achevée.

En même-tems donc qu'on a lieu d'être persuadé qu'il y a du charbon terrestre en Artois; il s'éleve des doutes sur la perfection de ce minéral, & ces doutes seroient propres à faire abandonner le projet de le découvrir, si, d'autre côté, l'on n'avoit pas des motifs plus puissans de le juger, sinon parfait, du moins aussi bon à brûler que celui des provinces voisines; qui auroit vraisemblablement eu besoin de quelques siecles de plus, pour acquérir le degré de dureté & de dessèchement qui manque, par exemple, à celui que l'on nomme en Artois, *charbon d'Anzin.*

Les principaux de ces motifs se tirent de ce que la nature du terrein dans les provinces de Hainaut & de Picardie, où il y a des mines de charbon à différens degrés de perfection, n'est pas différente de celle du terrein de l'Artois, que les pierres crétacées n'y sont pas plus dures, & qu'il se trouve également dans celle-ci, rarement, à la vérité, des montagnes de grais, c'est-à-dire, de pierres crétacées parvenues, (soit par l'élévation que nous leur connoissons, soit par leur élévation antérieure, à quelqu'affaissement qu'elles auront éprouvé depuis la retraite des eaux de dessus leur cîme) à toute la dureté dont elles sont susceptibles.

On a donc des raisons d'être persuadé qu'il existe du charbon minéral sous le sol de l'Artois, & de croire qu'il est aussi parfait qu'en

Hainaut & en Picardie; j'ai même pardevers moi plus que des conjectures sur certains endroits où l'on pourroit trouver la mine assez proche de l'atmosphere; mais je dois me dispenser de m'ouvrir là-dessus, dans la crainte d'induire en des erreurs ruineuses, des personnes qui ajouteroient peut-être plus de foi à mes prédictions, que je n'en aurois eu moi-même.

Ce n'est que par le moyen de la tarriere & la pioche à la main, qu'il est possible de déterminer le degré de croyance que méritent mes conjectures; de même l'administration des états, persuadée avec juste raison, de la nécessité des fouilles, y a encouragé par la proposition de 200,000 liv. somme exorbitamment supérieure aux dépenses nécessaires pour la découverte, si les opérations sont dirigées avec connoissance de cause; somme, au contraire, proposée en pure perte, si l'on doit y concourir sans principes.

Car en applaudissant au zele qui a dicté cette proposition, on ne peut se dissimuler qu'il n'est pas présumable qu'elle opere jamais le succès qu'on attend. L'inaction générale doit l'avoir déja fait pressentir; elle est en effet plus propre à rebuter qu'à servir de motif d'encouragement, & cela par des raisons dont on sera convaincu, pour peu qu'on veuille y faire attention.

Elle suppose d'abord de très-grandes dépenses à faire pour concourir, & elle ne donne aucune espérance de dédommagement à ceux qui les auroient faites sans succès; par-là elle n'admet au concours que les personnes riches, & dans le cas de faire, sans remords, le sacrifice d'une partie de leur fortune, comme les célibataires; & comme les personnes riches en général, sont rarement disposées à se priver de jouir & à se fatiguer par des recherches pour le bien de la

patrie, je ne crois rien hasarder, en disant qu'il y a tout à parier que les concurrens, à supposer qu'il s'en présentât, s'égareroient dans leurs routes, faute des notions préliminaires qui doivent présider à leur entreprise; plusieurs n'en ont-ils pas déja fait la triste expérience? Elle en exclut les sujets éclairés, les observateurs de profession, qui sont rarement riches, & qui sont cependant seuls, capables de conduire un travail de cette nature à une heureuse fin. En un mot, cette proposition ne laisse aux riches, qui peuvent concourir, que la perspective de se ruiner sans succès, & aux gens instruits, dont la fortune est ordinairement trop médiocre pour une telle entreprise, celle de consumer leur tems en d'inutiles spéculations.

Ce n'est cependant que par les secours réunis des personnes riches & des personnes instruites; ce n'est qu'en employant l'argent & la science mutuellement combinés que l'on peut espérer de réussir; & quelles autres personnes que les administrateurs des états sont plus propres à concilier ces deux génies tutélaires, de toutes les découvertes utiles, & à les faire marcher ensemble au devant de celle qu'ils desirent.

En vain on dira: mais les concurrens sont à même d'employer tels gens instruits qu'il leur plaira; les 200,000 liv. proposées, les dédommageront amplement de leurs dépenses; mais s'ils ne trouvent rien, ils auront tout perdu. Cela entre dans ce que j'ai dit, on craint la dépense des fouilles, on craint celle des dédommagemens dûs aux propriétaires des terres qu'il faudroit ouvrir: on craindra bien plus d'y ajouter celle du traitement d'un naturaliste exercé, qui ne pourroit être que considérable, sans que le sujet fût un mercénaire. D'ailleurs, un tel

homme qui ſe plieroit peut-être en faveur de la patrie, a traiter directement pour ſon tems avec un corps d'adminiſtration, voudroit-il d'un emploi qui le rendroit dépendant d'un ſimple particulier ?

Enfin, quel eſt le particulier qui avant d'entreprendre la recherche de la mine, ne ſe dira pas à lui-même : mais ſi le corps de la nation craint d'expoſer 200,000 liv. au point de ne propoſer cette ſomme qu'à l'aſſurée ; pourquoi ſerois-je plus entreprenant, moi qui ai infiniment moins de reſſources, moi qui ne ſuis doué que d'une très-petite partie du zele dont le tout réſide dans ce corps.

Ces réflexions & pluſieurs autres feront ſans doute deſirer que l'adminiſtration ſe mette elle-même à la tête des entrepriſes néceſſaires pour la découverte à laquelle elle a voulu encourager, & qu'elle s'occupe d'en diriger les opérations ; ſi ces opérations exigent de grandes dépenſes, & que ces dépenſes doivent être ſans ſuccès, il n'eſt pas de ſa gloire de ſouffrir que des particuliers travaillent en vain & ſe ruinent pour elle ; ſi au contraire les dépenſes à faire exigent moins que les 200,000 liv. propoſées, pourquoi dédaigneroit-elle d'économiſer une partie de cette ſomme pour d'autres beſoins généraux ?

Il me reſte à préſenter les vues que j'ai promiſes ſur les moyens de réuſſir dans la découverte deſirée, ce ſera doublement mériter de l'adminiſtration & de la patrie, par conſéquent, puis qu'outre leur utilité particuliere, elles pourront, étant publiées, exciter l'émulation des perſonnes inſtruites, & procurer dans la ſuite un corps d'idées ſuivies d'obſervations, d'expériences propres à éclairer totalement la carriere & à conduire droit au but.

Les mines en général sont comme des noyaux de la terre, qui ne viennent, pour l'ordinaire, à notre connoissance, que quand la partie de terre, qui est à l'horizon, a été totalement ou presque totalement, entraînée par les eaux; il s'agit de prévenir l'époque à laquelle la nature doit sans doute un jour mettre à découvert la superficie du charbon minéral qu'il y a sous le sol de la province d'Artois, d'anticiper en notre faveur la jouissance d'un bien qui étoit réservé pour les générations futures; cela exige d'autant plus de connoissances & un travail d'autant plus considérable, que l'époque de la découverte naturelle de ces mines est plus éloignée, ou que leur surface est enveloppée d'une plus forte couche de terre. Si, comme il y a des raisons de le croire, cette couche n'est, en certains endroits, pas plus épaisse que celle qui couvroit les mines du Hainaut & de la Picardie à l'époque de leur découverte, le travail exige peu de dépenses & n'a besoin que d'être dirigé par un homme entendu.

Voici les regles générales qu'il doit suivre: j'ai dit pourquoi je me dispense d'en donner de particulieres; rien n'auroit été capable de me les faire omettre, si elles eussent pu concourir évidemment au bien public, sans des recherches ultérieures.

Il [illegible]t, 1°. projetter les fouilles dans d'autres endroits que ceux où les pierres crétacées sont en perfection du terrein; il est certain que du charbon n'habitera pas pêle mêle avec des pétrifications d'une nature si différente, & qui ont commencé à se former d'une maniere si dissemblable.

2°. On évitera de même, pour ce travail, les lieux bas & absolument terreux dans tous

les environs; d'abord, parce qu'ils ſont cenſés avoir été découverts depuis moins de tems que les autres par les eaux, & enſuite parce qu'il faut ſe rappeller que les bois qui auront ſervi à la minéraliſation, doivent avoir crû ſur les colonies formées par les amas de coquillages, à préſent converties en pierres.

3°. On s'abſtiendra ſur-tout d'ouvrir la terre que les habitans de cette province emploient à faire des tourbes; cette terre eſt un mêlange récent d'herbages, & de limon propre à la vérité à devenir combuſtible par la préparation qu'on lui donne; mais elle ne participe nullement pour cela à la nature du charbon, qui ne peut être compoſé que de bois réſineux combinés depuis très-long-tems.

4°. On s'arrêtera particuliérement aux endroits dans les environs deſquels les pierres crétacées ſont élevées : le voiſinage du grais me paroît préférable à tout autre emplacement, après toutefois qu'on ſera aſſuré des autres conditions de localité ſuivantes.

5°. On meſurera l'élévation des mines de charbon qui ſont en Hainaut & en Picardie, & on s'attachera aux endroits dépourvus de pierres crétacées, qui ſont à la même hauteur, ou à-peu-près; plus haut, le charbon ſeroit infailliblement venu de lui-même à notre connoiſſance; plus bas, il ne pourroit être qu'imparfait.

6°. Quand on aura fait un choix raiſonné du terrein; on examinera ſi la terre eſt noirâtre ou brune & friable, ſi elle contient des pierres chargées d'empreintes végétales, &c. On pourroit auſſi rechercher d'abord de l'ardoiſe ſous laquelle on trouve ordinairement le charbon minéral, ſelon les habiles naturaliſtes; mais je ne crois pas

qu'en Artois la terre ait eu jusqu'ici assez le tems de se dessécher depuis la retraite des eaux qui l'ont submergée, pour que les minéralisations de charbon qui se font dans son sein, soient couvertes d'ardoise.

7°. On fera plutôt plusieurs petites fosses que peu de fosses très-profondes, par les raisons de physique que j'ai rapportées. Le charbon minéral qu'il y a en Artois, est voisin de l'atmosphere, ou bien il n'y en a point de parfait.

8°. On doit ensuite s'assurer par la décomposition chymique des terres prises à différentes profondeurs de ces fosses, si elles contiennent du soufre, du bitume & de l'alun; si cela est, il y a nécessairement du charbon sous ces terres ou dans leur voisinage.

9°. On doit de même examiner les eaux qui se présentent dans les fosses. Pour dénoter la mine, elles doivent être sulphureuses, & déposer un sédiment noirâte, ou une ocre jaune, qui, sechée & calcinée, ne soit point, ou soit peu attirable à l'aimant.

10°. Si tout ce que je viens d'indiquer s'étoit rencontré, & que parvenu aux hauteurs convenables, on n'eût cependant point trouvé de charbon, il seroit inutile de continuer les poursuites; au lieu d'une mine, on n'auroit découvert qu'une minéralisation en train, qui ne pourroit à la vérité être d'une grande utilité actuelle, mais au sujet de laquelle on pourroit exécuter le projet patriotique de l'indiquer à nos descendans, & de leur en assurer la jouissance.

Pour cela, au lieu de combler les fosses qu'on auroit pratiquées, on devroit seulement les fermer de maniere à pouvoir être visitées de tems en tems; ensuite on attacheroit à la terre des marques élevées & capables de résister aux in-

jures du tems, & l'on tiendroit un regiſtre authentique de l'état de la mine & des progrès de la minéraliſation qui ſeroient remarqués à chaque viſite. C'eſt toujours travailler pour la patrie que de concourir au bien-être de nos deſcendans ; nous leur aſſurerions, par ce moyen, la jouiſſance d'un bien eſſentiel caché dans le ſein de la terre, qui auroit peut-être été perdu pour eux comme pour nous, ſans cette précaution facile, peu coûteuſe, & à laquelle nous avons lieu de faire à nos ayeux le reproche amer de n'avoir pas penſé.

11°. Mais aux premiers morceaux de charbon qu'on auroit trouvé, devroit-on crier ſuccès ? Non ſans doute ; c'eſt ſeulement alors qu'il faudroit redoubler d'étude & de combinaiſons, pour éviter d'être ſéduits par l'appas de quelques petites ramifications de la mine, incapables de dédommager des frais que leur découverte auroit cauſés, & par leſquelles on pourroit être entraîné loin des gros troncs qu'il s'agit de ſe procurer pour remplir les intentions de l'adminiſtration. On ſait que ce contre-tems a déja ruiné les eſpérances de quelques particuliers ; c'eſt en effet le point le plus délicat de l'opération ; le défaut des connoiſſances phyſiques qui devoient ſervir de guide après la premiere découverte du charbon, ſi tant eſt qu'on en ait vraiment découvert, a fait creuſer au haſard, & l'excès des dépenſes inutiles a rebuté les entrepreneurs.

12°. On a ſuppoſé, pour excuſer l'inutilité des tentatives qu'on a faites juſqu'à préſent, que les propriétaires des mines ſituées dans les provinces voiſines, pénétrés du tort que cette découverte alloit faire à leur exploitation, avoient gagné les directeurs des fouilles pour les leur faire continuer dans des directions oppoſées au

vrai ſens de la veine; cette fable, qui s'eſt accréditée parmi le vulgaire, eſt peut-être ce qu'il y a de plus nuiſible au ſuccès des travaux que la découverte exige; en ce qu'elle invite à fouiller dans les mêmes endroits, & qu'elle écarte de l'entrepriſe tout principe fondé ſur les connoiſſances préliminaires que j'ai indiquées, & ſans leſquelles il n'y a rien à eſpérer que du haſard; mais l'adminiſtration eſt trop éclairée pour y avoir ajouté foi; une ſeule objection ſuffit pour détromper à ce ſujet ceux que le préjugé auroit ſéduit, & leur faire voir qu'ils doivent porter leurs vues vers d'autres endroits: l'intérêt de ceux qu'on accuſe réſiſteroit-il aujourd'hui au deſir naturel à tous les hommes de rendre ſervice à leur patrie, & à l'appât d'une recompenſe de 200,000, pouvant la mériter, pour vendre, ſans doute infiniment moins cher, leur ſilence à des étrangers? Au reſte ſi on pouvoit ſe perſuader cet monopole odieux, ce ne ſeroit qu'un motif de plus à ajouter à ceux que j'ai déja expoſés, pour détourner l'adminiſtration de confier à d'autres qu'à elle-même ou à des gens à ſa dévotion, la conduite d'une entrepriſe dont la province doit retirer des avantages ſi conſidérables.



IV.

Lettre, avec des remarques, ſur les connoiſſances que les anciens pouvoient avoir de l'Amérique, & ſur la conſtruction & la manœuvre des vaiſſeaux grecs & romains, pour ſervir de réponſe à ce qu'un ſavant a dit ſur le même ſujet; par M. Blakey.

Messieurs,

» Je viens de voir dans votre journal de juillet 1781, pag. 228, les obſervations d'un ſavant, qui veut faire voir que l'Amérique étoit connue des anciens. Afin de prouver ce qu'il avance, il dit : *le peu que les anciens auteurs nous apprennent touchant les voyages de long cours des Phéniciens, des Rhodiens, des Carthaginois, des Marſeillois, & des Vannois, ne nous permet pas de douter qu'ils n'euſſent des relations avec les habitans des côtes de l'Amérique.* Ce ſavant dit encore que *Céſar avoit conçu le deſſein de réformer la marine romaine, ſur le plan de celle des Vannois & Rhodiens.*

» Quoique je croie facilement l'hiſtoire, quand elle a un air de vérité, je ne puis regarder les deux aſſertions de M. l'abbé Carlier, que comme des hypotheſes haſardées, d'autant plus que les marins les plus expérimentés ne peuvent donner aucune conjecture probable ſur la premiere de ces hypotheſes; ni ſur la ſeconde, qui tend à faire connoître la conſtruction & la manœuvre des navires, dont la plus remarquable

eſt celle de faire agir un ſi grand nombre de rames, comme faiſoient les Grecs. Les marins les plus ſavans & les plus diſerts, ont dit juſqu'à préſent, qu'ils n'y concevoient rien ; mais les plus hardis routiniers (*) aſſurent qu'ils ne croient pas ſeulement le fait.

» Mais, Meſſieurs, comme j'ai fait des recherches ſur tout ce qui regarde la marine, depuis ma tendre jeuneſſe, que je connois la conſtruction & les manœuvres en uſage dans preſque tous les pays connus, & ce qu'on a fait pour abréger les voyages de long cours ſoit au nord, ſud, eſt & l'oueſt, j'oſe faire quelques remarques ſur les obſervations de M. l'abbé Carlier.

(*) » Ce ne ſont pas ſur ceux-là qu'il faut le plus compter, puiſqu'il eſt facile à démontrer l'exiſtence d'une pareille manœuvre, comme je l'ai fait il y a 20 ans, & après avoir eſſayé dans ma jeuneſſe des rames, comme fit le prince Rupert, du tems de Charles Ier. Auſſi après avoir appliqué des roues à palettes : des rames à l'ordinaire : des inſtrumens en forme de queues de poiſſons de différentes figures, les uns avec des charnieres & des ouvertures d'angles, pour fixer les déclinaiſons néceſſaires pour agir ſur l'eau avec le plus d'avantage ; d'autres étoient élaſtiques ; il y en avoit de ſix pieds d'étendue. Tous ces différens moyens, je les ai mis encore avec des reſſorts & de la méchanique ; je les ai auſſi fait agir avec la force du vent, & encore à bras d'hommes : la queue de poiſſon avoit l'avantage d'être toujours dans l'eau, où la vague ne la dérangeoit pas ; mais j'ai tout abandonné, après avoir trouvé & eſſayé les moyens antiques de pluſieurs manieres, qui ſont plus ſimples, & font moins perdre de tems en apprêts, ſans faire perdre la moindre partie des forces motrices.

» C'eſt à l'occaſion des nageoires avec des ouvertures d'angles, que M. Bouguer fit ſon obſervation de la perte des forces que les chûtes occaſionnent, comme je l'ai dit ailleurs. «

» Je dirai donc, Messieurs, que les anciens ont bâti de grands navires ; mais les Grecs en ont fait du double de la longueur de nos vaisseaux de premier rang, puisque celui de Ptolomée avoit *quatre cent pieds de long sur 50 de large*, (Rolin) avec une hauteur proportionnée ; il avoit 4000 rameurs, 3000 soldats, & 200 matelots ; ce qui prouve que ce roi faisoit plus de cas des rames que des voiles, qui devoient être petites à proportion de celles de nos jours, où un vaisseau moitié moins long, a cinq fois plus de matelots. Voici un autre fait (Commerce des Egyptiens, page 83) » la marine militaire de » Ptolomée, étoit de deux vaisseaux de trente- » deux rangs de rames ; un à vingt rangs ; » quatre à treize rangs ; deux à douze rangs ; » quatorze à onze rangs ; trente-neuf à neuf » rangs ; trente-sept à sept rangs ; cinq à six » rangs ; dix-sept à cinq rangs ; avec un nom- » bre double de quadrirêmes, & d'autres na- » vires de moindre grandeur.

» Heron de Siracuse a fait bâtir un vaisseau d'une mesure merveilleuse, & avec des attributs extraordinaires ; mais pour parler de bâtimens plus à la portée des mesures de nos jours, & qui devoient être d'un usage plus facile pour les pays où ils ont été faits, que tout ce que les Gaulois ou les Bretons pouvoient faire, il ne faut que regarder les navires de Démétrius, au siege de Rhodes, & qui, suivant toutes les proportions que je puis voir, devoient contenir plus de *douze cens* hommes ; ce qui ne doit pas paroître extraordinaire, puisque nous avons des vaisseaux qui en peuvent contenir davantage ; mais pour venir au fait, voici ce qu'on voit dans Plutarque, du célebre Amyot, en parlant de Démétrius.

» Mais ſpécialement étoit-il inſatiable, quant » à bâtir & à conſtruire magnifiquement navi- » vires & toutes ſortes de machines & engins, » de meſmement pour le plaiſir qu'il prenoit » à inventer & diviſer ; car ayant bon eſprit, & » étant naturellement ingénieux à projetter & » imaginer tels ouvrages qui ſe font de l'enten- » dement & de la main ; il n'appliquoit point » ſon eſprit à l'affectation qu'il avoit aux arts » méchaniques, à jeux, paſſe-tems inutiles, » comme certains rois qui ſe ſont amuſés à » jouer de la flûte........ Mais ſous Démé- » trius, les œuvres méchaniques ſentoient in- » continent leur roi, & ſa façon & maniere » de béſogner, avoit en ſoi une certaine gran- » deur, laquelle parmi l'ingénieuſe ſubtilité & » artifice des ouvrages, montroit la hauteſſe de » ſon courage & la magnanimité de l'ouvrier, » tellement qu'ils apparoiſſoient dignes, non- » ſeulement d'un entendement & d'une opu- » lence royale, mais auſſi d'avoir été baſtis de » la propre main d'un grand roi : car la gran- » deur étonnoit ſes amis même, & la beauté » dilectoit juſqu'à ſes ennemis : ce qui eſt en- » core plus véritable, qu'il n'eſt beau à dire, » pour ce que ſes ennemis s'esbahiſſoient grande- » ment, quand ils voyoient *voguer le long de* ,, *leurs côtes ſes galeres à quinze & à ſeize rangs* ,, *de rames.* "

M. Carlier nous dit *que la mort empêcha la réforme que Céſar méditoit dans la marine romaine ; qu'Antoine à la bataille d'Actium avoit en partie ſuivi les erremens de Céſar ; qu'il eſt connu qu'il auroit été vainqueur d'Auguſte par la force de la manœuvre de ſes gros vaiſſeaux, ſans la fuite de Cléopatre.*

» Après une aſſertion ſi déciſive, je crois

pouvoir dire qu'un homme dans des guerres civiles, courant les Alpes, la Lombardie, l'Italie, la Grece, l'Asie, chez les Parthes, l'Egypte, dans des fêtes continuelles, pour ne pas dire la débauche, n'étoit guere propre à réfléchir sur des réformes à faire dans la marine qu'une expérience de plusieurs siecles avoit donnée, puisque nous voyons de nos jours qu'on a été plus de 50 ans, à tête reposée, pour seulement déterminer la longueur de nos canons. Au reste, comme je ne veux rien décider sur les intentions de J. César, ni d'Antoine, je vous laisse juges sur ce qu'Amyot dit dans la vie de ce guerrier.

Vie d'Antoine dans Plutarque.

» Quand tout fut prêt & qu'ils s'approcherent » pour combattre, il se trouva qu'Antonius » n'avoit pas moins de cinq cens vaisseaux de » guerre entre lesquels y avoient plusieurs *ga-* » *leres à huit & à dix rangs de rames*, qui étoient » parées & accoutrées superbement, & non moins » pour le combat que pour le triomphe.

» Quant à César il avoit des navirs de guerre » deux cens cinquante. Mais au contraires de cel- » les d'Antoine, point faites pompeusement en » grande hauteur pour ostention de magnifi- » cence, ains étoient légers & faciles à mou- » voir.

» Après donc qu'il fut tout conclu & arresté » qu'on combattroit par mer, il fit bruler tous » les autres navirs fors que soixante égyptien- » nes, & ne retint que les meilleurs & les plus » grandes galeres, depuis trois rangs de rames » jusqu'à dix, sur lesquelles vingt-deux mille » combattans avec deux mille hommes de » traits.

» Antonius se faisoit menner à force de ra-
» mes sur une frégate par toute son armée,
» allant prêchant de bien combattre, comme
» s'ils eussent le pied bien fiché en terre ferme,
» à cause de la fermeté & la pesanteur de ses
» vaisseaux, commandant aux pilotes & patrons
» des galeres que sans bouger non plus que s'ils
» étoient à l'ancre ils soutinssent le premier choq
» des ennemis, & qu'ils n'abandonnâssent point
» le détroit du gouffre. «

„ Les gens d'Antonius impatiens de si longue
„ demeure & soit confiant à la grandeur & à
„ la hauteur de leurs vaisseaux comme s'ils fus-
„ sent totalement inexpugnables commencent à
„ avancer la pointe seneftre, ce que voyant
„ César en fut fort joyeux & commença à fil-
„ ler en arriere & reculer de la pointe droite,
„ voulant les attirer encore plus hors du dé-
„ troit, à celle fin qu'il pût avec ses vaisseaux
„ & bien garnis de forçaires tournoyer & en-
„ vironner les galeres des ennemis lesquelles
„ étoient unis & pesans tant par leur grande
„ masse aussi pour ce qu'elles avoient faute de
„ gens de rame.

„ Quand la mêlée commença & qu'ils fus-
„ sent joins à combattre mains à mains, il n'y
„ eut point de rencontre de grand heur, ni se
„ choquerent point les vaisseaux impétueuse-
„ ment l'un l'autre comme il se fait ordinaire-
„ ment ès combats de mer, à cause d'un côté
„ les navires d'Antoniuus pour leur pesanteur
„ ne pouvoient avoir la roideur & la vîtesse.

„ Il n'y a pas à douter que si Antoine avoit
eu des rameurs à proportion de la masse de
ses navires, que ceux d'Auguste auroient été
coulé bas du premier choc; mais un homme
en fêtes, livré à diverses passions dans l'isle de

Samos, n'étoit guere propre à réfléchir sur les proportions des forces qu'il falloit à ces vaisseaux à Actium, pour surpasser en manœuvre ceux de César ; & encore moins en état de penser à faire une réforme sur la marine.

„ Voyons maintenant ce que César dit de la marine gauloise sur les côtes d'Armonica, afin de nous mettre un peu en état de juger si les Gaulois pouvoient aller en Amérique.

Commentaires de César, livre III.

La flotte de César fut bâtie sur la Loire pour aller contre les Vannois, &c. „ L'ennemi avoit „ encore un avantage par la maniere dont leurs „ vaisseaux étoient construits & équipés, ils „ ont le fond plus plat que les nôtres, & sont „ par conséquent moins incommodés des bas-„ fonds, & de la retraite du flot, la poupe & „ la proue en sont fort hautes & mieux pro-„ pres à la hauteur & à la violence des va-„ gues, (*) tous sont de bois de chêne, ainsi „ capables de supporter les plus rudes chocs : „ les poutres traversieres sont d'un pied d'é-„ paisseur, attachées avec des clous de la gros-„ seur d'un pouce, leurs ancres avec des chaî-„ nes de fer au lieu de cordes, leurs voiles „ sont de peaux bien apprêtées, soit faute de „ lin, soit qu'ils ignorent l'art de faire de la „ toile, soit pour être plus à l'épreuve des vents „ impétueux de l'Océan, soit qu'ils ne les crus-„ sent pas propre à faire mouvoir des machi-

(*) C'est une preuve que les vaisseaux de César étoient trop longs, & pas assez élevés pour l'Océan.

,, nes aussi pesantes que sont des navires, ce ,, qui est plus vraisemblable; c'étoit contre de ,, pareilles vaisseaux que notre flotte avoit à ,, faire; ils étoient plus propres pour les mers ,, vastes & les tempêtes, *mais* nous les sur- ,, passions en agilité & en vîtesse.

Il ne paroît pas que les Romains ont copié en rien la lourdeur de vaisseaux gaulois sans rames, même long-tems après César, puisque Apian dit dans la préface de son histoire romaine : ,, Quant aux forces de mer ils ont des ,, navires légers deux mille, & des *galeres qui* ,, *ont cinq & six rangs de rames mille & cinq* ,, *cens :* & d'appareil à proportion : & aussi ,, ont huit cent naves grandes qu'ils appellent ,, thalomigues, pour la pompe & pour porter ,, les empereurs, lesquelles sont dorées & ri- ,, chement travaillées de proue en poupe. ( )

,, Ayant traité de ce qui est plus remarquable dans la marine militaire des anciens, pour mieux fixer nos idées sur la construction & la manœuvre des Grecs, je pense que je puis dire que la marine marchande des Romains &c. étoit à proportion du tems & du local comme le commerce l'exige; ainsi comme la Méditerranée, ne donne pas occasion de construire si solidement que l'Océan, les vaisseaux marchands de cette premiere mer ne devoient pas être assez forts pour courir les mers du nord, & en-

(*) » L'expérience a fait voir aux Romains que des navires avec trop de rangs de rames étoient incommodes pour le service, tant à cause que toutes les rames ne pouvoient agir dans un tems de roulis, que parce que la grande quantité de rameurs exigeoient des vivres à proportion, outre l'inconvénient d'avoir tant d'hommes entassés dans un si petit espace.

core moins traverser la mer Atlantique ; delà il résulte que notre marine marchande (qui a 1900 ans d'experience plus que celle du tems de César) doit être sur un meilleur pied pour aller à voile sur l'Océan que du tems de cet empereur , quoiqu'elle ait perdu l'avantage de se servir du secours que le marchand peut se procurer avec les rames, & ayant oublié les proportions de construction , pour telle ou telle marche , puisque nous travaillons à tâtons , sans pouvoir faire deux navires également bons voiliers pour surpasser en vîtesse ce que les anciens faisoient. „ Des Palus Méotides , dit un au„ teur cité par Diodore de Sicile, où les Scythes „ habitent parmi les glaces, il est souvent venu „ en dix jours à Rhodes des navires poussés „ par un bon vent. Ayant ensuite fait le tra„ jet delà à Alexandrie en espace de quatre „ jours ; il sont arrivés en Ethiopie au bout de „ dix jours, après avoir remonté le Nil. Ainsi „ en moins de vingt-cinq jours de navigation „ continue on peut passer des régions les plus „ froides au plus chaudes. (*Commerce d'Egypte* „ *page 204.*) " Delà on voit que les architectes anciens savoient construire des navires pour aller des extrêmités septentrionales de la Mer-Noire jusqu'en Egypte en quatorze jours. Je ne pense pas que nos vaisseaux en fissent davantage, malgré la bonne opinion que nos routiniers ont de leurs navires.

» Ces vaisseaux alexandrins ou grecs , ne suivoient pas les côtes, comme on peut le juger par le trajet qu'ils auroient été obligés de faire , & qui passeroit plus de quatre lieues à l'heure nuit & jour ; ainsi il faut supposer que ces vaisseaux étoient assez forts pour résister aux vagues dans la traversée de la Mer-Noir, & encore de

Rhodes, jusqu'à Alexandrie, par le grand espace entre l'isle de Chypre & celle de Candie. Enfin, il faut supposer que les anciens avoient un peu plus de talent en marine que nos gens de mer ne leur en donnent, & que, vraisemblablement les Grecs ni les Romains n'ont jamais pensé à changer des moyens si avantageux ; ni qu'un des plus grands génies du tems ait jamais eu intention de faire des navires lourds, & incapables d'action dans le besoin, puisqu'il dit : *mais nous les surpassions en agilité & en vitesse.*

» Trois ou quátre années après l'expédition de César contre les Vannois, il fit construire douze galeres à Arles, *elles furent faites & armées, conduites à Marseille dans l'espace de trente jours, à compter du jour où le bois fut coupé.* En faisant mention du combat sur mer devant cette ville, il dit de ces vaisseaux : *Nous étions assez embarrassés avec des navires pesans, qui avoient été fait en trop peu de tems avec du bois verd* (*) *ce qui les rendoit peu aisés à manœuvrer.* On voit que la légéreté dans la construction, étoit un point capital dans l'opinion de César ; ainsi on peut conclure qu'il n'a jamais adopté la maniere lourde des Vannois.

» Je conviens que les recherches de M. l'abbé Carlier sont curieuses ; mais *sur le peu que les anciens ont dit,* on ne peut presque rien déterminer en affaires si difficiles, qui est de courir les mers à un ou deux mille lieues avant de toucher terre : aussi j'oserai presque affirmer que les connoissances de nos peres, il y a 2000

(*) Ils n'avoient pas eu le tems de préparer leur bois comme les Grecs, en rendant ce bois plus dur, quoique verd, comme je l'ai éprouvé.

ans,

ans, étoient nulles sur l'Amérique. Il est vrai que j'ai entendu dire, il y a quarante ans, qu'un Irlandois, pris par les sauvages de l'Amérique, faisant ses plaintes en sa langue natale, les sauvages en furent si fort touchés, que ces hommes féroces le cacherent. Voilà, Monsieur, de quoi faire beaucoup de conjectures, pour prouver la grammaire, les arts & les sciences, ainsi que l'analogie des connoissances hibernoises, avec l'expérience des Américains dans la minéralogie, le commerce & tous les beaux-arts des sauvages.

» Mais pour prouver encore mieux que les Gaulois, &c. ne pouvoient point faire de commerce avec les Américains, je dirai que le chemin le plus court avant de toucher à l'isle de Terre-Neuve, est de 30 degrés de longitude, après avoir essuyé des vents & des courans, ainsi que des vagues affreuses, pour engloutir dix millions de Gaulois, avec leurs bâtimens à *fond plat*, garnis de voiles faites *de peaux bien repassées*, & des ancres attachées *à des chaînes de fer*: en outre, il falloit avoir des bâtimens grecs pour ces mers orageuses & glaciales, encore il falloit connoître le chemin dans des brouillards obscurs, qui font trembler les marins les plus intrépides & les plus expérimentés de nos jours. Mais pour revenir de ces pays déserts, comment gouverner sans boussole, tant de nuit que dans les brouillards qui empêchent souvent de voir la moitié de la longueur du navire au milieu du jour.

» Mais une autre observation à faire sur le commerce des Américains avec les anciens: que pouvoient tirer les Grecs & les Romains, ou les Gaulois de ce continent lointain, pour ne pas dire sauvage, puisque nous avons été obligés

d'y porter des métaux & les inſtrumens les plus néceſſaires à la vie. Ainſi, Meſſieurs, ſans vouloir prendre le ton d'un contrariant, j'oſe encore dire que le *peu que les anciens ont écrit ſur leurs voyages de long cours*, n'eſt pas capable de nous faire faire une ſeule conjecture pour imaginer que nos peres, il y a 2000 ans, ont eu du commerce avec les habitans de l'Amérique.

J'ai l'honneur d'être, &c.

Meſſieurs, Votre très-humble & & obéiſſant ſerviteur.

W. Blakey.

Liege, le 25 juillet 1781.

P. S. Ce qui me paroît ſurprenant, Meſſieurs, eſt de voir les grandes conſéquences que les antiquaires tirent *du peu que les anciens leur ont appris*, & que les marins les plus expérimentés affirment qu'il n'y a pas un mot de vrai *dans le beaucoup* que les écrivains de la plus haute réputation ont dit ſur la conſtruction & la manœuvre des anciens navires, qui montoient les Dardanelles, le Nil, & alloient par-tout, comme les hiſtoires les plus accréditées en font foi, auſſi-bien que les Commentaires de Céſar, ſur-tout dans la guerre d'Alexandrie, où ce grand général fit brûler & prendre tant de vaiſſeaux à *trois, quatre & cinq rangs de rames.*

» Je ne prononcerai point ſur ce qui peut être la cauſe de la variété entre des hommes de lettres & les marins; mais je ſuis porté à croire que les idées des praticiens ſont plus fondées ſur des analyſes d'une routine lourde, que ſur la recherche des principes qui menent à la perfection

de l'art, qui chez les modernes n'a pas encore ſu empêcher les vaiſſeaux d'aller à la dérive en tems calme, malgré leur haute mature, & de grandes voiles dont ils ont ſi ſouvent ſenti les effets funeſtes; ſans même vouloir penſer comment y remédier; tant la routine peſante obſcurcit le génie qui peut ſurmonter tant de dangers qui ſe préſentent chaque jour en mer. «



TRAITS DE BIENFAISANCE, DE PATRIOTISME, DE COURAGE, DE JUSTICE ET D'HUMANITÉ.

I.

De Vienne, le 8 juin.

PAR ordre de sa majesté l'empereur, il a été notifié à tous les tribunaux du royaume de Hongrie, qu'à l'avenir aucune puissance ni séculiere, ni réguliere, n'eût à infliger la moindre peine ni le moindre châtiment aux filles enceintes, à moins qu'il ne fût prouvé & certain qu'elles auroient cherché à faire avorter leur fruit : dans ce dernier cas, il sera procédé contre elles avec rigueur.

(*Gazette d'agriculture, commerce, arts & finances.*)

I I.

D'Ostende, le 17 juin.

» L'empereur ayant vu tout ce que cette » ville & le port offrent de plus curieux, est

» parti d'ici le 13 dans l'après-midi, emportant les regrets de ses fideles sujets, dont il s'est acquis les cœurs par son affabilité & ses largesses; mais ce qui perpétuera à jamais notre amour & notre respect pour un prince si généreux, c'est la publication qui s'est faite avant hier d'un placard, par lequel sa majesté impériale déclare notre port un *port franc*; cette faveur répandit une joie si générale parmi les habitans, que le même soir tout la ville fut illuminée, &c. «

III.

De Nieuport, le 18 juin.

Sa majesté impériale ne s'est pas contentée dans le voyage qu'elle a fait dans nos contrées, de déclarer Ostende un port libre, elle vient d'accorder à notre ville des privileges qui nous donnent les plus grandes espérances pour l'avancement de notre commerce. Elle a supprimé les impositions qui se levoient par forme de péage sur tous les canaux aboutissans à notre port.

IV.

Parmi les réglemens que la bienfaisance & la sagesse ont dictés à sa majesté impériale, depuis son avénement au trône, en voici un sur-tout qui mérite d'être remarqué.

» S. M. I. n'a pu voir sans surprise que » parmi les choses dites *faculté de dispenser &*

» *d'abſoudre*, accordées par le ſaint-ſiege aux
» ordinaires, celle d'abſoudre des cas réſervés,
» exprimée dans la bulle *in cœna domini*, y
» ſoit notamment mentionnée. Comme une
» ſemblable faculté d'abſoudre préſuppoſe l'o-
» bligation de la demander, comme ſi cette
» bulle eût été reçue & acceptée dans tous
» ſes points; S. M. I., qui ne peut & ne veut
» admettre une telle ſuppoſition, ordonne, de
» la maniere la plus préciſe, que les ordinaires
» aient à conſidérer dorénavant comme nulle
» celle d'abſoudre, fondée ſur une ſuppoſition
» abſolument fauſſe, & qu'ils aient immédiate-
» ment à donner au clergé & à tous leurs dé-
» pendans, les inſtructions néceſſaires & rela-
» tives, pour ſe conformer à cette volonté.
» — La régence ſouveraine a eu ordre de
» notifier aux ordinaires des états d'Autriche
» cette réſolution pour la faire obſerver. Il a
» été de plus ordonné par un ſecond décret,
» daté du 19 avril, de déchirer de tous les
» rituels les feuillets qui contiennent tant la
» bulle *in cœna domini*, que la bulle *unige-*
» *nitus.* «

(*Mercure* de France.)

V.

Un officier étant venu trouver l'empereur pour lui demander ſa retraite; je ſuis fâché, a-t-il dit, de me trouver incapable de reſter plus long-tems au ſervice de V. M., ce n'eſt point le courage qui me manque, ce ſont les

forces & ma ſanté affoiblies. — Combien y a-t-il donc de tems que vous êtes au ſervice? — Quarante ans. — Et quel âge avez-vous? — Soixante-dix ans. — Soit : vous aurez pour penſion vos appointemens; je vous remercie de votre fidélité. — Oſerai-je demander une ſeconde grace à V. M.? — Parlez. — Je deſirerois me retirer auprès de mon pere; la penſion qu'il plaît à V. M. de m'accorder, partagée avec lui, l'aideroit à vivre. — Vous avez encore votre pere, & quel âge a-t-il donc? — Cent dix ans; il ſe porte encore aſſez bien, & me fait mander qu'il n'a d'autre deſir que celui de me revoir & de mourir dans mes bras. — Accordé, lui a répondu l'empereur, allez vers ce vénérable pere, & ſaluez-le de la part de Joſeph II.

(*Journal de* Paris.)

V I.

MESSIEURS,

Les traits de bienfaiſance & d'humanité ſont encore aſſez fréquens de nos jours; on n'a pas perdu l'art de jouir des richeſſes, en les partageant avec des malheureux, à qui la fortune refuſe ou enleve le néceſſaire; votre journal nous en offre aſſez ſouvent des exemples; mais ce que l'on n'y voit point, ce que l'on n'entend preſque jamais citer, ce ſont des traits de ce déſintéreſſement, & de cette délicateſſe dans le choix des moyens d'acquérir de l'ar-

gent, qui caractérisent une ame au-dessus de la fortune. En voici un qui fait honneur à notre siecle, & je desire, Messieurs, que vous veuilliez bien lui donner une place dans votre journal.

M. Blanchard du Reste étoit receveur général de la ville de Paris; en cette qualité, il distribuoit à tous les buralistes, les billets de la loterie de l'hôtel-de-ville, actuellement supprimée. Il étoit dans l'usage d'en réserver deux pour lui à chaque tirage, & il en remettoit exactement le montant dans sa caisse. Lors d'un tirage, dont je n'ai pas conservé la date, quelques-uns de ses amis avoient pris plusieurs billets, & voulurent l'engager à partager leurs chances. Il objecta d'abord qu'il avoit pris ses deux billets à l'ordinaire, mais sur leurs instances, il se détermina à s'associer avec eux pour leur valeur, en disant qu'il remettroit les siens en vente. Il oublie de le faire; la loterie se tire, le lot de 50,000 liv. échoit à l'un des deux. M. du Reste annonce que c'est la ville qui l'a gagné.

J'ajouterai à ce trait une courte notice historique sur M. du Reste. Il avoit eu par commission l'exercice de receveur de la ville de Paris; il l'a gardé environ vingt-ans, on sait quelles sommes prodigieuses d'argent lui ont passé par les mains pendant ce tems; il a vécu simplement & s'est retiré avec une fortune très-bornée; il a eu le courage de n'être dans ce siecle-ci, qu'un honnête homme, un bon mari, un bon ami. On ne fait point l'éloge de

tels hommes, on les pleure. M. du Reſte eſt mort au commencement du mois de mai dernier.

J'ai l'honneur d'être, &c.

VII.

Les curés du dioceſe de Faenza ont travaillé avec la plus grande activité à conſtater les dommages cauſés dans ce dioceſe, par un tremblement de terre, le 4 avril dernier, & ils ont eu la douleur de ſe convaincre qu'ils vont à plus de 700 mille écus romains. Touché de tant de pertes, & ſur-tout de la triſte ſituation des pauvres, l'évêque de Faenza s'eſt empreſſé de donner tout ce qu'il poſſédoit, afin de les ſoulager, & enſuite il a vendu ſa croix pectorale pour le même objet.

(*Journal encyclopédique.*)

VIII.

Un Eſpagnol de diſtinction, qui ne veut pas être nommé par modeſtie, a demandé à Charles III, avec inſtance, de vouloir bien accepter un billet de 320 mille réaux pour aſſiſter le gouvernement dans les dépenſes qu'exige la guerre actuelle. Il a auſſi offert à S. M. de faire moudre par ſes moulins ſoixante mille ſacs de froment, & de fouler 60000 aunes d'étoffe pour l'habillement de ſes troupes de terre & de mer, le tout ſans la moindre rétribution. Le roi, ſans accepter ſes offres, lui en a témoigné beaucoup de ſatisfaction.

ANECDOTES.

SINGULARITÉS.

I.

Un jeune poëte se vantoit d'avoir fait une tragédie, qui avoit les beautés de Corneille, sans ses défauts. *Nous vous tenons quitte de ses beautés*, dit Madame de Sevigné, *donnez-nous seulement ses défauts.*

I I.

Extrait d'une lettre du curé de S. Martin-de-Vicq, dans le Limosin, en date du 4 juillet.

» Le nommé Léonard *Coudert*, laboureur, » natif & habitant de ma paroisse, se maria le » 19 janvier 1745, avec Léonarde Dumont, » *veuve* de Jean Mouret, laquelle décéda le 3 » février 1750. Il épousa en secondes noces, » le 3 avril de la même année, Marie Bayle, » *veuve* de Blaise Pauliat, morte le 2 février » 1763. Il se remaria pour la 3e. fois, le 14 » juin suiv. avec Jeanne Noaillet, *veuve* Ma-» lefond, décédée le 12 mai 1768. Il épousa » en quatriemes noces, le 6 février 1769, » Cath. Valade, *veuve* Pradeau, morte le 31

» octobre 1771. Il se remaria le 1er. juillet » 1773, avec Anne Barget, *veuve* Lajoie, » décédée le 11 janvier 1777. Il épousa le 27 » mai suiv. Franç. Belarbre, *veuve* Albin, mor» te le 16 juillet 1779. Enfin, cet homme, » actuellement âgé de 58 ans, s'est marié le » 3 de ce mois, en septiemes noces, avec » Franç. Lapeyre, *veuve* de Léonard Faure. Ce » relevé, qui fournit une preuve convaincante » du fait, a été tiré des registres de ma pa» roisse. «

(*Signé*) MARTIN, *Curé.*

III.

Ceux qui ont écrit la vie du célebre, Thompson, se sont contentés de parler de ses ouvrages, & de son caractere doux, honnête & sensible, qui le rendit cher à tous ceux qui le connurent : elle eût pu offrir quelques particularités intéressantes ; celle-ci sur-tout eût mérité de n'être pas oubliée. L'ame sensible de Thomson étoit faite pour l'amour : il éprouva cette passion ; la belle Amanda, qu'il peignit dans son poëme des *Saisons*, en l'invitant à l'accompagner dans ses promenades champêtres, existoit réellement ; le portrait qu'il en traça, fait autant d'honneur au poëte qu'à l'amant. *Et toi que j'aime, orgueil de mes chants, formée par les graces, toi, la beauté même, viens, avec ces yeux baissés, modestes & doux, & ces regards mesurés, qui pénetrent l'ame profondément, & où se peignent à la fois une aimable légéreté,*

la sagesse, la raison, la vive imagination & un cœur sensible ; viens honorer le printems, qui passe couronné de roses. Cette belle Amanda répondit à la tendresse de Thomson ; mais elle avoit une mere qui ne pouvoit soutenir l'idée de l'avoir pour gendre, & qui s'écrioit souvent : *J'aimerois mieux noyer ma fille que de la marier à un poëte.* Cette dame n'étoit assurément pas sensible au génie, ni aux charmes des beaux vers. Elle s'opposa toujours au bonheur de Thomson, & l'on peut ajouter à celui de sa fille même. Un matin, pendant qu'elle étoit à déjeûner, elle reçut la visite d'un de ses amis, à qui elle demanda s'il n'avoit appris aucune nouvelle. On ne parle que de la mort de M. Thomson, répondit celui-ci. Quel Thomson, interrompit Amanda ? Le poëte, Mlle., reprit l'étranger. A ce mot, la tasse de thé qu'elle tenoit à la main, échappa de ses doigts, & elle tomba évanouie sur le parquet. Sa mere vola à elle pour la secourir, effrayée de sa situation, & regrettant peut être en secret d'avoir trop écouté ses préjugés contre les poëtes. Cependant Amanda revint à elle ; le tems affoiblit sans doute la douleur de sa perte, puisqu'elle épousa peu de tems après un officier de marine, qui lui a survécu, & qui est actuellement retiré du service avec le grade d'amiral.

I V.

Sir Walter Strickland, dit M. Burne dans son histoire de Westmoreland, étoit affligé d'un

asthme dont il souffroit beaucoup; pour s'assurer les secours dont il avoit besoin, il fit le traité suivant avec son médecin.

» Le 26 avril de la 18e. année du regne » de Henri VIII, nous soussignés, sir Walter » Strickland, chevalier, d'une part, & Alexan» dre Kennet, docteur en médecine, d'autre » part, sommes convenus de ce qui suit. Moi, » Alexandre, m'engage avec le secours & la » permission de Dieu, à rétablir la santé de » sir Walter Strickland, à le guérir de toutes » les infirmités qui attaquent sa personne en » général, & son estomac en particulier, qui » est la partie actuellement la plus souffrante » de son corps; à lui administrer tous les re» medes que la médecine & l'expérience peu» vent fournir, & à apporter tous mes soins » à rendre sa cure la plus prompte qu'il soit » possible. Je promets en outre de ne point le » quitter sans sa permission, qu'il ne soit par» faitement rétabli. Et moi, sir Walter Strick» land, je promets, en reconnoissance des bons » soins d'Alexandre, de lui payer ou faire » payer 20 livres sterling en monnoie cou» rante & bonne du pays, de la maniere qui » suit. Il sera donné cinq livres audit Alexandre » le 1 mai prochain, & le reste de la somme de » 20 sera payé par parties égales en différens » tems, à mon choix, pour défrayer les dé» penses que ledit Alexandre fera en remedes » pour me rendre la santé. Et moi Alexandre » déclare & reconnois que je serai content de » la somme entiere desdites 20 livres pour la

» récompenſe de mes ſoins, & le paiement
» de mes remedes. En foi de quoi nous avons
» ſigné le préſent acte, fait double & ſcellé
» de nos ſceaux reſpectifs les jour & an ci-
» deſſus. «

Les ſoins du médecin n'eurent pas le ſuccès qu'il en attendoit. Sir Walter Strickland mourut le 9 janvier de l'année ſuivante; le médecin n'avoit reçu que 7 liv. ſterl., & les héritiers de ſir Walter lui refuſerent le reſte de la ſomme, parce que, ſelon l'acte, elle ne lui étoit due que lorſqu'il auroit guéri ſon malade.

V.

Quoiqu'en général l'état de comédien ſoit fort honoré en Allemagne, quoique la conduite des acteurs, ſur-tout de ceux qui tiennent à des troupes célebres, réponde à l'eſtime du public, il s'en faut de beaucoup que cet état y mette tous ceux qui s'y livrent à l'abri de l'indigence. On s'en apperçoit ſouvent par la miſérable ſituation de leur garde-robe. Un acteur jouoit le principal rôle dans une tragédie; au cinquieme acte il devoit ſe poignarder & tomber ſur la ſcene. Il ſe tira à merveille de ce coup de théatre, & tomba tout de ſon long, les pieds tournés du côté des ſpectateurs, qui, juſqu'alors avoient été attendris aux larmes. Malheureuſement pour l'acteur & pour la piece, ſes finances ne lui avoient pas permis d'avoir une chauſſure élégante ou du moins neuve; il s'étoit vu obligé

de mettre une carte pour boucher un trou qui étoit à la ſemelle d'un de ſes brodequins. Le public s'en apperçut lorſqu'il tomba, & la vue du valet de pique ſous le pied du prétendu mort, fit ſuccéder un rire univerſel aux larmes qui avoient précédé. Le héros humilié ſe leve, ne fait qu'un ſaut, diſparoît, & la piece n'eſt point finie.

VI.

Dans une comédie allemande, une actrice, qui faiſoit le rôle de ſoubrette, avoit un ſoufflet à donner à un acteur. Elle s'y prit trop-tôt. *Il n'eſt pas encore tems*, lui dit tranquillement l'acteur. *Eh bien! tu en auras deux*, reprit la ſoubrette, aſſez haut pour être entendue des ſpectateurs, ce qui fit rire, & les égaya beaucoup. Ce fut l'époque de la réputation de l'actrice, qui fut de plus en plus goûtée du public.



BIBLIOGRAPHIE DE L'EUROPE.

ITALIE.

VOLGARIZZAMENTI dal latino e dal greco, &c. *Poésies traduites du latin & du grec en italien; par le marquis* Hippolyte Pindemonte, *& par* Jérôme Pompei, *gentilhommes Véronois, in-8vo.* A Verone, chez les héritiers de Marc Moroni. 1781.

CE recueil de poésies est dédié à M. Brunk, associé de l'académie royale des inscriptions & belles-lettres de Paris, & connu par ses éditions de l'anthologie grecque, de plusieurs tragédies de Sophocle, d'Euripide, & d'Eschyle, & du poëme d'Apollonius de Rhodes. La premiere partie, qui est l'ouvrage du marquis Pindemonte, contient une traduction de deux poëmes de Catulle, (*les noces de Thétis & de Pelée, & l'épithalame de Manlius*) d'une *ode d'Horace*, & de *l'hymne de Sapho à Venus.* La seconde composée par M. Pompei renferme *le poëme d'Héro & de Léandre, l'hymne de Cléante*, & deux héroïdes d'Ovide, qui sont les lettres de Héro & de Léandre. Nous transcrirons ici l'hymne de Sapho, qui mettra ceux de nos lecteurs

qui entendent l'italien, à portée de juger du mérite de ces poésies.

Venere eterna, in variopinto soglio,
Di Giove figlia, artefice d'inganni,
O augusta, il cor deh tu mi serba spoglio
Di noie, e affanni.

E traggi or quà, se mai pietosa un giorno,
Tutto a miei prieghi il favor tuo donato
Dal paterno venisti almo soggiorno,
Al cocchio aurato

Giugnendo il giogo. I passer lievi, belli
Te guidavano intorno al fosco suolo
Battendo i vanni spesseggianti, snelli
Tra l'aria, e il polo.

Ma giunser ratti : tu di riso ornata
Poi la faccia immortal, qual soffra assalto
Di guai mi chiedi, e perche te, beata,
Chiami io dall' alto.

Qual cosa io voglio più che fatta sia
Al forsennato mio core, qual caggia
Novello amor ne' miei lacci : chi, o mia
Saffo, ti oltraggia ?

S'ei fugge, ben ti seguirà tra poco,
Doni farà, s'egli or ricusa i tuoi,
E s'ei non t'ama, il vedrai tosto in foco
Se ancor nol vuoi.

Vienne pur ora, e sciogli a me la vita
D'ogni aspra cura, e quanto io ti domando
Che a me compiuto si compi, e m'aita
Meco pugnando.

(*Efemeridi letterarie.*)

ELEMENTI di ſtoria generale, &c. *Elémens d'hiſtoire générale de M. l'abbé* Millot, *de l'académie françoiſe, traduits en italien, & enrichis de l'introduction à l'étude de l'hiſtoire de l'abbé de* Condillac, *de tables chronologiques, &c. Hiſtoire ancienne.* Tom. VI, VII, VIII, & IX. (*) A Naples, chez la ſociété littéraire & typographique. 1780.

La rapidité avec laquelle ſe ſuccedent les volumes de cette traduction, eſt une preuve ſuffiſante en ſa faveur. Les quatre nouveaux tomes que nous annonçons, & qui ne ſont point inférieurs aux premiers, terminent l'hiſtoire ancienne de M. l'abbé Millot, augmentée & perfectionnée ſur le plan dont nous avons déja parlé. Outre les réflexions philoſophiques de l'abbé de Condillac, dont le traducteur a ſu enrichir ſon ouvrage, il a eu encore recours à d'autres ſources. Telles ſont en particulier les *Recherches hiſtoriques & critiques, ſur l'adminiſtration publique & privée des terres chez les Romains, depuis le commencement de la république juſqu'au ſiecle de Jules Céſar.* Ce morceau eſt tiré d'un diſcours de M. Dumont, couronné en 1776, par l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres de Paris.

(*Efemeridi letterarie.*)

DISQUISITIONES critico-philoſophicæ & hiſtoricæ quas illuſtriſſimo & reverendiſſimo Domino Petro Speranza, Epiſcopo Alatrino Franciſcus

---

(*) *Eſprit des Journaux*, mai 1781, pag. 398.

Roberti L. D. Romæ, MDCCLXXXI. Ex typographia Archangeli Caſaletti. In-8vo.

Ce petit ouvrage eſt recommandable par la profonde érudition & la clarté avec leſquelles les matieres y ſont traitées. Il contient dix diſſertations. Dans la premiere, l'auteur s'efforce de démontrer la ſupériorité de la philoſophie moderne ſur l'ancienne. Dans la ſeconde, il diſcute la vérité de ce qu'on appelle *principes*, & qui ſont admis comme tels, par divers écrivains, & dans pluſieurs écoles; il fait voir qu'ils ne ſont point des regles ſûres pour le vrai philoſophe. Dans la troiſieme, il examine quelle doit être l'autorité des SS. Peres, dans les diſcuſſions purement philoſophiques, & fait voir qu'elle doit être proportionnée à la force des preuves. Dans la quatrieme, il prouve par l'exemple des peres de l'égliſe, & par pluſieurs autres raiſons, qu'il eſt utile d'employer l'argumentation philoſophique dans les matieres de théologie. La cinquieme a pour objet l'utilité de la critique. Dans la ſixieme, l'auteur examine quelle eſt la force des preuves négatives, dans quel cas elles ſont admiſſibles, & juſqu'à quel point on peut en faire uſage relativement à l'hiſtoire. La ſeptieme contient l'expoſé de ce qu'on a écrit touchant les éditions dont les religieux de la congrégation de St. Maur ont enrichi la république des lettres. La huitieme eſt diviſée en deux parties, dont l'une traite des martyrologes, & l'autre, des bréviaires, ſur l'origine deſquels l'auteur fait différentes recherches. Les deux dernieres roulent ſur le ſymbole attribué à St Athanaſe, & ſur les ouvrages de St. Denys l'Aréopagite.

(*Efemeridi letterarie.*)

VECCHIO testamento, &c. *L'ancien testament, selon la vulgate, traduit en italien avec des notes.* Premiere édition faite à Florence. Tome VII. Partie Iere. contenant le I livre d'*Esdras*, celui de *Néhémias*, qui est le second d'*Esdras*, & ceux de *Tobie* & de *Judith. In-8vo.* A Florence, 1780, aux dépens de la société Philothée.

Tome VII. Partie IIe. contenant le livre d'*Esther* & celui de *Job.* 1781. (*)

ARCO trionfale eretto dalle muse, &c. *Arc de triomphe élevé par les muses, aux vertus de l'auguste impératrice* Marie-Thérese, *reine de Hongrie & de Bohême, &c. &c. Poëme par le docteur* Aldobrando Paolini, *académicien Apatiste.* A Florence, 1781.

Cet arc de triomphe que M. Paolini suppose être l'ouvrage des muses, & qui, sous différens emblêmes, réunit les événemens du regne de Marie-Thérese, est situé dans le bois Delphique.

Mirasi qui ricco edifizio alzato,
Che con maestra man le muse ordiro
Con scetti simulacri in arti nuove
Pieni di grand' idee degne di Giove.

La Force, la Justice, la Prudence & la Tempérance sont les soutiens de l'édifice.

Posano i quattro simulacri alteri
Su quattro basi in proporzion distinte;

(*) *Esprit des Journaux*, avril 1781, pag. 384.

Sembran giganti in maeſtà non feri
E le più illuſtri opre dell'arte an vinte.

Du côté oppoſé ſont quatre autres baſes ſur leſquelles on voit s'élever la Charité, l'Eſpérance, la Foi & la Religion. Sur ces figures qui tiennent lieu de colonnes de marbre, eſt appuyé l'arc, orné de bas-reliefs où l'on voit repréſentés les traits les plus brillans de la vie de Marie-Théreſe.

In varie parti effigiati, e ſcolti
Trionfan quì di umanitade i ſegni;
Sacri doveri, che nel cuor ſepolti
Tacquer talora agli arbitri de' regni
Di clemenza i trofei vedo raccolti,
Che diſarma il rigor dei feri ſdegni,
E Pallade moſtrar le grand' impreſe
Onde felice in pace il popol reſe.

Au milieu de l'arc eſt aſſiſe l'impératrice; la Mort dépoſe à ſes pieds l'épée ſanglante, l'aigle de l'Empire eſt auprès d'elle,

E ſembra dir, che di Giuſtizia amante
Nome più glorioſo ed immortale
Seppe acquiſtar ſotto la ſua regina
Che nel ſervir la libertà latina.

Au ſommet eſt la Gloire, qui, en poſant ſur la tête de la reine une couronne d'or, jette ſur ſes quatre fils, un regard qui ſemble les inviter à imiter les vertus de leur mere.

L'idée de ce petit poëme eſt aſſez ingénieuſe, & l'exécution y répond aſſez; en général les vers de M. Paolini ſont pleins de nobleſſe & d'élégance. On y retrouve quelquefois la maniere du Taſſe. (*Novelle letterarie.*)

DE ſceptro Judæ ad meſſiæ tempora non defecturo diſſertatio polemico-critica *Aloyſii Brennæ*, philoſophiæ profeſſoris, equitis Lateranenſis, &c. Ad Alphonſum Mariam Marſilium, Patritium Senenſem. Florentiæ. *In*-12. *de* 116 *pages.*

Cette diſſertation a pour objet la prophétie de Jacob relative à l'avénement du meſſie : *Non auferetur ſceptrum de Juda, & dux de Femore ejus, donec veniat qui mittendus eſt, et ipſe erit expectatio gentium.* Ce paſſage a donné lieu à une infinité de diſcuſſions; mais ſoit la difficulté de l'entendre, ſoit que M. l'abbé Brenna n'ait pas été plus habile que ceux qui l'ont précédé, nous ne voyons pas qu'il ait beaucoup contribué à répandre du jour ſur la matiere.

(*Novelle letterarie.*)

L'ITALIANA in Londra, &c. *L'Italienne à Londres*, *ou* Marianne & Guelfyn, *tragédie bourgeoiſe ; par le cavalier* Jean Creppi *de Bologne. In-8vo.* A Florence, de l'imprimerie d'Antoine Bennucci & compagnie, 1781.

Voici en peu de mots le ſujet de ce mauvais drame : Guelfyn que l'on ſuppoſe être le fils d'un Anglois nommé Warthon, devient amoureux de Marianne, fille du comte de Belpoggio, Italien qui demeure à Londres. Cependant Warthon lui-même conçoit pour elle une paſſion qui lui fait oublier ſon épouſe Henriette & toute ſa famille. Le comte de Belpoggio propoſe à ſa fille de la marier avec mylord Milk. La jalouſie rend celui-ci ennemi de Guelfyn, qui, le ſoupçonnant d'être ſon rival, lui envoie un

cartel. C'eſt alors qu'on découvre que mylord Milk eſt le pere de Guelfyn. En conſéquence ils renoncent au deſſin qu'ils avoient de ſe battre, & le pere cede Marianne à ſon fils. Cependant Warthon qui ſe flatte d'être aimé d'elle, fait empoiſonner ſon épouſe. Enſuite il attaque pendant la nuit Guelfyn ſans le connoître; il eſt bleſſé, & meurt ainſi que ſon épouſe.

(*Novelle letterarie.*)

ANGLETERRE.

THE hiſtory of lord North's adminiſtration, &c. *Hiſtoire de l'adminiſtration du lord North, juſqu'à la diſſolution du treizieme parlement de la Grande-Bretagne. In-8vo.* A Londres, chez Wilkie. 1781.

Le tems n'eſt point encore venu où nous puiſſions nous flatter d'avoir une hiſtoire fidelle de l'adminiſtration du lord North. Les eſprits ſont maintenant trop agités par l'eſpérance & la crainte, pour que l'on puiſſe porter un jugement impartial ſur des faits auſſi récens; au moins ce n'eſt pas de l'auteur de cette hiſtoire qu'il faut l'attendre, & quoiqu'il ſoit aſſez fidele dans le récit des événemens, néanmoins, il paroît trop porté à les attribuer à d'autres motifs qu'aux véritables. Son ouvrage ne contient guere autre choſe qu'un détail des argumens pour & contre, relatifs aux queſtions agitées dans le parlement ſous le miniſtere du lord North. Il peut, il eſt vrai, ſervir à rappeller ces objets à la mémoire de ceux qui ne peuvent conſulter *les regiſtres annuels*, mais il eſt impoſſible qu'il mette le lecteur en état de ſe former une juſte idée des meſures &

de l'esprit de cette administration, dont l'auteur nous y promet l'histoire.

(*Monthly Review; Critical Review.*)

EXERCISES of elocution, &c. *Exercices d'élocution*, ou *Discours choisis de différens auteurs, & disposés par ordre de matieres, destinés à servir de suite à l'ouvrage intitulé* : l'Orateur; *par* William Enfield, *professeur de belles-lettres à l'académie de Warrington. In-8vo.* & *in-12.* A Londres, chez Johnson. 1780.

Nous ne pouvons mieux faire connoître cet ouvrage qu'en transcrivant l'avertissement que le docteur Enfield a mis à la tête : » La compilation qui a été publiée sous le titre de l'*Orateur* ayant été favorablement reçue, l'éditeur a jugé à propos de faire un second recueil sur le même plan, dans la vue de fournir de nouveaux secours aux jeunes gens, & de leur faciliter l'habitude de bien lire & de bien parler. Son but, en donnant plus d'étendue à ces mêlanges, a été aussi d'extraire des ouvrages les plus estimés, les endroits qui lui ont paru les plus propres à faire connoître les grands écrivains de l'Angleterre, & à former le goût de ses lecteurs. Un autre objet encore plus important, qu'il a eu en vue, a été de mêler l'instructif à l'agréable, afin de leur inspirer des sentimens d'honneur & de vertu; si l'effet qu'il attend de son travail répond jusqu'à un certain degré à son dessein, l'éditeur se croira suffisamment récompensé. «

Les talens connus du docteur Enfield, rendent superflus tous les éloges que l'on pourroit donner à cette compilation aussi utile qu'agréable.

(*Monthly Review.*)

MINIATURE

MINIATURE pictures, &c. *Les portraits en miniature, écrits (pourquoi l'auteur n'a-t-il pas dit*: peints?) *par M.* Gay, *auteur de l'opéra des* Gueux, *& nouvellement adaptés aux personnes les plus connues de l'un & de l'autre sexes, actuellement vivantes. In-4to.* A Londres, chez Stockdale. 1781.

Comme les hommes sont toujours à-peu-près les mêmes, les vices & les travers d'un siecle se transmettent à ceux qui les suivent. Il n'est donc pas surprenant que les caracteres & les mœurs, dont les anciens écrivains ont fait le tableau, ressemblent à ceux de notre tems. En conséquence de cette grande & importante découverte, la plupart des gazettiers Anglois ont cru faire des chefs-d'œuvres en farcissant leurs feuilles de phrases tirées de Shakespeare, de Fletcher, de Beaumont, &c. & en les appliquant à des personnes vivantes, & souvent aux événemens du jour. Tel est donc le plan qu'a adopté l'auteur des *Portraits en miniature.* Il s'est donné une grande peine pour extraire de l'*Opéra des Gueux*, les traits de satyre, les couplets & les maximes, dans lesquels il a cru trouver des allusions au caractere & aux mœurs de plusieurs personnes de qualité très-connues. On doit sentir que la composition de semblables ouvrages n'exige pas un grand talent, & celui-ci est un des plus insipides que nous connoissions; il faudroit bien aimer les satyres indécentes, les plates bouffonneries, les libelles diffamatoires, pour goûter une pareille lecture.

(*Monthly Review; Critical Review.*)

REVERIES of the heart, &c. *Les rêveries du cœur, durant un voyage en Angleterre & en France. 2 vol. in-8vo.* A Londres, chez Johnson. 1781.

D'après le titre de ce livre, nous nous étions flattés d'y trouver de graves réflexions ſur les hommes & leurs mœurs, ou quelque ſatyre amuſante des vices & des folies du ſiecle; mais nous avons été bien ſurpris, en voyant que c'étoit un maſque, ſous lequel un bavard d'auteur ſe cachoit pour faire part aux lecteurs de ſes ſentimens politiques ſur l'état actuel des affaires de la Grande-Bretagne. L'ouvrage renferme une ſuite de lettres écrites par un Anglois qui voyage dans les provinces ſeptentrionales du royaume, à un de ſes amis qui demeure à Londres. Les événemens dont il fait mention, ne ſont nullement intéreſſans, & l'auteur interrompt à chaque inſtant ſa narration, pour ſe répandre en invectives contre les lords North, Mansfield & Sandwich, & pour prodiguer les plus grands éloges à MM. Fox, Saville, &c. Tout homme ſans doute a le droit de dire ce qu'il penſe ſur cette matiere, & lorſqu'il le fait avec la modération néceſſaire, peu importe au fonds qu'il défende le pour ou le contre de la queſtion; mais certainement chaque choſe a ſon lieu & ſon tems, & des voyageurs peuvent toujours avoir en vue des objets beaucoup plus amuſans que les fautes des miniſtres, & la guerre d'Amérique. Ainſi notre auteur auroit pu ſans quitter ſa maiſon, déployer tous les talens qu'il peut avoir pour traiter les matieres politiques, farcir les gazettes de ſes diſcours contre les miniſtres, ſous les noms de Scevola, de Junius

Brutus, même de Caton, & remplir ſes *Rêveries du cœur*, de ſujets plus capables de plaire à la plus grande partie des lecteurs.

(*Critical Review.*)

THE proteſtant preacher, &c. *Le prédicateur proteſtant*, ou *collection choiſie de ſermons & de diſcours*, 2 *vol. in-8vo*. A Londres, chez Richardſon & Urquhart. 1780.

Cette collection eſt faite avec beaucoup de goût & de diſcernement. L'éditeur en a exclu tout ce qui tient à des ſujets de controverſe & de ſpéculation, & n'y a inſéré que des diſcours de morale. Les théologiens, dans les ouvrages deſquels il a choiſi, ſont les plus célebres qui aient paru en Angleterre; tels que Titlolſon, Butler, Sherlock, Atterbury, Blackhall, Leighton, Fleetwood, Clarke, Swift, Seed, Sterne, Leechman, Doddridge, Willis, Foſter, Farquhar, Price & Sennings.

(*Critical Review*; *Monthly Review.*)

SYMPATHY; a poem, &c. *La ſympathie*, *poëme*, *in-4to*. A Londres, chez Cadell. 1781.

Il y a dans ce poëme pluſieurs morceaux qui annoncent beaucoup de talent pour la poéſie. Les traits d'hiſtoire que l'auteur raconte, ſont très-touchans, & l'élégance, la pureté & l'harmonie de la diction, leur donnent un nouvel intérêt.

(*Critical Review.*)

STRICTURES upon agriculture ſocieties, &c. *Réflexions ſur les ſociétés d'agriculture*, *avec des*

directions pour en établir une sur un nouveau plan. In-8vo. A Londres, chez Ewans. 1780.

Le plan qui a été généralement adopté par les sociétés d'agriculture, dans la vue de faire fleurir ce premier de tous les arts, a été de proposer des prix en faveur de ceux qui inventeroient de nouveaux moyens d'en faciliter les travaux. Mais quelque raisonnable que ce plan puisse paroître, l'expérience n'a pas encore confirmé son utilité. Il arrive rarement que ceux qui ont obtenu un prix, continuent de s'occuper de ces objets, quand ils n'y sont point portés par l'espoir d'une récompense prochaine. La vérité est que la plupart des expériences d'agriculture exigent une augmentation de travail & de dépense, & outre cela, un soin & une exactitude, dont peu de personnes sont capables, & qui souvent peuvent les distraire d'objets plus importans pour elles. Avant que la perfection de l'économie champêtre puisse fixer l'attention générale, il faut que les avantages en soient évidens, qu'il soit facile de se les procurer, & sur-tout que l'espérance de recueillir le fruit de ses peines, ne soit pas éloignée. Delà il faut conclure que ce n'est pas uniquement en exerçant la plume de ceux qui se bornent à la théorie de l'agriculture, qu'on peut se flatter de voir cet art faire de grands progrès parmi nous. Intimément convaincu de cette vérité, l'auteur voudroit que chaque société d'agriculture possédât deux fermes, dans l'une desquelles on s'occuperoit du labourage, & dans l'autre, de la nourriture des bestiaux, afin que ses travaux pussent être regardés non comme de simples expériences, mais comme une pratique bien fondée. Son plan est en général très-ingénieux; la

partie qui paroît la plus digne de fixer l'attention du gouvernement anglois, est celle où il recommande l'établissement d'une école vétérinaire. Il propose l'exemple de la France, & conjure ses compatriotes de ne pas se borner à adopter les modes frivoles de leurs voisins, mais de les imiter dans ce qu'ils ont de vraiment utile.

(*Monthly Review.*)

ALLEMAGNE.

DIE neueste religions verfassungen und religions streitigkeiten der reformirten. *L'état le plus nouveau de la religion des réformés, & les contrariétés qu'ils éprouvent, le tout tiré des sources authentiques.* A Leipzig, chez Weigand, 1781. *In-8vo.* de 448 pag.

Ce livre, en forme de lettres, paroît destiné uniquement à faire connoître les griefs de religion des protestans du Palatinat. Il est de M. Ulrich, pasteur à Berlin. Après avoir rapporté les loix sous la sauve-garde desquelles il prétend qu'ils devroient jouir de divers droits, il avance qu'ils sont privés de la plupart, qu'on a ôté aux pasteurs leurs assemblées & leur considération, aux autres membres leur concours aux charges & honneurs, aux soldats mêmes leurs prédicateurs, aux églises & aux écoles les fonds nécessaires pour leurs réparations. Ces changemens ont été commis depuis le premier électeur catholique, Philippe Guillaume, jusqu'à présent, sans égard à la déclaration de l'électeur, Jean Guillaume, de 1705. Cette déclaration accorde aux catholiques les deux septiemes des biens ecclésiastiques, outre le bailliage de

Germersheim, & aux proteſtans les cinq autres ſeptiemes ; mais cette proportion eſt ſuppoſée avoir été détruite au préjudice des derniers, dont la caiſſe eſt dans un état déplorable auſſi par un effet de leur anarchie & de leur défaut d'économie, il en faut convenir. Le college de Heidelberg n'eſt plus que l'ombre de ce qu'il fut autrefois. On porte l'oubli des regles en certains lieux juſqu'à rebaptiſer les réformés qui paſſent à la religion catholique. Les luthériens, nombreux dans les villes, ſont réduits à s'entretenir eux-mêmes. L'auteur avertit que tout ceci arrive à l'inſu de l'électeur, qui n'eſt point encore informé des vraies circonſtances de ces affaires. Le conſeil eccléſiaſtique des réformés Palatins s'eſt adreſſé depuis 1779 à la cour de Pruſſe, & a obtenu ſon interceſſion, mais elle n'a point encore eu d'effet. Cependant l'électeur vient de nommer une commiſſion pour lui rendre compte de ces griefs, & parvenir à leur redreſſement. La 23e. & la 24e. lettre ſont un réſumé, dans lequel l'auteur manifeſte ſon opinion ſur la tolérance eccléſiaſtique & civile.

LITTERATUR des Teutschen ſtaatsrechts, &c. *Littérature du droit public d'Allemagne ; par* M. Putter. *Seconde partie.* A Goettingen, chez Vandenhoek, 1781. 1 alphabet 10 feuill.

Cette partie fait d'abord connoître en quoi les ſavans maîtres de l'univerſité de Goettingen, & les étrangers qui y ont étudié, ont depuis 1746 contribué au progrès de l'étude du droit public d'Allemagne, & quel a été auſſi dans le même genre le mérite des écrivains tant catholiques que proteſtans des autres univerſi-

tés. On trouve une liste de 61 écrivains qui ont étudié à Goettingen, & ont depuis 1746 traité quelque matiere de droit public d'Allemagne. Dans le même intervalle on compte 21 ouvrages sur le même droit publiés ailleurs qu'à Goettingen. Les autres universités des deux religions sont citées par ordre alphabétique, avec les noms de leurs auteurs diplomatiques, & on n'oublie point en même-tems ceux qui ont vécu hors des universités. On donne ensuite la notice des divers écrits ou collections d'écrits sous quatre divisions ou époques, savoir : pendant la paix, depuis 1746 jusqu'en 1756, de-là pendant la guerre jusqu'en 1763, puis encore pendant la paix jusqu'en 1778, & enfin depuis la mort de l'électeur de Baviere jusqu'à présent. Plusieurs verront avec plaisir la liste des écrits touchant la guerre de sept ans, la visitation de la chambre impériale, la suppression des jésuites, & la succession de Baviere. Le catalogue systématique des livres qui suit l'histoire des savans, embrasse non-seulement ceux qui traitent du droit public en général, mais aussi 141 écrits sur différentes matieres, avec des questions particulieres, & la réponse à ces questions. Il reste de la matiere pour un 3e. vol.

JOHANN Winkelmann, briefe an einen seiner vertrautesten freunde, &c. *Lettres de* Winkelmann *à un de ses plus intimes amis ; écrites depuis 1756 jusqu'en 1768.* A Berlin, chez Nicolai, 1781. Deux parties grand *in-8vo.*

On a déja annoncé plusieurs recueils de lettres de Winkelmann, un de M. Dassdorf, un autre de M. Usler. Celui-ci n'est pas moins intéressant. Il peint fidélement le caractere de

l'antiquaire, dont les foiblesses paroissent à decouvert à la satisfaction du commun des hommes, qui aiment à se débarrasser du poids de l'estime & du respect, en observant combien peu ceux que leur savoir éleve, different d'ailleurs des autres. Une addition offre des lettres adressées à diverses personnes.

MUSEI Franciani descriptio. *Description du cabinet de M.* de France. *Iere. partie, contenant les médailles.* A Leipzig, chez Saalbach, 1781. Grand *in-8vo.* de 430 pag.

Ce cabinet précieux est maintenant possédé par M. de Hess, conseiller impérial, à qui ses emplois ne permettent guere d'en faire usage. Il seroit à souhaiter qu'un prince ou quelque riche particulier en fît l'acquisition pour empêcher qu'il ne s'éparpille. La Iere. partie contient aussi les pierres gravées avec les médailles. Les idôles, les bustes, les têtes, les vases, les meubles, &c. sont réservés pour une seconde partie. Le savant M. Eckhel a rédigé ce catalogue pour ce qui touche les médailles, & M. le professeur Reitz pour les pierres gravées, dont il a fait une étude particuliere à Vienne. Le nombre des médailles monte à 1688, dont il y en a 695 d'or, & 679 d'argent. Le nombre des pierres est de 1683, & de 819 camées.

SYSTEMATISCHES verzeichnifs derienigen auslaendischen .... baume und gestrauche, &c. *Catalogue systématique des arbres & arbustes étrangers, la plupart d'Amérique, qui se voient à la terre de Mde. la comtesse de* Hohenheim, *dans son jardin américain, & qui y supportent l'hiver en plein air, accompagné d'une traduc-*

tion françoise. A Stuttgart, chez Cotta, 1780. *In*-16. de 253 pages.

L'utilité de ce catalogue n'eſt pas purement locale. Comme il eſt rédigé ſyſtématiquement, & que les noms des plantes y ſont rapportés en latin, en allemand & en françois, il eſt très-propre à en faciliter la connoiſſance parmi les perſonnes que les noms latins ſeuls auroient pu rebuter. La commodité du petit format, en le rendant portatif, engagera les Dames à s'en pourvoir, pour en faire uſage à la promenade. Ce catalogue ſuffiroit pour atteſter le goût exquis de Mde. la comteſſe de Hohenheim, ſi l'on ne ſavoit d'ailleurs combien elle eſt avancée dans l'étude & la pratique de la botanique. L'ordre & les noms ſont dans ce manuel comme dans Linné, & chaque claſſe eſt précédée d'une explication. On compte ici 850 plantes dont pluſieurs ſont ſans nom. Quelques-unes ne ſupportent pas le plein air de notre climat : telles que les deux thés, la munchhauſia, la gingko biloba.

NACHRICHTEN aus Sardinien, &c. *Mémoires ſur l'état préſent de la Sardaigne* A Leipzig, chez Cruſius, 1780. *In-8vo.* de 352 pages.

Ce ſont 13 lettres d'un officier au ſervice de S. M. Sarde, écrites en 1773. Il y regne une abondante & agréable variété, l'auteur rapportant non-ſeulement ce qu'il a vu, mais auſſi quelquefois ce qu'il a lu de ſes antiquités, de ſon état eccléſiaſtique, politique & littéraire, de ſon commerce, ſes productions, ſon climat & ſes mœurs. Toute l'iſle ne contenoit que 326,445 habitans en 1758. On en comptoit 376,000 en 1773, dont il y en a 25 à 26000 à Cagliari.

ALLGEMEINES ſchwediſſches gelehrſamkeit archiv unter Guſtafs des dritten regierung. *Mémoires touchant la littérature ſuédoiſe ſous le regne de* Guſtave III, *compoſés par divers ſavans, & publiés par M.* Ludeke, *docteur en théologie, & premier paſteur de l'égliſe allemande de Stockholm.* Iere. partie pour l'année 1772. A Leipzig, chez Junius, 1781. *In-8vo.* de 285 pag.

Voici le commencement d'un ouvrage deſtiné à remplir un vuide conſidérable dans la littérature moderne. Cette partie ne contient encore que la premiere année du regne de Guſtave III; les autres doivent ſe ſuivre promptement, juſqu'à ce qu'on ait atteint l'année préſente. On y trouve des extraits étendus des meilleurs écrits, des annonces de livres, & des mêlanges de littérature, compoſés par des auteurs Suédois, ou réſidans en Suede, ou qui ont rapport à la Suede; la liſte des académies & des ſociétés ſavantes dont on promet une deſcription plus ample, l'état de l'imprimerie, l'abrégé de l'hiſtoire de la poéſie ſuédoiſe juſqu'en 1772, le programme des leçons données dans l'univerſité d'Abo depuis 1772 juſqu'en 1774, en promettant de donner auſſi ceux d'Upſal & de Lund, le nombre des étudians à Abo depuis 1771 juſqu'en 1778; la ſituation des ſciences en Finlande, des nouvelles de la ſociété d'éducation de Stockholm, &c.

DESCRIPTION de quelques machines & remedes qu'on pourroit eſſayer pour détruire à peu de frais les fourmis nuiſibles de la Martinique en Amérique, ainſi que d'autres inſectes; par

M. le baron de Hupſch, *membre de l'académie impériale d'Augsbourg, de l'académie royale de la Rochelle, de l'académie électorale de Munich, de la ſociété d'antiquités de Caſſel, de la ſociété phyſique de Berlin, & de pluſieurs ſociétés littéraires.* Iere. partie avec figures. A Cologne, chez Simonis, 1780. *In-8vo.* de 27 pag.

M. le baron de Hupſch a publié en 1777, en allemand & en françois, la deſcription d'une machine propre à détruire infailliblement & à peu de frais les fourmis, ainſi que certains autres inſectes nuiſibles. Comme ſon zele pour le bien public s'étend fort loin, il deſire d'être utile en ce moment aux habitans des iſles dont les plantations ſont dévaſtées par des fourmis d'une eſpece particuliere à ces climats. Il leur propoſe d'eſſayer l'un après l'autre l'effet de la chaux vive, du vitriol, de l'alun ou d'autres productions minérales peu coûteuſes, qu'il faudroit diſſoudre dans l'eau. Il y a dans le regne minéral des pyrites très-vénimeuſes, dont on pourroit faire uſage.

Peut-être qu'une décoction de la belladona, de fleurs de napel, de juſquiame noire, de doronic, de noix vomiques, d'écorce fraîche du toxicodendron, auroit l'effet deſiré. On édulcore la décoction avec du miel ou du ſucre, qui attirent les inſectes.

Pluſieurs inſectes ne peuvent ſouffrir l'odeur de l'huile ou de l'eſprit de térébenthine. Il faudroit faire un mêlange de ſoufre & de térébenthine, & y mettre le feu ſous une cloche, où l'on auroit attiré les fourmis.

Tous les naturaliſtes connoiſſent la docilité des quadrupedes & des oiſeaux. Quels avanta-

ges ne pourrions-nous pas en tirer, si nous savions en profiter. M. de Hupsch raconte que dans sa jeunesse, il s'avisa de former des poulets à faire la chasse aux insectes. Dans cette vue, il en enferma une couple de jeunes, & eut soin de mêler tous les jours certains insectes dans leur nourriture. Lorsqu'ils furent plus grands, & qu'ils eurent la liberté de se promener dans la campagne, on leur jetta des insectes vivans & morts, qu'ils mangerent avec avidité. Ils y prirent tant de goût, qu'ils ne paroissoient plus chercher autre chose, & montoient sur les buissons pour en trouver.

Il existe des oiseaux sauvages, qui ne vivent absolument que d'insectes, ou en font leur principale nourriture. Il en faudroit faire passer dans les isles, & les y multiplier. Le torcol vit des fourmis, & n'endommage ni les grains, ni les fruits. On transporteroit les torcols dans des cages, & on accoutumeroit les petits, en les élevant, aux fourmis de ces pays. Il y a des especes de grimperaux & de pics qui vivent aussi de fourmis.

A l'égard des machines simples & peu dispendieuses, que M. le baron de Hupsch propose, il faut en voir la figure gravée dans son écrit, digne de l'attention de tout économe.

M. Heyne a distribué à Goettingen, un programme de *Romanorum prudentiâ in coloniis regendis*, de la prudence des Romains dans le gouvernement de leurs colonies : sujet piquant dans les conjonctures. Le hasard a pour ainsi dire fondé les colonies européennes d'Amérique. Il n'en a pas été de même de l'établissement des colonies romaines en divers climats. Elles furent une suite du droit de la guerre. Quand

un pays avoit été pillé, que tous les habitans en avoient été tués ou faits esclaves, il fallut naturellement y transporter de nouveaux habitans. Quelques voisines que fussent de Rome les nouvelles colonies, il étoit toujours incommode pour les nouveaux colons, de se transporter continuellement à Rome, & ils regarderent comme une faveur, de n'être pas contraints d'y assister aux comices. Cette cessation eut pour eux des suites funestes, qu'ils n'avoient pas prévues. L'expérience auroit cependant dû les éclairer sur leurs intérêts; car toute l'Italie étoit pleine de colonies. Albe la Longue en avoit fourni trente, dont Rome même étoit une. Ainsi, il pouvoit être dès-lors sensible que plus une colonie devient florissante & puissante, plus elle met la mere-patrie en danger. Rome ne fut pas un siecle à secouer le joug. Quand il sortit des colonies de son propre sein, elle les laissa jouir de toute la considération extérieure, qui pouvoit les décorer; mais elle se réserva la force, & voulut être le principal ressort de tous leurs mouvemens. Le droit de se défendre par les armes leur fut interdit. S'il s'élevoit quelque mouvement, la force & la crainte faisoient promptement rentrer les esprits remuans dans la soumission. Dans l'usage de la force, Rome se soucioit peu que leurs droits en fussent blessés, pourvu que les siens demeurassent inviolables. La résistance étoit qualifiée de haute trahison, & quelquefois punie par la destruction & l'entier anéantissement de la colonie. Ainsi le monde, dont Rome étoit la maîtresse, n'offroit en plusieurs lieux qu'un désert ou un peuple souffrant. Aussi ses colonies prospérerent peu. De 153, il ne lui en restoit plus que 30 au milieu de la seconde guerre punique: encore étoient-elles si

épuisées, qu'elles ne pouvoient fournir leur contingent d'hommes & d'argent.

Le prince-évêque d'Osnabruc a daigné honorer l'université de Goettingen d'une visite, le dix du mois de juin. Son altesse royale y arriva de Wehnde avant midi, & permit que les professeurs & les comtes qui étudient dans cette université, lui fussent présentés à la bibliotheque. Après y avoir observé ce qu'elle contient de plus curieux, il eut la complaisance de s'inscrire lui-même de sa propre main dans la matricule de l'université. De la bibliotheque il passa au *Museum* académique, dont il vit les raretés, & se rendit ensuite à l'observatoire, à la salle d'armes, au manege. Plusieurs professeurs eurent l'honneur d'être invités à dîner, à souper & au bal donnés par S. A. R. qui s'est acquis tous les cœurs.

M. Kaestner continue sa version des *Mémoires de l'académie royale de Suede*. A Leipzig, chez Hensius, *in-8vo.* avec fig.

M. Weber, médecin de la cour à Walsrode, vient de continuer dans une cinquieme lettre qui se débite à Hannovre chez Schmidt, de rendre compte de la situation, de l'histoire, de la nature, de l'usage & des effets de la source minérale de Rehbourg. Le gouvernement de Hannovre y a fait construire des bains voûtés & ornés de porcelaine. M. Weber a pris soin qu'on y pratiquât sous sa direction des bains de vapeur, suivant les principes de M. Marcard, & M. le greffier de Graevemeyer en a augmenté & embelli les promenades. Ces bains sont efficaces particuliérement dans les paralysies, les contractions de nerfs, les épanchemens de lait. On

compte encore 20 cas de maladies, dans lesquels ils ont réussi, ce qui fait 114. Cette lettre a aussi trouvé place dans le *Magasin* de Hannovre en allemand.

M. Ackermann docteur en médecine vient de publier à Francfort, in-4to. le 3e. vol. des *Opuscula medica* de Richter.

M. Schwan, conseiller & libraire de la cour de Manheim, continue de faire graver les portraits des ordres ecclésiastiques & laïques. Le dixieme cahier est composé des figures des divers franciscains & de celles des minimes & des minimesses. L'histoire qui les accompagne est écrite avec clarté & précision.

M. Reinhold, à qui on est redevable d'une bonne carte de l'évêché d'Osnabruck, a fait imprimer à Munster en 6 feuilles in-8vo. une réponse à la question : *Quels sont les principes les plus avantageux à suivre pour le partage des communautés ?* Il est aussi l'auteur d'un nouvel écrit de même en allemand, contenant les principes mathématiques & économiques pour & contre le partage des terres.

LIEGE.

INSTITUTS de droit, ou sommaire de jurisprudence canonique, civile, féodale & criminelle, &c. &c. *pour les pays de Liege, Luxembourg, Namur & autres; par* M. Sohet, *licencié ès loix, mayeur de Chooz*. Cinq parties, en trois volumes. *In-4to.* 1770---1781. Prix 18 liv. 10 sols brochés, & cartonnés. Le troisieme volume séparement, pour ceux qui ont les deux premiers, 7 liv. 10 sols. A

Liege, chez F. J. Desoer, imprimeur-libraire, sur le Pont-d'Isle.

Cet ouvrage, dont les deux premiers volumes ont été reçus favorablement, est un sommaire ou précis des loix & coutumes, d'après ce qu'en ont écrit les plus habiles jurisconsultes. Il embrasse tous les objets essentiels de la jurisprudence canonique & civile, féodale & criminelle; il contient en abrégé; 1°. le traité des personnes; 2°. celui des choses, tant ecclésiastiques que séculieres; 3°. la maniere d'obliger les personnes & d'acquérir les choses; 4°. la maniere de rendre la justice, 5°. la maniere de punir les injustices, c'est-à-dire, les matieres criminelles, délits & quasi-délits, &c. Un traité aussi utile aux provinces pour lesquelles il est rédigé, devient nécessaire non-seulement aux ministres de la justice, mais aussi aux prélats, prêtres, chanoines, & à tous supérieurs & sujets, tant ecclésiastiques que séculiers.

ESPAGNE.

PLAN de una nueva impression, &c. *Prospectus d'une nouvelle édition de l'histoire d'Espagne de* Jean de Mariana, *avec la continuation du* P. Fr. Joseph Manuel Miñana, *& avec divers éclaircissemens & ornemens. Proposée par souscription, par* Benoit Monfort, imprimeur de Valence. *In-fol.*

A juger de cette édition, par le *Prospectus*, elle sera belle, élégante, & fera honneur à l'imprimeur, qui, déja, a bien mérité de son art. On y suivra exactement le texte de l'édition de Madrid, 1608, corrigée par l'auteur,

& l'orthographe de l'académie royale d'Espagne. Les portraits des rois y paroîtront mieux gravés que dans l'édition latine de la Haye, 1739. Le P. Miñana continua, en latin, cette histoire depuis l'an 1516, où la termina Mariana, jusqu'en 1599; & comme la traduction de cette partie en espagnol, qui a été imprimée en 1756, ne mérite pas de reparoître, on en fera une nouvelle qu'on espere mériter les suffrages des lecteurs. Comme d'ailleurs des critiques ont remarqué des fautes dans l'ouvrage de Mariana, tant sur l'histoire que sur la géographie & la chronologie, on mettra dans chaque volume une *Dissertation chronologique*, où l'on fixera les époques de plusieurs événemens relativement à notre maniere de compter; de plus, la liste des consuls Romains tirée des meilleurs auteurs. Si les corrections & additions sont d'une médiocre étendue, elles seront placées au bas des pages, mais renvoyées à la fin du volume si elles sont trop amples: si même la matiere mérite de longues discussions, on en formera des dissertations particulieres. Outre une carte générale de l'Espagne, on donnera une description chorographique de cette contrée, par ordre alphabétique, où l'antique & le moderne seront comparés. On destine une carte particuliere à la Sardaigne, aux isles Baléares, & au royaume de Naples, qui ont appartenu autrefois à la couronne d'Arragon. Les personnes qui peuvent fournir des notes ou des éclaircissemens sont priées de les envoyer à l'imprimeur, à Valence, & on leur en fera honneur en les nommant, si elles le desirent. A la tête de l'ouvrage paroîtra le portrait de Mariana, avec un précis historique de sa vie.

On ne peut pas assurer quel sera le nombre

des volumes qui pourroit monter à huit ou dix; mais chaque tome coûtera aux souscripteurs, 36 *réaux de vellon* en feuilles, & en souscrivant on payera le prix des six premiers, dont quittance sera délivrée. La livraison se fera par deux volumes, & le tems sera marqué dans les gazettes. En délivrant les tomes III & IV, on avertira quel sera le nombre des volumes, & alors chaque souscripteur continuera de payer les volumes qui suivront le sixieme, à raison de 36 réaux de billon chaque. Pour ceux qui n'auront pas souscrit, le prix de chaque tome sera de 50 réaux pareils, & on n'en distribuera qu'après l'ouvrage achevé. On indique, pour les lieux en Espagne où l'on souscrit, Madrid & Valence. Mais nous avertissons qu'on peut souscrire aussi à Paris, chez Fournier le jeune, libraire, rue des Mathurins.

ESTAFETA, &c. *Estafette de Londres*, ou *Lettres politiques dans lesquelles on expose l'état actuel de l'Angleterre, & les moyens les plus faciles qu'a l'Espagne pour abattre l'orgueil britannique, en profitant des richesses que le ciel a répandues sur le sol espagnol; par D.* François Mariano Nipho. 2 vol. *in-8vo*. A Madrid, chez Correa. 1781.

NOTICIA, &c. *Notice historique & géographique de Pensacola, de St.-Augustin, de la presqu'isle de la Floride, & autres colonies angloises dans l'Amérique-septentrionale*. A Madrid, chez Nicasio. 1781.

HISTORIA, &c. *Histoire littéraire d'Espagne; par les PP.* Raphaël & Pierre Rodriguez Mohedano. Tomes 6e. & 7e. A Madrid, chez Bailo; à Séville, à Grenade & à Cordoue, chez

les portiers des religieux du tiers-ordre de St. François. 1781.

PRINCIPIOS, &c. *Principes abrégés de médecine vétérinaire d'après la théorie & la pratique des auteurs les plus estimés pour cette partie; par D.* Joseph Perez Zamora. A Madrid, chez Castillo. 1781.

EL EMPERADOR, &c. L'empereur Albert Ier. & Adeline, *comédie nouvelle en vers; par D.* Antoine Valladares de Sotomayor; *représentée à Madrid.* Dans cette ville, chez Ferrer & chez Lopez. 1781.

ARNOLDI VINNII in quatuor libros institutionum imperialium commentarius academicus & forensis. Editio nova, in usum Hispanæ juventutis adornata, in quâ auctoris textus ad Batavicam edd. fidem exhibetur, græca latio donantur, patrii juris fontes, tùm jus ipsum, & receptæ de eo in praxi DD. Hispanorum opiniones singulis quibusque §§ indicantur atque exponuntur. *A Valence, chez Cavero, & à Madrid, chez de Sotos.* 1779.

SOBRE un aceyte del reyno vegetal, &c. *Dissertation sur une huile du regne végétal, laquelle peut suppléer à l'huile ordinaire dans les pays trop froids pour la culture des oliviers; formant le N°. 48 des Mémoires instructifs, utiles & curieux, sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'économie, la chymie, la botanique, l'histoire-naturelle, &c., tirés des meilleurs ouvrages qu'ont publiés jusqu'ici différens auteurs étrangers, particuliérement les académies & les sociétés de France, d'Angleterre, d'Allemagne,*

de Prusse & de Suede; recueil très-important pour les sociétés du royaume, & pour toutes sortes d'artisans jaloux de s'instruire; par Don Michel-Jérôme Suarez, *archiviste de la junte royale & générale du commerce, de la monnoie & des mines, secrétaire de la société royale économique de Madrid pour la classe des arts & des métiers.* A Madrid, chez Orcel. 1780.

Obras, &c. *Œuvres en prose & en vers du curé de Fruime.* Tome 6e. A Madrid, chez Martinez. 1780.

Viage, &c. *Voyage du capitaine Byron autour du monde, fait par ordre de l'amirauté d'Angleterre; dans lequel on donne une notice de diverses contrées, des mœurs de leurs habitans, des plantes & des animaux extraordinaires qu'elles produisent; on y a joint une description très-détaillée du détroit de Magellan, & d'un peuple de géans appellés* Patagons, *avec une planche en taille-douce où ils sont représentés, &c.: traduit de l'anglois, enrichi de notes sur plusieurs points de géographie, de physique, de botanique, d'histoire-naturelle, de commerce, &c., & d'une nouvelle carte du détroit de Magellan.* Seconde édition. A Madrid, chez Orcel. 1780.

Nueva descripcion, &c. *Nouvelle description géographique de l'empire de Russie, traduite du françois; par Don* Joseph-Thomas Vicente y Catala, *avocat du college de Valence.* 2 vol. *in-4to.* A Valence, chez Ferrers, & à Madrid, chez Esparza. 1780.

Historia civil, &c. *Histoire civile, ecclésiasti-*

que, politique & législative de la ville de Vittoria, de ses privileges, exemptions, franchises & libertés; par Don Joachim-Joseph de Landazuri y Romarate, *citoyen de Bergara.* A Vittoria, chez Don Blaise Martinez de Murga, rue de la Poste; & à Madrid, chez Fernandez. 1780.

El critico, &c. *Le critique campagnard, ou le Philosophe de la nature : examen impartial des mœurs & des habillemens à la mode; églogue ou chanson dialoguée; par Don* Joseph Garcia de Ségovie. A Madrid, chez de Sotos. 1780.

Observaciones, &c. *Observations sur le préjudice que cause, dit-on, l'usage des vaisseaux de cuivre dans nos cuisines; formant le N°. 49 des Mémoires instructifs, utiles & curieux, sur l'agriculture, le commerce, l'industrie, l'économie, la chymie, la botanique, l'histoire-naturelle, &c. tirés des meilleurs ouvrages qu'ont publiés jusqu'ici différens auteurs étrangers, particuliérement les académies & les sociétés de France, d'Angleterre, d'Allemagne, de Prusse & de Suede; recueil très-important pour les sociétés du royaume, & pour toutes sortes d'artisans jaloux de s'instruire; par Don* Michel-Jérôme Suarez, *archiviste de la junte royale & générale du commerce, de la monnoie & des mines, secrétaire de la société royale économique de Madrid pour la classe des arts & des métiers.* A Madrid, chez Orcel. 1780.

Doctrina, &c. *Doctrine chrétienne, expliquée suivant les décrets du concile de Trente; par*

Don François-Pierre de Tapia, *archevêque de Séville.* A Madrid, chez Correa. 1781.

DISERTACION, &c. *Dissertation chirurgicale, dans laquelle on expose les inconvéniens de la castration ordinaire, telle qu'elle se pratique pour guérir les enfans attaqués de hernies, & où l'on démontre l'efficacité du bandage dans ces maladies ; par Don* Augustin Arguello, *chirurgien des armées de S. M. Cath. chirurgien titulaire de la ville de Palencia*, &c. &c. A Madrid, chez la veuve Escribano. 1781.

LA INFANCIA, &c. *L'enfance*, ou *Idées générales & définitions des choses dont les enfans doivent être instruits.* ----- Elementos, &c. *Elémens du droit public de la paix & de la guerre.* A Madrid, chez Copin. 1781.

REGLAS, &c. *Regles pour l'intelligence de l'histoire, avec un traité préliminaire destiné à l'instruction des commençans.* A Madrid, chez la veuve Escribano. 1781.

FRANCE.

HISTOIRE des droits anciens, & des prérogatives & franchises de la ville de Saint-Quentin, *capitale du Vermandois, en Picardie, contenant l'histoire abrégée de cette ville ; de son état ancien, progressif & actuel ; de son illustration dans tous les tems & dans tous les genres, de ses comtes héréditaires ; de sa charte de commune ; du siege qu'elle a soutenu contre les Espagnols, & par lequel elle a sauvé la France ; des savans qui lui ont fait honneur, &c. &c. avec l'analyse du procès sur*

le franc-aleu, jugé à ſon profit par l'arrêt de 1775. Ouvrage compoſé & préſenté à MM. les officiers municipaux; par M. Louis Hordret, *ſieur* de Flechin, *avocat au parlement & honoraire aux conſeils du roi. In-8vo.* de plus de 500 pag. A Paris, chez Deſſain junior, libraire, quai des Auguſtins; & à Saint-Quentin, chez F. T. Hautoy, imprimeur-libraire du roi. 1781.

Cet ouvrage préſente une ſorte de deſcription ſommaire de la Picardie, qui étoit l'ancienne Belgique domptée par Céſar, avec les choſes les plus remarquables de chacune des villes de cette province. L'hiſtoire des comtes qui ont gouverné durant 400 ans le Vermandois en ſouverains. L'hiſtoire particuliere de la ville de St. Quentin, qui en eſt la capitale; ſon état ancien & actuel, ſoit relativement à la religion, ſoit ſur le civil, ſon commerce, ſa population, ſes manufactures. Des recherches ſur les communes des villes; ſur leur origine dans le Xe. ſiecle; ſur les chartres qui en contiennent les privileges; ſur la liberté primitive des perſonnes & des choſes, qui en faiſoit le fondement, & par ſuite ſur le droit public ancien, relatif à cet objet. La charte de commune de St. Quentin, avec des notes; & le récit d'un procès au conſeil, avec l'arrêt de 1775, qui en a ordonné l'exécution & a maintenu cette ville dans l'exercice de ſon *franc-aleu*, qui eſt la franchiſe originaire de tous droits ſeigneuriaux quelconques. Le ſiege & la belle défenſe des citoyens de St. Quentin en 1557, par laquelle ils ont arrêté les armées Eſpagnoles après la bataille de St. Laurent, & ont ſauvé la France. Les événemens glorieux arrivés à cette ville;

ses diverses révolutions & sa splendeur dans tous les tems ; son gouvernement militaire & civil ; sa législation ; ses tribunaux ou jurisdictions ; son college & les progrès que les sciences ont faits dans cette ville, avec les noms des savans qui l'ont illustrée, aussi-bien que les autres villes de la Picardie.

DISCOURS public sur les langues, & sur la langue françoise en particulier, suivi de notes instructives, prononcé par M. de Villencour, *professeur de langue françoise.* A Paris, chez l'auteur, rue des Prouvaires, maison du teinturier, au premier ; la veuve Duchesne, rue St. Jacques ; Durand, neveu, rue Galande, & Cellot, rue Dauphine.

Le censeur de cet ouvrage en a fait un éloge, qui a été confirmé depuis par les gens de lettres. Il dit entr'autres choses que ce discours est *historique, philosophique & littéraire.* En effet ces trois objets y sont remplis avec art. L'auteur y débrouille l'origine des langues avec clarté ; il y expose les beautés de la nôtre avec goût. Les notes mêmes, qui suivent ce discours, vraiment oratoire, sont curieuses est intéressantes. Tant d'avantages réunis en doivent rendre la lecture aussi agréable qu'utile, non-seulement aux François, mais encore aux étrangers.

DISSERTATION sur les maladies de l'uretre ; avec des réflexions sur la méthode qu'ont employé jusqu'à présent quelques praticiens ; par M. Guérin, *ancien chirurgien-major de marine, maître en chirurgie à Rouen, & membre du college de St. Côme de cette ville.* A Paris, chez l'auteur, rue d'Argenteuil, maison du vitrier,

vitrier, butte St. Roch ; Durand, libraire, rue Galande, & Didot, quai des Auguſtins.

Deux parties compoſent cet ouvrage ; l'une traite des maladies de l'uretre, & indique les moyens de les guérir. L'autre traite de la gonorrhée, & auſſi des moyens de la guérir par une nouvelle méthode, &c.

Rien dans ce traité n'annonce le charlatan, tout y montre le bon praticien, qui parle en homme de l'art ; qui offre les bougies ordinaires, & les ſiennes mêmes au public, & qui s'exprime avec une clarté peu ordinaire dans les ouvrages didactiques. Il eſt heureux de pouvoir enrichir un art, ſecourir l'humanité, & ſatisfaire toute eſpece de lecteur.

GRAVURES.

LES Aventures de Télémaque ; par M. de Fénélon, en IV volumes in-4to. avec figures de M. Cochin : le texte gravé par Drouet.

Cette édition ſera ornée de vingt-cinq grands ſujets gravés par les plus habiles artiſtes de Paris, ſur les deſſins de M. Cochin.

La richeſſe du crayon de ce célebre deſſinateur eſt ſi univerſellement connue, qu'il ſuffit d'annoncer quelqu'une de ſes productions pour exciter l'empreſſement du public & des amateurs.

Il y aura une vignette en tête de chaque livre, & un cul-de-lampe à la fin, compoſés par M. le Barbier l'aîné, peintre du roi.

On n'épargne rien pour rendre cette édition

magnifique. Elle réunira au fini des eſtampes ; la beauté & la correction de la gravure du texte Le caractere ſera le même que celui du *Proſpectus*, ſoutenu par-tout du même œil & de la même netteté.

L'impreſſion en taille-douce ſera ſoignée & point ſujette à varier de ton ni de couleur. On n'employera que du papier choiſi, afin de donner à l'ouvrage, toute la perfection dont il eſt ſuſceptible.

L'exemplaire formera IV volumes petit in-4to. & coûtera.

SAVOIR.

En papier d'Hollande.	168 l.
En papier de France.	144 l.

Il ſe diſtribuera volume par volume, à des époques différentes qui ſeront annoncées par la voie des journaux.

Les amateurs qui voudront ſe procurer des premieres épreuves, les auront fidellement en ſe faiſant inſcrire, ſans rien payer d'avance, chez le ſieur Drouet graveur, rue & college des Cholets, près Ste. Genevieve, à Paris. On leur délivrera même, s'ils le deſirent, dans le tems intermédiaire d'une livraiſon à une autre, les livres ou cahiers à meſure qu'ils ſe graveront ; & dès ce moment ils peuvent prendre ce qui eſt fait du Ier. volume : mais on les prévient qu'il ne ſera détaché du texte, aucune collection d'eſtampes.

Le procès intenté par les libraires au ſieur Drouet, ſur la gravure du texte, vient d'être jugé en ſa faveur par arrêt du conſeil ; ainſi il n'y aura plus d'obſtacle à la continuation de ſon entrepriſe, que ces difficultés l'avoient contraint de ſuſpendre, & il uſera de toute la di-

ligence possible, afin d'accélérer les livraisons: mais les efforts qu'on a faits pour empêcher une concurrence supérieure à tous égards, prouvent que si son édition n'avoit qu'un mérite ordinaire ou médiocre, on n'auroit pas cherché à l'étouffer dès sa naissance.

N. B. On trouvera des exemplaires chez les marchands d'estampes de la capitale & des principales villes de province & de l'étranger.

On prie d'affranchir les lettres & l'argent que l'on adressera par la poste.

F. J. Desoer, imprimeur-libraire, à Liege, & aux eaux de Spa pendant la saison, vient de mettre en vente, avec approbation & privilege exclusif de S. A. *le Plan & les Vues de Spa & de ses principaux environs*, gravés en taille-douce, au nombre de seize; *savoir*: le plan de Spa enluminé, $19\frac{1}{4}$ pouces de hauteur sur $25\frac{1}{2}$ de largeur, contenant les dimensions géométriques des rues, promenades, édifices publics, & de toutes les maisons à loger les étrangers. --- Le bourg de Spa vu de nord-ouest. --- La vue de Spa du côté de nord-est. --- Vue de la place --- Le jardin des capucins. --- La promenade de 7 heures. --- La fontaine de la Géronstere. --- Celles de la Sauveniere & de Groesbeeck. --- Les fontaines & bains du Tonnelet. --- Celle du Watroz. --- Le bourg de Theux & le château de Franchimont, à une lieue & demi de Spa. --- La carte du marquisat de Franchimont. --- La ville de Vervier, à deux lieues & demi de Spa. --- La cascade du Coo, à trois lieues de Spa. --- Les bains de Chaufontaine, à cinq lieues de Spa. --- La ville de Liege, à sept lieues de Spa. Toutes ces vues ont $8\frac{1}{2}$ pouces de hauteur sur 10 de largeur:

Les vues de Liege & du bourg de Spa, sont plus longues de $3\frac{1}{2}$ pouces. -- Cette jolie collection rappellera avec plaisir un séjour délicieux aux personnes qui le fréquentent ordinairement, & en donnera une très-haute idée à ceux qui ne le connoissent que par sa juste renommée. Prix, avec le porte-feuille qui les renferme. 9 liv.

Les mêmes plan & vues encadrés, avec des glaces & une caisse faite pour le transport. 48 l.

Le plan de Spa séparément, enluminé. 2 l. 10 s.

La feinte résistance, estampe gravée d'après le dessin peint à gouache par M. Huet, peintre du roi. Prix, 1 livre 4 sols. — *Le serpent sous les fleurs*, faisant pendant à cette premiere, gravée d'après le dessin de M. Huet. Prix, 1 livre 4 sols. A Paris, chez Hemery, graveur, rue S. Jacques, entre la place de Cambrai & le college du Plessis, maison d'un tapissier. Ces deux estampes sont gravées avec soin par les sieurs Patas & Godefroy, dont les talens sont connus & estimés.

Antiquités d'Herculanum, troisieme cahier, contenant douze planches. Prix, 6 liv. *in-8vo.* & 9 liv. *in-4to.* franc de port partout le royaume où il y a bureau de poste. A Paris, chez David, graveur, rue des Noyers.

Note des éditeurs de cette collection.

» L'accueil que le public a fait aux deux » premiers cahiers de cet ouvrage, nous a engagés à redoubler de zele & de soin pour » mériter de plus en plus son suffrage : nous » avertissons MM. les souscripteurs qu'à cette » troisieme livraison ayant employé pour la

» partie typographique un papier plus analogue » à celui des gravures, ils recevront à la fin du » premier volume les deux premiers cahiers im» primés sur le même papier, avec les fautes » corrigées. «

Diane au bain. Cette jolie estampe, gravée par M. Viel d'après le tableau de feu M. Mettay, peintre du roi, peut faire le pendant de celle de *Susanne au bain*, gravée par M. Porporati. Prix, 6 liv.

Vénus & l'Amour, estampe très-bien gravée par M. Schuttze, pensionnaire de S. A. S. & Electorale de Saxe, d'après le tableau de Jules Romain; elle peut aussi servir de pendant à celle de *Léda*, gravée par M. de Saint-Aubin, d'après le tableau de Paul Véronese, qui est au cabinet de Mgr. le duc d'Orléans. Prix, 4 livres.

On trouve ces deux estampes à Paris, chez Chéreau, graveur, rue des Mathurins, près de la rue de Sorbonne.

GÉOGRAPHIE.

C*ARTE générale du cours des fleuves, des rivieres & des principaux ruisseaux de la France, avec les canaux actuellement construits, à l'usage de la navigation intérieure du royaume, dédiée à Mrs. les intendans du commerce*, par M. Dupain-Triel pere, géographe du roi, de monsieur & du département des mines. Prix, 5 l.

en deux feuilles grand-aigle. A Paris, cloître Notre-Dame, rue de la Maîtrise.

Depuis la carte des rivieres de France, que le géographe Samson publia en 1641, aucun autre, que l'on sache, n'a cherché à étendre ou à perfectionner son travail. Ce géographe n'a présenté d'ailleurs que le tableau totalement nud des courans d'eau qui parcourent ce royaume; elle est sur une échelle trop petite pour y tracer sensiblement aucun projet. Aujourd'hui que l'on a sur la géographie de la France des détails plus exacts, on a cru pouvoir recommencer le travail de ce géographe, mais avec l'intention de le rendre utile au commerce en présentant l'ensemble sous un aspect plus considérable, en y marquant les villes & les bourgs riverains, avec les chemins de communication, en y indiquant les lieux où quelques rivieres deviennent navigables & flottables, observant même presque tous leurs détours, afin d'avoir les distances respectives de l'un à l'autre point; enfin, en y traçant les canaux construits jusqu'à présent, se réservant d'y faire graver ceux qui seront exécutés dans la suite. Cette carte paroît être d'une grande fidélité : on pourra la consulter avec confiance.



CATALOGUE
DES
LIVRES NOUVEAUX.

ABRÉGÉ chronologique de l'hiſtoire univerſelle, depuis la création du monde, jusqu'à Jeſus-Chriſt, & depuis Jeſus-Chriſt, jusqu'au tems où nous vivons; où ſont expliqués la ſuite de la religion, & le changement des empires, depuis le commencement du monde, jusqu'à Cyrus ou les Juifs rétablis; & depuis Cyrus, jusqu'à la naiſſance de Jeſus-Chriſt; par M. François Magnier, prêtre, curé au dioceſe de Beauvais: tome II, troiſieme partie.
Rel. 2 l. 6 ſ.
Broc. 1 l. 16 ſ.
Beauvais, & ſe trouve *à Paris*, *chez Guillot*, *L. rue de la Harpe*, *près le college de Bayeux.*

Diſcours prononcés dans l'académie françoiſe, le jeudi 19 juillet 1781, à la réception de M. de Chamfort, ſecrétaire des commandemens de S. A. S. Mgr. le prince de Condé: in-4to. de 43 pages. 1 l. 4 ſ.
Paris, chez Demonville, L.-Imp. rue Chriſtine.

Hymnes nouvelles, pour la fête du bienheureux Pierre Fourier, curé de Mattaincourt en Lorraine, inſtituteur des chanoineſſes régulie-

res de la congrégation de Notre-Dame, réformateur & général des chanoines réguliers de la congrégation de nôtre sauveur; par M. l'abbé Jannet : brochure de 15 pages.
Paris, chez Fournier, L. rue du Hurepoix.

Histoire-universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à présent, composée en Anglois par une société de gens-de-lettres, nouvellement traduite en François par une société de gens-de-lettres; enrichie de figures & de cartes : in-8vo. Tomes XXVII, XXVIII & XXIX.
Paris, chez Moutard, L.-Imp. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

In obitum Augustissimæ Mariæ Theresiæ Austriacæ, Roman. Imperatricis Bohem. & Hungar. Reginæ. Carmen funebre.
Poëme sur la mort de l'impératrice-reine Marie-Thérese d'Autriche : in-4to. de 7 pages.
Paris, chez la veuve Thibout, L. place de Cambrai.

Mêlanges tirés d'une grande bibliotheque; de la lecture des livres françois, dixieme partie, livres de grammaire & de rhéthorique du seizieme siecle : Tome XIX.
Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Traité des annuités, accompagné de plusieurs tables très-utiles; ouvrage qui a pour objet les rentes à terme connu, & dans lequel on indique un moyen facile d'exécuter le projet d'amener à Paris la riviere d'Yvette, avec quelques réflexions sur l'établissement des pom-

pes à feu pour fournir de l'eau à cette ville ; présenté au roi, par M. de Parcieux, vol. in-4to. de 180 pages, dont 12 en taille douce, 1781.
Paris, rue de Bourbon, F. S. G. N°. 36.

Le nouvel Anacréon François, ou les après-soupers de Paphos, recueil de chansons, avec les airs notés ; par M. G * * * in-8vo. br. 1 l. 10 s.
Londres, & à Paris, chez les marchands de nouveautés.

Legs d'un pere à ses filles ; par feu M. Gregory, traduit de l'Anglois, sur la quatrieme édition : in-12. de 152 pages, br. 1 l. 10 s.
Londres, & se trouve *à Paris, chez Mérigot le jeune, L. quai des Augustins.*

Observations impartiales sur l'aménagement des bois du roi, de ceux des gens de main-morte & des particuliers ; ouvrage qui peut être utile aux officiers d'eaux & forêts, & à tous propriétaires de bois ; par un officier d'eaux & forêts : in-8vo. br. 1 l. 16 s.
Verdun, & à Paris, chez Delalain le jeune, L. rue S. Jacques.

Procès-verbal des séances de l'assemblée provinciale du Berry, tenue à Bourges dans les mois de septembre & octobre 1780 : in-4to. broché. 4 l. 10 s.
Bourges, chez Cresto, Lib.-Impr. ; & à Paris, chez Nyon aîné, L. rue du Jardinet.

Tableau général de la cavalerie grecque, précédé d'un mémoire sur la guerre, considérée

comme ſcience ; par M. Joly de Maizeroy, lieutenant-colonel d'infanterie, de l'académie royale des inſcriptions & belles-lettres : in-4to. broché. 3 l.
Paris, chez Moutard, Lib.-Impr. hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Théorie des loix de la nature, ou la ſcience des cauſes & des effets ; ſuivie d'une diſſertation ſur les pyramides d'Egypte ; par M. Pauĉton : in-8vo. rel. 6 l.
Paris, chez la veuve Deſaint, Lib. rue du Foin S. Jacques.

Du déplacement des mers ; par M. Ducarla : in-8vo. br. 1 l. 16 ſ.
Geneve, chez Du Villard fils & Nouffer, Lib.-Impr. & ſe trouve *à Paris, chez L. H. Periſſe, Lib. rue Pavée S. André-des-Arcs, au-deſſus du Menuiſier.*

Obſervations ſur les loix criminelles de France ; par M. Boucher d'Argis, conſeiller au Châtelet : in 12. de 195 pag. br. 1 l. 4 ſ.
Amſterdam, & à Paris, chez Le Boucher, Lib. quai des Gêvres, au coin de la traverſe, près le Pont Notre-Dame.

Réflexions d'un militaire ſur la profeſſion d'avocat, utiles au barreau & au public, &c. broché. 12 ſ.
Londres, & ſe trouve *à Paris, chez la veuve Vallat, Lib. grand'ſalle du Palais ; & Méquignon jeune, Lib. Perron de S. Barthelemy, au Palais.*

Les effets ſurprenans de la ſympathie, ou les

Aventures de ***: 2 vol. in-12. br. 4 l.
Paris, chez la veuve Duchesne, Lib. rue S. Jacques, au Temple du Goût.

Histoire des insectes nuisibles à l'homme, aux bestiaux, à l'agriculture & au jardinage; avec les moyens qu'on peut employer pour les détruire ou s'en garantir, ou remédier aux maux qu'ils ont pu occasionner : in-12. br.
Paris, chez Laporte Lib. rue des Noyers.

Le page, comédie en un acte, traduit de l'Allemand de M. Engel; par M. Friedel, professeur des pages du roi, en survivance, in-8vo. de 56 pages. 1 l. 4 s.
Berlin, & se trouve, avec l'original Allemand, à Paris, au cabinet de littérature allemande, rue Saint Honoré, au coin de la rue de Richelieu; & à Versailles, chez Blaizot, L. rue Satory.

Journée sainte, ou nouvelle méthode pour la sanctifier par la priere & les œuvres de piété; à l'usage des demoiselles pensionnaires des religieuses ursulines, & de toutes les personnes qui aspirent à la perfection : in-12. relié. 1 l.
Paris, chez Durand neveu, L. rue Galande.

Mémoire historique sur l'ancienne républiqued'Arles, pour servir à l'histoire-générale de Provence; par M. Anibert : 3 vol. in-12. relié. 9 l.
Paris, chez Durand neveu, L. rue Galande.

Mémoire sur les proportions musicales, le genre

enharmonique des Grecs & celui des modernes; par l'auteur de l'essai sur la musique, avec les observations de M. Vandermonde, & des remarques de M. l'abbé Roussier. Supplément à l'essai sur la musique : in-4to. de 70 pages.

Paris, chez Lamy, L. quai des Augustins.

On trouve à la même adresse l'essai sur la musique ancienne & moderne, 4 vol. in-4to.

Le nouveau monde, poëme; par M. le Suire, de l'académie des sciences, belles-lettres & arts de Rouen, 2 vol. in-12. br. 3 l. 12 s.

Paris, chez Quillau l'aîné, rue Christine; la veuve Duchesne, rue S. Jacques; la veuve Tilliard, rue de la Harpe; & Esprit, au Palais-Royal.

Pratiques des officialités, ou traité de la jurisdiction de toutes les cours eccléfiastiques, gracieuses & contentieuses, suivant les nouvelles loix du royaume; par feu M. l'abbé de Brésoles : 4 vol. in-4to.

Paris, chez Lamy, L. quai des Augustins.

Réflexions philosophiques sur l'origine de la civilisation, & sur les moyens de remédier aux abus qu'elle entraîne; par M. de la Croix, avocat, N°. 5. Le prix de chaque cahier est de 1 liv. pour Paris, & 1. liv. 4 sols pour la province, franc de port. On peut se faire inscrire pour six ou douze cahiers.

Paris, chez Belin, L. rue S. Jacques, près celle du Plâtre.

Répertoire univerſel & raiſonné de juriſprudence civile, criminelle, canonique & bénéficiale. Ouvrage de pluſieurs juriſconſultes ; mis en ordre & publié par M. Guyot, écuyer, ancien magiſtrat : tomes 39, 40, 41, 42, 43 & 44.
Paris, chez Dupuis, L. rue de la Harpe, près celle Serpente.

Traité des propriétés, uſages & effets de la douce-amere dans le traitement de pluſieurs maladies, & ſur-tout des maladies dartreuſes ; par M. Carrere, de la ſociété royale de médecine, &c. in-8vo. br. 2 l. 8 ſ.
Paris, chez Cailleau, L.-Impr. rue S. Severin.

Nouveaux eſſais ſur la nobleſſe, où, après avoir recherché l'origine & l'état civil de l'homme noble chez les peuples connus, on ſe propoſe de les guider dans les différens âges & emplois de la vie ; par M. Barthès, ſeigneur de Marmorieres, &c. tome premier : in-4to. br. 12 l.
A Neufchâtel, & ſe trouve *à Paris, chez Mérigot le jeune, L. quai des Auguſtins*

Traité de l'élaſticité de l'eau & d'autres fluides ; par M. Zimmermann : in-8vo. de 128 pages, 1780.
Amſterdam, chez Rey.

Lettres édifiantes & curieuſes, écrites des miſſions étrangeres : nouvelle édition, tomes X, XI & XII, br. 7 l. 16 ſ.
Reliés en baſane. 9 l. 6 ſ.
& en veau. 9 l. 15 ſ.
Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Auguſtins.

Panégyrique de Saint-Louis, roi de France, prononcé dans la chapelle du Louvre, en présence de Messieurs de l'académie françoise, le 25 août 1780; par M. l'abbé Hugues du Tems. 1 l. 4 f.
Paris, chez Demonville, Lib.-Impr. rue Christine.

Précis historique & expérimental des phénomenes électriques, depuis l'origine de cette découverte jusqu'à ce jour; par M. Sigaud de la Fond, professeur de physique expérimentale, &c. in-8vo. avec 9 planches en taille-douce, br. 6 l.
Paris, rue & hôtel Serpente.

Roland furieux, traduit de l'Arioste, par M. d'Ussieux, quatrieme livraison, chant VII & VIII : in-8vo. & in-4to. ornés de fig.
Paris, chez Brunet, L. rue des Ecrivains.

Traité de la séduction, considérée dans l'ordre judiciaire; par M. Fournel, avocat au parlement, rel. 3 l.
Broché. 2 l. 10 f.
Paris, chez Demonville, Lib.-Impr. rue Christine.

Remarques sur la partie de la relation du voyage du capitaine Cook, qui concerne le détroit entre l'Asie & l'Amérique, &c. in-4to. avec une carte, br. 1 l. 16 f.
Geneve, & à Paris, chez Bastien, L. rue du Petit-Lyon, F. S. G.

Ariane abandonnée, mélo-drame imité de l'allemand, musique de M. George Benda; représenté pour la premiere fois, le 20 juillet 1781, par les comédiens italiens ordinaires du roi. 15 f.

Paris, chez Brunet, L. rue Mauconſeil, à côté de la comédie italienne.

Petite bibliotheque amuſante, ou recueil de pieces choiſies : deux parties in-16, br. 6 l.
Paris, chez Lamy, L. quai des Auguſtins.

Cours complet d'agriculture, théorique, pratique, économique & de médecine rurale & vérérinaire, ſuivi d'une méthode pour étudier l'agriculture par principes : ou dictionnaire univerſel d'agriculture; par une ſociété d'agriculteurs, & rédigé par M. l'abbé Rozier, prieur commendataire de Nanteuil-le-Haudouin, ſeigneur de Chevreville, membre de pluſieurs académies, &c. (premiere livraiſon); tome premier, in-4to., avec des planches. Le prix de la ſouſcription eſt de 12 liv. le volume en feuilles; il paroîtra un tous les ſix mois.
On ſouſcrit *à Paris, rue & hôtel Serpente.*

Journal du voyage de M. le marquis de Courtanvaux, ſur la frégate l'*Aurore*, pour eſſayer, par l'ordre de l'académie, pluſieurs inſtrumens relatifs à la longitude, mis en ordre par M. Pingré, chanoine régulier de Sainte-Genevieve, nommé pour coopérer à la vérification deſdits inſtrumeus, de concert avec M. Meſſier, aſtronome de la marine : 1 vol. in-4to. de 316 pages, avec figures, rel. 9 l.
Paris, chez Mérigot jeune, L. quai des Auguſtins.

Hiſtoire de France, commencée par Velly, & continuée par M. l'abbé Garnier, in-12.

tom. 27 & 28. 6 l.
La même, in-4to. tom. 14. 10 l.
Paris, chez la veuve Desaint, L. rue du Foin S. Jacques, & Nyon l'aîné, L. rue du Jardinet, quartier Saint André-des-Arcs.

Almanach de la librairie pour 1781 : in-12 de 189 pag. 1 l. 16 f.
Paris, chez Moutard, L.-imprimeur, hôtel de Cluny, rue des Mathurins.

Elémens de la langue françoise, par M. Fauleau : in-8vo. de 285 pag.
Paris, chez l'auteur, rue du Hazard-Richelieu, au coin de la rue Traversiere; Nyon jeune, L. au college des quatre Nations; Colas, place de Sorbonne; & Esprit, au Palais royal.

Essai sur la chasse au fusil, contenant un détail de la fabrication des canons ordinaires, tordus, à ruban, &c. l'examen de plusieurs questions concernant leur portée, eu égard à la longueur, au calibre, &c. quelques notions sommaires sur les autres parties du fusil de chasse, & des regles & instructions pour parvenir à bien tirer : in-8vo. de plus de 100 pages. 1 l. 16 f.
Paris, chez Barrois jeune, L. quai des Augustins.

Mémoires de la cour d'Auguste, tirés de l'anglois du docteur Thomas Blackwell, & de M. Jean Mills, écuyer, son continuateur; par M. Feutry, de la société philosophique de Philadelphie, &c. seconde édition, revue & corrigée, 3 vol. in-12. rel. 9 l.
Paris, chez L. Cellot, L.-Imp. rue Dauphine,

la deuxieme porte cochere à droite par le Pont-neuf.

De la pulmonie, de ses symptômes, de ses causes, de ses différences & de sa curation; par M. Jeannet de Longrois, docteur-régent de la faculté de médecine de Paris : 1 vol. in-12. de 208 pag.
Paris, chez Méquignon l'aîné, L. rue des Cordeliers.

Sophie de Brabant, pantomime en trois actes, représentée sur le théatre des grands danseurs du roi, le 15 juin 1781. 12 s.
Paris, chez Brunet, L. rue Mauconseil.

Description de ce qu'il y a d'intéressant & de curieux dans la résidence de Manheim, & les villes principales du Palatinat : in-8vo. 1781.
Manheim, aux dépens de la nouvelle librairie de la cour & de l'académie.

Description de quelques tableaux appartenans à M. le chevalier de Paggiari, comte de Sarazone; par M. Fratrel, peintre du cabinet de S. A. S. E. Palatine, & professeur de l'académie des beaux-arts de Dusseldorff : in-8vo. 1781.
Mannheim, de l'imprimerie de la cour & de l'académie.

Dictionnaire universel des sciences morale, économique, politique & diplomatique; ou bibliotheque de l'homme d'état & du citoyen; mis en ordre & publié par M. Robinet, censeur royal; Tomes XVIII & XIX : chaque

volume in-4to. en feuilles. 10 l.

Londres, & se trouve *à Paris*, *chez l'auteur*, *rue de la Harpe*, *à l'ancien college de Bayeux.*

On vient de mettre en vente à la même adresse le tome VI *de la Collection académique*, *partie françoise*, qui est le dix-neuvieme de toute la collection.

L'art d'améliorer & conserver les vins ; avec la meilleure maniere de les préparer, de prévenir & de remédier aux altérations auxquelles ils sont sujets, & de reconnoître ceux qui sont frelatés, suivi d'un recueil de 105 secrets ou recettes nécessaires à ceux qui veulent faire voyager ou garder long-tems toutes sortes de vins, tant de France que d'Espagne, de Canarie, &c. 1 vol. in-12. de 242 pages, br. 1 l. 10 s.
Rel. 2 l.

Paris, *chez Lamy*, *L. quai des Augustins.*

Le comte de Strafford, suite des nouvelles historiques, par M. d'Arnaud. Tome second, troisieme nouvelle, in-8vo. de 120 pag. avec des gravures.

Paris, *chez Delalain*, *L. rue S. Jacques*, *vis-à-vis la rue du Plâtre.*

TABLE

DES

MATIERES

Contenues dans ce Volume.

MÊLANGES.

POÉSIES FUGITIVES.

ACADÉMIES. SÉANCES DE DIVERSES SOCIÉTÉS.

SPECTACLES.

HISTOIRE-NATURELLE. PHYSIQUE. CHYMIE. BOTANIQUE.

MÉDECINE. CHIRURGIE.

AGRICULTURE. ÉCONOMIE. INDUSTRIE. COMMERCE.

